Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16764 – 7,50 F – 1,13 EURO — SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Croissance : l'inquiétude

■ En France, l'Insee prévoit un net ralentissement au début de 1999

■ En Allemagne, la croissance serait réduite à 1,7 %

■ Dans « Le Monde », M. Strauss-Kahn réaffirme sa confiance

■ La Bourse de Paris et la Banque de France se préparent au passage à l'euro

Lire pages 7, 18 et 19

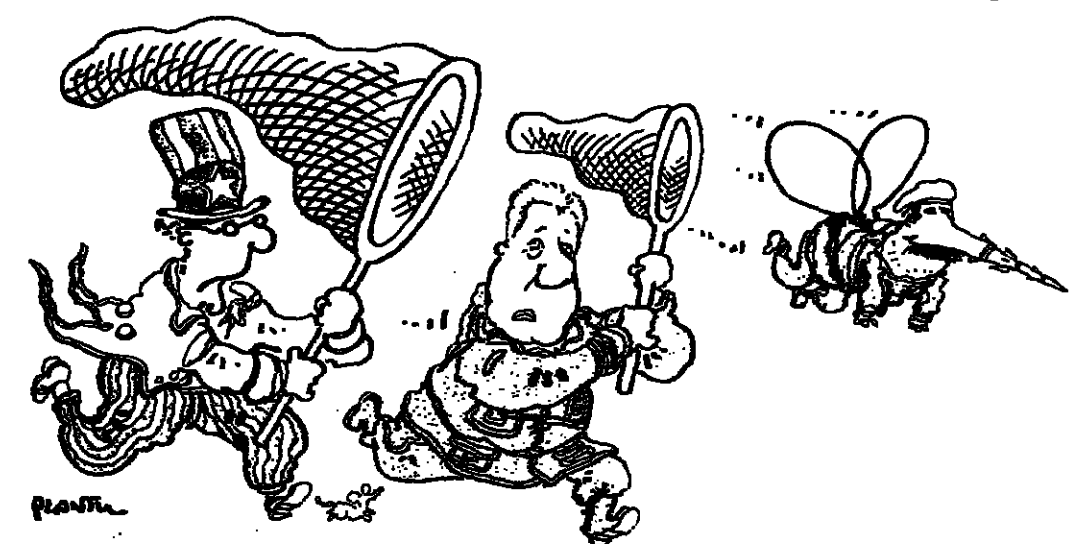
L'Irak sous les bombes, Bill Clinton en péril

● La Chambre des représentants s'apprête à voter la mise en accusation du président américain ● Le Sénat devra ensuite se prononcer sur la destitution de Bill Clinton ● Américains et Britanniques poursuivent d'intenses bombardements ● L'opération « Renard du désert » unit les pays arabes dans la réprobation et divise les gouvernements européens

A DEUX reprises, le territoire irakien a été, dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 décembre, la cible de nouveaux bombardements américano-britanniques. Washington et Londres n'ont pas révélé leurs cibles, mais, selon les sources officielles irakiennes, ils *ont touché*, entre autres, un hôpital et une maternité et ont fait *« d'énormes dégâts »* ainsi que des victimes. Les *chasseurs-bombardiers américains* ont mené au total plus de 200 sorties contre *« des objectifs militaires sélectionnés »*, selon une source militaire américaine.

L'*offensive américaine a suscité* de vives protestations dans les mondes arabe et musulman, à quelques jours du début, prévu le 19 *décembre, du mois de jeûne du* ramadan. La Russie a rappelé pour *« consultations »* et pour une durée indéterminée ses ambassadeurs à Washington et Londres, pour protester contre les frappes. *Le président* russe, Boris Eltsine, s'est dit « indigné » par ces bombardements. Moscou a également menacé de revoir sa stratégie de coopération avec l'OTAN et de modifier l'orientation de sa politique internationale et militaire. La France, a déclaré jeudi le président Jacques Chirac, s'emploie à trouver une formule *« pour faciliter la sortie de crise »*. La prudence du gouvernement de Lionel Jospin contraste avec la position du Parti socialiste qui a demandé, jeudi, *« l'arrêt immédiat des frappes »*.

Aux Etats-Unis, Bill Clinton n'a pu bénéficier que de vingt-quatre heures de répit dans « l'affaire Lewinski ». Contrairement à ce *qu'espéraient les démocrates*, la procédure d'*« impeachment »* a repris. Le nouveau chef de la majorité républicaine, Bob Livingston, a refusé de reporter plus longtemps le débat à la Chambre. Celui-ci devait commencer vendredi et, dès samedi, la Chambre votera très certainement la mise en accusation du *président, avant de passer le dossier* de destitution au Sénat.



Le cheval est le meilleur ami de l'homme Tiberi

ILS SONT DEUX, costauds et courts sur pattes, débordants de gentillesse et toujours *prêts à rendre service, comme tous leurs* congénères. Deux ardennais, peut-être lointains descendants de ceux qui, selon la légende, ramenèrent en France les débris de l'armée napoléonienne après la retraite de Russie : parmi tous les chevaux de l'empereur, ils auraient été les seuls à supporter jusqu'au bout le froid et les privations. Nantis de ces lettres de noblesse historiques, nos deux ardennais *devaient être présentés à la France, vendredi* 18 décembre, par le maire de Paris en personne, Jean Tiberi (RPR) : désormais, ils participeront à la *« gestion écologique »* du bois de Vincennes.

Débardage des troncs, hersage des pistes cavalières, labourage de parcelles... Les deux chevaux de trait se substitueront en partie aux tracteurs. Au bout d'un an, la mairie décidera s'il convient ou non de renforcer cet embryon *de cavalerie. Si la logique économique n'est pas* à l'origine de l'expérience, celle-ci ne devrait pas entraîner de coûts supplémentaires.

Ce nouvel épisode du « verdissement » de Jean Tiberi, face à la pression de la gauche plurielle et des associations, s'inscrit dans un mouvement plus large : partout dans l'Hexagone, le cheval revient dans la vie quotidienne. Les *anciens chevaux de labour, comme les arden*nais, voient s'ouvrir un nouvel horizon, au grand soulagement des Haras nationaux, très ancienne administration de tutelle de l'élevage du cheval en France (*Le Monde* du 24 juillet 1996). Avec la *mécanisation des campagnes*, le patrimoine génétique des boulonnais, percherons et autres comtois n'a été sauvé qu'en transformant ces vieux compagnons de l'homme en animaux de boucherie. Aujourd'hui, un peu partout, ils retrouvent leur vocation première.

Dans les forêts pour le débardage ; dans les campagnes pour les petits travaux agricoles, *mais aussi dans les villes*. A Rambouillet (Yvelines), le service du nettoiement est équipé de voitures hippomobiles. A Compiègne (Oise), pendant la belle saison, les touristes peuvent faire le tour du château et de son parc en char à *bancs, renouant avec un loisir introduit par* Napoléon III. Ce retour du cheval prend toutes les formes. De l'Alsace à la Provence, des gardes à cheval surveillent désormais les forêts, pour faire de la prévention contre les incen*dies. Les gendarmes sont aussi remontés en* selle pour patrouiller dans les massifs forestiers. La police, elle, veille à cheval sur la tran*quillité des promeneurs du parc de La Cour*neuve (Seine-Saint-Denis). On ne compte plus les villes où le claquement des sabots sur le pavé annonce, comme autrefois, l'arrivée de gardiens de l'ordre montés. Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) *recrute, via les petites* annonces de la presse équestre, un cavalier-emploi jeune pour sa *« brigade de surveillance équestre des espaces verts »*. Dans certaines banlieues difficiles, les chevaux sont un efficace outil d'insertion.

La montée des préoccupations écologiques, la prise de conscience des bénéfices, en termes d'image, qu'apporte le cheval, rejoignent par*fois le simple bon sens : sa monture offre à son* cavalier un poste d'observation surélevé. En terrain boisé ou accidenté, le cheval est un véhicule à la fois propre, silencieux et rapide. Dernière initiative recensée : l'arrivée au château *de Versailles, annoncée pour le printemps* 1999, d'attelages qui promèneront les visiteurs dans des véhicules conformes à la majesté du cadre.

Jean-Louis Andreani

Pinochet : retour à la case départ

UN TRIBUNAL de cinq juges de la Chambre des Lords a décidé à l'unanimité, jeudi 17 décembre, de réexaminer la *question de l'immunité de l'ancien* dictateur chilien, arrêté il y a deux mois à Londres. Les Lords ont cassé le jugement de cinq de leurs pairs, qui avait été suivi d'un feu *vert du gouvernement britannique* à l'engagement d'une procédure d'extradition. Le prétexte invoqué est le possible *« parti pris »* de l'un d'entre eux, Lord Hoffmann, qui n'avait pas fait état des relations qu'il entretenait avec Amnesty International. Le réexamen du cas Pinochet devrait avoir lieu *« aussi vite que possible »*, a indiqué le président du comité d'appel des Lords, Lord Browne-Wilkinson, le 18 janvier 1999, probablement.

Lire page 5

■ Le mythe Pollock

Le Musée d'art moderne de New York consacre une vaste rétrospective à l'artiste américain, comprenant l'ensemble des « peintures coulées » autour desquelles s'est construit le mythe de Pollock. p. 29

1998 HANS NAMUTH LTD

■ Mue des hôpitaux de proximité

330 opérations de restructuration hospitalière sont en cours dans toute la France et soulèvent de vives polémiques sur le terrain. p. 13

■ Rwanda : et l'ONU ?

Le sénateur belge Alain Destexhe estime dans un point de vue qu'*« une enquête au sein de l'ONU s'impose »*, afin de rétablir les faits se rapportant au génocide du Rwanda, mais aussi pour l'avenir de l'ONU. p. 16

■ L'art de la table

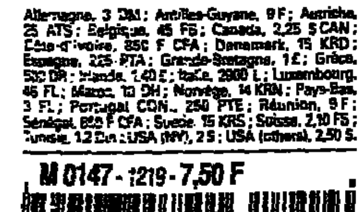
Un gobelet en porcelaine, un rond de serviette à plumes ou en acier, les styles et les matières se mélangent. Le salon Recevoir s'est achevé le 14 décembre au Carrousel du Louvre à Paris : tour de table. p. 27

■ La Corse s'inquiète

Alors que la population trouve que l'enquête sur la mort du préfet Erignac piétine, l'annulation probable des élections territoriales de mars 1998 inquiète la droite et la gauche corses. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1219 - 7,50 F



Lionel Jospin, la gauche au singulier

DE COUPS de vent en coups de froid, de métaphores météorologiques en images médicales, la gauche « plurielle » – selon le sympathique label habilement déposé par les communicants de Lionel Jospin pour désigner la coalition gouvernementale – serait au bord du gouffre. A l'approche des élections européennes, certains, comme les Verts, ont retrouvé un brin d'audace et des manières plutôt brouillonnes. *Pour la première* fois depuis l'arrivée du chef du Parti socialiste à Matignon, les cinq partis de gauche n'affronteront pas les *urnes de concert et doivent retrou*ver, chacun pour soi, un verbe identitaire. Ce tumulte ferait presque oublier que, derrière cette apparente cacophonie, M. Jospin est en passe de devenir ce que François Mitterrand n'avait jamais réussi à être complètement : le seul chef de toute la gauche française.

A quatre ans normalement, deux ans peut-être, de la prochaine échéance présidentielle, le premier ministre s'est imposé comme le candidat évident de toute la gauche. Le sujet, bien sûr, est tabou : Alain Bocquet l'a appris à ses dépens, qui s'est vu sèchement reprocher d'évoquer publiquement une *« stratégie présidentielle »*. Du coup de téléphone de M. Jospin au président du groupe communiste on avait retenu l'agacement du *premier ministre*. Ne faut-il pas plutôt y lire l'allégeance du plus rebelle des dirigeants communistes au candidat de 2002 ?

« Moi, vous savez, mon objectif est clair : je veux que Lionel Jospin gagne la prochaine élection présidentielle », a renchéri Daniel Cohn-Bendit, dans son discours d'investiture devant les Verts, le 14 novembre. Sur les écologistes et les communistes, M. Jospin a déjà imposé son ombre d'homme d'Etat. *Les radicaux et les* « Citoyens » de Jean-Pierre Chevènement, en faisant liste commune avec le PS, pour les premiers, ou en envisageant purement et simplement de ne pas se présenter aux élections européennes, pour les seconds, ont déjà signé leur reddition.

Parce qu'il n'est lié par aucune solidarité gouvernementale et qu'il veut glaner sur les terres socialistes, M. Cohn-Bendit peut bien user sa verve soixante-huitarde pour dénoncer à tout-va.

Ariane Chemin

Lire la suite page 17

Le nouveau visage de « L'Humanité »



CLAUDE CABANES

L'HUMANITÉ changera de peau en mars. Le Parti communiste, dont elle est le journal, en a approuvé la nouvelle formule. Élaborée par le concepteur graphique Claude Maggiori, présentée aux dirigeants du PCF par Claude Cabanes, directeur de la rédaction, cette nouvelle formule est celle de *« la dernière chance »* pour un *quotidien qui affronte de graves* difficultés financières.

Lire page 20

IRAK - ÉTATS-UNIS **Pour la deuxième fois, dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 décembre, l'Irak a été la cible des frappes aériennes américaines, assistées par des Tornado britanniques. ● DES BOMBARDIERS B-52 de l'US Air Force ont été envoyés de leur base de Diego Garcia, dans l'océan Indien, pour participer à ce nouveau raid. Les avions sont rentrés à bon port, selon les Américains. ● LE BILAN de la première journée de frappe aurait été de 25 morts et de 75 blessés, selon l'agence de presse officielle irakienne INA, qui ajoute qu'un hôpital et une maternité ont été touchés provoquant** ***« d'énormes dégâts ».*** **● LE DÉBAT sur la mise en accusation de Bill Clinton devait commencer vendredi à la Chambre des représentants américaine. Le vote devrait avoir lieu samedi.** ***(Lire aussi notre éditorial page 17 et le site internet : www. lemonde.fr.)***

Menacé de destitution, Bill Clinton poursuit son offensive contre l'Irak

Bagdad a été la cible d'une deuxième vague de bombardements américains et britanniques dans la nuit de jeudi 17 au vendredi 18 décembre. A Washington, le président américain n'aura bénéficié que d'un répit d'une journée dans l'affaire Lewinsky

POUR LA DEUXIÈME FOIS, dans la nuit de jeudi 17 à vendredi 18 décembre, l'Irak a été la cible des frappes aériennes, américaines et britanniques, quelques heures tout juste avant que la Chambre des représentants ne commence à Washington le débat sur la mise en accusation du président Bill Clinton dans l'affaire dite du Monicagate. Dominée par les républicains, la Chambre devait voter samedi, au grand dam des démocrates qui accusent la majorité de porter un mauvais coup au président au beau milieu des opérations militaires en Irak.

Cinq missiles au moins se sont abattus sur Bagdad, vendredi aux premières lueurs du jour. De fortes explosions suivies des tirs de la DCA irakienne ont sporadiquement secoué la capitale irakienne, sans que des indications soient données, sur place, sur les sites touchés.

Les sirènes annonçant la fin de la dernière alerte ont retenti au milieu de la matinée. Aucune explosion n'était survenue, l'alerte étant manifestement déclenchée par le passage d'avions d'observation venus mesurer les dégâts. En début de soirée, cinq missiles s'étaient déjà abattus dans un quartier résidentiel du centre ville. Selon l'agence de presse officielle irakienne INA, un hôpital et une maternité avaient notamment été touchés subissant *« d'énormes dégâts »*, et des victimes sont à déplorer. Officiellement, l'Irak annonce 25 morts et 75 blessés.

Des bombardiers B-52 de l'US Air Force ont été envoyés de leur base de Diego Garcia, dans l'Océan Indien, pour participer à ce nouveau raid. Des chasseurs-bombardiers embarqués à bord du porte-avions USS Enterprise ont de leur côté mené plus de 200 sorties contre *« des objectifs militaires sélectionnés ». « Toutes les cibles ont été atteintes et nos pilotes sont rentrés sains et saufs »*, a assuré un officier de l'*Enterprise*. Dans la salle de réunions des pilotes, un grand tableau accroché au mur et portant la mention *« Mission : Kill Saddam »* (mission : tuer Saddam) donnait un aperçu de l'ambiance à bord.

AVANT LE RAMADAN

Le conseiller du président Bill Clinton pour les affaires de sécurité nationale, Sandy Berger, avait précisé jeudi, à Washington, que les premières frappes aériennes décidées dans la nuit de mercredi à jeudi avaient provoqué des *« dégâts significatifs »* aux capacités irakiennes de production d'armes de destruction massive, ainsi qu'à des *« cibles militaires »*.

L'ambassadeur irakien auprès des Nations unies, Nizar Hamdoun, a rejeté ces déclarations, affirmant que les frappes aériennes des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont uniquement pour objectif d'*« affaiblir »* le gouvernement de Bagdad pour le renverser.

Alors que l'administration américaine a décidé de fermer de nombreuses ambassades en Afrique, de peur de représailles, Washington est resté évasif quant à la poursuite des bombardements. M. Berger a refusé d'indiquer combien de temps durerait l'opération « Renard du désert », déclarant simplement que les frappes se poursuivraient *« jusqu'à ce que nos militaires considèrent qu'ils ont atteint »* leurs objectifs. Le début du mois de jeûne du ramadan, samedi 19 décembre, pose pourtant problème. *« Je pense et j'espère que nous pouvons observer »* cette période de *« vénération »* pour le monde musulman, a ainsi expliqué John Warner, le président de la Commission des forces armées du Sénat après un entretien à huis clos au Pentagone.

Un deuxième porte-avions américain, le Carl Vinson, est cependant attendu vendredi dans le Golfe, ce qui doublera le nombre des appareils susceptibles de conduire les frappes. Six bâtiments dotés de missiles de croisière Tomahawk accompagnent le Carl Vinson. A Bagdad, le responsable du programme « Pétrole contre nourriture », Hans von Sponeck, a annoncé vendredi matin l'évacuation de la quasi-totalité du personnel humanitaire présent à Bagdad. *« Le secrétaire général a pensé qu'il était dans leur meilleur intérêt de déménager en attendant les prochains développements »*, a-t-il expliqué, en précisant que les frappes aériennes américano-britanniques avaient touché des bâtiments proches de l'Hôtel Canal, quartier général de l'ONU. – *(AFP., Reuters.)*

Les premières cibles des frappes aériennes

Selon le Pentagone, les premières frappes aériennes, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 décembre, se sont traduites par le tir de 280 missiles de croisière Tomahawk (dont 200 à partir de navires de guerre, les autres l'étant depuis des bombardiers B-52 venus de Diego Garcia, en océan Indien), contre une cinquantaine de cibles en Irak. Les objectifs ont été des sites de lancement de missiles, des centres de commandement et de contrôle, le QG du renseignement et des services de sécurité irakiens, des garnisons de la Garde républicaine, des stations-radars, des pistes d'aviation et des batteries de défense antiaérienne.

Selon Bagdad, qui ajoute à cette liste la résidence de la fille de Saddam Hussein, une usine d'explosifs, un centre de formation de mécaniciens et des ateliers d'automobiles, ces raids ont fait 25 morts et 75 blessés.

La Chambre des représentants devrait voter, samedi, la mise en accusation de Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

L'offensive militaire lancée contre l'Irak, mercredi 16 décembre, n'a valu à Bill Clinton qu'un sursis de vingt-quatre heures. Malgré les objections des démocrates, la Chambre des représentants sortante a été convoquée, vendredi 18 décembre, pour débattre de la mise en accusation du président des Etats-Unis. Si les parlementaires votaient (à la majorité simple) l'*impeachment*, le procès en vue de sa destitution au Sénat devrait débuter dès le mois de janvier. Les débats à la Chambre des représentants devraient durer dix-huit heures, et le vote devrait intervenir samedi.

Jeudi, les députés se sont contentés de voter une simple motion de soutien aux *« boys »*. Les républicains n'ont pas voulu laisser à Bill Clinton le moindre répit ou la moindre chance de rebondir avant de débattre de son sort. Plusieurs d'entre eux l'ont violemment attaqué dans la journée de jeudi pour avoir lancé l'opération « Renard du désert » dans le contexte actuel.

Ainsi, les Américains suivent les deux drames qui s'entremêlent aujourd'hui : la guerre que mène Bill Clinton contre l'Irak et celle que poursuit la majorité républicaine du Congrès pour se débarrasser du président. D'un côté, celui-ci se défend pour sauver sa carrière ; de l'autre, le commandant en chef lance ses missiles contre Saddam Hussein en affirmant qu'il n'y a aucune connexion entre les deux.

M. Clinton s'est attaché, jeudi, à démentir les accusations d'élus républicains selon lesquels il aurait pris sa décision de frapper l'Irak afin de retarder la procédure de mise en accusation, prévue à l'origine pour jeudi. Ainsi, le quotidien de droite *Washington Times* a fait un parallèle avec la situation actuelle et le film *Wag the Dog*, qui décrit un président déclenchant une guerre pour sauver sa carrière. *« J'ai agi pour le bien du pays. Je ne pense pas que quelqu'un de sérieux puisse croire qu'un président pourrait faire une chose pareille »*, a-t-il affirmé en réponse au chef de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott. Bill Clinton a obtenu le soutien de républicains respectés comme le secrétaire à la défense, William Cohen. Et nombre d'analystes affirment catégoriquement qu'il n'avait pas le choix, et qu'il ne pouvait agir plus tard.

DÉFECTIONS EN SÉRIE

Cela étant, les coups pleuvent de toutes parts sur le président américain comme les missiles sur son homologue irakien. Alors qu'il aurait pu espérer bénéficier d'une sorte de trêve pendant les bombardements, c'est l'inverse qui est en train de se produire. Les défections de républicains modérés sur lesquels il comptait se sont multipliées. Et l'on assiste à un déferlement de mépris et de haine d'autant plus surprenant qu'il s'adresse à celui qui demeure le commandant en chef, un titre qu'affectionnent particulièrement les présidents américains.

Ainsi, le nouveau chef des républicains à la Chambre, Bob Livingston, a rejeté toute idée d'un report de plus d'une journée du débat sur l'*impeachment*. Il a provoqué la colère des démocrates, qui exigent que l'on laisse le président travailler alors que les *« boys »* risquent leur vie. *« Ce serait une grave erreur que d'aller vers ce vote, alors que notre nation est engagée dans une action militaire. Je ne peux pas comprendre que nous puissions avoir un tel débat »*, s'est exclamé un élu démocrate. Peine perdue.

C'est dans ce contexte que Bob Livingston a été contraint, jeudi, de reconnaître qu'il avait eu des relations extraconjugales à plusieurs reprises. Il n'est pas le premier des accusateurs républicains à se faire épingler par la police des mœurs. Le précédent, Henry Hyde, président de la commission judiciaire qui a mené l'enquête de la Chambre des représentants contre Bill Clinton, ayant reconnu *« une indiscrétion de jeunesse »*, alors qu'il était quadragénaire...

Tous les arguments semblent désormais bons pour abattre le président, et M. Livingston affirme que, lui, n'a pas entretenu des relations avec une subordonnée. D'autres élus républicains mettent en doute la capacité, voire le droit de M. Clinton de gouverner en période de crise. Ils soutiennent, face aux démocrates, que c'est tout particulièrement parce que la situation est grave que Bill Clinton doit partir.

Ces tensions partisanes sont telles qu'elles ont conduit l'ancien proche conseiller de Ronald Reagan, Kenneth Duberstein, à comparer la situation actuelle à celle de Beyrouth en 1980. Dans ce contexte, l'affirmation par Bill Clinton de son intention de *« mener cette mission jusqu'au bout »* sonne étrangement optimiste.

Patrice de Beer

Que visent les Etats-Unis dans leur nouvelle offensive en Irak ?

Pour comprendre les enjeux de la nouvelle crise entre les Etats-Unis et Bagdad, notre correspondant à Washington Patrice de Beer et notre bureau parisien ont interrogé trois spécialistes : Richard Haass, ancien conseiller du président George Bush pour le Proche-Orient, et les politologues Ghassan Salamé et Dominique Moïsi. De leurs réponses, deux éléments forts se dégagent : la conviction que les bombardements, au-delà de leur objectif déclaré, visent à affaiblir le régime de manière considérable, et l'idée, émise par deux de nos trois interlocuteurs, que les Américains, éventuellement, une option plus précise de renversement de Saddam Hussein.

RICHARD HAASS
Brooklin Institution.
Ancien conseiller du président Bush pour le Proche-Orient

GHASSAN SALAMÉ
Directeur d'études au CNRS
spécialiste du Proche-Orient
Professeur à l'IEP-Paris

DOMINIQUE MOÏSI
Directeur adjoint
de l'Institut français
des relations internationales

1 Peut-on sérieusement considérer que le président Clinton a décidé de bombarder l'Irak en priorité pour des raisons de politique intérieure et pour retarder la procédure d'*impeachment* ?

■ Je ne connais pas les motivations de Bill Clinton mais les Etats-Unis avaient plus de raisons que nécessaire pour attaquer Saddam, qui porte à 100 % la responsabilité de la situation. On aurait d'ailleurs dû attaquer il y a des mois, quand le gouvernement en a eu la possibilité. Certains estiment que nous avons manqué une excellente occasion. La leçon qu'il faut en tirer, c'est de ne pas la rater à nouveau.

■ Je ne doute pas que le moment a été choisi dans ce cadre-là, que les considérations de politique intérieure on été déterminantes. Pour le principe de la frappe, paradoxalement, la situation est plus compliquée : le président lui-même n'est pas un va-t-en-guerre et a joué lors des crises de février et novembre un rôle modérateur. mais il y a des courants différents au sein de l'administration.

■ Non, même sans affaire Lewinski, Clinton aurait bombardé l'Irak. A la limite le calendrier de l'islam et celui de l'*impeachment* se sont renforcés l'un l'autre. On assiste à une frustration américaine conséquente des événements de février et novembre. On dit souvent qu'il faut montrer sa force pour ne pas l'utiliser. Là, c'est l'inverse : utiliser la force pour maintenir la crédibilité de la diplomatie.

2 Depuis un mois et jusqu'à l'annonce officielle des bombardements, Bill Clinton et la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright ont multiplié les références au renversement du régime irakien dans leurs interventions. Les bombardements s'inscrivent-ils dans cette optique précise ? Plus généralement, les Américains ont-ils une « stratégie irakienne » clairement définie ?

■ Le but de ces bombardements est de convaincre les Irakiens, y compris les militaires, qu'ils paient un prix énorme pour le maintien au pouvoir de Saddam. Un objectif secondaire est de stimuler les oppositions internes. Ce qui m'inquiète, c'est que le niveau des bombardements est trop modeste pour parvenir à ces résultats. Les bombardements pourraient créer un contexte favorable au renforcement de l'opposition à Saddam. Mais il faudrait des bombardements plus ambitieux, sans limitation de durée. Pourtant, je ne vois pas la nécessité d'envoyer des troupes sur le terrain, une telle décision ne serait pas soutenue par l'opinion américaine.

■ Les Etats-Unis ont une stratégie de prééminence militaire durable dans une zone qui contient les deux tiers des réserves mondiales prouvées de pétrole. Aujourd'hui, les Américains peuvent être accusés, comme le régime irakien, d'ignorer le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité. La nature des frappes est fondamentalement punitive, même si les Etats-Unis espèrent qu'elles produiront une éventuelle rébellion au sein de la population. Mais chat échaudé ne se lance pas dans une telle entreprise. La population est tellement diminuée par les sanctions qu'elle porte plutôt sa colère contre elles.

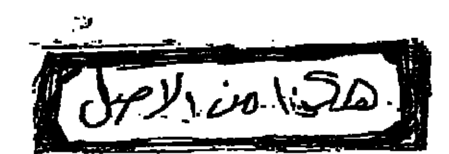
■ Non. Il y a une contradiction entre la fin qu'ils visent – le renversement de Saddam –, et leurs moyens : s'en tenir aux seuls bombardements. Le calcul américain est que l'on va détruire à ce point le potentiel de sécurité de Saddam Hussein qu'il deviendra vulnérable de l'intérieur. On espère que de tout cela sorte quelque chose de positif. A priori, de simples bombardements ne feront pas tomber le régime. Mais ils peuvent indirectement conduire à sa perte s'ils l'affaiblissent sérieusement. Quant à une intervention terreste, elle n'est pas envisageable, surtout dans le contexte actuel de la politique intérieure américaine.

3 Les Etats-Unis sont-ils, comme en 1990-1991, confrontés à l'absence d'alternative politique à Saddam Hussein, ou jouent-ils aujourd'hui sérieusement la carte de l'opposition ?

■ L'opposition manque de crédibilité. Elle est divisée et doit être renforcée politiquement. La constitution d'une opposition crédible est une œuvre de longue haleine. Pour le moment, la seule option crédible serait quelqu'un – que nous ne connaissons pas – qui serait issu des milieux militaires ou de sécurité. Nous devons tout faire pour stimuler cette solution. De toute manière, cette personne n'aura jamais une position aussi forte que celle de Saddam. Mais en soi, se débarrasser de Saddam n'est pas la solution, ce n'est que le commencement de la solution.

■ La cause de l'opposition irakienne était beaucoup plus solide en 1991 qu'aujourd'hui. Saddam Hussein était, aux yeux de sa population, l'auteur indiscutable de la faute qui avait entraîné la guerre du Golfe. Huit ans plus tard, l'échec de l'opposition au Sud, les guerres intérieures au Kurdistan, ont démonétisé l'opposition, qui s'est encore plus démonétisée par les révélations sur la manipulation de plusieurs groupes en son sein par la CIA. La vraie chance de l'opposition irakienne a été manquée en 1991.

■ Le vrai dilemme des Américains est : comment se débarrasser de Saddam sans risque de démembrer l'Irak ? L'opposition actuelle n'est pas crédible. Pourtant, on ne peut pas exclure que les Américains disposent d'une alternative à Saddam. Officiellement, ils le nient, mais sans convaincre. Peut-être ont-ils l'homme qui pourrait se substituer à Saddam. Si c'est le cas, il ne peuvent pas le dire, parce qu'aujourd'hui tout homme politique irakien qui apparaîtrait comme *« l'homme des Américains »* serait discrédité au départ. Il ne pourrait émerger qu'après la chute du dictateur.







Richard Butler, « cow-boy » du désarmement

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

Les Russes exigent sa tête et les Américains louent son travail *« remarquable »*. Auteur du rapport

PORTRAIT

Le chef de l'Unscom est contesté, mais toujours soutenu par les Etats-Unis

qui a justifié pour les Etats-Unis la décision d'ordonner des frappes militaires sur l'Irak, l'Australien Richard Butler se retrouve sur des charbons ardents. A cinquante-six ans, le chef de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée du désarmement de l'Irak est accusé depuis longtemps déjà, et pas seulement par les autorités de Bagdad, de faire le jeu des Américains.

Originaire de Sydney, il est parvenu à ce poste exposé après une solide carrière de diplomate, en dépit d'une verve peu diplomatique. Son franc-parler a souvent glissé jusqu'à la gaffe. Affirmer dans un entretien que *« l'Irak a suffisamment d'armes pour détruire Tel-Aviv »* n'est sans doute pas le meilleur moyen de ramener la sérénité au Proche-Orient. Le *« langage salé »*, selon l'expression du *New York Times*, fait définitivement partie d'*« une personnalité »* jugée *« abrasive »* par la presse australienne.

Certains de ses anciens collègues des affaires étrangères australiennes le surnomment par dérision le *« prince de la paix »* et parlent de *« diplomatie de cow-boy »* à propos de ses manières tranchantes, même si ces mêmes détracteurs ne mettent pas en doute ses capacités et la sincérité de son intérêt pour les causes du désarmement.

C'est en effet sur ce dossier qu'il a bâti une carrière commencée en 1965. Après son premier poste à l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), à Vienne, il est nommé aux Nations unies, au début des années 70. De 1983 à 1988, il est nommé à Genève, comme « ambassadeur » auprès de la Commission sur le désarmement. Cette promotion, attribuée à ses affinités avec le Parti travailliste, le propulse au premier plan. Ses *« services rendus pour la paix et le désarmement international »* lui valent l'ordre australien du Mérite, en 1988. C'est tout dire.

« Depuis, il est en première ligne et il adore cela », explique un ancien collaborateur, qui souligne que, fort d'une grande confiance en soi et d'un ego non négligeable, Richard Butler, peu enclin au compromis, peut se laisser aller à l'arrogance. Après un séjour écourté comme ambassadeur en Thaïlande, il est nommé chef de la délégation australienne à l'ONU de 1992 à 1997.

« BÊTE NOIRE » DE BAGDAD

Au cours de ce mandat, alors que l'Australie jouait un rôle important dans l'élaboration du Traité d'arrêt définitif des essais nucléaires (CTBT), les *« gesticulations »* de l'ambassadeur australien Richard Butler, et l'*« agitation dans les couloirs de l'ONU »* créée autour de la reprise des essais nucléaires français lui apportèrent beaucoup de notoriété... et de rancœur française. Richard Butler fut ainsi à l'origine de la motion votée par les Nations unies condamnant les essais nucléaires.

L'Australie briguait alors l'un des sièges d'observateur au Conseil de sécurité de l'ONU – qu'elle n'obtint pas, malgré une très active campagne de lobbying. En revanche, M. Butler quitta les affaires étrangères australiennes au terme de son mandat d'ambassadeur et fut nommé, en juin 1997, à la tête de l'Unscom. Les Irakiens, mécontents de son prédécesseur, le Suédois Rolf Ekeus, se félicitèrent de ce changement... pendant trois mois. En octobre, le premier rapport signé de M. Butler, énumérant les nombreux manquements irakiens, mit fin à l'entente cordiale. Les échanges acides devaient désormais se multiplier et en particulier avec le ministre Tarek Aziz. « Bête noire » de la presse officielle irakienne, soutenu invariablement par les Etats-Unis, M. Butler est devenu en un temps remarquable un sujet de polémique jusqu'au cœur des Nations unies.

Florence de Changy

Un scénario optimiste : après les frappes, la levée contrôlée de l'embargo

LARGEMENT critiquées par la communauté internationale, les frappes américano-britanniques pourraient paradoxalement, à moyen terme, avoir pour conséquence une amélioration du sort de la population irakienne. Si, comme le proclament les responsables américains, *« les bombes sont plus efficaces que les inspecteurs »* pour débarrasser l'Irak de ses armes de destruction massive, *« il serait ensuite logique pour Washington de clore les dossiers de ces armes »*, estime un diplomate à l'ONU. La clôture de ces dossiers pourrait se traduire par des mesures d'allègement de l'embargo sur le pétrole, décrété contre l'Irak au lendemain de son invasion du Koweït.

Les tenants de ce scénario optimiste font remarquer que depuis la dernière crise, d'août à novembre, il est évident que Washington ne s'intéresse plus au désarmement de l'Irak, mais à la prévention de son éventuel réarmement. *« Les Américains savent mieux que quiconque que ce qui reste des armes de destruction massive en Irak est négligeable, surtout en comparaison avec les voisins de ce pays »*, explique un diplomate occidental.

D'ailleurs, plusieurs inspecteurs de l'Unscom, la commission chargée du désarmement, affirment depuis déjà longtemps avoir pratiquement démantelé les armes prohibées dans ce pays. Washington pourrait, dit-on, *« à la fin de son opération militaire, accepter, comme le proposent la France et la Russie, de fermer un par un les dossiers du désarmement, tout en exigeant l'application d'un régime strict de contrôle à long terme de l'industrie d'armement »* – un système déjà largement en place. Cela permettrait la levée éventuelle de l'embargo sur le pétrole, assortie d'un contrôle des revenus pétroliers de ce pays. Un tel règlement pourrait inclure, note un diplomate à New York, *« une clause prescrivant le remboursement des dettes extérieures de Bagdad »* qui pourrait, ajoute-t-il, *« tempérer quelque peu la colère de Moscou »*, à qui Bagdad doit plus de 7 milliards de dollars.

UNE NOUVELLE UNSCOM

Quant à l'Unscom, on annonce sa fin depuis le début des frappes aériennes. Il n'est cependant pas évident que la Commission spéciale chargée du désarmement soit prête à rendre l'âme, ni que son chef, Richard Butler, soit disposé à partir sans se battre. Il a beau être dénoncé en public par les représentants russes et chinois, il continue de bénéficier du soutien affiché de Washington et de Londres. Parlant aux journalistes à New York, M. Butler a exclu, jeudi 17 décembre, de démissionner.

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a demandé, jeudi, la démission de Richard Butler. Mais, lors de la réunion du Conseil de sécurité le même jour, le représentant russe ne l'a pas exigée. La destitution de M. Butler n'impliquerait de toute façon pas la fin de l'Unscom. Publiquement, les responsables américains affirment qu'ils disposent de moyens de renseignement suffisants pour *« surveiller »* le programme d'armement irakien, et le détruire militairement *« si nécessaire »*. En privé, pourtant, ils admettent l'inefficacité des opérations militaires pour exercer un contrôle réel sur l'industrie d'armement irakienne ; selon tous les experts, ce contrôle nécessité *« la présence de caméras et d'inspecteurs »*.

Selon certains diplomates, on peut envisager *« une nouvelle Unscom, restructurée et avec un mandat différent »*. Cette deuxième Unscom pourrait être créée par une résolution qui, tout en *« allégeant l'embargo, sans lever le régime de sanctions »*, pourrait aussi donner une nouvelle responsabilité à la Commission.

Afsané Bassir Pour

La question des armes chimiques et biologiques

LES INSPECTEURS de la Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (Unscom) estiment avoir pratiquement démantelé les armes de destruction massive de l'Irak, mais ils soupçonnent Bagdad de conserver suffisamment de moyens pour produire des armes chimiques et biologiques.

Dans le domaine des armes nucléaires, d'abord, l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), de Vienne, considère que l'Irak n'a plus de capacités nucléaires. Elle *« n'a trouvé aucune indication que l'Irak soit parvenu à produire des armes nucléaires »* ni que *« l'Irak ait conservé la capacité matérielle de produire du matériel utilisable pour des armes nucléaires, ou encore qu'il en ait obtenu clandestinement »*.

Dans les domaines balistique, chimique et biologique, l'Unscom indique avoir mis au jour l'existence d'un programme d'armes chimiques, de capacités de production du gaz neuro-toxique VX, et de production locale de propulseurs de missiles. Au total, les inspecteurs auraient détruit 40 000 armes chimiques, 700 tonnes de matériaux chimiques divers, un centre de production du bacille de charbon (anthrax) et des missiles.

Ainsi, depuis 1991, l'Unscom a détruit 48 missiles balistiques à longue portée ; 14 ogives classiques ; 6 lanceurs de missiles ; 28 lanceurs fixes opérationnels ; 32 lanceurs fixes (en construction) ; 30 ogives chimiques de missiles ; 38 537 munitions chimiques remplies et vides ; 690 tonnes d'agents chimiques ; plus de 3 000 tonnes de « précurseurs » chimiques ; 426 outillages de production d'armes chimiques ; 91 pièces d'instruments analytiques ; le site d'al-Hakam, principal lieu de production d'armes biologiques, et, enfin, divers équipements ou matériels suspectés de contribuer à la production d'armes biologiques.

Pour autant, en ce qui concerne les armes restantes, les inspecteurs de l'Unscom ne sont toujours pas certains de la destruction de tous les missiles d'une portée supérieure à 150 kilomètres. Leurs principales préoccupations concernent les armes chimiques et biologiques. Ils soupçonnent Bagdad d'avoir réussi à équiper des missiles avec du gaz VX avant la guerre du Golfe – ce que l'Irak dément. Ils estiment que Bagdad ne dit pas la vérité quand il prétend n'avoir pas produit plus de 3,9 tonnes de VX. La documentation fournie par l'Irak sur la production, la militarisation et la destruction unilatérale des armes biologiques n'est pas considérée comme crédible par l'Unscom, qui l'estime invérifiable. Il s'agit notamment d'ogives adaptées aux missiles al Hussein et de milieux de culture qui permettent de développer des agents toxiques. – (*AFP*)

Paris cherche à dégager avec ses partenaires des solutions durables à la crise

Plusieurs dirigeants de partis politiques français dénoncent l'intervention américaine

Tout en imputant clairement la responsabilité de la crise à Saddam Hussein, les autorités françaises réprouvent les frappes aériennes. Elles s'efforcent désormais de dégager, avec leurs partenaires, une formule de sortie de la crise, si possible de nature à éviter toute rechute. Les responsables de plusieurs partis ont condamné les frappes, en soulignant que seule l'ONU a le pouvoir de décider du recours à la force.

QUE FAIRE une fois que les frappes contre l'Irak auront cessé ? La France, qui n'est pas impliquée dans les bombardements qu'elle réprouve, cherche à apporter une réponse. « *La volonté de la France c'est de tout faire pour faciliter la sortie de cette crise* », a déclaré jeudi le président Jacques Chirac, qui s'y emploie activement en consultation avec les partenaires de Paris.

Trois cas de figure sont envisageables : en vertu du premier, une fois les bombardements arrêtés, les membres de la commission chargée de désarmer Bagdad (Unscom) retourneraient sur place pour reprendre leurs inspections. Rien ne dit que Saddam Hussein l'acceptera, d'autant, indique-t-on à Paris, que le chef de l'Unscom, Richard Butler, a fait de la provocation quasi systématique, au point de donner l'impression d'avoir contribué à monter les derniers incidents avec l'Irak pour justifier des frappes punitives américaines.

Dans une autre hypothèse, le gouvernement irakien, une fois les frappes terminées, serait laissé à lui-même et donc libre de chercher à reconstituer ses programmes d'armement. Les dangers d'une telle dérive étant évidents, les Nations unies ont la possibilité de décider de passer au contrôle à long terme de l'armement irakien, d'autant que, de l'aveu des inspecteurs du désarmement, il n'existe plus d'armes décelables en Irak, les inconnues étant relatives à des produits facilement dissimulables, sur lesquels les experts ne pourront vraisemblablement jamais mettre la main.

Une troisième voie serait d'envisager la levée de l'embargo pétrolier. Mais cette solution relève de l'utopie vu l'acharnement des Etats-Unis à maintenir Bagdad sous sanctions jusqu'à l'effondrement du régime. Reste le volet humanitaire, essentiel pour Paris, qui souhaite l'amélioration des termes de la résolution 986 de l'ONU, communément appelée « pétrole contre nourriture ».

Convaincue qu'il serait présomptueux de prendre seule une initiative, la France consulte. Un cadre adéquat aurait pu être l'Union européenne, si les Quinze avaient une politique étrangère commune. Or, sur l'Irak peut-être plus encore que sur d'autres sujets, les Européens ne sont pas sur la même longueur d'ondes.

COMMUNIQUÉ CONSTERNANT

La Grande-Bretagne, seul pays membre de l'UE avec la France à avoir une vraie capacité d'intervention, fait quasi de la surenchère par rapport aux Etats-Unis ; l'Espagne approuve les bombardements, la Grèce les déplore, l'Allemagne est proche des positions françaises lorsque son ministre des affaires étrangères, Joshka Fischer, est à Paris, et alignée sur les Etats-Unis si l'on en croit les déclarations du chancelier Gerhard Schröder. Le communiqué de l'Union européenne, jeudi, est consternant : des bombardements oui, mais pas trop, dit-il en substance, demandant que les frappes soient « *limitées dans le temps* » avec des cibles « *purement militaires* ».

Toute solution devra avoir l'aval des Etats-Unis. A ce propos, les dirigeants français ont semblé jeudi vouloir dissiper les malentendus qui ont pu se faire jour après leur réprobation des frappes américaines. Le chef de la diplomatie, Hubert Védrine, a imputé à Saddam Hussein la « *première responsabilité* », et M. Chirac a constaté que, « *une fois de plus, la responsabilité incombe clairement* » à M. Hussein, tout en distinguant le régime de Bagdad de « *la population qui souffre et qui va souffrir* ».

Les dirigeants de plusieurs partis français se sont exprimés plus vivement. Une délégation du PS a été reçue à l'ambassade des Etats-Unis, où elle a demandé l'« *arrêt immédiat des frappes* ». François Hollande a souligné que « *l'ONU est la seule autorité pouvant décider d'un recours à la force* ». Environ deux cents personnes ont manifesté devant l'ambassade, à l'initiative du Parti communiste rejoint par les principales forces syndicales et la gauche non socialiste. « *Il faudrait que la France parle d'une voix forte* », a déclaré, de son côté, Valéry Giscard d'Estaing.

Mouna Naïm

Le monde arabe « indigné », les Européens divisés

LA RELATIVE embellie dont a pu bénéficier l'image des Etats-Unis dans le monde arabe après la visite du président Bill Clinton à Gaza s'est altérée après le déclenchement des frappes contre l'Irak. Et d'abord dans les territoires palestiniens autonomes, où plusieurs milliers de manifestants, des jeunes surtout, sont descendus dans les rues pour dénoncer les bombardements. « *Mort à l'Amérique !* », scandaient les manifestants à Gaza, Naplouse, Bethléem, Ramallah, Djénine, Hébron et Doura. Ils ont brûlé des drapeaux américains et brandi le drapeau irakien. Un Palestinien a été tué et douze autres ont été blessés par l'armée israélienne qui réprimait les manifestants.

La Ligue arabe, qui regroupe vingt et un membres et l'Organisation de libération de la Palestine, a exprimé son « *indignation* » face à la perpétuation de « *la politique du deux poids deux mesures* » pratiquée par les Etats-Unis. La Jordanie, le Qatar, la Syrie, le Liban, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et d'autres ont, au moins, déploré le recours à la force et dit leur inquiétude, au plus, dénoncé l'attitude de Washington. L'Arabie saoudite, tout en exprimant sa sympathie pour le peuple irakien, a critiqué « *la politique du bord du gouffre* » du régime de Bagdad.

L'Iran, dont le territoire a été touché par l'un des missiles dirigés contre l'Irak, a jugé « *inacceptable* » l'« *agression* » américaine. Et l'Organisation de la conférence islamique, qui réunit une cinquantaine d'Etats musulmans, a exigé « *l'arrêt immédiat* » de l'attaque et « *le retour au dialogue afin d'éviter au peuple irakien davantage de souffrances* ».

« UN DÉFI AU MONDE »

La Turquie, voisine de l'Irak, mais aussi alliée des Etats-Unis, a adopté une position mitigée, se déclarant « *attristée* » par le déclenchement des frappes. « *Nous avons toujours voulu un retour à la normale en Irak et la levée de l'embargo dès le respect par Bagdad de toutes les résolutions du Conseil de sécurité*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères. *Nous espérons que le recours à la force ne durera pas trop longtemps.* »

En Asie, la Chine a vivement condamné les frappes, exigé leur arrêt « *immédiat* » et accusé Washington d'y avoir eu recours principalement pour enrayer le déclin de son influence dans le monde. La Malaisie, les Philippines et la Thaïlande se sont prononcées contre le recours à la force pour régler les problèmes, mais le Japon a exprimé sa solidarité avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Les membres de l'Union européenne sont eux aussi divisés. Le secrétaire d'Etat grec à la défense, Dimitris Apostalakis, a rappelé que la Grèce était opposée « *aux options militaires de ce genre* » et estimé que « *les frappes n'étaient pas efficaces pour résoudre une crise* ». Mais le gouvernement espagnol a justifié les frappes et « *regretté la non-application grave par l'Irak de ses obligations internationales* », contraignant ainsi « *la communauté internationale à recourir à la force* ». « *Le gouvernement irakien savait que la communauté internationale ne pourrait fermer les yeux sur sa mauvaise volonté face aux inspections des Nations unies* », a déclaré Uwe Karsten Heye, porte-parole du chancelier allemand Gerhard Schröder. L'Allemagne a néanmoins souhaité que « *l'action militaire prenne fin aussi vite que possible* ».

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, « *espère que les bombardements ne toucheront pas des objectifs civils* ». Il a « *déploré l'escalade* », mais jugé que c'était « *Saddam Hussein qui en était à l'origine* » en ne « *respectant pas les obligations des Nations unies* ». « *C'est un défi au monde* », a-t-il estimé. – *(AFP.)*

Moscou multiplie protestations et avertissements

MOSCOU
de notre correspondant

La Russie s'indigne de l'intervention militaire américaine en Irak et l'a fait savoir, jeudi 17 décembre, sur tous les tons. Dans la soirée, Moscou décidait de rappeler « *pour consultation* » son ambassadeur à Washington, Youli Vorontsov, puis, vendredi matin, son ambassadeur à Londres, Youri Fokine.

Moscou a connu jeudi une journée de fébrile activité diplomatique et de tempête politique. Dès le matin, Boris Eltsine, qui n'avait « *pas dormi de toute la nuit* », selon un de ses conseillers, est apparu à la télévision entouré du premier ministre Evgueni Primakov et des principaux responsables militaires. Devant des cartes d'état-major étalées sur son bureau, le président russe a « *exigé l'arrêt immédiat de l'intervention militaire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne* ». Notant que la Russie n'avait pas été prévenue de l'opération, M. Eltsine a estimé qu'il s'agissait « *d'une violation grossière des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU* ».

Toute la journée, les dirigeants russes ont multiplié avertissements et protestations : déclaration commune avec la Chine ; demande d'une réunion exceptionnelle du Conseil de sécurité ; annulation d'une visite du ministre de la défense au siège de l'OTAN à Bruxelles ; mise en alerte de certaines unités de l'armée russe ; demande du remplacement de Richard Butler, chef des inspecteurs de l'ONU... Jeudi soir, Evgueni Primakov répétait la position russe lors d'un entretien téléphonique avec le vice-président américain Al Gore.

La classe politique russe a été unanime à condamner l'opération américaine et britannique. Les parlementaires de la Douma ont adopté par 394 pour, une contre et deux abstentions un texte qualifiant de « *terrorisme international (...) le bombardement barbare sur la république d'Irak* ». Les députés appellent également « *à un réexamen sérieux des relations avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'OTAN* » et demandent au gouvernement d'augmenter sensiblement les crédits militaires prévus dans le budget 1999.

LE TRAITÉ START II OUBLIÉ

Mais la conséquence la plus importante est le report *sine die* de la ratification du traité de désarmement Start II. Signé en 1993 par Boris Eltsine et George Bush, ce traité prévoit que les Etats-Unis et la Russie doivent démanteler une partie de leur arsenal nucléaire d'ici à 2007. Dominée par les communistes et les nationalistes, la Douma avait toujours refusé de ratifier ce texte. Le gouvernement d'Evgueni Primakov avait cependant finalement réussi à convaincre les partis d'accepter une ratification en janvier 1999. Le Parti communiste a fait, jeudi, marche arrière, estimant qu'une ratification serait « *un non-sens* » après « *l'agression américaine* ».

M. Primakov se voit ainsi mis en difficulté. Recevant il y a deux semaines le premier ministre irakien Tarek Aziz, il insistait sur les nombreux succès diplomatiques obtenus par la Russie, campant dans le rôle de médiateur. L'opération américaine et britannique fragilise cette position. « *Cette nuit, la Russie est devenue un pays comme les autres, que les Etats-Unis ne prennent pas en considération* », a noté, jeudi, l'homme d'affaires et secrétaire général exécutif de la CEI, Boris Bérézovski.

François Bonnet

En Irak, une situation alimentaire de survie

LES VAGUES de bombardements qui se succedent sur l'Irak depuis le 17 décembre vont-elles mettre un terme au programme « *Pétrole contre nourriture* » ? Depuis 1997, les autorités irakiennes sont en effet autorisées à vendre des quantités limitées de pétrole pour acheter les vivres et les médicaments dont manque cruellement la population irakienne, à raison de 2, puis un peu plus de 3 milliards de dollars par semestre, et selon une procédure particulièrement lente et complexe.

« *Les silos sont pleins* », assurent à Bagdad certains observateurs, mais une interruption trop longue se fera rapidement sentir. La chaîne d'approvisionnement est d'ors et déjà perturbée par l'opération « Renard du désert », qui pèse également sur la distribution des vivres. Le porte-parole du programme « *Pétrole contre nourriture* », George Somerwill, a annoncé, jeudi 17 décembre, qu'il se poursuit, mais à qu'il « *en est à son niveau minimum* ». Avec le retrait, mercredi, d'un premier groupe du personnel humanitaire des Nations unies, puis, vendredi, d'une centaine d'agents, la question de la poursuite du programme est désormais posée. D'autant que les autorités irakiennes ont toujours accepté à contre cœur la résolution « *Pétrole contre nourriture* », qui atténuait les effets dramatiques de l'embargo pétrolier sur la population, et qui estompait donc d'autant l'urgence de sa levée.

Contesté, ce programme n'a pourtant pas été sans effet. Selon l'Unicef, les rations alimentaires concoctées avec l'argent récolté par les ventes de brut ont permis d'enrayer la hausse constante de la malnutrition sur les populations les plus fragiles, et en particulier les enfants de moins de cinq ans. Enrayer seulement. « *On en reste au niveau de la survie* », estimaient à Bagdad des spécialistes de l'aide humanitaire en novembre. Un précédent existe déjà pour l'Irak : les perturbations liées à la reprise des combats entre factions kurdes dans les trois gouvernorats du Nord, en septembre 1996, avaient entraîné une dégradation des mesures destinées aux enfants de moins de cinq ans.

Depuis février, l'Irak est autorisé à vendre pour 5,2 milliards de dollars de pétrole. Cette augmentation considérable, qui devait lui donner les moyens d'acheter des pièces de rechange pour réparer des infrastructures en déshérence, a été déjà torpillée par la chute des prix du pétrole. Elle est aujourd'hui entièrement remise en cause aux dépens de la population irakienne.

Gilles Paris

Les forces armées de Séoul coulent un sous-marin nord-coréen

SÉOUL. L'armée sud-coréenne a coulé, vendredi 18 décembre, un sous-marin espion nord-coréen dans les eaux territoriales sud-coréennes au cours d'un échange de tirs, ont annoncé des porte-parole militaires à Séoul. L'incident a eu lieu à l'aube entre les garde-côtes et l'équipage – au moins quatre hommes – du submersible de poche de 10 tonnes qui tentait de prendre la fuite. Les forces sud-coréennes ont décrété l'alerte maximum dans le sud du pays. Le submersible avait été repéré à 2 km au large du port de Yosu (sud), jeudi, à 23 h 15 locales. Immédiatement, des avions PC-3 chargés de la lutte contre les sous-marins, des hélicoptères et des vedettes ont été lancés à sa poursuite. Après une chasse de 100 km, les soldats sud-coréens ont tenté d'intercepter le bâtiment. Ses occupants ont ouvert le feu, contraignant un bâtiment sud-coréen à tirer au canon, coulant le sous-marin, vendredi à 05 h 57. Le corps d'un homme-grenouille nord-coréen tué a été repêché. Les autres occupants du sous-marin ont probablement péri. A Washington, un porte-parole du Conseil national de sécurité a qualifié l'intrusion du sous-marin d'« *affaire très grave* ». – *(AFP, AP.)*

L'armée tire sur des manifestants à Djakarta : plus de 60 blessés

DJAKARTA. Plus de 60 personnes ont été blessées – dont 6 par balles – jeudi 17 novembre, dans le centre de la capitale indonésienne, lorsque l'armée a, une nouvelle fois, ouvert le feu et utilisé les gaz lacrymogènes pour disperser des milliers de manifestants exigeant des réformes démocratiques et la fin de la répression. Les forces de l'ordre ont d'abord essayé de repousser à coups de matraque un groupe de manifestants qui étaient parvenus à passer les barrages bloquant l'accès au Parlement avant d'ouvrir le feu. Elles ont ensuite employé les gaz lacrymogènes puis tiré des coups de semonce en l'air avant d'ouvrir directement le feu sur les manifestants qui les affrontaient à coup de bâton et en jettant des pierres. Les manifestants, répondant à l'appel des principales organisations estudiantines, portaient des banderoles et placards dénonçant « *le militarisme* » et critiquant le président Habibie, successeur du dictateur démis Suharto. – *(AFP.)*

Les chances d'un prochain cessez-le-feu au Congo augmentent

OUAGADOUGOU. Le sommet de l'organe central de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur les conflits régionaux s'est achevé dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 décembre avec l'annonce d'une prochaine réunion à Lusaka pour finaliser un cessez-le-feu en République démocratique du Congo. « *Nous sommes prêts à négocier le cessez-le-feu avec ceux qui font la guerre* », a affirmé le chef de la branche politique des rebelles, Ernest Wamba dia Wamba. Jusqu'à jeudi soir, les rebelles, qui marquent des points sur le plan militaire dans l'est du pays, n'acceptaient pas le principe d'un cessez-le-feu avant des négociations directes avec Laurent-Désiré Kabila. – *(AFP.)*

L'opposition conteste la réélection du président Conté en Guinée

CONAKRY. Le président guinéen, le général Lansana Conté, a été réélu au premier tour de l'élection du 14 décembre avec 56,12 % des suffrages exprimés, selon des résultats officiels du scrutin diffusés jeudi 17 décembre. L'opposition conteste la validité de ces résultats. Conakry, où les magasins et les marchés sont restés fermés jeudi, est quadrillé par un important dispositif militaire et policier pour empêcher toute tentative de troubles, tandis que les frontières terrestres du pays sont fermées jusqu'au 20 décembre. Un des opposants au général Conté, Alpha Condé (16,58 % des suffrages au premier tour), a été arrêté mardi dans l'extrême est de la Guinée, et accusé de vouloir fuir le pays pour se réfugier en Côte d'Ivoire. – *(AFP.)*

Retraitement nucléaire : l'Allemagne négocie avec Paris et Londres

BERLIN. Le ministère allemand de l'environnement a ouvert des négociations avec la France et la Grande-Bretagne en vue d'un arrêt du retraitement des déchets allemands chez ses deux partenaires, rapporte la *Berliner Zeitung* du vendredi 18 décembre. Des rencontres entre hauts fonctionnaires du ministère et représentants de la société britannique de retraitement BNFL, de l'ambassade de Grande-Bretagne et de l'autorité de surveillance du nucléaire, ont eu lieu à Bonn en début de semaine, et jeudi à Berlin avec des représentants de la Direction française de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Le ministère de l'environnement aurait proposé aux Britanniques et aux Français le respect par les groupes énergétiques allemands de leurs engagements contractuels avec la BNFL et la Cogema française. Mais au lieu d'être retraités, les déchets nucléaires allemands seraient stockés par les deux sociétés pendant le temps nécessaire à leur retraitement. Toujours selon la *Berliner Zeitung*, le ministère entend par ailleurs proposer à la Cogema de lui confier le conditionnement des déchets en vue de leur stockage définitif. Le ministère résoudrait ainsi l'épineuse question d'éventuels dédommagements. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CONGO : les tirs et les pillages opérés par de jeunes appelés de l'armée**, jeudi 17 décembre, dans certains quartiers de la capitale, Brazzaville, ont semé la panique parmi la population, selon des témoins. Des policiers armés et en uniforme sont entrés dans Bacongo, l'un des fiefs de l'opposition, afin d'y pourchasser des recrues qui avaient pillé des habitations et pris le contrôle de véhicules. Ces incidents font suite aux affrontements du week-end dernier entre l'armée et les forces loyales à l'ancien premier ministre, Bernard Kolelas, et au président déchu Pascal Lissouba, au sud de Brazzaville. – *(Reuters.)*

■ **INDE : au moins 6 personnes ont été tuées et 5 autres blessées** dans l'explosion, vendredi 18 décembre, d'une voiture piégée à Guwahati, capitale de l'état d'Assam, dans l'extrême nord-est de l'Inde, a indiqué la police. La voiture a explosé près des bureaux fortement gardés du chef du gouvernement de l'Assam, Etat où des violences séparatistes ont fait quelque 10 000 morts au cours des dix dernières années. – *(AFP.)*

■ **KOSOVO : la police serbe a ouvert une enquête après la mort**, lundi 14 décembre au Kosovo, de trois Français, membres du personnel de l'ambassade de France à Belgrade. Le numéro deux de la représentation diplomatique française, Gérard Fauveau, ainsi que deux autres personnes, ont été tués dans une collision non loin de Pristina.

La décision des Lords renvoie l'affaire Pinochet à son point de départ

Les magistrats britanniques devraient se prononcer le 18 janvier

La Chambre des Lords a décidé, jeudi 17 décembre, de réexaminer la question de l'immunité de l'ancien dictateur arrêté, il y a deux mois, à Londres. Les Lords ont cassé le jugement annoncé le 25 novembre par cinq de leurs pairs, au prétexte du possible « *parti pris* » de l'un d'entre eux, Lord Hoffmann, lié à Amnesty International.

LONDRES
de notre correspondant

« *Je suis convaincu que le jugement précédent est nul et non avenu et dès lors il convient de le casser.* » Lord Brown-Wilkinson, le président des cinq juges Lords cachait mal son embarras en annonçant en fin de matinée leur décision de casser la décision prise le 29 novembre par leurs pairs de l'instance judiciaire britannique suprême refusant l'immunité à Augusto Pinochet.

Il n'aura fallu que cinq minutes aux cinq magistrats réunis dans la salle de séances en forme de chapelle pour se ranger à l'unanimité aux arguments des avocats de l'ancien dictateur dénonçant la partialité du juge Hoffman. Ce dernier faisait partie de l'assemblée qui, par trois voix contre deux, avait rejeté l'immunité du général putschiste, arrêté le 16 octobre à Londres. Selon les juges Lords, leur collègue âgé de soixante-quatre ans, spécialiste du droit commercial, s'est « disqualifié » en omettant de mentionner sa longue association avec l'organisation de défense des droits de l'homme, Amnesty International. Non seulement Lord Hoffman est directeur de l'association caritative d'Amnesty chargée des collectes de fonds, mais son épouse, Gillian, fait partie du personnel administratif de l'association depuis 1977. Son objectivité était dès lors en cause.

La prochaine étape, vraisemblablement le 18 janvier, prendra l'allure d'un quitte ou double pour le général Pinochet, âgé de quatre-vingt-trois ans. Les juges Lords peuvent entériner le jugement du 25 novembre, et dans ce cas, ce sera à nouveau au ministre de l'intérieur, Jack Straw, de statuer sur la demande d'extradition de l'Espagne. Le ministre devrait dans ce cas réitérer sa décision du 11 décembre autorisant la procédure d'extradition. Un verdict contraire mettrait fin aux ennuis du sénateur à vie chilien avec la justice internationale ; il serait alors libre de rentrer au Chili.

Plusieurs facteurs expliquent ce nouveau verdict et ce coup de théâtre. La chambre d'appel est composée de douze magistrats appartenant à l'élite judiciaire désignés par le Lord chancelier, l'équivalent du ministre de la justice, dont le choix se garde de toute considération politique ou partisane. A ce groupe s'ajoute une réserve de six juges, eux-mêmes anciens chanceliers ou Lords ayant atteint l'âge de la retraite, fixé à soixante-quinze ans, mais siégeant toujours à la chambre haute en qualité de membres à vie. Comme dix juges-Lords ont déjà été mêlés au dossier Pinochet, il en reste seulement huit en réserve pour constituer le nouveau comité d'appel.

UN RÔLE CONSTITUTIONNEL

Si les attendus de la décision de ces derniers seront rendus publics prochainement, le professeur Joe Jacob, de la London school of economics, estime que ce jugement est intimement lié aux fondements de la loi anglaise. « *Notre droit,* explique-t-il, *est jurisprudentiel, c'est-à-dire fait par les juges. Le code judiciaire est constitué pour l'essentiel par la somme des décisions prises par les cours supérieures. D'où l'importance de pareils attendus. On ne lésine donc pas sur l'indépendance de la magistrature.* »

Par ailleurs, à ce droit commun s'est ajoutée la loi communautaire européenne qui, de toute manière, prime sur le droit britannique. « *Même s'il avait perdu son appel devant la Cour des droits de l'homme de Strasbourg, Pinochet n'aurait eu aucun mal à démontrer que ses droits fondamentaux avaient été bafoués, ce qui dans son cas particulier aurait été un comble* », ajoute notre interlocuteur. Enfin, la Chambre des Lords joue de plus en plus un rôle constitutionnel ; comme le souligne David Robertson, professeur de droit à l'université d'Oxford, « *cette décision marque une nouvelle étape de la justice britannique. Notre Cour supérieure est en train de devenir une cour suprême à l'américaine chargée de dossiers politiques complexes* ».

En dépit de toutes les dénégations officielles, l'affaire est particulièrement embarrassante pour la justice et, au-delà, pour le gouvernement britannique. C'est la première fois depuis 1823 que les magistrats exerçant les fonctions judiciaires de la haute assemblée vont à l'encontre de l'une de leurs propres décisions. A l'époque, le premier arrêt de la cour d'appel suprême concernant un litige terrien avait été entériné en deuxième lecture.

Par ailleurs, les juges-Lords étaient parfaitement au courant des activités de Lord Hoffman puisque même le bureau d'avocats représentant le général Pinochet avait versé un millier de livres à son œuvre caritative d'Amnesty. La débâcle éclabousse indirectement Tony Blair par le truchement du Lord chancelier, Lord Irvine, qui passe pour son éminence grise.

Marc Roche

Le président chilien exprime son impatience

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Une « *victoire historique* » de Pinochet, pavoise à la Une de son édition du jeudi 17 décembre *La Hora*, l'un des deux quotidiens du soir de Santiago, quelques heures après la décision des juges Lords britanniques d'annuler le rejet, prononcé par leurs pairs, de l'« *immunité souveraine* » à laquelle prétend l'ancien dictateur du Chili. Mais l'effervescence des médias et des états-majors politiques contraste avec l'indifférence apparente de la majorité de la population. Ni attroupements, ni manifestations populaires d'aucun bord : la capitale chilienne a accueilli le nouveau rebondissement judiciaire dans le silence de la rue.

Le président chilien Eduardo Frei s'est fait l'écho du sentiment de lassitude qui domine chez ses compatriotes. Il a ainsi déclaré : « *Il ne nous paraît pas raisonnable qu'après deux mois d'agitation et de commotions au Chili, en Grande-Bretagne et en Espagne, nous nous retrouvions au point de départ. Il nous paraît logique que l'on mette fin à cette situation, que l'on permette au sénateur Pinochet de rentrer au Chili et aux Chiliens de régler leurs propres affaires.* »

« ENTRE L'EUPHORIE ET LA DÉPRESSION »

« *Le pays,* a-t-il souligné, *doit se concentrer sur sa vie quotidienne, car nous sommes fatigués de vivre entre l'euphorie et la dépression, en fonction de résultats qui se sont révélés surprenants et changeants.* »

Tout en se félicitant du verdict, « *source d'espérance susceptible de corriger une situation vexatoire et injuste* », le général Ricardo Izurieta, commandant en chef de l'armée de terre, a affirmé pour sa part que l'« *armée chilienne ne se tiendra pas pour satisfaite tant que le général Pinochet ne sera pas de retour au Chili* ».

Même au siège de la Fondation Pinochet, l'ambiance est loin d'être triomphale. Le secrétaire exécutif, le général de réserve Luis Cortes Villa, a invité les partisans du sénateur à vie à célébrer l'événement avec « *calme, prudence et sans allégresse débordante* ». Dans le camp des victimes de l'ancien régime, la déception s'est exprimée diversement, selon la liberté de manœuvre de ses porte-parole. « *La raison reste, en dépit de tout, de notre côté* », a proclamé, visiblement dépitée, Viviana Diaz, la vice-présidente de l'Association des familles des détenus disparus.

Fils d'Orlando Letelier – l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Allende assassiné en 1976 à Washington, sur ordre de la police politique de Pinochet – Juan Pablo Letelier, député du Parti socialiste (allié à la démocratie chrétienne d'Eduardo Frei au sein de la coalition Concertacion), s'est efforcé non sans mal de ménager la solidarité gouvernementale. « *La position de notre parti,* a-t-il indiqué, *est bien connue : les dictateurs n'ont pas le droit de se promener de par le monde s'ils sont responsables de crimes contre l'humanité. De toute façon, peu importe ce que pensent les Chiliens, puisque d'autres se chargent* [de Pinochet]. »

Jean-Jacques Sévilla

Rigoberta Menchu réfute les critiques contre son livre

« *JE DÉFENDRAI le livre jusqu'à la mort, parce que c'est l'histoire de ma famille* », a déclaré, jeudi 17 décembre, la Guatemaltèque Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix 1992, accusée par un anthropologue américain d'avoir inventé purement et simplement plusieurs passages de son autobiographie.

Dans un long article à la « Une », le *New York Times* du mardi 15 décembre, citant les conclusions de Robert Stolt, écrit que Mme Menchu n'a pas été « *témoin direct* » de ce qu'elle raconte dans *Moi, Rigoberta Menchu*, publié pour la première fois en espagnol en 1983, et déjà traduit dans une douzaine de langues.

Selon le journal, Stolt a interrogé plus de 120 personnes pendant dix ans, et conteste plusieurs épisodes évoqués par Mme Menchu dans son livre, notamment lorsqu'elle parle de son petit frère mort de faim. Pour Stolt, ce petit frère « *n'a jamais existé* ».

Un reporter du *New York Times* a de son côté réalisé plusieurs entretiens avec des parents et des voisins de Rigoberta dans le village de San Miguel Uspantan (nord du Guatemala), et notamment une religieuse belge qui l'a connue petite et qui dément plusieurs passages du livre.

« PURE INVENTION »

Les personnes interrogées reconnaissent que « *plusieurs des épisodes évoqués par Rigoberta sont soit pure invention, soit sérieusement exagérés* ». Par exemple, elle affirme dans son livre n'avoir jamais été à l'école, alors qu'elle a reçu une bourse d'études et a été « *l'élève de collèges privés tenus par des religieuses catholiques* » de l'ordre de la Sainte Famille.

L'autobiographie de Rigoberta Menchu, éditée par Elisabeth Burgos, avait révélé au grand public la violence subie par les populations indigènes du Guatemala pendant les pires moments de la guerre civile dans ce pays. Rigoberta Menchu était alors devenue le symbole des peuples indigènes du monde entier et, neuf ans après la publication du livre, elle recevait le prix Nobel de la paix.

Le secrétaire du comité norvégien du prix Nobel de la paix, Geir Lundestad, a déclaré mercredi à Oslo « *qu'il n'était pas question de retirer* » son prix à Rigoberta Menchu, à la suite des critiques entourant son autobiographie, qui « *n'a été qu'un des éléments pris en considération pour l'attribution du prix Nobel* ».

« *Je me suis déjà exprimé souvent à ce sujet, et il est faux de dire que* [l'autobiographie] *est à la base de sa récompense* », a ajouté le secrétaire du comité Nobel, selon lequel « *de nombreux experts* » avaient examiné les mérites et la vie de Rigoberta Menchu avant la prise de décision. – *(AP, AFP.)*

Le Parlement européen manifeste sa défiance à la Commission pour les irrégularités de sa gestion

Deux motions de censure seront débattues en janvier

Réuni en plénière à Strasbourg, le Parlement européen a voté jeudi 17 décembre contre la décharge demandée par la Commission de Bruxelles pour l'exercice budgétaire 1996. Une majorité d'eurodéputés entendaient ainsi marquer leur mécontentement sur la manière dont l'exécutif bruxellois gère les irrégularités qui ont été reprochées à certains de ses services. Deux motions de censure ont été déposées.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Manifestant sa mauvaise humeur pour la gestion par la Commission des irrégularités qui lui sont reprochées dans le fonctionnement de certains de ses services, le Parlement européen a refusé, jeudi 17 décembre, de lui donner quitus pour le budget 1996. Deux motions de censure aux objectifs opposés seront débattues lors de sa prochaine session de l'Assemblée, à la mi-janvier prochain. La première a été déposée par le groupe socialiste, la seconde par les villiéristes.

Celle de Pauline Green (travailliste britannique), présidente des socialistes européens, a pour but de renouveler la confiance à l'exécutif communautaire présidé par le démocrate-chrétien luxembourgeois Jacques Santer. Celle d'Hervé Fabre-Aubrespy, au nom du groupe Europe des nations, souhaite le renvoi de l'équipe bruxelloise en place.

La majorité des eurodéputés, 270 contre 225 et 23 abstentions, a voté contre le quitus (« décharge ») à la Commission pour sa gestion financière en 1996. Les révélations successives sur les fraudes et les irrégularités dans les programmes gérés par Bruxelles ont conduit l'Assemblée de l'Union à vouloir montrer à l'opinion publique qu'elle était vigilante et soucieuse *de la bonne utilisation des deniers* publics.

Comme à son habitude, le Parlement n'est pas allé au bout de sa logique et a pris prétexte de l'exécution du budget de l'exercice concerné pour se donner bonne conscience. Une grande majorité de la droite, une partie des libéraux, les Verts, les communistes et les sociaux-démocrates allemands ont succombé à la tentation. Les autres élus socialistes ont, eux, dénoncé le complot de la droite contre les commissaires socialistes qui sont le plus souvent cités, notamment Edith Cresson, dans les « affaires » bruxelloises.

La maladresse de la Commission a ajouté à la confusion générale. A la veille du scrutin, elle a publié un communiqué dans lequel elle réclamait une motion de censure si l'Assemblée devait refuser la « décharge ». Cette pression n'a eu pour effet, de l'avis de tous, que de faire basculer les indécis dans le camp de ceux qui voulaient lancer un sérieux avertissement à la Commission Santer sans pour autant considérer qu'il s'agissait d'un vote de défiance à son égard.

C'est en tout cas ce qu'a expliqué le plus sérieusement du monde le Belge Wilfried Martens, président du groupe démocrate-chrétien, qui a déclaré, de surcroît, que sa formation gardait sa *« pleine confiance »* à M. Santer. Mme Green, pas moins sérieusement, a déposé sa motion de censure en annonçant d'ores et déjà que les socialistes ne la voteraient pas pour renouveler, ainsi, sa confiance à la Commission actuelle. En d'autres termes, le but est de transformer le vote sur la censure en motion de confiance.

Au bout du compte, on voit mal comment les deux textes en présence pourraient recueillir les 314 suffrages requis pour renverser le collège bruxellois. Les socialistes et les démocrates-chrétiens réunissent à eux seuls 415 sièges sur 626 au total. En tout cas, la sérénité affichée par Erkki Liikanen, commissaire chargé des affaires budgétaires, à l'issue du scrutin indiquait que l'affaire est entendue pour Bruxelles.

Marcel Scotto

Un journaliste aurait été payé pour discréditer l'institution bruxelloise

Les investigations de l'Uclaf, l'unité antifraude de l'Union européenne, apportent peut-être un éclairage nouveau sur les affaires d'irrégularités et de détournements de fonds qui empoisonnent l'ambiance de l'institution bruxelloise depuis l'été. Ses enquêteurs ont apparemment mis la main sur une facture de 277 150 francs belges (44 344 francs) adressée au « groupe Perry » par Jean Nicolas, le journaliste de *La Meuse-La Lanterne* qui a lancé ces affaires, ainsi que sur un chèque du même montant établi à son ordre par le groupe Perry.

Edith Cresson, la commissaire à la recherche, à la formation et à l'éducation, avait été mise en cause pour avoir facilité l'engagement de certains de ses proches. Claude Perry, un Français installé à Luxembourg, qui a été l'un des principaux prestataires de services de la Commission depuis des années, avait été écarté de ses appels d'offres pour avoir été mêlé à certaines opérations douteuses. Au plus haut niveau de la Commission, on ne semble pas douter que M. Perry a cherché, pour se rétablir, à engager contre elle une campagne d'intimidation et que le journaliste s'est prêté à l'opération.

L'Islande dévoile ses gènes

Le Parlement cède pour douze ans le fichier médical national à un groupe industriel américain

REYKJAVIK
de notre correspondant

Le Parlement islandais, l'Althing, après trente-neuf heures de débats houleux, a voté jeudi 17 décembre le projet de loi accordant à la société américaine DeCode Genetics l'utilisation exclusive pendant douze ans du fichier médical de l'ensemble de la population du pays à des fins de recherche génétique (*Le Monde* du 18 décembre). Les conservateurs et les centristes de la coalition au pouvoir ont serré les rangs autour du premier ministre, David Oddsson, défenseur et parrain du projet. Tous les partis d'opposition, mais pour des raisons différentes, ont voté contre la loi.

Durant les dernières semaines de débats, de nouveaux clivages sont apparus, se substituant à la traditionnelle division droite-gauche, tandis que les professions de santé manifestaient leur méfiance et que la communauté scientifique internationale exprimait ses doutes. Les partisans d'un rôle croissant du privé dans le domaine de la santé se sont retrouvés dans les deux camps. Un fichier centralisé financé par une compagnie étrangère qui promet d'investir massivement dans la recherche : les libéraux, sous la houlette du premier ministre, exultent. L'Etat fera des économies et touchera les dividendes des avancées scientifiques promises sur les pathologies héréditaires. Mais c'est au nom du libéralisme également que des ennemis du projet critiquent le monopole d'une firme unique, une absence de concurrence peu stimulante et aussi dommageable à la société DeCode elle-même qu'à ses concurrents.

Les professions médicales sont elles aussi divisées. Les infirmières, au nom de l'emploi et de la revalorisation des salaires, sont favorables à la loi. DeCode Genetics embauche à tout-va. Mais les chercheurs qui, dans des laboratoires miteux, poursuivent depuis des années à l'aide de maigres subventions des recherches sur les hérédités des maladies sont irrités, quant à eux, par l'irruption de DeCode qui, sans avoir fait ses preuves, empoche la mise.

ENTORSES AU SECRET MÉDICAL

Ceux qui cultivent le rêve prométhéen de voler aux dieux le secret des gènes sont également partagés. Pour les partisans les plus décidés de DeCode, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et les progrès dans le domaine de la recherche génétique se feront au moyen de données généalogiques, et donc au prix d'entorses au secret médical. Pour Einar Arnason, fer de lance de l'opposition à DeCode et animateur de l'association Mannvernd, le sauve-qui-peut devant le fichier sera tel que les Islandais risquent d'être moins bien soignés, car ils dissimuleront leurs maladies héréditaires et demanderont de ne pas figurer au fichier central, de crainte de faire du tort à leurs enfants.

La loi accorde à une société privée l'utilisation exclusive du fichier médical de toute une population. Mais comment la loi sera-t-elle appliquée si 70 % des professionnels de santé y sont hostiles ? *« Nous avons perdu une bataille*, confie Rafn Tulinius, longtemps directeur de l'Institut du cancer, *mais le vainqueur est loin d'avoir gagné la partie. »*

Gérard Lemarquis

500 000 toxicomanes sont infectés par le virus de l'hépatite C dans l'Union européenne

« MALGRÉ les efforts accrus de répression, l'approvisionnement en stupéfiants continue d'augmenter » dans l'Union européenne, selon le troisième rapport annuel de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), qui a été rendu public jeudi 17 décembre, en Autriche. Le cannabis reste la drogue illicite la plus couramment consommée sur le territoire des Quinze, a indiqué l'agence communautaire de Lisbonne. Avec des différences notables : 22 % des adultes déclarent avoir déjà fumé du haschisch au Royaume-Uni, contre 16 % en France et 5 % dans la Belgique flamande. Pour le cannabis comme pour les autres produits illicites, la proportion de consommateurs est plus élevée chez les jeunes Européens : l'usage du cannabis varie de 3 % à 4 % (Finlande et Portugal) à environ 40 % (Irlande et Royaume-Uni) chez les quinze-seize ans.

Sur la liste des drogues les plus utilisées, les amphétamines arrivent en deuxième place dans la majorité des pays membres. Entre 2 % et 13 % des quinze-seize ans disent avoir consommé de telles drogues de synthèse. Les pourcentages sont particulièrement élevés au Royaume-Uni (16 % des jeunes de seize à vingt-neuf ans). En comparaison, les usagers de cocaïne (de 1 % à 3 % des adultes) et d'héroïne (0,2 % des adultes) sont peu nombreux. Là encore, la géographie est contrastée. Dans les pays d'Europe méridionale et occidentale, la consommation d'héroïne et des autres opiacés représente la grande majorité des demandes de traitements ouverts aux toxicodépendants. En Finlande et en Suède, c'est l'usage des amphétamines par voie intraveineuse qui constitue le problème principal.

Bien que les décès liés à l'ecstasy aient été *« fortement médiatisés »*, ils restent relativement *« très peu nombreux »*. Les risques de mortalité ches les toxicomanes s'injectant des opiacés sont de vingt à trente fois plus élevés que dans la population générale du même âge.

STABILITÉ DES PRIX

Alors que la prévalence du VIH est demeurée *« stable ou décroissante »* dans tous les pays de l'Union, *« on estime à 500 000 le nombre d'usagers de drogues par voie intraveineuse infectés par l'hépatite C »*. Cette ampleur des infections par l'hépatite C *« pourrait avoir, dans le futur, un impact important sur les besoins de prise en charge sanitaire »*, souligne le rapport.

Les prix des stupéfiants ont connu une relative stabilité sur le marché européen. Ceux du cannabis et de la cocaïne n'ont guère évolué dans la plupart des pays, alors que les prix de l'héroïne ont continué à beaucoup varier d'une région ou d'une ville à l'autre. Quant aux amphétamines et à l'ecstasy, leurs prix ont diminué, ce qui tend à indiquer un accroissement de l'offre de ces produits.

Observant enfin les dépenses publiques en matière de répression, de traitement sanitaire et de prévention, le rapport note que la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont consacré un *« budget drogue »* similaire, soit nettement moins important qu'aux Etats-Unis. A hauteur de près de 80 % (contre 93 % aux Etats-Unis), l'essentiel de cet effort a porté sur la répression.

Erich Inciyan

Débâcle de la francophonie dans les instances onusiennes

GENÈVE
de notre correspondante

Dire que la langue française bat de l'aile en « Onusie » équivaut à se placer bien au-dessous de la réalité.

Si de nombreux diplomates et fonctionnaires internationaux d'origine américaine et africaine sont soucieux de la défense de la langue française à l'Organisation des Nations unies, on ne peut que constater le nombre important de personnalités françaises ou belges ou originaires de pays où le français était traditionnellement enseigné qui ne s'expriment à la tribune des Nations unies que dans un anglais souvent médiocre, quand ce n'est pas en franglais.

Ainsi, c'est surtout la langue anglaise qui a force de loi au palais des Nations de Genève, bien que cette dernière soit clairement francophone. Pour ne citer qu'un exemple, l'un des plus hauts fonctionnaires internationaux, citoyen français de surcroît, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a prononcé son discours très attendu en anglais (par ailleurs excellent) lors de sa récente intervention au conseil économique et social de l'ONU.

Sur les cent cinquante et une missions permanentes auprès de l'ONU à Genève, quatre-vingt-huit utilisent l'anglais comme langue de travail et de relations publiques, quarante-trois seulement le français et une vingtaine peuvent s'exprimer dans les deux langues. On compte, dans cette même ville, quarante-quatre porte-parole représentant dix-sept organismes spécialisés (Bureau international du travail, Organisation mondiale de la santé, Organisation internationale du travail, etc.) qui participent aux rencontres bihebdomadaires avec la presse internationale organisées par les services de l'information de l'ONU.

Tous s'expriment plus ou moins en anglais, 65 % d'entre eux préfèrent utiliser cette langue et 35 % seulement celle de Molière. Or ce n'est pas la langue de Dickens ou d'Edgar Poe qui est devenue la langue obligée : c'est plutôt un succédané de l'anglais. En outre, les rapports et autres documents de travail de l'ONU ne sont trop souvent disponibles qu'en anglais et introuvables en français.

PLURILINGUISME MILITANT

Lors d'un récent symposium à Genève sur le *« plurilinguisme dans les organisations internationales »*, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la Francophonie et ancien secrétaire général de l'ONU, avait déclaré : *« Etre francophone, c'est militer au-delà de la défense de la langue française pour la tolérance, pour le respect des diversités linguistiques et culturelles, pour la préservation d'une civilisation plurielle. En un mot, pour un nouvel humanisme. (...) Je suis convaincu que, tout comme la démocratie à l'intérieur des Etats s'appuie sur les pluripartismes, la démocratie entre les Etats doit s'appuyer sur les plurilinguismes. Le plurilinguisme, c'est également le moyen de promouvoir une véritable culture de paix. »*

Isabelle Vichniac

Le premier ministre japonais s'efforce de fédérer les conservateurs

M. Obuchi est en train de reconstituer le vieux Parti libéral-démocrate

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre Keizo Obuchi n'est pas charismatique. Tout en grisaille, des cheveux au complet, il lit laborieusement des discours plats préparés à l'avance et son flegme peut passer pour de l'indécision. En presque six mois au pouvoir, il n'en a pas moins tenu ses engagements : mettre en place un plan de sauvetage des banques englouties sous les dettes et présenter un plan de relance de l'économie qui sera approuvé par la Diète avant la fin de la session extraordinaire fin décembre.

Bien que son taux de popularité demeure bas, M. Obuchi affiche une belle confiance, écrivait récemment l'*Asahi shimbun*. Non seulement parce qu'il a tenu les promesses faites à son arrivé au pouvoir fin juillet mais aussi parce qu'il a mis sans fanfare à son crédit un certain nombre de succès.

La réconciliation *« historique »* entre la Corée du Sud et le Japon lors de la visite à Tokyo du président sud-coréen Kim Dae-jung est un événement d'une grande portée pour la région.

M. Obuchi a, en outre, su tenir tête au président chinois Jiang Zemin, venu au Japon en novembre avec des exigences *« hégémoniques »* (excuses écrites pour le passé expansionniste nippon et question de Taïwan). Une fermeté qui a été bien perçue dans l'archipel et même, pour une fois, à l'étranger. Le premier ministre fait enfin la démonstration de ses capacités dans son domaine d'excellence : la manœuvre politique.

Profitant de la confusion de l'opposition non communiste et de la chute de popularité de sa principale figure, le président du Parti démocrate Naoto Kan, qui a piètrement géré un scandale d'alcôve, M. Obuchi est en train de reconstituer le vieux Parti libéral-démocrate (PLD). Une formation dinosaure qui rappelle un peu, avec ses clans, ses clientèles et son aptitude au « transformisme », feu la Démocratie chrétienne italienne...

DOUBLE ALLIANCE

Le PLD a été au pouvoir sans discontinuer jusqu'en 1993 et y est revenu après un très bref passage dans l'opposition mais sur une base plus instable car il a perdu la majorité au Sénat. Grâce à une double alliance avec, d'une part, le parti centriste Komei (dans la mouvance de la puissante secte bouddhiste Soka gakkai) et, de l'autre, le parti libéral (PL), plus à droite, formé de transfuges libéraux-démocrates, M. Obuchi est en train de s'assurer une majorité de gouvernement dans les deux chambres. Ce qu'il n'avait pas lorsqu'il est arrivé au pouvoir.

L'affaiblissement du PLD fut à l'origine des tergiversations de plusieurs semaines sur l'adoption du plan de sauvetage des banques. En vue de la session parlementaire extraordinaire qui examine le budget supplémentaire destiné à financer le plan de relance, le premier ministre s'est assuré du soutien des centristes du Komei en ayant accepté de faire figurer dans ce plan la proposition – jugée saugrenue par la plupart des commentateurs – visant à instaurer un système de coupons d'achat. Le budget supplémentaire sera ainsi voté sans problème.

L'alliance avec le Komei, qui n'a guère arrêté sa stratégie, sera dans un premier temps ponctuelle. Le PLD a besoin du parti bouddhiste car l'alliance de gouvernement qu'il est en train de concocter avec le PL ne lui assurera pas la majorité au sénat. Avant la fin de l'année, ou au plus tard en janvier, M. Obuchi remaniera son gouvernement pour y faire entrer un ou deux libéraux. Ce cabinet de coalition marquera en fait le retour dans le giron libéral-démocrate d'une partie des députés qui avaient fait scission du parti gouvernemental en 1993, à la suite de Ichiro Ozawa, actuel président du PL.

« BAROUD D'HONNEUR »

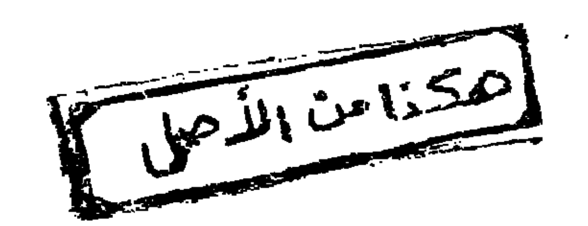
« Bon retour à la maison, M. Ozawa », titrait, acerbe, l'*Asahi Shimbun* lorsque, fin novembre, l'alliance PLD-PL devint certaine. Comme toute alliance, celle-ci est dictée par les intérêts bien compris des deux partis. Le PLD a besoin d'une base parlementaire stable. Le PL, de son côté, est un parti de perdants. M. Ozawa et ses compères, qui s'étaient présentés, il y a cinq ans, comme de fervents réformistes, en dépit d'antécédents qui ne les prédisposaient pourtant guère à cette tâche, ont failli. Et plus gravement, M. Ozawa s'est avéré un piètre stratège : le parti hétéroclite qu'il créa, en 1994, sous le nom de Nouveau Parti du progrès a volé en éclats au début de l'année. Dernier « carré » des troupes d'Ichiro Ozawa, le PL risquait fort l'élimination pure et simple aux prochaines élections. Allié au PLD (la « maison mère » en quelque sorte), il a plus de chance de conserver des sièges.

Quels seront les effets de l'alliance PLD-PL ? Les conditions mises par ce dernier a son entrée dans le gouvernement relèvent du « baroud d'honneur » plus que de la détermination politique : faisant peu de cas du verdict des électeurs aux sénatoriales de juillet, les libéraux passent avec armes et bagages de l'opposition au camp gouvernemental après l'avoir quitté avec éclat. Ils doivent donc au moins avoir l'air d'imposer des conditions. Toute la question est de savoir si M. Obuchi passera outre ou utilisera cette pression pour imposer le gel de la TVA (demandé par le PL) afin d'essayer de dissiper la crise de confiance *qui est au cœur des difficultés du Japon*.

Le regroupement des conservateurs permettra en tout cas à M. Obuchi de faire adopter par la Diète les nouvelles orientations de l'alliance militaire avec les Etats-Unis. Le PL, partisan d'*« un droit à l'autodéfense collective »* pour le Japon – ce qui suppose une réinterprétation de la Constitution –, est favorable aux nouvelles dispositions du pacte américano-nippon élargissant le périmètre de défense du Japon et qui sont rejetées par l'opposition.

L'alliance PLD-PL réunissant deux partis qui partagent les mêmes orientations politiques et reposent sur le même électorat, paraît des plus naturelles. Mais concoctée au sommet par MM. Obuchi et Ozawa, elle suscite des tiraillements au sein du PLD : certains voient dans le volte-face de M. Ozawa une tentative d'infiltration afin d'accentuer les divisions internes du parti gouvernemental en renforçant sa droite. Et si cela était le cas, la manœuvre de M. Obuchi pourrait se retourner contre lui.

Philippe Pons



CONJONCTURE L'Insee a publié, vendredi 18 décembre, ses prévisions économiques pour le premier semestre de 1999. Elles suggèrent que l'économie est engagée dans une phase de ralentissement marqué. Le PIB ne progresserait que de 1,8 % en rythme annualisé au cours de cette période, alors que le gouvernement a retenu une hypothèse de 2,7 % pour le budget de 1999. ● DOMINIQUE STRAUSS-KAHN *reste, cependant,* confiant. Dans une déclaration au *Monde,* il fait valoir que *« la France connaîtra la croissance la plus forte des pays du G 7 ».* ● MICHEL SAPIN, *qui fut ministre de l'économie et des* finances en 1992-93, revient, dans un entretien au *Monde*, sur la grande erreur de prévision économique commise à cette époque. Il fait valoir *que la parole du patron de Bercy est* forcément contrainte, mais estime que les conjonctures de 1992 et de 1998 ne sont pas du tout comparables.

Selon l'Insee, la croissance ralentirait fortement au début de 1999

En rythme annualisé, l'activité ne progresserait que de 1,8 % au premier semestre. En Allemagne, l'institut IFO s'attend à seulement 1,7 % de croissance en 1999. Ces évaluations pessimistes se fondent sur les effets prévisibles de la crise financière mondiale

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN est en passe de perdre son pari sur la croissance... Dans la note de conjoncture qu'il publie, vendredi 18 décembre, l'Insee ne dit pas les choses de manière aussi abrupte, mais c'est bien ce qui transparaît de ses prévisions : l'hypothèse de 2,7 % de croissance, qui a servi de base à l'élaboration du projet de loi de finances pour 1999, a peu de chances de se vérifier.

Manifestant une prudence inhabituelle, l'Insee n'écrit certes pas que la croissance de l'économie française risque, en réalité, de passer sous la barre de 2 % de croissance, en rythme annualisé, au cours du premier semestre de 1999. Il suffit, pourtant, de se référer aux tableaux chiffrés que l'institut présente pour arriver à ce résultat. Après une bonne année 1998, qui devrait se solder par une hausse de 3,1 % du produit intérieur brut (PIB), soit exactement ce que le gouvernement avait prévu, l'activité devrait fortement décélérer. La hausse du PIB ne serait que de 0,3 % au premier trimestre de 1999 puis 0,6 % au deuxième. Le calcul est donc simple à faire : au cours du prochain semestre, la croissance serait seulement de 1,8 % en rythme annualisé.

Même si la prévision de l'Insee porte seulement sur le prochain semestre, elle autorise une seconde déduction : l'« acquis » de croissance *constaté à la fin du* mois de juin 1999 (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée fin 1999 si, par hypothèse conventionnelle, la croissance était nulle au second semestre) serait seulement de 1,7 %. *Autrement dit*, il faudrait que la hausse du PIB dépasse 1,2 % au troisième puis au quatrième trimestre – ce qui apparaît *improbable – pour que* l'objectif du gouvernement soit tenu. Si la croissance était à chaque fois de 0,8 % – ce qui constituerait déjà *un rebond* –, la *croissance en fin* d'année ne serait que de 2,3 %.

LA CONSOMMATION RESTE ÉLEVÉE

Cette annonce, peu optimiste, ne constitue, toutefois, qu'une demi-surprise car depuis plusieurs mois tous les grands instituts *français* ont révisé à la baisse leurs prévisions pour 1999, et M. Strauss-Kahn, lui-même, a récemment changé de ton, admettant que le taux de 2,7 % n'est plus une *« prévision »*, mais seulement une *« cible »*. Les statistiques publiées par l'institut permettent d'identifier les enchaînements économiques de ce ralentissement. A l'origine, il y a le tassement de la demande mondiale, consécutif à la crise de ces derniers mois : l'« acquis » de hausse pour les exportations françaises devrait être seulement de 2,9 % en juin 1999, contre 6,8 % sur l'ensemble de 1998 et 12,6 % en 1997. C'est donc là la première raison du ralentissement : la courroie d'entraînement que constitue la demande externe ne fonctionne plus, ou presque.

Par effet de contagion, les grandes entreprises, notamment industrielles, très implantées sur les marchés étrangers, vont aussi en souffrir. L'Insee prévoit ainsi que la production manufacturière devrait stagner au premier semestre. Pour la même raison, l'investissement des entreprises devrait être quasi nul au cours des six prochains mois.

L'emploi, lui-même, serait atteint. Les effectifs dans l'industrie recommenceraient ainsi à baisser (de 0,3 %), contribuant par conséquent à ralentir la progression de l'emploi total : seulement 90 000 emplois seraient créés, au cours de ce premier semestre, dans le secteur marchand non agricole, contre 290 000 sur l'ensemble de l'année 1998. Enfin, en bout de chaîne, le chômage en porterait, lui aussi, la trace. Après une période de forte baisse, le taux de chômage resterait presque étale, à 11,4 % en juin 1999 contre 11,5 % en décembre 1998.

Toute l'économie serait donc contaminée par ce virus de la crise, sauf la consommation qui *résisterait mieux que prévu.* Même si, du fait de la moindre *progression de l'emploi et donc* d'une hausse plus modérée du *pouvoir d'achat des ménages, sa* progression ralentissait, les ménages *resteraient plutôt confiants,* l'« acquis » pour la consommation *atteignant 2,2 % à la fin juin* contre 3,6 % sur l'ensemble de 1998.

L'Insee fait donc comprendre que M. *Strauss-Kahn risque fort* de rater la *« cible »* qu'il s'est *fixée. Mais la manquera-t-il de* beaucoup ? A ce tableau plutôt *pessimiste, l'institut apporte une* ultime touche, qui ne l'est pas. *Non seulement il souligne que le* moteur essentiel de la croissance que constitue la consommation ne ralentit que modérément mais de plus, il suggère que dès la fin du semestre sous revue, les perspectives pourraient s'améliorer. *« Après avoir nettement fléchi en début d'année*, dit-il, *la croissance du PIB réaccélérerait au printemps. »*

Or, c'est en partie cette thèse que défend le ministre des finances. Pour reprendre une formule qu'il affectionne, l'économie française serait entrée dans un *« trou d'air »*, mais devrait prochainement en sortir. L'Insee valide cette thèse, à un correctif près : les turbulences sont plus fortes que prévu.

L. M.

La croissance et ses principales composantes

variation trimestrielle en % (PRÉVISIONS : T1 et T2 1999)

	1998 T1	1998 T2	1998 T3	1998 T4	1999 T1	1999 T2
CROISSANCE (PIB)	0,7	0,8	0,5	0,6	0,3	0,6
CONSOMMATION DES MÉNAGES	0,7	1,1	0,8	0,6	0,6	0,7
INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES	2,5	1,6	0,9	0,7	– 0,2	0,1
EXPORTATIONS	1,1	0,4	2,9	0,1	0,7	0,8

Dominique Strauss-Kahn reste confiant

Interrogé par *Le Monde*, Dominique Strauss-Kahn relève que *« 1998 sera la meilleure année de la décennie »* pour la croissance. Les créations d'emplois et le pouvoir d'achat devraient également atteindre un *« niveau record »*. Selon le ministre de l'économie et des finances, c'est la preuve que *« face à la crise extérieure de l'automne, la politique économique française a bien réagi »*. Pour 1999, il admet que la France pâtira d'un *« net ralentissement industriel »*, mais après un creux au premier trimestre, l'activité au deuxième trimestre *« reviendra dans la norme »*. Si, ensuite, dit-il, *« l'activité reste sur cette pente, il est raisonnable de penser qu'en 1999 la France connaîtra la croissance la plus forte des pays du G 7. Elle sera supérieure à la moyenne européenne »*. Il attendra donc *« la prochaine réunion de la commission des comptes à la fin du premier trimestre »* pour décider ou non de modifier la prévision du gouvernement, car il est aujourd'hui *« trop tôt »* pour le faire. En tout état de cause, il estime qu'une correction de croissance de 0,1 ou 0,2 point serait *« sans influence sur les finances publiques, compte tenu de l'importance des revenus de 1998 et de la très bonne tenue de la consommation »*.

Le FMI révise une ultime fois ses prévisions à la baisse

Les perspectives de croissance pour l'Allemagne et l'Italie diminuent nettement

LE FONDS monétaire international (FMI) s'apprête à publier, *le 21 décembre*, une ultime révision de ses prévisions de croissance pour l'année 1999. *Les dernières* dataient d'octobre. Selon *des chiffres encore confidentiels*, la vigueur de l'Union européenne devrait faiblir de 0,4 % et être ramenée à 2,2 %, les onze pays de la zone euro subissant une révision du même ordre, à 2,4 %. Avec 2,6 % de croissance prévue pour l'année prochaine (en baisse de 0,1 % par rapport aux précédentes prévisions), la France se situe dans le peloton de tête européen.

Selon les experts du FMI, la croissance du Royaume-Uni, qui ne fait pas partie de la zone euro, est la seule à passer au-dessous de la barre des 1 %, à 0,9 % contre une précédente évaluation de 1,2 %. L'Europe subit le *« trou d'air »* de l'été, provoqué par la dévaluation du rouble et le coup de tabac essuyé par le Brésil. C'est à ces événements que se réfère le FMI pour justifier la révision de ses prévisions qui *« prennent en compte le fait que l'impact de l'environnement international est moins bon en raison des chocs financiers »*.

IMPACT DE LA CRISE ASIATIQUE

Mais c'est l'Allemagne et l'Italie qui font les frais de cette nouvelle *évaluation de l'institution*. Les deux pays voient leurs perspectives *de croissance diminuées* de 0,5 %, à 2 %. Les experts du FMI ne sont pourtant *pas aussi* pessimistes que certains conjoncturistes allemands. Se démarquant de ses confrères, l'institut IFO, l'un des six grands *conjoncturistes allemands*, a indiqué, jeudi 17 décembre, à Munich *qu'il s'attend à seulement* 1,7 % de croissance, en 1999, *contre 2,8 % en 1998. Fin octobre* encore, dans leur traditionnel rapport d'automne, les *six instituts* allemands avaient pronostiqué une croissance de 2,3 % en 1999. Il y a seulement quinze jours, le gouvernement allemand avait indiqué qu'il tablait sur une croissance de 2 % en 1999. Les experts de la Deutsche Bank parient de leur côté sur 1,6 %.

Selon le chef économiste de l'institut, Willi Leibfritz, plusieurs indicateurs l'ont convaincu de réviser à la baisse ses prévisions. La propagation de la crise asiatique au Brésil et à la Russie commencent à avoir des répercussions sur le reste de l'économie mondiale, notamment sur les Etats-Unis et l'Europe et réduit le volume des échanges internationaux. Pour les experts de l'IFO, l'économie allemande a perdu de sa vigueur au second semestre de cette année, en raison du ralentissement de la demande adressée à l'Allemagne en provenance des pays en crise. Au troisième trimestre 1998, la baisse du taux de croissance des exportations a été partiellement compensée par la forte dyna*mique* des investissements intérieurs. La baisse du taux d'utilisation des capacités de production en septembre *(86,7 %)* semble indiquer que les entreprises commencent à revoir leur *programme* d'investissement en 1999. *Si la croissance de* la production allemande devait *se limiter à 0,5 % en 1999*, IFO table sur une poursuite d'un niveau *satisfaisant de la demande* intérieure (2 %) ou plutôt sur la *consommation privée, comme le* précise la direction de la prévision française *(DP) dans son* rapport de conjoncture internationale, également rendu public jeudi.

INCERTITUDE

Celle-ci, précise la DP, devrait en effet profiter des créations d'emploi acquises, de l'accélération des rémunérations salariales, des diminutions d'impôts sur le revenu prévues par le nouveau gouvernement et, enfin, du maintien de l'inflation à un bas niveau, malgré la hausse des taxes sur l'énergie mise en place par le nouveau gouvernement. Si, pour la DP, l'inflation devrait rester sur un rythme inférieur à 1 % dans l'hypothèse d'une stabilité des prix du pétrole fin 1998 et en 1999, l'IFO chiffre à 1,9 % la hausse du coût de la vie en 1999 contre 0,9 % cette année.

Instruits par l'expérience, les conjoncturistes lient désormais leur prévision à l'évolution de l'environnement international. En présentant sa dernière livraison, l'IFO a tenu à souligner qu'une incertitude persistait en raison des *« risques économiques extérieurs et des problèmes en suspens au niveau de la politique économique »* du gouvernement allemand.

Babette Stern

Michel Sapin, secrétaire national du PS, chargé des affaires économiques

« Les ministres qui oublient le poids de leur parole sont vite oubliés »

« Vous avez été ministre de l'économie et des finances. La *dernière grande erreur de prévision*, en France, a eu lieu à cette *époque* : à *l'été 1992*, vous avez dessiné le projet de loi de finances pour 1993 sur l'hypothèse d'une croissance de 2,6 %, alors qu'on a finalement connu une récession de 1,3 %. Comment peut-on se tromper à ce point-là ?

– La vérité, c'est qu'à cette époque tout le monde s'est trompé. Il y avait eu une forte croissance au dernier trimestre de 1991 et au premier trimestre de 1992. Et le sentiment général qui dominait, c'est que la croissance était sur une phase ascendante. Nous avons donc arrêté, en août 1992, cette prévision de 2,6 % de croissance pour 1993. Et, sur le moment, ce chiffre n'a pas suscité la moindre controverse.

– Sur le moment, non... Mais très vite, au début de l'automne 1992, certains économistes ont commencé à parler de la possibilité d'une récession.

– Oui, parce qu'à la fin de cet été, après avoir arrêté nos prévisions, nous avons connu de fortes turbulences. Celles liées à l'opposition du Danemark à la monnaie unique, au débat suscité, en France, par l'annonce du référendum sur le traité de Maastricht. Le climat a changé, nous avons connu des tensions monétaires croissantes et les taux d'intérêt ont été poussés à la hausse. Avec le recul, nous avons donc compris que, malgré le petit rebond de l'hiver précédent, nous étions, en fait, sur une pente de croissance descendante.

– *Mais, envers et contre tout,* vous n'avez pas voulu changer *votre prévision de croissance...*

– Si, dès septembre 1992, j'ai *souhaité que nous révisions* légèrement à la baisse notre prévision, *de 0,2* point, *mais je* n'ai pas pu convaincre le gouvernement de le faire.

– Seulement de 0,2 point ?

– C'était effectivement peu, mais cela permettait de montrer que nous entrions dans une phase plus restrictive.

– Vous n'avez admis vous être trompé qu'en décembre 1992, alors que la récession était déjà engagée. Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

– Il y a une première raison, c'est que la parole d'un ministre des finances a un très grand poids et peut évidemment influer sur la réalité. En l'occurrence, cela pouvait renforcer encore plus le pessimisme ambiant. Mais il y a une seconde raison : au cours de cet hiver 1992-1993, la bataille stratégique que nous menions contre les opposants au traité de Maastricht, contre les partisans de la dévaluation, était beaucoup moins celle de la croissance que celle de la monnaie unique. Si je puis dire, le débat sur la croissance était second.

– Avez-vous le sentiment que, pour 1999, le gouvernement s'apprête à commettre également une erreur de prévision ?

– Les situations ne sont pas comparables. Les taux d'intérêt sont très bas ; à la veille du lancement de l'euro, la sécurité monétaire est absolue. *De surcroît, ma* conviction, c'est que nous *sommes entrés dans un cycle long* de croissance. Nous ne sommes donc *pas du tout dans la même* problématique qu'en 1992, qui, *elle*, était dramatique.

– La plupart des experts sont pourtant d'accord pour admettre que la prévision de 2,7 % avancée par Bercy pour 1999 n'est plus crédible...

– Je l'ai relevé. Mais j'ai aussi entendu que le propos officiel avait légèrement évolué, puisque, à propos de ce chiffre, on a d'abord parlé de *« prévision »*, puis d'*« objectif »* et enfin de *« cible »*. Mais honnêtement, il faut dédramatiser tout cela. A deux ou trois dixièmes de point de croissance, quelle est la différence ? Le seul problème qui importe est de trouver le bon réglage économique qui assure un soutien à la demande intérieure ; ainsi que le bon réglage pour que la demande étrangère reparte.

– Dominique Strauss-Kahn a donc raison... de persister dans l'erreur !

– Il a raison de persister dans la sagesse, car, je vous l'ai dit, la parole d'un ministre des finances pèse d'un poids particulier sur la vie économique. Les ministres qui l'oublient – nous en avons connu – sont assez vite... oubliés par l'Histoire ! »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

La presse d'extrême droite en porte-à-faux face à la crise du Front national

« National Hebdo » et « Présent » refusent de désavouer M. Mégret

L'onde de choc de la dissidence déclenchée par Bruno Mégret et ses partisans provoque, désormais, une crise dans les rédactions des journaux d'extrême droite. François Brigneau a, violemment pris parti, dans *National Hebdo*, contre le président du Front national, Jean-Marie Le Pen. *Présent* a adopté un profil bas en refusant de choisir entre les deux camps qui s'affrontent. De même que *Minute*.

LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, vient de perdre le soutien d'un de ses plus anciens compagnons de route, François Brigneau, éditorialiste à *National Hebdo*, et il provoque une crise dans la rédaction de ce périodique en exigeant d'elle un soutien inconditionnel.

Pour la pemière fois, une des figures historiques de l'extrême droite prend ouvertement parti dans le conflit opposant Jean-Marie Le Pen à son ex-délégué général, Bruno Mégret, et lui inflige un désaveu cinglant. *« Je ne peux laisser croire – ne fût-ce que par mon silence – que j'adhère au comportement actuel du président Le Pen. Ce comportement me navre. Il m'accable. Il me désespère »*, écrit François Brigneau dans sa chronique, « Carnet de balles », publiée dans *National Hebdo* du 17 décembre. Irrité du silence qui lui est imposé – *« C'est normal.* National Hebdo *appartient au Front depuis quelques années. Jean-Claude Varanne, le président-directeur général n'a pas manqué l'occasion de me le rappeler :* "L'actionnaire principal, c'est Le Pen" » – et, conscient que son article *« sera peut-être le dernier »*, M. Brigneau décide de *« prendre ses responsabilités »*. *« Je ne pourrai jamais considérer comme des traîtres à leur parti, et à leur patrie, les dirigeants qui ont demandé la convocation d'un congrès extraordinaire »*, souligne-t-il.

Ce maréchaliste nostalgique rappelle qu'il a *« soutenu Jean-Marie Le Pen dans tous les combats, politiques et judiciaires »*. Il souligne également que ses *« racines sont bien différentes de celles de Mégret, de Blot ou de Le Gallou »*. Alors que ces derniers sont diplômés de grandes écoles, lui ne sort en effet *« que de l'école primaire supérieure de Quimperlé* [Finistère] *et de la prison de Fresnes où* [il fut] *détenu quatorze mois en qualité de soldat du Maréchal »*. De même, il oppose leur parcours politique – *« au fort distingué club de l'Horloge »*, passerelle entre la droite et l'extrême droite – au sien – auprès du maréchal Pétain puis au sein d'Ordre nouveau. Pourtant, écrit-il, *« j'ai apprécié ce que les "horlogers" ont apporté en rigueur, sérieux, formation, documentation, organisation au mouvement national. Il ferait une grande perte en s'en séparant. Le bannissement n'est jamais un facteur d'enrichissement. On le sait depuis la révocation de l'édit de Nantes. Au moins. »*

« NI "FÉLONS" NI "TRAÎTRES" »

Cet ancien milicien n'est pas le seul à être gagné par le trouble que provoquent la crise du Front national et la volonté de Jean-Marie Le Pen d'imposer à *National Hebdo* une ligne qui lui serait favorable. Selon des sources convergentes, le directeur de la rédaction, Martin Peltier, qui s'oppose à l'alignement du journal sur les positions du président du parti d'extrême droite aurait posé son crayon, ce qui explique l'absence de son éditorial cette semaine. Cette attitude ne peut qu'annoncer un départ imminent. Dans ce même numéro, un dessin du caricaturiste Konk, qui devait accompagner l'article de François Brigneau et plaidait pour un *« ticket Le Pen-Mégret »*, a été censuré. De même, a disparu la chronique de Pierre Vial, un mégrétiste, membre du bureau politique, suspendu du parti.

A *Présent*, quotidien proche du Front national, représentant la mouvance catholique traditionaliste, la rédaction subit la même fracture que celle de l'appareil entre lepénistes et partisans d'un congrès. Ce journal, qui connaît de grosses difficultés financières, a décidé de ne pas choisir un clan plutôt que l'autre. Il se contente de rendre compte de la crise actuelle en ne publiant que des dépêches et des communiqués venant des deux camps. De son côté, l'hebdomadaire *Minute*, passerelle entre droite et extrême droite, en proie lui aussi à des problèmes financiers, publie, dans son édition du 16 décembre, un entretien du président du parti d'extrême droite. A côté, dans son éditorial titré *« Raison garder »*, Jean-Claude Valla écrit : *« Nous sommes convaincus qu'il n'y a ni* "traîtres" *ni* "félons", *mais des hommes qui ont tous à cœur de faire avancer leurs idées. »*

Christiane Chombeau

Le maire FN de Toulon est mis en examen

Jean-Marie Le Chevallier est soupçonné de « complicité de délit d'avantage ». Député PS, M. Gaïa est aussi mis en cause

MAIRE de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier a annoncé en plein conseil municipal, jeudi 17 décembre, sa mise en examen pour *« complicité de délit d'avantage »*, dans l'enquête sur l'attribution du marché des cantines scolaires toulonnaises. Soupçonné d'avoir favorisé la Société générale de restauration (SGR), au détriment du précédent concessionnaire, Eurest, M. Le Chevallier avait été interrogé par la police, le 14 décembre. Il avait alors nié toute infraction dans la dévolution de ce marché.

Trois de ses adjoints, depuis, ont été mis en examen dans cette affaire (*Le Monde* du 17 décembre). Indiquant que sa mise en examen lui avait été notifiée par courrier, le maire de Toulon a fort classiquement dénoncé un *« règlement de comptes politique »*, se disant victime d'une *« persécution »*.

La surprise est venue de la mise en cause concomitante, dans le même dossier, de Robert Gaïa, député (PS) du Var et conseiller municipal de Toulon. M. Gaïa est soupçonné d'avoir transmis à l'ancien président du club de football toulonnais, Serge Catalano, qui jouait les « apporteurs d'affaires » pour la SGR, un rapport des services techniques municipaux préconisant le choix d'Eurest. Or ce document constitue la pièce à conviction principale du dossier. Daté du 16 juin 1997, il présentait les offres en concurrence et concluait qu'il convenait *« de retenir la proposition de la société Eurest »*. M. Catalano a assuré l'avoir obtenu par M. Gaïa, avant de le transmettre au dirigeant de la SGR, pour l'alerter sur les risques de voir son offre rejetée.

La SGR avait finalement été retenue par la commission d'appel d'offres, et M. Catalano a affirmé depuis aux enquêteurs que, dans l'intervalle, les dirigeants de la SGR avaient versé un *« pot de vin de 8,5 millions de francs à la mairie de Toulon et au Front national »* (*Le Monde* du 18 avril).

DÉMENTI FORMEL

Questionné par les policiers le 14 décembre, M. Gaïa a apporté un démenti formel aux déclarations de M. Catalano, tout en reconnaissant avoir eu plusieurs entretiens téléphoniques avec lui, peu avant l'attribution du marché des cantines. L'élu socialiste – qui n'était pas membre de la commission d'appels d'offres – juge en tout cas sa mise en cause *« totalement déroutante »* et assure avoir *« souhaité qu'Eurest soit reconduit pour pouvoir attaquer avec plus de vigueur ses compromissions avec le FN »*, évoquant notamment l'embauche, par cette société, des fils de deux adjoints au maire, ainsi que la subvention accordée au bateau *Ville-de-Toulon*, *« engagé sous les couleurs du FN dans le Tour de France à la voile »*.

Lors du vote de la commission d'appels d'offres, les quatre élus du FN s'étaient divisés entre Eurest et la SGR ; les deux élus de l'opposition (un RPR et un PS) s'étant prononcés, eux, en faveur de la SGR. Cette société – dont le dirigeant a lui aussi été mis en examen – a rappelé, jeudi, que le tribunal administratif avait jugé régulière l'attribution du marché des cantines. *« Je suis serein comme tous ceux qui sont mis en examen*, a déclaré M. Le Chevalier. *Comme M. Dumas, ils n'ont pas trop à s'inquiéter. »*

Hervé Gattegno (avec José Lenzini à Toulon)

La perspective de nouvelles élections inquiète la droite et la gauche corses

L'opinion insulaire entre doute et exaspération face aux pouvoirs publics

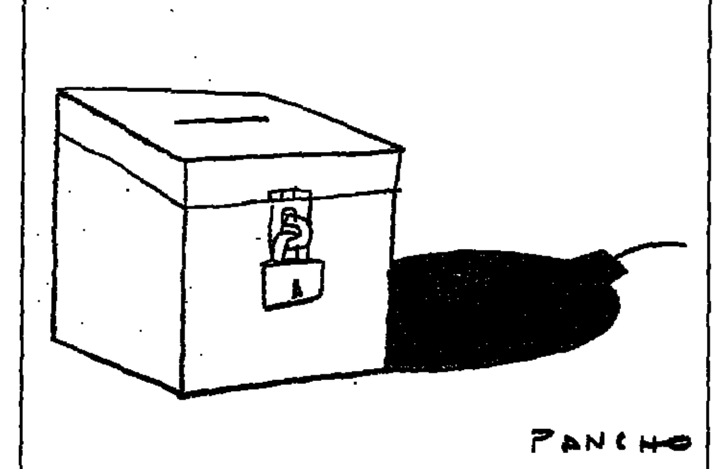
Alors que l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, le 6 février, donne aux Corses le sentiment de piétiner, la probable annulation des élections des 15 et 22 mars inquiète la droite – qui craint la mise en cause de sa gestion passée, à travers les inspections administratives – et la gauche – qui redoute de devoir répondre des lenteurs de la police et des mécontentements provoqués par l'action des pouvoirs publics.

BASTIA
de notre correspondant

Quelques jours après l'assassinat de Claude Erignac, le 6 février, plus de 40 000 personnes, répondant à l'appel du collectif de femmes « Manifeste pour la vie », avaient défilé silencieusement dans les villes de Corse pour dire leur indignation et réclamer l'instauration de l'Etat de droit dans l'île. Aujourd'hui, le sentiment dominant est l'exaspération.

Les premières conclusions des inspections générales ou des enquêtes particulières diligentées, depuis le printemps, dans les secteurs sensibles de la banque, de l'administration publique, des grandes entreprises privées ou des établissements consulaires, ont souvent permis de mettre en exergue les graves dysfonctionnements de la société insulaire. Au fil des mois, cependant, une sorte de frustration s'est installée dans l'opinion. La conviction que toute la chaîne des responsabilités n'était pas exploitée, notamment par l'absence de mise en cause de représentants de l'Etat dans les « affaires », a nourri petit à petit le doute sur l'efficacité de l'action publique.

Faute d'informations fondées, l'opinion se persuade de rumeurs construites sur les seules faces visibles des investigations policières. Confondant souvent les simples auditions de témoins avec les interpellations de suspects, les chiffres s'ajoutent aux chiffres, pour conclure à l'affirmation qu'il y aurait eu 5 000 auditions, comme l'affirmait l'écrivain Gabriel-Xavier Culioli dans *Le Monde* du 16 décembre. Le fait est que, pour l'heure, aucune mise en examen au chef d'assassinat ou de complicité n'a été ordonnée. Plusieurs dizaines de personnes ont été placées en détention provisoire, puis discrètement libérées.



MALENTENDUS

La première piste explorée par les magistrats antiterroristes visait des agriculteurs, connus pour leur militantisme nationaliste et dont les dossiers financiers d'exploitation pouvaient prêter à interrogation. Au fil des mois, tous ont été relâchés. La deuxième voie d'investigation visait les vendeurs et utilisateurs d'appareils informatiques. Par ce biais, les enquêteurs souhaitaient pouvoir localiser les éditeurs de communiqués de revendications émanant d'organisations clandestines. Là encore, les perquisitions, saisies de matériels, examens scientifiques, gardes à vue à Paris et libérations discrètes ont amené l'opinion insulaire à conclure à un échec. La troisième piste, dite des « intellectuels », tend à identifier les rédacteurs de communiqués impliquant les assassins du préfet Erignac. Là aussi, les libérations se succèdent et nourrissent le doute du public.

Le malentendu s'enfle des misères quotidiennes du quidam soumis à une banale procédure de redressement fiscal, à un simple contrôle d'application des réglementations d'hygiène et de sécurité dans les entreprises, à un examen des prix pratiqués, etc. : tout ce qui constitue le fonctionnement normal d'une société est alors mis sur le compte d'une interprétation sévère, voire abusive, des règles de l'Etat de droit.

Ajoutant au trouble de l'opinion, la forte probabilité de l'annulation des élections territoriales de mars 1998 (*Le Monde* du 16 décembre), sur recours d'Edmond Simeoni, chef des autonomistes, fait craindre à la droite et à la gauche un retour prématuré aux urnes.

Divisée en mars, la droite avait conclu laborieusement une union pour l'élection de l'exécutif, afin de conserver le pouvoir à ce niveau et au sein de l'Assemblée de Corse. Elle y était parvenue en raison de l'échec de la liste conduite par M. Simeoni, dont tout laissait croire que, si elle avait pu participer au second tour de scrutin, le 22 mars, elle se serait rapprochée de la liste d'union de la gauche inspirée par Emile Zuccarelli.

Aujourd'hui, les rapports de forces sont différents et les stratégies d'alliance répondent moins à d'éventuels accords de partis qu'aux conséquences conjoncturelles de la situation d'ensemble de la Corse. La gauche, parce qu'elle est au gouvernement, aura à justifier le piétinement de l'enquête sur la mort du préfet Erignac et les difficultés à établir un climat local de confiance dans les institutions. La droite, parce que les « affaires » en cours développent une suspicion – souvent relayée par les services de l'Etat – au sujet de sa gestion passée, devra déployer de gros efforts pour reconquérir un électorat sérieusement ébranlé. Il se peut que les nationalistes, bien que radicalement divisés en deux blocs, soient les moins mal placés pour tirer profit des atermoiements ou des échecs des uns et des autres.

Michel Codaccioni

Un millier de postiers FO rejoignent l'UNSA

L'Union nationale des syndicats autonomes accueille les transfuges de Force ouvrière venus d'Ile-de-France et de Bretagne

A PARIS, dans le Vᵉ arrondissement, les postiers vont changer d'étiquette syndicale : 48 des 50 membres de la section Force ouvrière de Paris-5 Mouffetard, majoritaire, ont démissionné pour rejoindre l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), devenue depuis un an le réceptacle naturel des transfuges de FO. Pour l'heure, ce sont au total un peu plus de 1 000 adhérents (sur les 36 000 que compte la fédération des PTT, dont environ 10 000 retraités), venant pour la plupart des régions Ile-de-France et Bretagne, qui ont décidé de quitter la centrale de Marc Blondel.

Désormais, le scénario est bien rodé. Réunis à Paris, une soixantaine de responsables syndicaux ont été accueillis, jeudi 17 décembre, par Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, et Jean-Paul Roux, son alter ego de la FEN, en présence de Jacques Mairé et Jean Grosset, ex-FO-Paris, de Christine Morelle, ex-FO-impôts, de Luc Martin-Chauffier, ex-FO-banque, etc.

A FO-PTT, fédération pourtant dans l'opposition à Marc Blondel, la crise couve depuis six mois et s'est accélérée il y a six semaines, quand son secrétaire général, Jacques Lemercier, a décidé de se séparer de ses trois principaux adjoints (*Le Monde* daté 1ᵉʳ-2 novembre). Pour M. Lemercier, il s'agissait, en leur « *coupant l'herbe sous le pied* », de prendre de vitesse ses lieutenants qu'il soupçonnait d'organiser un départ groupé vers l'UNSA. Principal allié de M. Mairé en 1996, quand celui-ci a essayé, vainement, de disputer le poste de numéro un de FO à M. Blondel, M. Lemercier s'est, en revanche, éloigné de ses ex-amis dès lors qu'ils ont choisi de quitter la confédération. « *Mon combat a toujours été à l'intérieur de FO* », précise-t-il.

DEUX NOUVELLES FÉDÉRATIONS

Les partants vont s'organiser en deux fédérations distinctes des activités postales et des activités de télécommunications, au sein de l'UNSA. Ils se présenteront sous ce nouveau sigle, aux élections professionnelles qui se tiendront en 2000, à La Poste et à France Télécom, dans un paysage syndical déjà fortement émietté.

Dans l'état actuel des forces, FO est la deuxième organisation à La Poste, avec 19,63 % des voix, et la quatrième à France Télécom, avec 14,6 %. Regrettant le départ de militants avec lesquels « *il était d'accord sur l'essentiel* », M. Lemercier s'interroge sur « *la pertinence d'une telle action* ». « *Parmi les syndicats réformistes, le marché est déjà occupé par FO et la CFDT ; c'est au niveau du symbole que c'est plus embêtant* », constate-t-il.

Alain Beuve-Méry

Une très large majorité du Sénat adopte la révision constitutionnelle

LE SÉNAT a adopté le projet de loi de révision constitutionnelle préalable au traité d'Amsterdam, jeudi 17 décembre, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 18 décembre), ce qui ouvre la voie à la réunion du Congrès, à Versailles, probablement le 18 janvier. Le texte a été adopté par 240 voix contre 34. Au groupe RPR, 66 sénateurs (sur 99) ont voté pour, 15 ont voté contre (parmi lesquels Charles Pasqua, Paul Masson, Christian de La Malène, Charles Ceccaldi-Raynaud et Adrien Gouteyron), 2 se sont abstenus (Jean Chérioux, Philippe Marini) et 16 n'ont pas pris part au vote. Au groupe socialiste, 75 sénateurs (sur 78) ont voté pour, Jean-Luc Mélenchon a voté contre. Au groupe de l'Union centriste, 49 sénateurs (sur 52) ont voté pour. Chez les Républicains et Indépendants, il y a eu 37 voix pour (sur 47). Le groupe communiste a voté contre, seuls Jack Ralite et Paul Vergès n'ont pas pris part au vote. Au Rassemblement démocratique et social européen, 10 sénateurs (sur 22) ont voté pour.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-ALPES : l'élection du nouveau président de la région Rhône-Alpes**, consécutive à l'annulation de celle de Charles Millon, a été fixée au 7 janvier, lors d'une réunion entre le doyen d'âge, Pierre Gascon (DL), et les présidents de groupes du conseil régional, jeudi 17 décembre. L'UDF Anne-Marie Comparini, qui a fait acte de candidature, a appelé, jeudi, tous les « *élus républicains du champ démocratique* » à élire « *un exécutif de droite républicaine* ». « *A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle* », a ajouté Mᵐᵉ Comparini.

■ **RETRAITES : les députés ont rétabli,** mercredi 16 décembre, lors de l'adoption en deuxième lecture du projet de budget pour 1999, le gel à 20 000 francs, à partir de l'an 2000, du plafond de l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités. La réforme engagée par le gouvernement d'Alain Juppé prévoyait de ramener ce plafond à 12 000 francs en 2001.

Le PS entend associer ses militants à la réflexion sur l'Europe

LE PARTI SOCIALISTE donne le coup d'envoi, vendredi 18 décembre, à la préparation de sa convention Nation-Europe prévue pour le 27 mars 1999. L'importance de ce rendez-vous, où ils choisiront leur tête de liste pour les élections européennes, est aussi soulignée par un changement de méthode. Au lieu d'élaborer un texte au sommet et de le faire débattre ensuite, comme pour la dernière convention sur l'entreprise et les trois organisées sous l'autorité de Lionel Jospin en 1996, la démarche est inversée. Les trois animateurs – Pervenche Berès, Alain Bergounioux et Pierre Guidoni – adressent aux militants un document qui, en seize questions, « *précise les enjeux et les termes du débat* ». Les fédérations et les sections en débattront avant de retourner, début février, leurs contributions, à partir desquelles sera élaboré un projet de texte national, soumis ensuite, fin février, au vote des militants.

Publié dans *L'Hebdo des socialistes* du 18 décembre, le document se divise en six parties : « *La nation, l'Etat et la République* » ; « *La France dans l'Europe économique et sociale* » ; « *La libre circulation des personnes et des cultures* » ; « *L'élargissement* » ; « *Quelle puissance européenne et quel rôle pour la France ?* » ; « *Quelles institutions politiques pour quelle Europe et quelles conséquences pour la nation ?* », une septième partie étant laissée aux libres apports des militants.

« FÉDÉRATION D'ÉTATS-NATIONS »

Les termes du débat reprennent certains idées du PS, qui avait déjà opté, lors de sa convention sur la mondialisation et l'Europe en avril 1996, pour une « *Fédération d'Etats-nations* », et testent des sujets qui devraient être repris dans le Manifeste du Parti des socialistes européens pour les élections du 13 juin 1999. Ce manifeste, préparé par Henri Nallet et le Britannique Robin Cook, devrait être achevé le 7 janvier, avant d'être adopté à la fin du même mois.

« *Comment pouvons-nous définir le sentiment national aujourd'hui ?* », interrogent Mᵐᵉ Berès, M. Bergounioux et M. Guidoni, avant d'ouvrir des pistes sur les transferts de souveraineté à consentir, les rapports entre les collectivités locales, les Etats et l'Union européenne, ou encore la mise en œuvre d'un « *fédéralisme original* ». Rouvrant de fait le débat sur les conditions posées par le PS à la mise en œuvre de l'euro, le document interroge sur le renforcement de « *l'Euro 11* » face à la Banque centrale européenne, une « *interprétation souple* » du pacte de stabilité « *prenant en compte la conjoncture, la composition des budgets publics de chaque Etat* », la relance des grands travaux préconisés par Jacques Delors dans son Livre blanc de 1993, ou l'instauration d'une taxe européenne sur les mouvements de capitaux.

Sur le volet social, enfin, les rapporteurs relancent le débat sur la coordination des politiques nationales de l'emploi, avec éventuellement des « *objectifs plus contraignants* », ou sur la généralisation, déjà adoptée sur le principe par le PS, de « *certains standards sociaux minima* », comme le salaire minimum ou même le revenu minimum d'existence.

Mᵐᵉ Berès, M. Bergounioux et M. Guidoni ouvrent aussi de nouveaux chantiers, comme sur le budget européen : « *Faut-il de véritables actions communes en matière d'emploi, financées par des ressources communautaires supplémentaires ? Faut-il, par exemple, créer un impôt européen sur les sources d'énergie polluantes ? Faut-il lever de grands emprunts ?* » L'institution d'une « *justice européenne* », le choix d'une politique d'immigration « *européanisée* », la mise en œuvre d'une politique européenne « *des industries et de la création culturelle* » sont également proposés au débat. Les rapporteurs se demandent également, à propos de la démocratisation des institutions européennes, s'il faut reprendre le projet, « *au besoin amendé* », de réforme du mode de scrutin européen.

Michel Noblecourt

M. Séguin veut exporter L'Alliance à l'échelle européenne

BONN
de notre envoyé spécial

Serait-il prononcé à l'amiable, le divorce est consommé. Au moment où Charles Pasqua défendait « *à titre personnel* », jeudi 17 décembre au Sénat, une exception d'irrecevabilité contre la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, Philippe Séguin s'envolait pour Bonn, afin d'y rencontrer successivement l'ancien chancelier Helmut Kohl et le nouveau président de la CDU, Wolfgang Schäuble.

Les deux hérauts de la lutte anti-Maastricht de 1992 sont désormais séparés. Deux jours auparavant, le président du RPR avait pris la peine de se rendre devant les sénateurs gaullistes, parmi lesquels M. Pasqua, pour tenter de convaincre, une fois encore, ce dernier qu'« *on ne se déjuge pas* » en votant pour Amsterdam après avoir récusé Maastricht. Jeudi, l'ancien conseiller politique du RPR a répondu indirectement à son ancien complice, ainsi qu'au président de la République, en interpellant Pierre Moscovici, ministre (PS) délégué aux affaires européennes : « *Au nom de qui êtes-vous venu nous proposer de passer la République française au compte des pertes et profits de l'Union européenne ?* »

M. Séguin en était alors à relever un autre défi, celui de modifier l'Europe de l'intérieur. Le contexte n'est pas favorable : les socialistes ou les sociaux-démocrates gouvernent dans onze pays sur quinze, et dans deux autres, la Belgique et les Pays-Bas, ils sont associés aux coalitions au pouvoir. « *Maintenant, il faut faire de la politique* »; en conclut M. Séguin, en ajoutant que « *le Parlement européen sera moins que jamais un club, mais un lieu de pouvoir* ».

Le RPR veut donc convaincre ses « *partis frères ou cousins* » de transformer radicalement le Parti populaire européen, auquel adhèrent les centristes, mais non les gaullistes français, ou, à tout le moins, de bâtir une « *coalition* » des droites européennes.

PREMIER ENCOURAGEMENT

M. Séguin s'est donné trois mois pour tenter de construire cette sorte d'« Alliance » à l'échelle européenne. Vendredi, à Strasbourg, il devait ainsi s'entretenir avec le Belge Wilfrid Maertens, puis, mardi à Madrid, avec José Maria Aznar. Fin janvier, il sera présent à Istanbul à une rencontre, plus large, de l'Union démocratique européenne.

Jeudi, à Bonn, M. Séguin a reçu un premier encouragement. Après avoir salué en lui « *un grand politique* », le président de la CDU, M. Schäuble, a expliqué, devant la presse française, que « *des notions telles que le fédéralisme ou l'attachement à l'intégration européenne ont des significations différentes en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne* » et qu'il en découle souvent « *des conflits à caractère académique* ».

Jean-Louis Saux



RELIGIONS LA « nuit de doute » devait commencer vendredi soir 18 décembre à la Grande Mosquée de Paris où, après l'apparition de la nouvelle lune, théologiens et savants devaient déterminer le moment exact du début du ramadan, samedi 19. ● POUR L'ENSEMBLE du monde musulman, ce mois sacré de jeûne et de prières s'ouvre dans un climat de désarroi provoqué par les bombardements en Irak. En France, il va mobiliser des jeunes de plus en plus nombreux acquis à l'islam, grâce notamment à une nouvelle génération de responsables qui insistent sur la formation religieuse et civique, et sur l'engagement social. ● L'EXEMPLE des jeunes associations de l'agglomération de Lyon illustre cette mutation de l'islam de France. ● LARBI KECHAT, recteur de la mosquée de la rue de Tanger, s'explique sur les enjeux spirituels et communautaires de ce ramadan 1998.

Le ramadan mobilise de plus en plus de jeunes musulmans

Le mois sacré de jeûne et de prières doit s'ouvrir samedi 19 décembre, dans un climat de désarroi provoqué par les bombardements en Irak. Forte de ses associations locales, la communauté musulmane dispose en France de nouveaux atouts pour hâter sa reconnaissance

ILS S'APPELLENT Tariq Ramadan, universitaire de Genève, ou Soheïb Bencheikh, mufti de Marseille, mais aussi, pour les moins « médiatisés », Fouad Imarraine à Paris, Yamine Makri à Lyon, Farid Abdelkrim à Nantes, Ali Rahni à Roubaix, etc. Ce sont des noms parmi d'autres qui symbolisent l'émergence d'une nouvelle génération de leaders musulmans. Ils jouissent d'un charisme auprès des jeunes, préfèrent les réseaux inter-associatifs aux organisations lourdes, affirment que la « représentativité» de l'islam – qui préoccupe tant les pouvoirs publics – n'est pas une priorité et que sa reconnaissance passe d'abord par un enracinement local, une formation civique et religieuse, un partenariat avec les forces laïques ou confessionnelles et un engagement social.

Les querelles de représentativité autour de la Mosquée de Paris et des fédérations rivales (Union des organisations islamiques de France, Fédération nationale des musulmans de France, etc.) ont épuisé la communauté. Les jeunes se disent fatigués par les querelles de boutique, le jeu des ambassades arabes, les « féodaux » qui gèrent quelques mosquées, les « affairistes » qui se partagent le marché de la viande *hallal*, les imams autodésignés et autres intellectuels qui ne pratiquent pas, mais parlent au nom de l'islam. Ils se méfient de tout ce qui vient d'*« en haut »*, notamment des efforts d'organisation de la communauté menés par les gouvernements de gauche comme de droite.

« Nous sommes nés à l'islam dans les combats pour l'Afghanistan ou la Palestine, dans les polémiques autour du voile islamique ou du livre de Rushdie », dit Abdelaziz Chaambi, l'un des fondateurs, en 1988, de l'Union des jeunes musulmans de Lyon. A l'époque, les jeunes désertent les salles de prière, fréquentées par des « pères » soucieux de maintenir la tradition, mais impuissants à la transmettre. Les étudiants arrivés du Maghreb ou du Moyen-Orient pratiquent, mais restent à distance des jeunes de banlieue. Aujourd'hui, dans les mosquées de Vénissieux ou Vaux-en-Velin, comme à Nîmes, Montpellier ou dans l'agglomération de Lille, les jeunes des cités sont majoritaires ou presque.

Ces nouveaux « cadres » s'identifient à une génération qui a accédé à l'islam dans un contexte de *« diabolisation »*. De refuge identitaire, l'islam est devenu un mode de vie indissociable de l'environnement du jeune musulman, de ses questions sur la vie, la mort, son insertion professionnelle et sa place, désormais revendiquée, de « citoyen français de confession musulmane ». Savoir si on est *« d'abord français »* ou *« d'abord musulman »* est aujourd'hui *« un faux problème »*, souligne Tariq Ramadan. *« Mon père posait des rails pour la SNCF. Il a fini comme invalide, est mort en France. Et on me demande de m'intégrer ? Mais je me sens pleinement français »*, dit Farid Abdelkrim, trente et un ans, président des Jeunes musulmans de France.

OUI, OUI, ON PEUT PRIER DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE POUR QU'IL Y AIT PLUS DE LIEUX DE CULTE

Pessin

« AUTOFORMATION »

Avec des partenaires locaux aussi divers que les Fédérations des œuvres laïques (FOL) ou les Eglises, ces associations mettent d'abord l'accent sur l'« autoformation ». Faute d'établissements privés impossibles à financer, elles organisent des cercles de spiritualité ou d'étude de textes sacrés ou des cycles de conférences, décloisonnés des mosquées, lieux traditionnels de prière et d'études. Ces séances se tiennent le plus souvent dans des salles prêtées par des municipalités, des paroisses catholiques ou des associations laïques.

Elles portent sur la spiritualité musulmane, mais aussi sur la compatibilité de l'islam avec la laïcité, sur le sida, sur la responsabilité politique ou le cadre de vie. *« Nous sommes face à des jeunes qui veulent comprendre et prier, mais ne savent pas s'y prendre*, souligne Yamine Makri, trente-cinq ans, cofondateur de l'Union des jeunes musulmans. *Nous sommes si superficiels que beaucoup de jeunes sont encore vulnérables au discours confus de beaux prédicateurs. »* L'exemple d'un Khaled Kelkal, réfugié dans l'islamisme violent, reste dans les esprits. Le danger serait plutôt aujourd'hui dans l'islam *« piétiste »* de quelques *tariqa* (confréries) soufies, l'islam *« frileux »* qui cache ses pratiques, l'islam de rejet de la société, centré sur la famille et la spiritualité.

MATURITÉ

De jeunes éditeurs musulmans, des imams, des conférenciers tentent de combler le handicap. Les plus sollicités sont Hassani Iquioussen dans le Nord, Larbi Kechat *(voir entretien ci-contre)*, recteur de la mosquée de la rue de Tanger à Paris, ou, dans la région lyonnaise, Mohammed Minta, imam de Décines, ou des convertis comme Didier Ali Bourg ou Obeydallah Glotton. Ils font étudier l'histoire, la jurisprudence, commentent des versets du Coran ou autres textes, mais, ajoute Tariq Ramadan, toujours *« en les replaçant dans le contexte que vit le jeune musulman »*. Fouad Imarraine, trente-quatre ans, titulaire d'un DEUG d'arabe à la Sorbonne, se dit frappé par la « maturité» et la motivation des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, qui ont plus facilement accès aux conférences, aux livres ou aux cassettes vidéo.

La spiritualité, c'est la *« pompe à essence »*, mais ces nouveaux responsables musulmans mettent l'accent aussi sur l'engagement social. *« On ne peut pas se dire bon musulman et accepter que des jeunes dans la cité soient en train de se défoncer ou de brûler une moto »*, dit Yamine Makri. A Vaux-en-Velin, Organisation pour le développement des cultures (ODC) distribue des colis-repas pour quatre cents familles. D'autres font du soutien scolaire, accompagnent des familles, organisent des sorties ou des tournois sportifs, suscitent des groupes de musique (N. A. T. à Strasbourg) ou de théâtre (comme la troupe Etat des lieux à Nantes). Les fêtes religieuses deviennent des fêtes de quartier.

Cette nouvelle génération ne fonce plus tête baissée dans les pièges politiques tendus par le manque de lieux de culte ou de formation. Des signes de dégel apparaissent avec des municipalités ou des représentants policiers. A Nantes, en 1997, en présence de 1 500 jeunes, s'est tenue une réunion entre le collectif Jeunes musulmans de France, des élus, des enseignants, des policiers, sur les questions liées à la délinquance. A Lyon, les associations ont discuté avec les autorités pour éviter le renouvellement des incidents de la Part-Dieu à la fin du dernier ramadan.

Mais trop de portes restent fermées. La méfiance demeure devant des associations qui investissent à la fois le champ social et religieux. Les efforts menés auprès du ministère de la justice, à Lyon par exemple, pour obtenir des aumôniers ou des visiteurs de prisons, se heurtent encore à des refus. Le combat pour la reconnaissance n'est pas gagné, mais, comme dit Farid Abdelkrim, *« quand on commence à vivre ensemble, on s'aperçoit que l'islam n'est pas forcément incompatible avec les lois de la République et que la République n'est pas forcément antimusulmane »*.

H. T.

TROIS QUESTIONS À...

LARBI KECHAT

1 Larbi Kechat, recteur de la mosquée Adda'wa (Paris-19e), vous êtes l'un des orateurs préférés des jeunes musulmans. Quelle signification leur donnez-vous du ramadan ?

On réduit le ramadan à quelques pratiques d'abstinence. Abstinence de manger, de boire, de fumer, abstinence de relations sexuelles de l'aube au coucher du soleil. Mais cette réalité sociologique ne correspond pas au sens profond du mois de jeûne. Le ramadan ne se confond pas avec des interdits. Il suppose une autre façon de penser, de sentir et d'agir. Il est l'occasion d'un double mouvement d'attachement et de détachement. Détachement de tout ce qui déplaît à Dieu et nuit à la « cité » des hommes. Attachement à tout ce qui rend possible la proximité de Dieu et la solidarité avec les hommes. Je demande donc aux jeunes de vivre doublement ce mois sacré : d'un point de vue vertical, comme une sorte d'élan vers Dieu, par la méditation du Coran et la pratique du jeûne. Mais vivre aussi un élan vers la societé par le respect et la solidarité.

2 A ceux qui, musulmans et non-musulmans, confondent islam et violence, le ramadan peut-il servir à changer le jugement ?

La société française doit faire un effort pour comprendre l'autre, non à partir de ses préjugés ou stéréotypes, mais d'une compréhension de l'intérieur de l'islam et de la pratique des musulmans.

Le musulman doit à son tour s'ouvrir à l'autre, lui permettre d'observer de plus près ses pratiques, l'aider à comprendre cette double dimension spirituelle et sociale de sa foi. Dans notre quartier parisien, le ramadan sera encore l'occasion de rencontres régulières entre les musulmans qui font le jeûne et les autres habitants, croyants ou non, qui ne jeûnent pas.

3 COMMENT réagissez-vous aux bombardements en Irak à la veille de cette période religieuse ?

C'est une sorte de profanation d'un mois béni, l'expression d'un mépris profond à l'égard de la population musulmane du monde entier. J'y vois une absence de sens du sacré qui peut faire de l'homme un tyran. Les musulmans se trouvent une fois de plus méprisés, piétinés. Ceux de France se tournent vers les autorités de leur pays, et de toute l'Europe, pour qu'elles ne laissent pas le champ libre à des puissances qui ne sont plus capables de voir à travers le visage de l'homme la créature de Dieu.

Propos recueillis par Henri Tincq

Révolution de palais au Conseil représentatif des musulmans de France

La relance du Conseil représentatif des musulmans de France, créé en 1995, a donné lieu à des affrontements à la tête de la communauté. Présidé par le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, le Conseil représentatif avait pratiquement cessé toute activité fédérative. En octobre, Hamlaoui Mekachera, ancien délégué interministériel à l'intégration, ancien président du Conseil national des Français musulmans, et Kamel Kabtane, secrétaire général de la mosquée de Lyon, en ont réuni les principaux membres et évincé son président Dalil Boubakeur. Ce dernier a lancé, samedi 5 décembre, une contre-offensive et réuni sept cents responsables proches de la Mosquée de Paris. MM. Mekachera et Kabtane ont boudé cette séance qui a abouti à la désignation d'un nouveau bureau, présidé par... Dalil Boubakeur, secondé par un secrétaire général, Djelloul Sedikki, son plus proche collaborateur à la Mosquée.

A Lyon, « catéchèse » musulmane et « engagement » citoyen

LYON
de notre envoyé spécial

Elles s'appellent Nadia, Fathia, Magda, Yamina, Neska, Zahra. Toutes françaises et musulmanes, membres de l'association Jeunesse musulmane française (JMF) de Pierre-Bénite (Rhône). Elles ne sont pas voilées et se disent prêtes à entrer dans le mois sacré : *« Le ramadan, ce n'est tout de même pas la famine. C'est la purification. »*

REPORTAGE

« Ce n'est tout de même pas la famine. C'est la purification »

« Toutes ces histoires de Prophète, pour moi c'étaient les contes d'Andersen », sourit Magda. Leur initiation fut d'abord familiale et elles peinent encore à distinguer entre la tradition et la religion. D'où leur entrée dans cette association où Selim Issop, d'origine réunionnaise, leur sert à la fois de grand-frère, d'éducateur et de prédicateur lors des prières du vendredi. Il leur parle de l'histoire, du droit musulman et traduit les exégètes. Il leur fournit les *« fondements »* pour les aider à répondre aux questions de l'environnement qui fait d'elles des *« sœurs »* ou des *« saintes »*. Ou des *« végétariennes »*, parce qu'à la cantine elles ne prennent jamais de viande, par respect des interdits alimentaires.

C'est le climat de *« liberté»* qu'elles apprécient le plus dans cette « catéchèse ». *« Nos parents ne vivaient leur islam qu'à la maison, comme un exil, comme le rêve d'un retour au pays d'origine. Aujourd'hui, nous vivons notre islam sans tabou et naturellement »*, dit Nadia. Voilées ou non voilées. *« Notre rôle n'est pas de leur dire : vous portez le hidjab ou on vous met à la porte de l'association*, dit Selim Issop. *Il est de leur donner les éléments d'un choix. »* Elles n'excluent pas de le porter un jour, mais n'aiment pas ces réunions de « sœurs » voilées où elles se sentent comme des *« intruses »*. Elles sont totalement étrangères tant à l'islamisme qu'à cet islam *« à la carte »* qui cumule les cinq prières de la journée ou *« bricole »* le ramadan.

JMF est une association qui « monte » à Pierre-Bénite. Le maire vient de lui confier la direction d'une sous-commission municipale où Selim Issop côtoie le directeur de l'OPAC, le commissaire de police, les responsables des transports. Elle est en lien avec les maisons de quartier, la commission H 2V Jeunesse, la MJC, les foyers de sans-abri, réalise un journal local et vient de réunir cinq cents personnes sur la laïcité avec Michel Morineau, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement.

D'autres associations lyonnaises – comme L'Aube à Vénissieux, Clarté dans le huitième arrondissement, Jeune action Gerland, Jeunes banlieue en mouvement à Décines, etc – tentent de marier la formation religieuse et l'*« engagement citoyen »*. Cette double inspiration était déjà à la fondation, en 1988, de l'Union des jeunes musulmans, rue Notre-Dame à Lyon, près du centre-ville où la librairie Tawhid (Unicité) ne désemplit pas.

Entre les piles de cassettes audio ou vidéo, les rayons sont garnis de livres en français d'initiation à l'islam. *Règles et rôle spirituel du jeûne* (Yacoub Roty), *L'islam expliqué aux enfants* (Ghulam Sarwan), *L'invocation de Dieu* (Cheikh Sadek Charaf), sont quelques-uns des titres les plus demandés. Sans compter les jeux éducatifs ou les alphabets arabes. Les fournisseurs sont la dizaine de petits éditeurs musulmans ou des maisons telles que Sindbad ou Albin Michel.

« Neuf livres sur dix n'existaient pas il y a dix ans, souligne le responsable des ventes. *Il n'y avait que des ouvrages soufis, de très haute spiritualité, ou des livres d'érudition, mais rien à la portée du jeune des banlieues ou même de l'étudiant »*. La librairie Tawhid a essaimé à Paris, à Montpellier, à Orange, à Saint-Etienne, etc. L'UJM pousse ses murs, ouvre des espaces de conférence, des bibliothèques, des vidéothèques et fournit jusque dans les pays d'islam francophone, comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal.

H. T.

A Barbès, rue Myrha, à quelques heures du début du « mois sacré »

Un avion qui décolle, une rangée de missiles en gros plan, un ambassadeur irakien assailli par une armée de journalistes. Sur l'écran de télévision installé à l'entrée d'un café de la rue Myrha, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, les images sont en noir et blanc et les commentaires en arabe.

En attendant l'heure de la prière, une dizaine d'Algériens suivent attentivement les dernières nouvelles de la chaîne d'information continue Ainin, dans une salle réduite au silence par les bombardements américains.

« C'est pas normal, commente enfin Hamidou, le patron du café. *Les bombes, elles tombent toujours sur les innocents, sur un peuple à moitié mort à cause de l'embargo, et jamais sur le gouvernement irakien. On sait bien que Saddam est un criminel. Mais c'est toujours son peuple qui paye. » « L'Irak fait partie du monde musulman, et même quand il a tort, on voudrait qu'il ait raison*, ajoute un client. *Mais cette histoire ne tient pas debout. Les Etats-Unis se sont mis à dos toute la communauté musulmane parce que Bill Clinton avait un problème avec Monica Lewinski et qu'il a préféré attirer l'attention sur l'Irak. »* Autour des tasses de thé, tous sont du même avis. *« L'Amérique gouverne le monde*, résume Hamed, trente-six ans. *Elle met le monde à ses pieds, surtout les pays arabes. »*

« SIMPLES FIDÈLES »

Vers 18 h 30, le café se vide brusquement. A quelques mètres, sur le même trottoir, des dizaines d'hommes de tous les âges franchissent les uns après les autres la porte ouverte d'un local anonyme, où ils se déchaussent à l'abri des regards. Rien n'indique ici la présence d'une mosquée, à l'exception d'une double rangée de barrières empêchant tout stationnement devant la devanture métallique du lieu de culte. *« Nous sommes de simples fidèles*, précise Benali, un Algérien de cinquante ans. *Des musulmans tolérants, des normaux, pas des islamistes ou des intégristes. »*

Vingt minutes plus tard, les croyants ressortent en petits groupes, certains finissant de lasser leurs souliers dans la rue.

Entre les bombardements sur l'Irak et les massacres en Algérie, les préparatifs du ramadan donnent au moins une occasion de se réjouir à la communauté musulmane de Barbès. *« Le ramadan, c'est la tolérance absolue*, explique un fidèle. *C'est le mois sacré des musulmans, l'occasion de faire la fête, de se regrouper, de manger ensemble, de savoir ce que c'est que la vie. »* De faire une pause *« entre deux rounds »*, comme l'explique Mohamed, un intellectuel algérien exilé en France, pour qui les bombes qui pleuvent sur Bagdad sont un *« nouvel épisode d'un combat sans risposte »*. *« Bombarder l'Irak pendant le mois sacré, ça ne va que renforcer la solidarité internationale vis-à-vis du peuple irakien »*, prévient-il.

A l'amertume d'une communauté *« blessée, blasée, meurtrie dans sa chair »* par la guerre civile en Algérie, s'ajoute désormais la consternation devant *« l'esquive machiavélique de Clinton »*, les *« frappes chirurgicales qui ne font tomber que sur les civils »* ou l'insistance des Etats-Unis à abattre *« l'émergence d'un leader dans les pays arabes »*. Des considérations que Mohamed entend reléguer *« au second plan »* pendant un mois.

Alexandre Garcia

Le « policier modèle » plaide la légitime défense devant les assises des Alpes-Maritimes

Il avait tué un enfant tsigane lors d'un contrôle à la frontière

Christian Carenco, policier chargé du contrôle des frontières à la frontière franco-italienne de Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes), comparaît, jeudi 17 et vendredi 18 décembre, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. En août 1995, il avait tué un enfant tsigane en tirant sur une voiture qui tentait de pénétrer en France.

NICE
de notre envoyé spécial

C'est un *« policier modèle »* qui comparaît depuis jeudi 17 décembre devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, à Nice, pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Dans la nuit du 19 au 20 août 1995, Christian Carenco, sous-officier au Service de contrôle de l'immigration (SCI) de Breil-sur-Roya, à la frontière franco-italienne, tire trois coups de fusil à pompe en direction de deux véhicules transportant des Tsiganes originaires de Serbie qui cherchent refuge en France. A l'arrière du deuxième véhicule, Todor Bogdanovic, âgé de huit ans, est mortellement blessé par la troisième balle du policier.

La bavure avait ému les associations d'aide aux réfugiés, dont certaines sont parties civiles au procès. D'autant qu'à l'époque un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) faisait état des *« arrestations arbitraires »* et des *« tortures »* à l'encontre des Musulmans dans la région dont les demandeurs d'asile tsiganes de Breil-sur-Roya étaient originaires.

Les faits touchent un homme jusque-là sans histoires, aux états de service irréprochables. *« Il a choisi d'entrer dans la police non par vocation, mais pour des raisons strictement alimentaires*, explique à la cour l'enquêteur de personnalité. *Son travail, il le faisait sans zèle mais très correctement. »* En vingt-quatre ans de carrière, dont quatorze dans la vallée de la Roya, sa terre natale, Christian Carenco, aujourd'hui âgé de quarante-huit ans, a effectué près de cinq mille interpellations, sans aucun problème. Jamais il n'a eu à se servir de son 357 magnum de service ou du fusil de dotation affecté au SCI de Breil-sur-Roya. Il est consciencieux, n'a jamais pris de congés-maladie, est très bien noté par sa hiérarchie, qui le juge *« apte à des charges supérieures »*.

Ce professionnel compétent est aussi un père de famille *« adoré de ses trois filles »*, un ami apprécié de son entourage. Un exploitant agricole à la retraite, maire de Breil-sur-Roya pendant dix-neuf ans, affirme que *« jamais [il] n'a eu à connaître de quelque chose de désagréable à son encontre »*. Christian Carenco est pompier volontaire, il participe activement à l'Estocada, une grande reconstitution historique annuelle à Breil-sur-Roya. *« C'est un esprit conciliant, conservateur, attaché aux valeurs traditionnelles, sentimental et peu autoritaire »*, indique l'expert psychologue. *« Un homme estimé et aimé de tous, un homme des vallées, paisible comme ces vallées*, précise l'enquêteur de personnalité. *Le dernier à qui cette histoire aurait dû arriver. »*

Tassé dans le box, l'accusé, le cheveux grisonnant soigneusement peigné, ne donne pas l'apparence d'un « cow-boy » excité de la gâchette. Lymphatique, il parle peu, d'une voix faible, gardant sagement les mains posées l'une sur l'autre devant lui en répondant aux questions.

« J'AI EU PEUR »

« Quand j'ai vu arriver les deux véhicules, j'ai pensé qu'ils allaient s'arrêter au barrage, raconte-t-il. *Quand ils ont accéléré brusquement, je les ai presque vus arriver sur moi. J'ai eu un mouvement de recul et j'ai tiré une première fois. J'ai réarmé quand le deuxième véhicule s'est approché et j'ai tiré. Quand il était à ma perpendiculaire, j'ai tiré une dernière fois. Mais je n'ai pas tiré la quatrième balle, qui était engagée, car je n'en voyais pas l'utilité, la voiture s'éloignait. »*

Christian Carenco affirme avoir agi en légitime défense : *« J'ai eu peur, et la peur conditionne le réflexe. »* Au cours de l'instruction, il avait d'ailleurs bénéficié d'un non-lieu, le juge estimant que les conditions de l'intervention de l'accusé et de son collègue *« avaient répondu aux règles habituelles d'un contrôle policier sur la voie publique »*. La chambre d'accusation en a jugé autrement, considérant que le troisième tir, qui blessera mortellement le petit Todor, avait été effectué alors que le véhicule dans lequel se trouvait l'enfant *« avait légèrement dépassé le fonctionnaire »*, qui dès lors n'était plus en état de légitime défense. Les débats devant la cour d'assises n'auront pas permis d'éclairer ce point.

Le verdict est attendu dans la soirée du vendredi 18 décembre.

Acacio Pereira

CORRESPONDANCE

Une lettre de Guy Loudmer

*A la suite de notre article rendant compte de la mise en liquidation judiciaire de l'étude du commissaire-priseur Guy Loudmer et de la société civile professionnelle (SCP) dont il était le gérant (*Le Monde *daté 13-14 décembre), nous avons reçu de M. Loudmer la mise au point suivante :*

Vous vous êtes contentés d'écrire que je contestais le montant du passif déclaré (380,9 millions de francs pour la SCP et 399,4 millions de francs pour ma propre exploitation), alors qu'il ressort du rapport déposé par Mᵉ Denis Bouychou, administrateur judiciaire, que l'essentiel de ce passif déclaré tant pour la SCP que pour moi-même n'est constitué que de créances provisionnelles de la Compagnie des commissaires-priseurs au titre des garanties légales, d'une part, et d'instances en cours, d'autre part. Les décisions judiciaires que vous évoquez font d'ailleurs apparaître que ce passif n'est reconnu qu'à hauteur de 10 millions de francs par la SCP et 15 millions de francs par moi-même.

Enfin, vous avez cru nécessaire de rappeler les circonstances de ma mise en examen pour abus de confiance et avez à cœur de préciser que j'aurais fraudé le fisc pour un montant de 20 millions de francs et fait disparaître environ 100 millions de francs issus de la vente des tableaux appartenant aux époux Bourdon. Je vous prie d'informer vos lecteurs, d'une part, que je n'ai jamais été mis en examen pour fraude fiscale et, d'autre part, qu'après une expertise comptable il n'existait aucun *« trou »* dans la comptabilité de l'étude, laquelle ne laisse apparaître aucune *« disparition »* de quelque montant que ce soit.

M. Boscher, administrateur commissaire-priseur de la SCP Loudmer, nous demande, de son côté, de préciser que les créances déclarées étant, *« dans leur immense majorité, contestées, il convient d'attendre leur validation par voie judiciaire pour pouvoir apprécier le montant réel du passif »*. M. Boscher rappelle que le tribunal a autorisé la poursuite d'activité de la SCP Loudmer jusqu'au 31 janvier 1999 et affirme que *« tous les clients vendeurs seront bien évidemment payés »*.

Harlem Désir a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

***LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE** a condamné, jeudi 17 dé*cembre, Harlem Désir à dix-huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. L'ancien président de SOS-Racisme avait comparu le 5 novembre pour recel d'abus de confiance sous forme de salaires fictifs versés par l'Association régionale pour la formation et l'éducation des migrants (Arfem, basée à Lille) en 1986 et 1987. Embauché en tant que « formateur permanent », il avait perçu un salaire mensuel brut de 10 500 francs. Hayette Boudjema, l'ancienne vice-présidente de SOS-Racisme, qui lui avait succédé au poste de formateur entre 1988 et 1992, a été condamnée à la même peine. Les anciens président et directeur de l'Arfem, Jean-Claude Provo et Patrick Declercq, poursuivis pour abus de confiance, ont été respectivement condamnés à dix-huit mois avec sursis et 30 000 francs d'amende et quinze mois avec sursis. – *(Corresp.)*

Universités : André Legrand élu premier vice-président de la CPU

SUCCÉDANT À BERNARD SAINT-GIRONS, ancien président de l'université Toulouse-III, André Legrand, président de l'université Paris-X (Nanterre), professeur de droit public et ancien directeur des lycées puis des écoles au ministère de l'éducation nationale de 1988 à 1993, a été élu, jeudi 17 décembre, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). A ses côtés, Jean Brihault, président de l'université Rennes-II, et Gérard Binder, président de l'université de Mulhouse, composent le nouveau bureau d'une assemblée qui a profondément renouvelé la commission permanente et les présidences de commission. M. Legrand a estimé *« nécessaire de clarifier le débat sur les projets de Claude Allègre dans l'enseignement supérieur »*.

DÉPÊCHES

■ **Le texte du projet de réforme** des parcours de formations universitaires, autrement dénommé système « 3,5 ou 8 » (bac +3, bac +5, bac +8), sera soumis, début janvier, au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Recevant l'Intersyndicale des enseignants et des étudiants, jeudi 17 décembre, le cabinet de Claude Allègre a tenté d'apaiser les craintes formulées par le mouvement des étudiants en grève sur le schéma U3M et le plan social.

■ ***MONACO : les magistrats de la cour d'appel** et du tribunal de pre*mière instance de la Principauté ont souligné *« leur indépendance et impartialité »* dans une motion signée le 14 décembre par douze de leurs treize membres. Evoquant des *« attaques »* véhiculées dans la presse, les signataires affirment *« n'avoir jamais subi la moindre pression »* des autorités monégasques. Plusieurs affaires de délinquance financière et de blanchiment d'argent survenues ces dernières années avaient attiré l'attention sur la Principauté (*Le Monde* du 17 novembre).

■ ***JUSTICE* : la cour d'appel de Paris** a jugé, dans le dossier de recherche en paternité concernant la famille d'Yves Montand, qu'*« Ivo Livi n'est pas le père d'Aurore Drossart »*. Infirmant un premier jugement de 1994 déclarant qu'Yves Montand était le père d'Aurore, la cour a débouté, jeudi 17 décembre, la jeune femme *« de toutes ses demandes »*. Le 6 novembre 1997, la cour avait décidé de faire procéder à l'exhumation de Montand pour obtenir la confirmation d'une précédente expertise. La mère d'Aurore, Anne Drossart, a annoncé un pourvoi en cassation.

■ **Une perquisition au siège de la Banque de France** a été conduite, jeudi 17 décembre, par le juge Jean-Pierre Zanoto, qui instruit le dossier du Crédit lyonnais. Révélée par *La Tribune* du 18 décembre et confirmée par un porte-parole de la Banque de France, cette perquisition a permis la saisie de documents concernant les comptes du Lyonnais entre 1990 et 1994.

Dans les collèges et les lycées, 6 % des heures de cours ne sont pas assurées

M. Allègre avait estimé que le taux d'absentéisme des enseignants dépassait 12 %

Deux rapports des inspections générales de l'éducation apportent un éclairage nouveau dans la controverse ouverte par le ministre Claude Allègre sur les absences des enseignants. Selon ces documents, 6,13 % des heures dues aux élèves ne sont pas assurées. A la rentrée de 1997, le ministre avait dénoncé *« 12 % d'absentéisme »*. Les inspections préconisent une gestion des absences au niveau des établissements.

« *JE PEUX dire que les chiffres que j'avançais étaient bien en-deçà de la réalité. Je ne donnerai pas les chiffres réels* ». Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, s'exprimait ainsi dans un entretien publié par *Le Monde* le 2 septembre, à propos des absences des enseignants. Dans une note adressée aux parlementaires socialistes et au conseil national du PS, le 10 novembre, le ministère précisait que si le mot *« absentéisme »*, employé en 1997, avait *« blessé (...), le rapport de l'inspection générale qui n'a pas été rendu public était au-delà même des propos de Claude Allègre »*. Le ministre avait déclaré : *« 12 % d'absentéisme c'est beaucoup trop »*.

Deux rapports inédits, concernant *« les absences des professeurs »* et *« les moyens du remplacement des enseignants du second degré »* ont été remis au ministre par les deux inspections générales (IGAEN et IGEN), en février et en avril. Ils s'ajoutent à celui établi par le recteur Bloch, président de la table ronde « Pas de classe sans enseignant », révélé par *Le Monde* (*Le Monde* du 30 janvier). Ce document montrait que 10 % des heures de cours n'étaient pas assurées dans le second degré. Au total, aucun des rapports ne fait état de chiffres égaux ou supérieurs à 12 %.

Les travaux des inspections concernant les absences des professeurs s'appuient sur une enquête menée dans 341 collèges, 230 lycées et 342 lycées professionnels, pendant la semaine du 12 au 17 janvier : une période où les convocations aux examens sont rares, loin des jours fériés *« occasionnant des absences plus nombreuses »* et hors conseils de classe, soit une estimation des absences sans aucun doute minorée. Les rapporteurs font observer que l'enquête n'allait pas de soi, les chefs d'établissement ayant exprimé *« leur vive opposition à l'accès direct des corps d'inspection »* à certains documents, notamment les carnets de correspondance.

Le constat sur les chiffres reste en-deçà des conclusions du rapport Bloch : 6 % des heures dues aux élèves ne sont pas assurées par le professeur de la classe ou son remplaçant. Parmi elles, 1 % sont assurées immédiatement, ou reportées, 5 % sont des heures ni remplacées, ni reportées et considérées comme *« perdues »*. Mais au-delà de ce constat chiffré, c'est surtout les conditions dans lesquelles les absences sont relevées et les remplacements effectués qui ont retenu l'attention des inspecteurs.

REPORT DE COURS

Les données relatives aux absences sont *« souvent disséminées dans plusieurs services »*. De plus, la *« faible qualification et la rotation rapide des personnels responsables du relevé des absences ne constituent pas les conditions de fiabilité attendues »*. Les conditions dans lesquelles les familles sont informées des absences des professeurs laissent également à désirer : *« l'usage du carnet de correspondance tend à disparaître dans les lycées »*. L'annonce d'un report de cours est exceptionnelle : moins de 4 % des heures d'absences sont reportées. Quant au motif des absences, il est défini ainsi : 8 % sont des absences courtes, 45 % sont des congés-maladie, soit la cause principale. *« Sur le terrain, les écarts entre les établissements peuvent être énormes. En cas d'abus, les contre-visite restent une ressource dont on n'use pas assez fermement »* soulignent les inspections. Un tiers des absences est du à la formation des enseignants, 3 % tiennent à des congés pour garde d'enfant malade, 8 % viennent des convocations de l'administration, 1 % des activités syndicales.

Les deux rapports soulignent que depuis le réemploi des maîtres-auxiliaires, l'administration est totalement démunie en matière de remplacements. Ils suggèrent de *« faire admettre que le remplacement est l'affaire de tous et que tous les enseignants doivent y participer »* et concluent que les absences de moins de quinze jours ou un mois *« doivent pouvoir être gérés au niveau de l'établissement »*.

Béatrice Gurrey



Un rapport dresse un bilan accablant des nuisances sonores

Un plan de résorption sur sept ans est préconisé

DEPUIS le vote de la loi du 31 décembre 1992 sur le bruit, rapports et bilans se succèdent et se ressemblent... sans résultats. Claude Lamure, ingénieur des Ponts, chargé le 24 mars par la ministre de l'environnement de faire l'inventaire des *« points noirs »* du bruit et de proposer une méthode de financement pour leur résorption, a remis jeudi 17 décembre à Dominique Voynet son rapport. Intitulé « La résorption des points noirs du bruit routier et ferroviaire », il dresse un état des lieux accablant. Quatre ans après le rapport de Bernard Serrou, député (RPR) de l'Hérault, le bilan s'est alourdi. Alors que M. Serrou estimait à 2 600 le nombre de sites où les habitants sont soumis à plus de 60 décibels plus de huit heures par jour – les fameux « points noirs » –, M. Lamure en a recensés 3 000, et évalue à 300 000 le nombre de Français qui souffrent de troubles du sommeil dus au bruit nocturne.

Le bilan des actions des pouvoirs publics n'est guère plus encourageant. Alors que le rapport Serrou estimait à 9 milliards de francs les sommes nécessaires à la résorption des points d'abcès, en dix ans à peine 2 milliards ont été investis. Seuls 10 % des points noirs ont été traités. *« Ce bilan reste bien faible à côté de l'immensité des besoins »*, constate M. Lamure. Dans la même période, les trafics routier et ferroviaire ont connu une progression importante, concernant en particulier les marchandises transportées de nuit. Pour dresser un tableau complet des nuisances, l'ingénieur a recensé toutes les situations critiques au voisinage des routes départementales, non inventoriées jusqu'à présent : cette fraction représente 25 % du nombre total des points noirs. Quant au ferroviaire, il a été *« presque oublié »*, la SNCF n'ayant pas les moyens d'investir dans ce domaine et l'Etat laissant faire.

Le rapport préconise un plan sur sept ans, prévoyant un investissement annuel de 1,5 milliard de francs à intégrer dans le XIIe Plan Etat-régions. Deux programmes prioritaires, l'un routier, l'autre ferroviaire, sont proposés. Le premier devrait traiter *« en priorité absolue »* 520 sites, appelés *« super points noirs »* – pour lesquels les niveaux de bruit nocturne sont graves. Les autres devraient trouver une solution avant la fin du contrat de Plan, soit 2006.

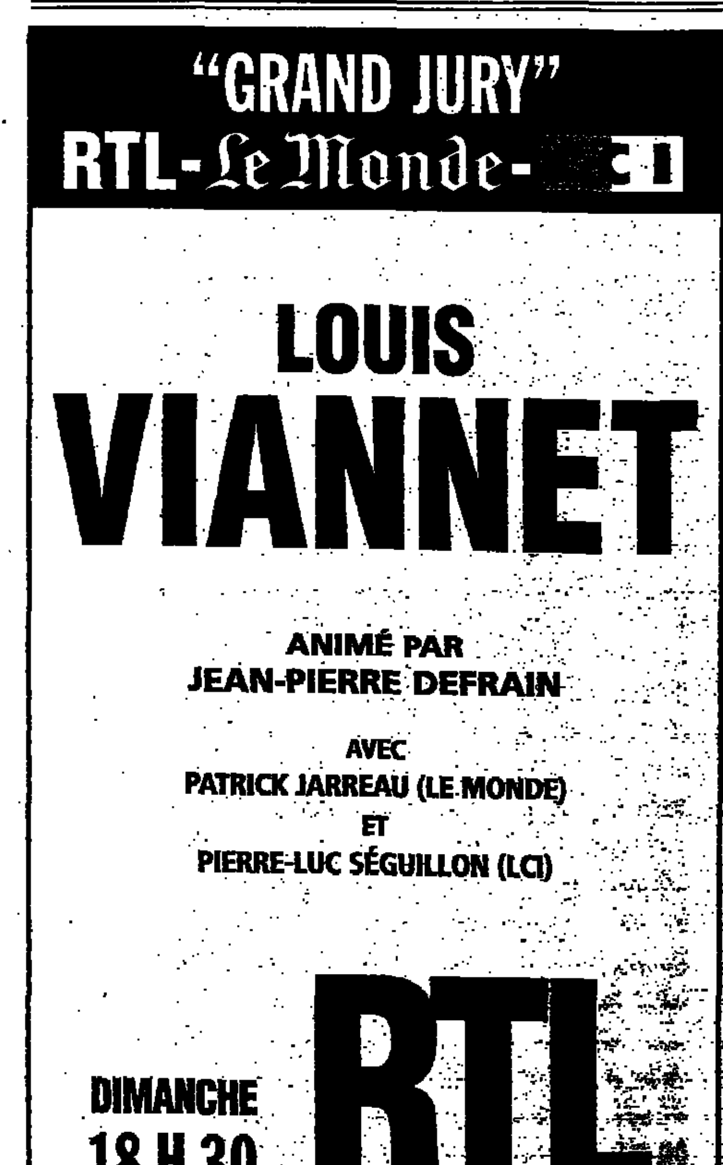
Les traitements contre le bruit envisagés ne se limitent pas aux écrans acoustiques, isolations de façades et nouveaux revêtements de chaussée silencieux, jugés utiles mais insuffisants. Le rapport préconise des travaux plus ambitieux, comme les déviations routières, les couvertures de voie, la limitation de vitesse à 70 kilomètres à l'heure sur les grands axes proches des habitations, voire l'instauration d'un couvre-feu nocturne pour les poids lourds ou la destruction d'immeubles invivables. Le deuxième programme, concernant 300 « super points noirs » touchant des voies ferrées – soit 55 000 logements –, est estimé à 3 milliards de francs. Ils pourraient se résorber avec l'équipement des wagons en sabots de freinage en plastique aggloméré, estime M. Lamure.

« LE LOT DES PAUVRES »

Les investissements totaux s'élevant à plus de 10 milliards de francs, les collectivités locales sont appelées, chacune à son niveau d'intervention, à engager des crédits. Au cours du XIe Plan, seules trois régions avaient créé une ligne budgétaire de lutte contre le bruit. Le rapport préconise aussi la création d'une nouvelle taxe sur le *« bruit et la pollution des transports terrestres »*, comme il en existe déjà sur les bruits engendrés par les aéroports.

« Le bruit finit par être le lot des pauvres, qui n'ont pas les moyens d'habiter dans une zone calme. Si le gouvernement n'arrive pas à dégager des ressources, on en sera encore là dans dix ans. Il est urgent d'agir, c'est une question de justice sociale », plaide Claude Lamure. Dominique Voynet en est consciente : la ministre a déclaré, jeudi 17 décembre, lors de la clôture des Assises de l'environnement sonore à Paris, qu'elle allait *« prochainement »* présenter des *« orientations visant à financer une politique ambitieuse de rattrapage »*. Une taxe bruit pourrait être proposée dans le prochain projet loi de finances, en application du *« principe du pollueur payeur »*.

Sylvia Zappi





Rationalisation de la carte hospitalière : 330 opérations en cours

De nombreux établissements sont touchés par des projets de fusion, de transfert d'activités ou de reconversion. Ces évolutions suscitent des craintes, principalement dans les petites villes, où l'hôpital est souvent le premier employeur. Dans le Morbihan, Auray refuse de sacrifier sa maternité

AURAY (Morbihan)
de notre correspondante régionale

« Allez donc voir la dame du 22 ! Elle avait une grossesse à risque, elle a accouché à Auray, et elle est toujours vivante. » L'infirmier, rageur, s'éclipse. A son tour, la surveillante de la maternité, tout en parcourant son domaine, énumère d'une voix lasse les arguments en faveur du maintien du service d'obstétrique de l'hôpital du Pratel à Auray (Morbihan). *« Nous avons tout ce qu'il faut ici : deux salles d'accouchement, dont une très récente, un chariot de réanimation et une couveuse tout neufs. Nous avons les médecins, l'anesthésiste, le personnel soignant et les patientes... »* Plus de 500 femmes ont accouché ici en 1997, largement plus que le chiffre de 300 fixé par le ministère de la santé, au-dessous duquel une maternité doit fermer ses portes. *« Nous ne menons pas un combat d'arrière-garde. Nous défendons notre maternité parce qu'elle est viable »*, tranche Jean-Baptiste Hary, surveillant en radiologie et responsable syndical FO. Pourtant, un projet de structure intercommunale entre l'hôpital Chubert de Vannes et le Pratel d'Auray prévoit bien le regroupement de la maternité et des urgences de nuit à Vannes.

« En termes de performance, le Pratel est quinzième et bon dernier en Bretagne », se désole le maire (PC) d'Auray, Michel Le Scouarnec. L'hôpital, construit au début des années 70, traîne depuis dix ans un déficit de près de 30 millions. *« Cette situation ne pouvait pas durer »*, explique Yvette Berger, directrice de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), qui rappelle que des rumeurs sur *« le fonctionnement médical peu performant de l'hôpital »* ont toujours circulé. La faible distance (20 kilomètres) qui sépare Auray (10 000 habitants) de Vannes (50 000 habitants) rendait possible le regroupement. Les modalités de ce projet, lancé il y a plus de trois ans, sont discutées au sein d'un comité de pilotage qui réunit directions, représentants des équipes médicales et des syndicats des deux établissements. *« Nous sommes favorables à la complémentarité entre les deux hôpitaux »*, précise Christian Le Bozec, infirmier et responsable CGT à Auray. *« Les services doivent absolument être réorganisés, mais pas dans n'importe quelles conditions. »* Pas question, pour lui, pas plus que pour les autres membres de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) des hôpitaux de Vannes et d'Auray, de suivre les propositions du comité de pilotage et de sacrifier la maternité.

« USINES À BÉBÉS »

« Il faut conserver des maternités à taille humaine », plaide Jacqueline Vidal-Buyer, sage-femme au Pratel : *« Lors d'un accouchement, la présence humaine est aussi importante que la technique »*. La surveillante du service condamne également ce qu'elle appelle les *« usines à bébés »*. *« Dans les grandes maternités, on déclenche les femmes le matin, et il faut qu'elles accouchent avant 6 heures du soir. Nous ne fonctionnons pas comme ça. Un accouchement, ce n'est pas seulement sortir un bébé. C'est un événement pour lequel il faut prendre du temps. » « J'ai exercé dans d'autres maternités, et je peux vous dire qu'ici les femmes sont vraiment contentes »*, affirme Jacqueline Vidal-Buyer. Les membres de l'intersyndicale attirent aussi l'attention sur la distance qui sépare les deux hôpitaux. Vingt kilomètres seulement entre Auray et Vannes, mais les patientes peuvent aussi venir de Carnac, ou de Quiberon. *« Il y a déjà eu des accouchements dans les ambulances qui emmenaient les parturientes à l'hôpital »*, raconte Christian Le Bozec.

– Certains choisissent déjà de se faire hospitaliser à Vannes, alors qu'ils habitent plus près d'Auray », répond Yvette Berger, pour qui *« les meilleures conditions de sécurité ne sont pas réunies au Pratel »*. Elle ajoute que seuls les accouchements seront transférés sur Vannes, où plus de 1 500 actes sont pratiqués chaque année. Le suivi de la grossesse et les services de périnatalité resteront au Pratel. *« Les femmes, leur mari et leur famille peuvent très bien se déplacer quelques jours pour un accouchement. »*

Pour l'intersyndicale et le comité de défense de l'hôpital, monté en catastrophe sous l'égide de l'union locale CGT d'Auray, il n'est pas question de céder au *« chantage au déficit exercé par l'Agence régionale d'hospitalisation »*. *« On nous propose de faire venir le service de chirurgie orthopédique à Auray, en échange de la perte de la maternité et des urgences de nuit, mais nous ne voulons pas faire de troc »*, tempête Christian Le Bozec. Le comité de soutien du Pratel a réuni en quelques jours 6 000 signatures d'habitants favorables au maintien de la maternité et des urgences à Auray. *« Nous voulons mettre les responsables du désastre financier du Pratel face à leurs responsabilités »*, continue Christian Le Bozec, pour qui *« l'administration a laissé le déficit se creuser afin de pouvoir le rayer de la carte, ou le transformer en annexe de Vannes. »* En 1997, un audit commandé par l'Agence régionale d'hospitalisation avait conclu à une *« lourde responsabilité »* de la direction de l'époque dans la situation financière de l'établissement. *« Nous voulons simplement que les recherches aillent plus loin, et qu'on ne nous fasse pas payer les erreurs passées. »* Le comité de soutien du Pratel tente de retarder les échéances. Les conseils d'administration des deux hôpitaux doivent se prononcer en janvier 1999 sur les modalités de la fusion pour une mise en œuvre prévue le 1er janvier.

Gaëlle Dupont

M. Kouchner contre les « logiques de citadelles »

DEPUIS plusieurs années, les gouvernements successifs s'emploient, avec plus ou moins de volontarisme politique, à rationaliser la carte hospitalière française : quelque 330 opérations de rapprochement ou de transfert d'activités sont en cours aujourd'hui sur l'ensemble du territoire (qui compte 3 378 établissements, 1 071 publics, 2 717 privés).

Ce mouvement d'ampleur vise, selon le gouvernement de M. Jospin, à prendre en considération les évolutions des techniques médicales, à intégrer les courbes de la démographie, à contribuer à la maîtrise des dépenses de santé, tout en assurant l'égalité d'accès aux soins. Dans *« un souci de transparence »*, le secrétariat d'Etat à la santé de Bernard Kouchner a rendu publiques, jeudi 17 décembre, les cartes régionales de ces actions.

DE UN À CINQ ANS

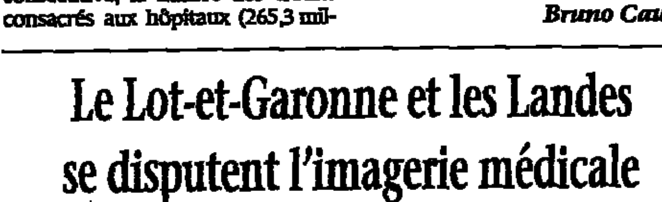
Cette vaste recomposition se traduira par différentes formules : fusions juridiques ou création d'établissements intercommunaux, mise en place de communautés d'établissements, ou transferts d'activités. L'échéancier de ces opérations varie, selon leur importance, de un à cinq ans. Le document publié par le secrétariat à la santé n'intègre pas les futures recompositions qui pourraient être retenues dans le cadre des nouveaux schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS) actuellement en discussion. *« Faire en sorte que la carte hospitalière réponde aux besoins est un processus continu »*, explique-t-on chez M. Kouchner, où l'on rappelle que le gouvernement entend aussi réduire les inégalités hospitalières, parfois flagrantes, entre les régions.

En 1999, pour la deuxième année consécutive, la hausse des crédits consacrés aux hôpitaux (265,3 milliards de francs) sera répartie de façon à compenser le retard accumulé dans certaines régions, comme le Nord - Pas-de-Calais (*Le Monde* daté 29-30 novembre).

Sur le terrain, et principalement dans les petites villes, ces perspectives suscitent inquiétudes et polémiques. Ni les élus, ni les salariés, ni les usagers n'acceptent de voir le principal employeur de la commune visé par la fermeture d'un service ou par un rapprochement avec un établissement voisin. Les exemples de forte mobilisation contre la fermeture de maternités à Bitche (Moselle), à La Mure (Isère), à Pithiviers (Loiret), ou plus récemment à Decazeville (Aveyron), voire à Auray (Morbihan) montrent combien le sujet est sensible : M. Kouchner devait s'employer, vendredi, à expliquer le sens de la démarche gouvernementale, devant l'Association des petites villes de France (APVF) qui réunit un colloque à Châteaubriant (Loire-Atlantique) sur le thème des *« hôpitaux de proximité »*.

Le secrétaire d'Etat devait insister sur la volonté du gouvernement de *« ne pas étrangler les petits établissements »* tout en *« déplorant que, trop souvent, ceux-ci s'engagent dans des logiques de citadelles »*. À ces élus, M. Kouchner veut expliquer que *« l'hôpital n'est pas un instrument de la politique d'aménagement du territoire, mais que l'aménagement du territoire doit contribuer à développer l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer l'égal accès à des soins de qualité »*, via les réseaux des soins, les communautés d'établissements ou les groupements de coopération sanitaires. *« Ce n'est ni un discours de la facilité*, convient M. Kouchner, *ni un discours de la fatalité. »*

Bruno Caussé



Le Lot-et-Garonne et les Landes se disputent l'imagerie médicale

AGEN
de notre correspondant

Le onzième appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dévolu à l'Aquitaine ira-t-il aux Lot-et-Garonnais ou aux Landais ? Le choix ministériel de permettre à certaines zones sanitaires non équipées de faire des demandes d'implantation d'IRM place les communautés médicales de ces départements face à face. Ce sont les derniers d'Aquitaine encore dépourvus de cette technologie très performante pour l'exploration de nombreuses affections du cerveau comme des cancers de la colonne vertébrale ou des membres.

Lot-et-Garonne et Landes ont mesuré tout l'intérêt en termes de santé, d'image et d'aménagement du territoire d'un tel outil. Tous deux postulent auprès de l'Agence régionale d'hospitalisation pour l'obtenir. Mais chacun avec ses spécificités. A Mont-de-Marsan, le secteur public hospitalier domine. Avec pour partenaire une série d'établissements privés que les médecins continuent de gérer. Rapidement, l'idée d'un dossier commun a forgé le consensus et le projet est né d'installer une IRM mobile entre Dax et Mont-de-Marsan.

Originaux, les Lot-et-Garonnais le sont aussi à leur façon. Ce n'est en effet pas un mais deux dossiers qui ont été déposés auprès de l'Agence. L'un par l'hôpital d'Agen, l'autre par le puissant groupe privé Harpin, propriétaire des cliniques agenaises. C'est l'illustration d'une rivalité vive entre secteurs public et privé. Mais le département n'a aucune chance d'obtenir l'IRM sans un projet médical défendu en commun.

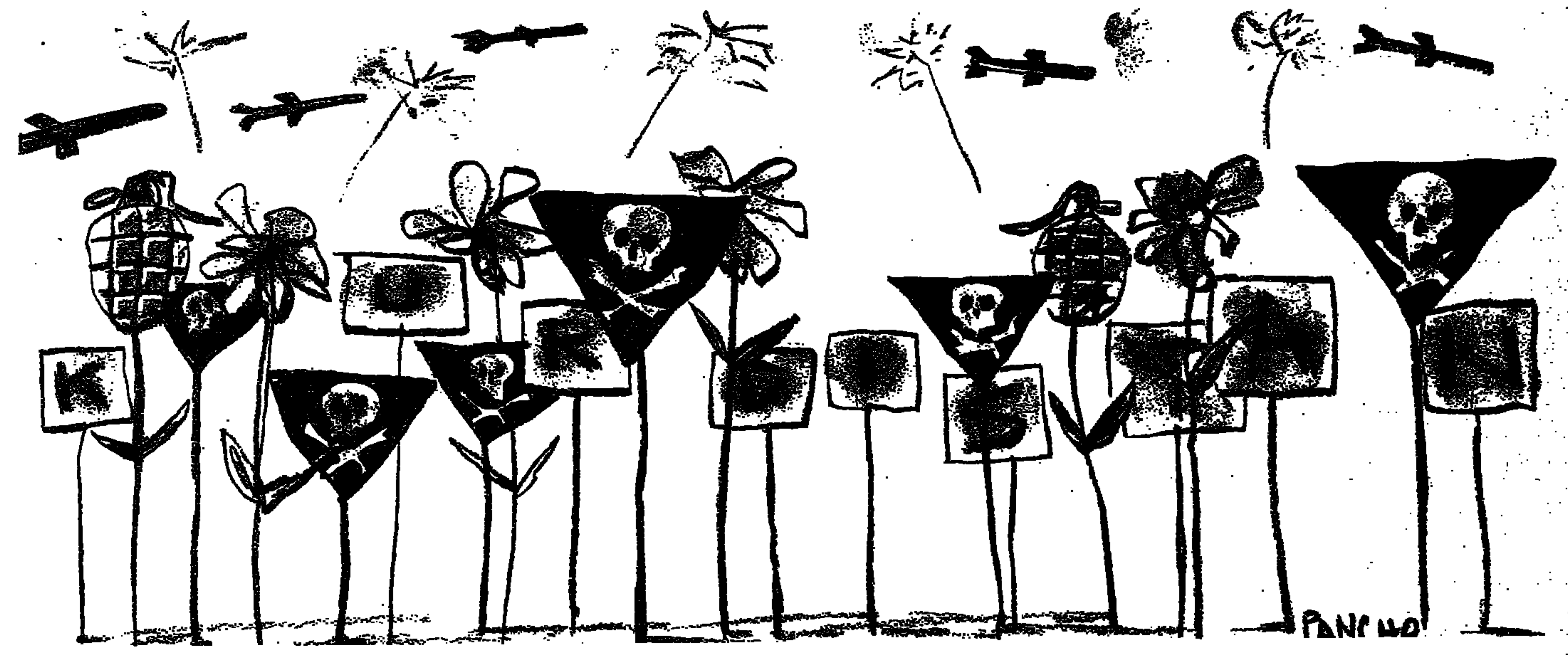
Reste le site d'implantation. Les libéraux plaident pour le choix d'une clinique agenaise du groupe Harpin, ou d'un *« site neutre »*. Les médecins de l'hôpital, fortement représentés au sein du Collectif pour l'IRM à l'hôpital d'Agen, avancent la légitimité du service public. En Aquitaine, seuls les Landes et le Lot-et-Garonne sont tenus éloignés de l'imagerie par résonance magnétique, les patients étant contraints d'aller passer à Pau, Bayonne ou Bordeaux les examens prescrits. C'est fin janvier que le gouvernement tranchera sur le lieu d'implantation.

Alain Babaud

HORIZONS

ENQUÊTE

Le sanctuaire du Kurdistan irakien



Placés sous la protection des Nations unies – omniprésentes sur le terrain –, les Kurdes irakiens ont moins souffert de l'embargo imposé au régime de Saddam Hussein. Mais l'accord intervenu en septembre entre les deux principaux partis kurdes irakiens pour mettre fin à leur guerre civile n'a pas stoppé l'exode de populations exténuées par des années de terreur

DEPUIS le début de l'opération « Renard du désert », mercredi 16 décembre, les frappes militaires épargnent le Kurdistan irakien, qui continue de vivre au rythme de sa reconstruction. A Bagdad, on détruit, ici on relève.

Devant les galettes de pain, le riz blanc, le ragoût de légumes et les petits verres de thé sucré, Hussein Salman reçoit, assis en tailleur sur un sol fraîchement cimenté. Autour de sa nouvelle demeure, le village de Perdaoud, « Vieux David » en kurde, renaît des souvenirs. Une trentaine de cubes ocres s'élèvent déjà. Il y a encore huit mois, il n'y avait rien d'autre ici que les blessures profondes laissées à la terre par les engins de terrassement qui avaient tout rasé.

C'était en 1987. Bagdad faisait payer au *Kurdistan irakien la trahison* de l'alliance avec l'ennemi iranien, au plus fort de la première guerre du Golfe. Après le martyre du village de Halhabja, gazé, des centaines de villages avaient été rasés et leurs habitants déportés dans des lotissements collectifs, lorsqu'ils n'avaient pas disparu... Quatre ans plus tard, en 1991, les blindés revenaient semer la mort au lendemain d'une insurrection ratée. Bagdad venait d'être défait par la coalition dirigée par les Etats-Unis. Les Kurdes avaient cru pouvoir profiter de l'occasion, mais les vainqueurs de Saddam Hussein au Koweït allaient assister, l'arme au pied, à la répression et à l'exode tragique de centaines de milliers de personnes.

Placés bien tardivement sous la protection des Nations unies, les Kurdes irakiens n'étaient pas au bout de leurs souffrances. Manipulés par les voisins turcs, iraniens et irakiens, leurs deux principaux partis, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), allaient ensuite longuement s'entre-déchirer pour de sordides questions de pouvoir, et surtout d'argent, jusqu'à l'accord de paix conclu en septembre à Washington.

Le peuple martyr devenu peuple désespérant en a-t-il terminé avec cette interminable décade de gazages, de morts et de populations déplacées ? A la faveur d'une heureuse conjoncture, le Kurdistan irakien a vécu son printemps cet automne, au moment où Bagdad redécouvrait les crises avec les Nations unis et, finalement, les bombardements. Le voici un peu moins dépenaillé et surtout provisoirement en paix avec lui-même.

Depuis longtemps déjà, dans la capitale irakienne, la rumeur était insistante : là-haut, « *au nord* », on vivait désormais mieux, ou moins mal, qu'au centre et au sud, dans les territoires effectivement contrôlés par les autorités centrales. Les frappes de missiles de croisière apportent aujourd'hui une preuve définitive et tragique.

Les études de l'Unicef parlent aussi d'elles-mêmes : les taux de malnutrition enregistrés auprès des enfants de moins de cinq ans *sont bien moins élevés dans les* trois gouvernorats « autonomes » du Kurdistan irakien, Dohouk, Erbil et Souleymanieh, que partout ailleurs en Irak. Les courbes sont d'ailleurs inverses : depuis 1991, la situation n'a fait que de se dégrader au centre et au sud. Au nord, au contraire, depuis 1994, date des premières mesures, les résultats ne cessent de s'améliorer.

« La grande leçon de la dernière guerre civile, c'est d'avoir démontré aux deux partis qu'ils ne pouvaient espérer l'emporter l'un sur l'autre et qu'ils devaient impérativement coopérer »

L'aide apportée tout d'abord par les organisations non gouvernementales après la crise de 1991, puis par les agences des Nations unies, porte ses fruits. Jusqu'à la crise actuelle, la résolution « Pétrole contre nourriture » décidée en 1996 et acceptée l'année d'après par Bagdad, qui autorise le gouvernement irakien à vendre des quantités limitées de pétrole pour acheter des vivres et des médicaments, a joué en faveur des Kurdes. Conformément à la clé de répartition des sommes collectées, 13 % des recettes sont affectées automatiquement aux trois gouvernorats du Nord, pour trois millions de personnes, alors que les dix-huit millions du Centre et le Sud ne reçoivent « que » 53 % de cet argent. « *Un habitant du Nord reçoit environ 40 % de plus qu'un habitant du Centre et du Sud* », confirment les services des Nations unies chargés de ce programme humanitaire.

Rapportée à la disette qui frappe le pays, cette « manne » saute aux yeux dans le Nord. « *Il y a au Kurdistan une nouvelle pollution*, plaisante Mohammed, qui vit à Erbil. *Regardez tous ces panneaux bleus, au bord des routes !* » Unesco, Unicef, Habitat, PAM (Programme alimentaire mondial), HCR, les agences onusiennes sont omniprésentes. On bâtit, on restaure, on développe, on approvisionne, on éduque... et on le fait savoir.

La reconstruction des villages *rasés est sans doute l'œuvre* la plus symbolique. A Faizawa, comme à Perdaoud, il ne restait plus rien d'autre que le cimetière, perché sur un petit tertre à l'écart des maisons. Les cubes de torchis recouvert de terre battue émergent au milieu des gravats laissés par les bulldozers. La résurrection est d'autant plus significative que la « frontière » du Sud est toute proche. « *Ils sont là, sur les collines. Ils nous observent* », témoigne un habitant, en jetant par-dessus son épaule un regard sombre vers la ligne d'horizon qui court à 2 ou 3 kilomètres de là. Lorsque les femmes du village se rendent à la ville la plus proche pour y faire les courses, elles sont d'ailleurs invariablement accompagnées par un homme en arme, par précaution.

A Diyana, plus au nord, la frontière la plus proche est celle qui sépare l'Irak de l'Iran, à une soixantaine de kilomètres. Le panneau bleu installé sur la route en amont de la petite ville est celui de l'agence onusienne qui s'occupe de déminage. Un chantier gigantesque. Peintes sur de petits triangles rouges plantés dans le sol, les têtes de mort qui signalent les champs de mines sont encore plus nombreuses que les enseignes des agences de l'ONU. « *Mines antichars, mines antipersonnel, on a de tout ici*, note, flegmatique, David Bax, *des mines de la guerre avec l'Iran, des mines installées par les peshmergas kurdes pour se protéger des troupes irakiennes, et des mines posées par des peshmergas rivaux de l'UPK ou du PDK...* » Près de 2 500 personnes ont déjà été tuées par ces engins, le plus souvent d'origine italienne, depuis 1991.

Une centaine d'hommes patientent aux portes du vieux fort construit en leur temps par les Britanniques au milieu des montagnes. On embauche, et le tarif en vigueur : 150 dollars par mois, est sacrément attractif. « *Nous essayons au maximum de "nationaliser" le déminage, parce que, si on s'en tient aux seuls secteurs connus, il faudrait sans doute des centaines d'années pour débarrasser entièrement le Nord de ces engins* », poursuit David Bax en montrant du doigt une vaste carte piquetée d'innombrables points rouges.

A une heure de voiture du fort, les chiens chargés du repérage des mines prennent un peu de repos, dans une zone délimitée au cordeau. Il y a là six bergers allemands qui appartiennent à une compagnie sud-africaine. Parmi eux, des « anciens » de l'Angola, du Mozambique et de Bosnie. Mais les chiens kurdes, testés, montrent également de bonnes dispositions. Au loin, une explosion retentit. « *Ce n'est rien, ce ne sont que des pêcheurs à la grenade* », précise un instructeur australien. Diyana rend philosophe ce spécialiste qui ne compte plus les incursions inopinées de paysans dans les zones à risques. « *Ils coupent à travers les champs de mines pour aller plus vite ! Heureusement, nous n'avons pas eu un seul problème pour le moment* », poursuit-il.

Depuis peu, le Kurdistan politique est à l'unisson de cette restauration. Après quatre années de brouilles, le PDK et l'UPK ont renoué les liens. L'accord de septembre obtenu sous la pression américaine devrait permettre de reprendre un processus interrompu en 1994. De grandes promesses ont été faites : les institutions politiques créées en 1992 sous le couvert de la protection internationale devraient enfin voir le jour. La querelle sur la répartition des recettes douanières de la frontière avec la Turquie, dans une zone tenue historiquement par le PDK, alors que le bastion de l'UPK se trouve à l'est, du côté de la frontière iranienne, devrait également être réglée.

A Salaheddine, fief haut perché du PDK, au nord d'Erbil, Sami Abdel Rahman, chef du bureau politique du parti de Massoud Barzani, veut faire la preuve de la bonne foi de son parti et de celle de l'UPK. « *Les signes positifs ne manquent pas*, assure-t-il. *Nous collaborons déjà dans de nombreux comités de suivi.* » « *Cette occasion est historique, compte tenu du parrainage américain*, poursuit-il. *Il était temps, car nous avions un problème d'image à l'extérieur.* »

A Souleymanieh, capitale de l'UPK de Jalal Talabani, Sadi Piera, « ministre » des affaires humanitaires, fait lui aussi amende honorable : « *En matière d'erreurs, on a tout fait en quatre ans, on a perdu beaucoup d'amis. Maintenant, tout le monde a compris qu'on ne s'en sortira que si nous sommes unis.* » « *La question kurde est sortie de la lampe d'Aladin, et personne ne pourra la faire rentrer* », ajoute-t-il. Malgré les crises et les drames, les liens n'ont jamais été totalement coupés avec Bagdad, et les Kurdes se gardent bien de réagir trop ouvertement aux discours américains prônant désormais le renversement du régime. Les Kurdes ne sont pas disposés non plus à accueillir comme par le passé les groupes d'opposants entraînés par les services américains. La débandade pitoyable qui avait accompagné l'offensive du PDK, soutenue par Bagdad en septembre 1996, est encore dans toutes les mémoires.

Loin des grandes manœuvres rêvées par la Maison Blanche, les Kurdes veulent simplement croire aux proclamations de bonne volonté du PDK et de l'UPK. « *La grande leçon de la dernière guerre civile, c'est d'avoir démontré aux deux partis qu'ils ne pouvaient espérer l'emporter l'un sur l'autre et qu'ils devaient obligatoirement coopérer* », assure l'un d'entre eux. Ce printemps durera-t-il plus qu'une saison ? La paix kurde reste fragile. Les gouvernorats du Nord profitent de la résolution « *Pétrole contre nourriture* », mais qu'adviendra-t-il si la formule est remise en cause par les bombardements ? Faudra-t-il également pérenniser la zone de sécurité en vigueur dans le Nord, ce qui revient à remettre en question la souveraineté de Bagdad à l'intérieur de ses frontières ? L'accord conclu en septembre entre l'UPK et le PDK réaffirme des aspirations fédéralistes que le gouvernement central n'a toujours pas acceptées. Au demeurant, la politique de Bagdad à l'égard des Kurdes ne change guère. Au sud de Souleymanieh, des familles chassées de Kirkouk continuent de s'entasser dans le camp de toile de Kanishytan, sans eau ni électricité. Un exemple parmi d'autres de l'arabisation des zones sous contrôle du gouvernement central irakien, dont la presse kurde dresse quotidiennement la chronique.

La frontière avec la Turquie reste par ailleurs toujours aussi chaude. Sanctuaire des troupes du Parti turc des travailleurs du Kurdistan (PKK) en lutte contre Ankara, le Nord du Kurdistan irakien est l'objet d'incursions répétées de l'armée régulière turque. L'accord conclu entre la Turquie et la Syrie, accusée elle aussi d'héberger des rebelles, a encore réduit les capacités de replis du PKK.

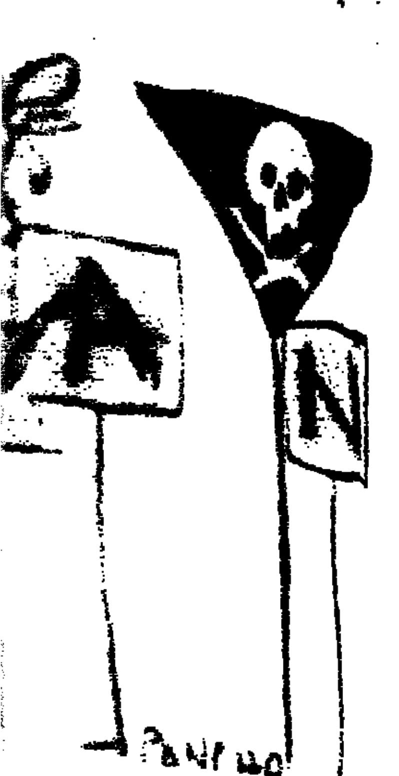
L'histoire édifiante de l'école de Sharistani, près d'Erbil, rasée et reconstruite quatre fois en dix ans, force également à la circonspection. Les panneaux bleus des agences des Nations unies, pas plus que les discours et les accords kurdes, ne modifieront d'un coup une société militarisée et un pays encore quadrillé par les multiples *check-points* tenus par les anciens belligérants du PDK et de l'UPK. Les fanions de couleur qui marquent les territoires, jaunes pour les troupes de Jalal Talabani, verts pour celles de Massoud Barzani, évoquent plus les fiefs de seigneurs de guerre que les partis de gouvernement qu'ils prétendent devenir. A en croire certains observateurs des Nations unies, l'économie de la reconstruction et l'aide alimentaire se trouvent elles aussi souvent placées sous la coupe des deux clans, qui en tirent grand profit.

Un seul point commun rapproche aujourd'hui le sanctuaire du Nord des gouvernorats bombardés du centre et du sud de l'Irak. La même obsession a, en effet, saisi des populations exténuées par tant d'années de souffrances, de guerres et de morts : fuir. Les centaines d'immigrés clandestins arrêtés continuellement aux portes de l'Europe en témoignent : entre les blessures d'hier et les promesses pour demain, les Kurdes irakiens votent déjà depuis longtemps avec leurs pieds.

Gilles Paris
Dessin : Pancho.




هكذا من الأصل



Rwanda : après la France, l'ONU ?

par Alain Destexhe

Si la Belgique et la France ont accepté, non sans réticences, de procéder à un examen de conscience dans la tragédie du Rwanda, l'ONU et les Etats-Unis refusent toujours toute analyse critique de leur rôle dans le troisième génocide incontestable du XXe siècle.

Un an après la commission d'enquête du Sénat belge, la mission d'information des députés français vient de remettre son rapport. Les sénateurs avaient établi la responsabilité du gouvernement belge à la fois dans le traitement déficient de l'information avant le génocide et dans le retrait unilatéral des troupes belges après le début des massacres. Les députés ont produit un texte fort que nul n'osait espérer il y a un an à peine. Il y a cependant au cœur du rapport une contradiction fondamentale : on ne peut souligner *« la sous-estimation* (par la France) *du caractère autoritaire, ethnique et raciste »* du régime *rwandais responsable du génocide* et s'interroger sur *« une présence militaire à la limite de l'engagement direct »* tout en exonérant la France de toute responsabilité dans le génocide. Après 1990, le régime de Habyarimana aurait-il pu survivre sans l'aide de la France ?

Mais, même s'il échoue à décrire les circuits de décisions et les responsabilités au sein du pouvoir en France, le rapport de la mission d'information va cependant plus loin que l'enquête belge en ce qui concerne les Etats-Unis et l'ONU, accusée de *« carences, d'erreurs et de faute »*. Une complicité tacite unit désormais ces deux acteurs-clés de la tragédie rwandaise dans le refus de toute enquête sur leur rôle. Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, était à l'époque l'ambassadrice aux Nations unies d'une administration américaine qui interdisait à ses représentants l'emploi du terme génocide pour qualifier les tueries du Rwanda. Et en qualité de directeur du département des opérations de maintien de la paix, Kofi Annan avait la responsabilité directe de la Minuar, la Mission d'interposition des Nations unies au Rwanda.

L'attitude de ce dernier n'est pas sans rappeler les réticences des gouvernements belge et français lorsqu'ils ont été confrontés à des accusations précises. Pendant près d'un an, après la fin du génocide, le secrétariat a soigneusement dissimulé les informations dont il disposait *sur la préparation des massacres*, notamment la note du 11 janvier 1994 qui mentionne la possibilité de tuer mille Tutsis toutes les vingt minutes. Par la suite, face à l'évidence, Kofi Annan a choisi soit de minimiser l'importance de ces avertissements, soit d'évacuer la responsabilité vers le Conseil de sécurité.

Le secrétariat de l'ONU n'aurait-il d'autre autorité et volonté que celle que lui confèrent les Etats qui la composent, au premier rang desquels les cinq membres du Conseil de sécurité ? Cette interprétation est erronée, en général comme dans le cas du Rwanda. En général, parce que le secrétaire général de l'ONU n'est pas un simple exécutant du Conseil de sécurité.

Il est aussi une autorité politique et morale, dépositaire notamment de l'ensemble des textes internationaux en matière de droits de l'homme, y compris la trop méconnue Convention sur la prévention et la répression du génocide, qui vient, elle aussi, de fêter discrètement ses cinquante ans. Dans la tragédie rwandaise, outre l'interdiction d'agir qui a été signifiée en janvier 1994 au général Dallaire, le commandant de la Minuar à Kigali, par Kofi Annan, ce dernier et son supérieur Boutros-Ghali avaient au moins deux autres options.

La première consistait à informer officiellement le Conseil de sécurité, ce qui n'a pas été fait, la seconde à *rendre publiques ces informations* alarmantes : cette dernière démarche aurait pu changer le cours de l'histoire. Et comment, à la lumière de ce qu'ils savaient depuis le mois de janvier, expliquer leur attitude lorsque le génocide a commencé le 7 avril ?

Au plus haut niveau politique, la responsabilité signifie faire des choix, prendre des décisions et en assumer les conséquences. Assumer, c'est rendre des comptes. Il peut y avoir des responsabilités sans qu'il y ait nécessairement une faute : c'est ce qu'il appartient de déterminer au sein de l'ONU. Dans la catastrophe du Rwanda, on assiste en permanence à un glissement de la responsabilité individuelle vers la responsabilité collective. Ce ne serait ni l'Elysée, ni Matignon, ni le Quai d'Orsay qui serait responsable, mais la France. Ce ne serait ni le gouvernement français ni le belge, mais l'ONU. Ce ne serait ni Kofi Annan ni Boutros-Ghali, mais le Conseil de sécurité. Or la responsabilité collective *n'existe pas : même lors des décisions* collectives, les responsabilités restent individuelles et identifiables.

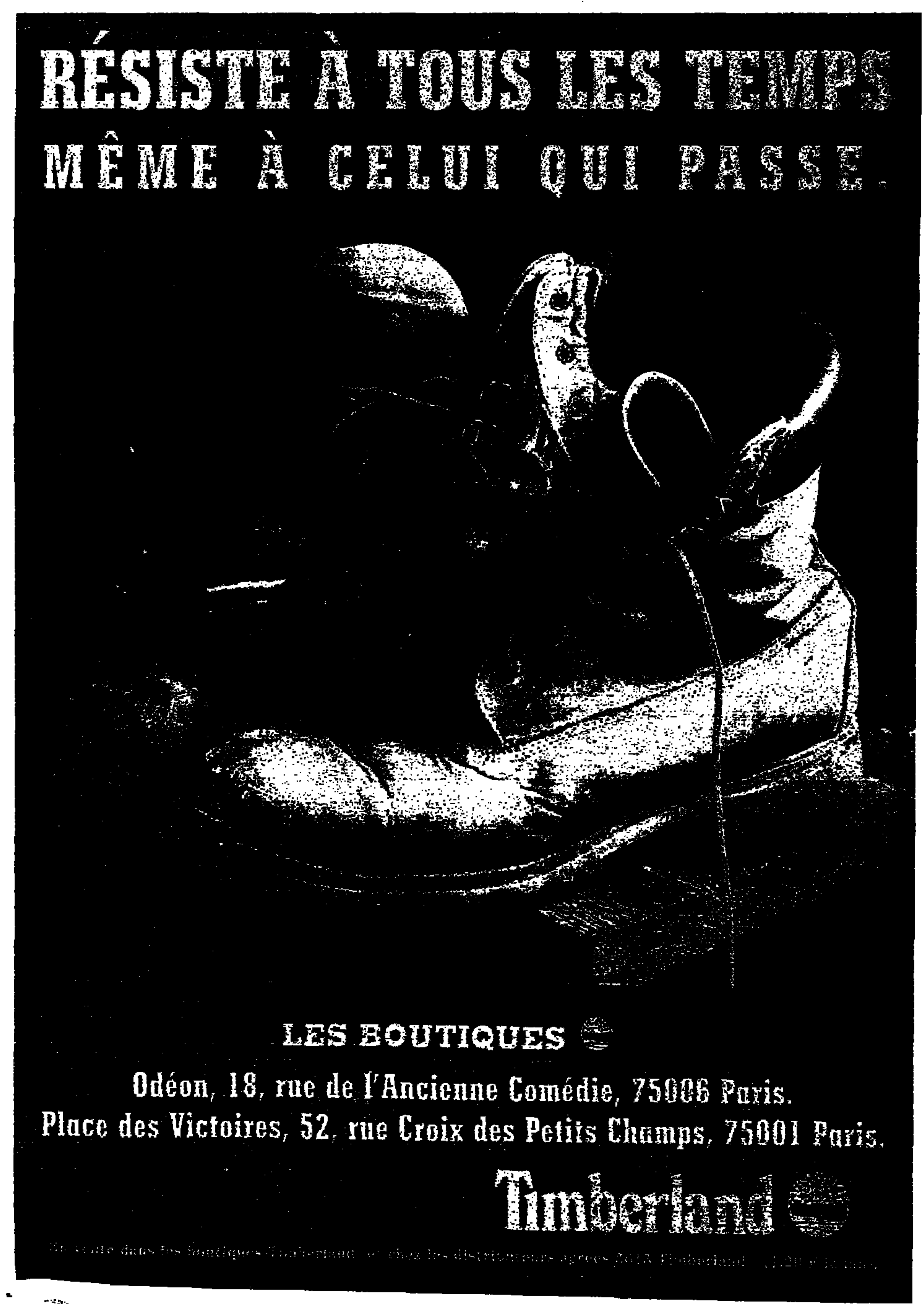
Après les conclusions des députés français et une récente enquête de la BBC qui va dans le même sens, la langue de bois du secrétaire général des Nations unies n'est plus tenable

Une enquête au sein de l'ONU s'impose non seulement afin d'établir les faits, mais aussi pour l'avenir de l'ONU. Tout d'abord, afin d'éviter la répétition de telles erreurs. Comment prévenir de telles tragédies sans comprendre les procédures, les circuits de décisions, et surtout l'état d'esprit qui, à New York, ont permis d'ignorer ou de minimiser des informations crédibles qui prédisaient l'extermination de tous les Tutsis ? Ensuite, pour rétablir la légitimité morale du secrétaire général. Est-il crédible de proclamer récemment dans la presse du monde entier, dont *Le Monde* (nos éditions du 9 décembre), que les droits de l'homme sont la *« trame de notre existence »*, alors que l'on était le responsable d'une force de 2 500 « casques bleus » qui est restée l'arme au pied lorsque le premier génocide depuis que l'ONU existe a commencé ? Le premier droit de l'homme n'est-il pas le droit à la vie ? Enfin, afin de rétablir le crédit politique de l'ONU, notamment en Afrique centrale. Comment continuer à donner des leçons en matière de droits de l'homme aux Etats de la région tout en refusant de reconnaître sa propre défaillance ? Quelle initiative l'ONU peut-elle prendre aujourd'hui dans la crise du Congo sans susciter une profonde suspicion ?

Au début de l'année, le secrétariat réagissait à l'enquête belge en affirmant qu'*« il n'y avait pas eu de dysfonctionnement au sein de la mission de l'ONU »*. En mai, au Rwanda, le secrétaire général affirmait que *« le monde avait manqué à ses devoirs »*, mais que *« l'ONU avait fait de son mieux »*. Après les conclusions des députés français et une récente enquête de la BBC qui va dans le même sens, cette langue de bois n'est plus tenable. S'il revient au Congrès américain de mener une investigation sur l'attitude de l'administration Clinton, en l'absence de tout contrôle démocratique de l'ONU, Kofi Annan devrait prendre, de lui-même, l'initiative de nommer une commission de personnalités reconnues pour leur indépendance qui pourrait notamment avoir accès à toute la correspondance de l'ONU en 1994.

Dans *Le Monde* du 9 décembre, Kofi Annan écrivait : *« Les peuples du monde ont un sens de plus en plus aigu des responsabilités qu'ils ont les uns envers les autres. »* Relever les écarts entre le discours et la réalité n'est pas un exercice gratuit. En démocratie, c'est une nécessité absolue. Si Kofi Annan refuse cette enquête, il terminera, certes, sans encombre son mandat. Mais il risque d'entrer dans l'Histoire, non seulement comme un de ceux qui avaient la possibilité de s'opposer à ce génocide et qui n'ont même pas essayé, mais aussi comme celui qui n'aura pas permis à l'ONU de faire l'examen de conscience indispensable pour restaurer sa crédibilité.

***Alain Destexhe** est sénateur belge. Il est l'initiateur de la commission d'enquête du Sénat belge sur le génocide du Rwanda.*



AU COURRIER DU « MONDE »

Le Mandarom

Vous incluez le Mandarom dans les *« sectes dangereuses »* (*Le Monde* du 17 septembre). Sur quelles bases peut-on dans un Etat de droit qualifier une association de *« dangereuse »* si ce n'est sur la base de l'illégalité de ses actes ? Or, précisément, le Mandarom n'a jamais été condamné pour un délit quelconque. En revanche, il subit une discrimination insidieuse et hypocrite de la part des administrations (refus du statut cultuel, interdiction d'inhumer son fondateur selon ses dernières volontés...). La raison de cette discrimination est évidente : cette nouvelle religion, qui propose une vision intégrée des anciennes traditions dans une perspective universelle et moderne, dérange justement les religions traditionnelles (ou athées) qui y voient une concurrence insupportable... Vous prônez l'évolution vers plus de tolérance, en évitant tout amalgame avec des groupements criminels. On s'en félicite, mais il conviendrait que tous ceux qui parlent du Mandarom appliquent ce principe consistant à étudier au cas par cas les mouvements religieux et viennent vérifier leurs informations sur place.

Association Vajra triomphant
La Baume de Castellane

Du détail et de l'immensité

Le désinvolte *« détail »* décrété et répété par M. Le Pen quand celui-ci se pose en historien de la seconde guerre mondiale, où, dit-il, *« les camps de concentration occupaient deux pages et les chambres à gaz quinze lignes »*, continue à provoquer la *justice, et c'est une bonne* chose. Mais aucun jugement ne saurait mettre fin à une péripétie qui demeurerait politico-judiciaire. Les vocables poursuivis – le *« détail »* et tout son contexte – permettent en effet d'autoriser les doutes et de masquer les certitudes, sans compter les astuces et les délires, soit pour laisser traîner une procédure qui ne serait pas jugée comme incontestable, soit pour que celle-ci ne paraisse contestée qu'au *prix d'un surcroît de publicité*. Deux pages et quelques lignes ? Pourquoi pas le silence ou, comme le prétendent les négationnistes invétérés, un mythe ? Il est bon de rappeler qu'à l'époque de la collaboration pronazie, le déchaînement antijuif ne connaissait aucune retenue. Législation, publications et affiches, cela faisait beaucoup de lignes et de pages qui salissaient et humiliaient tout être humain réputé juif – avant de le dénoncer, puis de l'arrêter afin de le faire disparaître. Les assassins et leurs adeptes aiment insulter au préalable leurs victimes sans défense...

Or, pour des raisons qu'il reste à élucider, un demi-siècle de fausse honte ou d'aveuglement plus ou moins conscient avait fait occulter dès la Libération la spécificité entre résistants et juifs. Quiconque avait péri dans un camp de concentration fut considéré comme « mort pour la France », ce qui était davantage confondre qu'identifier. On s'employa donc longtemps à éviter toute forme d'identité juive, puisque, insistait-on, non sans une généreuse honnêteté, c'était Vichy qui avait imposé une identité qu'il y avait lieu désormais d'effacer. Alors qu'il convenait en fait de souligner une notable différence. (...)

Il n'y a là en réalité d'autre sens que de tenter d'amoindrir un génocide de masse – jusqu'à en nier la portée, voire l'existence. L'indicible ne se mesure pas en termes de lignes ou de pages. L'arithmétique de la mort confine, hélas ! au néant. Il reste – pour moi comme pour beaucoup – un poids qui ne cesse de peser et l'immensité de la douleur.

Jacques Givet
Genève

Un immense fichier de police

Je suis consterné par le projet du ministre de l'intérieur, autorisant la construction et la mise en place d'un immense fichier de police. (...)

Le paradoxe veut qu'en ces jours de commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme la France donne l'exemple du pernicieux voire de l'exécrable, par l'engrenage totalitaire que représente la constitution d'un fichier dans lequel coupables, présumés coupables, suspects, témoins, fautifs de contraventions *diverses, victimes*, etc., seront, pour de longues périodes, fichés, suspectés, inquiétés, voire, si les temps changent, appréhendés ! Et pourquoi ne figurerait-il pas dans ce fichier, l'auteur de cette lettre, dangereux déviant, ennemi de l'ordre et de la sécurité ? Rien ne s'y opposerait, en fait !

Je suis abasourdi que ce soient les socialistes (la droite avait hésité !), par une démarche confidentielle, voire hypocrite, sans discussion au Parlement, dans un contexte de non-information des citoyens et de minimisation des conséquences, que ce soient les socialistes et ce gouvernement qui mettent en œuvre une telle machine foulant aux *pieds tout* ce que les droits de l'homme devraient protéger : liberté individuelle, présomption d'innocence, légitime pardon, suspicions dues aux rumeurs ou à la couleur de la peau, ou au pays d'origine, ou à une liberté de mœurs, de comportement, voire de langage. (...)

Jacques Robert
Pau (Pyrénées-Atlantiques)

Le prix du téléphone doit s'adapter à l'originalité d'Internet

LES COMMUNICATIONS locales, dernier bastion du monopole de France Télécom, font l'objet d'une contestation de plus en plus virulente de la part des internautes français. Certains des trois millions d'internautes français s'élèvent désormais contre des factures téléphoniques pouvant atteindre plusieurs milliers de francs par mois. Ce coût, engendré par la communication locale entre l'internaute et son fournisseur d'accès, se révèle disproportionné par rapport à celui de l'abonnement Internet qui est tombé au-dessous de 100 francs par mois. C'est ce qui avait provoqué la « grève » organisée le 13 décembre sous l'impulsion de l'Association des internautes mécontents (Adim).

Cette grogne, dont l'impact sur le trafic est resté limité, constitue la première manifestation communautaire d'envergure des internautes français. La preuve d'une certaine maturité de cette catégorie sociale encore peu structurée et représentée. Les hommes politiques ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Dès le 14 décembre, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et son secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, ont déclaré qu'ils allaient demander à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) d'élaborer une solution *« à la fois respectueuse de la concurrence et plus favorable aux internautes »*.

Ils ont ainsi rejoint Laurent Fabius, qui s'était prononcé dès le 4 décembre pour une *« nette baisse des tarifs de connexion téléphonique à Internet »* afin d'éviter que l'accès à la Toile *« ne soit réservé aux ménages les plus aisés »*. La grève des internautes aura atteint son objectif en alertant la classe politique sur l'un des freins au développement de l'utilisation du réseau mondial en France et en engageant une réflexion inédite sur la nature même d'Internet.

La connexion à un fournisseur d'accès est aujourd'hui soumise aux tarifs des communications téléphoniques locales classiques. Par le jeu des différentes plages horaires et des options offertes par France Télécom, le calcul des coûts pour les abonnés relève du véritable casse-tête. L'heure de connexion reviendra entre 4,36 francs et 16,8 francs, suivant qu'elle est consommée dans la journée, entre 19 heures et 8 heures du matin en semaine, du samedi à 12 heures et le lundi à 8 heures, ou qu'elle fait l'objet d'un abonnement Primaliste (15 francs par mois), Primaliste Internet (10 francs par mois), ou de la combinaison des deux (25 francs par mois)...

En réalité, l'offre de France Télécom manque moins d'intérêt que de clarté. Pour preuve, le tarif le plus avantageux, l'option Primaliste Internet, lancée en octobre 1997 et améliorée en mars, n'est utilisée que par cent mille internautes, soit moins de 8 % des abonnés à domicile. L'empilement des plages horaires et des options n'est sans doute pas la meilleure garantie de simplicité pour les consommateurs. D'autant qu'il ne remet pas en cause un principe de base : la tarification « à la durée » des communications locales avec les fournisseurs d'accès à Internet. Héritage du téléphone classique prolongé par le système kiosque du Minitel, ce principe de facturation atteint les limites de l'absurde avec Internet.

PRÉSERVER LA CONCURRENCE

En effet, la connexion au réseau télématique mondial n'a rien de commun avec une conversation téléphonique. Les fournisseurs d'accès l'ont bien compris. Après avoir offert des forfaits de quelques heures par mois, ils ont tous rallié la formule de l'abonnement mensuel pour une durée de connexion illimitée. Henri de Maublanc, président de l'Association française de la télématique multimédia (Aftel), explique ce phénomène par la nature même de la Toile, qu'il faut considérer comme un nouveau média comparable à la radio où à la télévision. *« A ce titre, le coût ne devrait pas dépasser celui d'un abonnement à un bouquet de programmes télévisés sur le câble ou le satellite »*, estime-t-il. D'où l'idée d'un forfait mensuel qui ne devrait pas dépasser les 250 francs. Si l'on retire environ 70 francs d'abonnement au fournisseur d'accès, il reste 180 francs pour les communications locales. Aujourd'hui, une telle somme représente entre onze heures diurnes et quarante heures nocturnes de connexion par mois (Primaliste Internet). On imagine mal une chaîne de télévision numérique qui ferait payer ses abonnés à la durée. Même le système *pay per view*, le plus onéreux, échappe à ce principe.

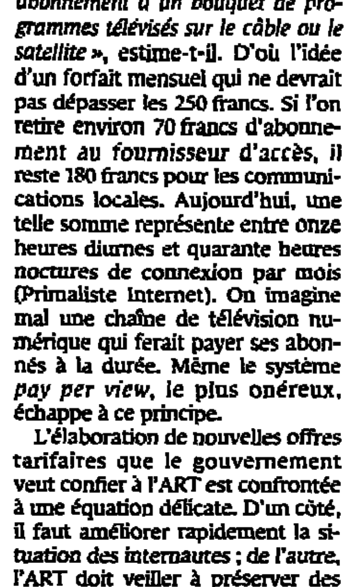
L'élaboration de nouvelles offres tarifaires que le gouvernement veut confier à l'ART est confrontée à une équation délicate. D'un côté, il faut améliorer rapidement la situation des internautes ; de l'autre, l'ART doit veiller à préserver des conditions favorables à l'apparition d'une véritable concurrence sur les communications locales. Paradoxalement, l'Autorité sera donc conduite à émettre un avis négatif sur des propositions de France Télécom trop avantageuses pour les consommateurs et qui risqueraient de décourager l'entrée en lice d'un autre opérateur.

La solution se trouve peut-être du côté des fournisseurs d'accès. On peut imaginer que ces derniers étendent leur offre à la communication locale. Il suffirait, pour cela, qu'ils puissent exploiter le principe de l'interconnexion, c'est-à-dire le paiement d'une redevance à France Télécom pour l'utilisation de son réseau de téléphone local. Très inférieure au coût que doit payer l'abonné, cette redevance ménagerait une marge de manœuvre pour les fournisseurs d'accès qui stimulerait la concurrence entre eux.

Concrètement, cela reviendrait à proposer une option d'abonnement Internet illimité comprenant à la fois le service actuel d'accès à la Toile et la communication locale. La facture des internautes les plus passionnés ne dépasserait plus, par exemple, la somme de 250 francs par mois. Pour les autres, la tarification actuelle, à la durée, resterait sans doute moins coûteuse. Une telle mesure aurait le mérite de concilier la garantie de la concurrence avec la reconnaissance de l'originalité d'Internet.

Michel Alberganti

Démocratie *par Calligaro*



Lionel Jospin, la gauche au singulier

Suite de la première page

Daniel Cohn-Bendit a en effet dénoncé tour à tour le manque d'enthousiasme du gouvernement sur l'Europe, sa *« rigidité »* sur les sans-papiers, son passéisme au sujet de la libéralisation du cannabis, ses choix énergétiques du XIXe siècle. Mais il sait aussi que les Verts n'ont d'autre choix que de participer au gouvernement de M. Jospin.

Lorsque Dominique Voynet annonce la création de deux laboratoires d'enfouissement des déchets nucléaires, son parti ne proteste pas, ou à peine : même la « gauche des Verts » trouve aujourd'hui qu'elle est *« plus utile au gouvernement que dehors »*.

Du coup, quand « Dany » demande la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande, Robert Hue, lui, se contente de réclamer un *examen* au cas par cas, pour ne pas *« bousculer »* M. Jospin. Le premier ministre annonce-t-il une augmentation de 3 % des minima sociaux, provoquant la déception des associations de chômeurs, de la CGT et de l'extrême gauche ? La direction du PCF se refuse à commenter le geste : *« C'est aux intéressés eux-mêmes d'en apprécier la portée »*, indique-t-elle prudemment.

A l'Assemblée nationale, l'année 1997 avait été celle de réglages, parfois difficiles, au sein de la majorité ; en 1998, les ratés ont été évités. Le groupe communiste a compris, grosso modo, que s'opposer, c'était s'abstenir. Marie-George Buffet ne s'exprime plus désormais qu'en qualité de ministre « plurielle », et non plus communiste, et ne s'indigne plus, cette année, des évacuations des Assedic. Quant à l'aile gauche du Parti socialiste – le courant de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon –, elle a renoncé à un référendum sur Amsterdam, pour lequel elle avait pourtant recueilli les cinq mille signatures nécessaires.

Même la gauche radicale, celle des pétitionnaires et des intellectuels, s'abrite sous la bannière jospiniste. Quand Pierre Bourdieu intervient dans le débat public pour réclamer *« une gauche de gauche »*, c'est au *« père »* qu'il s'adresse, même s'il juge le rôle *« un peu trop grand pour lui »*. Quand Daniel Bensaïd, dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire, dénonce les reniements de la gauche « plurielle », c'est encore pour interpeller – familièrement – le chef du gouvernement : *« Lionel, qu'as-tu fait de notre victoire ? »*, écrit-il pour fêter le premier anniversaire du gouvernement (éditions Albin Michel).

FÉDÉRATION VIRTUELLE

En *« pacsant »*, comme il le dit, avec Arlette Laguiller, Alain Krivine a dû persuader la porte-parole de Lutte ouvrière que M. Jospin vaut mieux que Jacques Chirac. Du coup, celle qui, en octobre, ironisait sur les 35 heures, *« mesure de gauche »* qui permet aux patrons de faire *« sauter même le temps des repas »* et de *« réintroduire le travail de nuit »*, plaide désormais, dans sa plate-forme pour les élections européennes de juin 1999, pour les *« 30 heures »*.

Pas à pas, la gauche tout entière se range derrière M. Jospin. Mais chut ! Il ne faudrait surtout pas que cela se sache. Inutile d'évoquer un congrès de Tours à l'envers, qui affolerait les militants communistes. Abandonnée l'idée d'une *« synthèse »* gouvernementale, avancée par le premier ministre fin août, car elle ferait trop bien comprendre aux partenaires de la coalition que les réunions de ministres, un jeudi sur deux, ressemblent à s'y méprendre à un bureau politique. Tandis que la CFDT et la CGT scellent leur alliance sur la bataille des 35 heures, M. Jospin dirige déjà une virtuelle fédération des gauches.

Toute la diplomatie de la gauche « plurielle » en témoigne. M. Jospin rencontre régulièrement Mme Voynet en tête à tête, parce qu'elle reste la vraie chef des Verts. Côté communiste, le rôle est tenu par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Quand François Mitterrand rencontrait Georges Marchais, entre 1981 et 1984, l'événement était solennellement orchestré ; quant aux discussions entre le premier secrétaire du PS, qui était alors... M. Jospin, et le secrétaire général du PCF, elles donnaient lieu à une mise en scène pompeuse au siège de l'un ou l'autre parti. Aujourd'hui, M. Hue se rend rue de Varenne si régulièrement que l'événement passe inaperçu.

La gauche est en ordre de marche, mais point trop n'en faut. La majorité ne serait en effet pas « plurielle » si elle n'était pas un peu désordre. A condition que celui-ci soit maîtrisé. Il ne faut surtout pas, par exemple, donner l'impression que Mme Voynet ne peut plus s'exprimer ; mais sa parole est en liberté surveillée. Lorsqu'elle explique, en annonçant les choix du gouvernement sur les déchets nucléaires, qu'elle s'est *« sentie en porte-à-faux tout le temps »*, elle accrédite l'existence d'un gouvernement pluriel – ce qui est bon pour M. Jospin –, tout en désamorçant par avance les protestations des écologistes. Le premier ministre apparaît-il, du coup, un peu trop « nucléocrate » ? Une intervention, six jours plus tard, sur RTL lui permet de corriger cette impression en dénonçant, sans frais, le *« lobby nucléaire »*.

Le PS connaît, en outre, l'implacable logique électorale. Depuis qu'aux rendez-vous législatifs et régionaux communistes, Verts, radicaux de gauche et Citoyens ont goûté au pain « pluriel », qui permet, en s'alliant dès le premier tour, de gagner des élus sans forcément se compter, le sevrage est difficile. Après chaque écart de langage, François Hollande, premier secrétaire du PS, rappelle gentiment aux Verts que, contrairement à leurs collègues « rouges », ils ne peuvent être élus sans leurs alliés « roses ». Rue de Solférino, il accueille déjà en souriant ses amis pour discuter de *listes uniques... aux élections municipales de 2001*. Avec, bien sûr, la bénédiction de M. Jospin, chef officiel de la gauche « plurielle », roi officieux d'une gauche qui se conjugue au singulier.

Ariane Chemin

RECTIFICATIFS

Le SJTI et Hervé Bourges

Le Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI) *« dément avoir été saisi d'une demande d'enquête ou d'avoir diligenté une enquête portant sur la nomination d'Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ) »*, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 17 décembre.

Amsterdam

Dans l'analyse du vote, par l'Assemblée nationale, du projet de réforme constitutionnelle parue dans *Le Monde* du 3 décembre, nous avons indiqué que Louis de Broissia ne participait pas au vote : en fait, M. de Broissia n'est plus député depuis le 27 septembre, date à laquelle il a été élu sénateur.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Butler doit partir

RICHARD BUTLER est un diplomate australien âgé de cinquante-six ans, en principe expérimenté, auquel la communauté internationale a confié une mission de première importance : obtenir, puis surveiller et garantir, le désarmement de l'Irak. Il dirige, à cet effet, depuis juin 1997, la Commission des Nations unies dite Unscom, l'un des instruments mis en place par l'ONU en 1991 pour appliquer le régime de souveraineté limitée imposé à l'Irak au lendemain de la deuxième guerre du Golfe (la première, trop vite oubliée, opposa, huit ans durant, l'Irak à l'Iran). C'est sur la base du dernier rapport de M. Butler, remis mardi, que Washington et Londres ont entrepris de bombarder l'Irak.

A la demande de Bagdad, M. Butler avait succédé à la tête de l'Unscom au Suédois Rolf Ekeus, gentleman nordique qui obtint, sans fracas, d'admirables résultats en matière de désarmement. En six ans, M. Ekeus a forcé le régime de Saddam Hussein à détruire 40 000 obus ou autres munitions chimiques, 700 tonnes d'agents chimiques, 48 missiles à longue portée, une usine de production de bacille du charbon (anthrax), un programme de centrifugeuse nucléaire et 30 têtes de missiles armées... Pour ce faire, M. Ekeus a déployé la détermination nécessaire face à l'obstruction systématique de Bagdad, mais aussi le doigté qu'exigeait une non moins impérieuse nécessité : ne pas faire perdre la face à des hommes – les Irakiens – qui étaient les vaincus. Les Européens, qui se souviennent du régime de souveraineté limitée si mal appliqué à l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres, ont appris à leurs dépens l'importance de ne pas humilier.

M. Butler n'a fait preuve d'aucune de ces qualités, bien au contraire. On ne lui reprochera pas ici d'avoir été l'un des orchestrateurs de la campagne menée contre la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. C'était une cause défendable. On observera plus simplement une vérité factuelle : à la tête de l'Unscom, M. Butler a lamentablement échoué. Il a inspiré un comportement de cow-boy à ses inspecteurs. Il n'a cessé de faire preuve d'une manière d'arrogance de vainqueur. Il n'a rien compris, ou voulu comprendre, à la mentalité du pays dans lequel opérait l'Unscom. Exemple : quand, tout récemment, les Irakiens disent à l'Unscom que ses inspecteurs peuvent venir visiter le QG du parti Baas à Bagdad, mais à dix, pas à trente, M. Butler fait répondre : ce sera à trente ou rien.

Son dernier rapport est de cette eau-là. Chaque incident, attendu, avec Bagdad est présenté comme une opposition radicale des Irakiens. Systématiquement, l'angle le plus noir est retenu. Aucun de ses collaborateurs n'a été consulté sur la rédaction du rapport, dont tout laisse supposer que certains éléments ont été transmis à l'avance aux Etats-Unis. Ce faisant, M. Butler a perdu la confiance de nombre de ses mandants du Conseil de sécurité. Sa charge exige un autre comportement. Il doit partir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un prêt soviétique à la Tchécoslovaquie

L'ACCORD commercial signé entre l'Union soviétique et la Tchécoslovaquie porte sur un crédit en or et en devises grâce auquel le gouvernement Zapotocky espère pouvoir renflouer l'économie tchécoslovaque par l'achat à l'étranger de machines-outils et de matières premières. Le plan quinquennal, héritier de l'infructueux plan de deux ans, devra faire le reste.

Il est vrai que la situation tragique de l'économie tchécoslovaque n'est un mystère pour personne. Mais ce pays, connu avant guerre pour l'essor extraordinaire de son industrie, avait au moment de la Libération toutes les chances de reprendre en Europe une place de choix. La guerre avait passé sur son territoire sans ruiner ses possibilités industrielles, et les occupants allemands, dans leur souci de faire de la Bohême une partie intégrante du Grand Reich, avaient mis tous leurs soins non seulement à protéger les usines tchèques, mais aussi à les moderniser.

A la suite de la politique suivie depuis 1945 par les gouvernements de la nouvelle Tchécoslovaquie, l'industrie néanmoins n'arriva pas à reprendre l'importance qui lui était due. Le manque de devises et l'expulsion des Allemands des Sudètes en sont les principales raisons, qui empêchèrent le gouvernement d'acheter à l'étranger les matières premières nécessaires, et le laissèrent à la tête d'un capital-machines intact, mais sans main-d'œuvre spécialisée.

Ce sont ces raisons qui après six mois de démocratie populaire obligèrent les nouveaux dirigeants à reconnaître la nécessité de se tourner vers l'étranger.

(19-20 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MARCHÉS A quelques jours du basculement des marchés financiers en euro, l'activité de la place de Paris s'est nettement ralentie. ● DANS LES SALLES de marché, des consignes ont été données aux opérateurs pour qu'ils limitent leurs interventions. ● MÊME s'ils s'y sont préparés de longue date, les établissements financiers redoutent de connaître des difficultés techniques. ● CE CHOC monétaire sans précédent devrait bouleverser les conditions d'exercice et les repères des intervenants sur les marchés d'actions, des taux et de changes. ● LES ÉTABLISSEMENTS financiers sont d'autant moins enclins à prendre des risques qu'ils ont été confrontés à une année extrêmement éprouvante, avec la crise boursière de l'été. ● A PARTIR du 4 janvier 1999, la constitution d'un vaste marché européen des capitaux devrait toutefois attirer davantage d'investisseurs américains et asiatiques.

A l'approche de l'euro, l'activité financière ralentit

Les volumes de transactions ont fortement baissé, depuis plusieurs jours, sur l'ensemble des produits financiers. La naissance de la monnaie unique incite les opérateurs à faire preuve d'une extrême prudence.

A L'APPROCHE du long week-end historique de conversion à l'euro (du 31 décembre 1998 au 4 janvier 1999), les marchés financiers parisiens d'actions, d'obligations, de changes ou de produits dérivés tournent au ralenti. Les intervenants ont pour consigne de limiter les opérations à dénouer dans les derniers jours du mois de décembre 1998 : les départements de *« back office »*, chargés de dépouiller et de traiter ces opérations, souhaitent limiter le risque d'erreur.

Sur le marché des actions, les vendeurs s'apprêtent à prendre des vacances dès le 23 décembre, au lendemain de la dernière liquidation de l'année sur le règlement mensuel. La liquidation du mois de janvier débutera le 23 décembre en francs et se terminera le 22 janvier 1999, en euros. Même si ce changement de dénomination monétaire ne pose pas de problème technique majeur, les opérateurs ont préféré adopter une position attentiste.

Le passage à l'euro va également s'accompagner d'un changement de dimension. Les grandes valeurs françaises deviendront des valeurs moyennes en euros, et les petites seront noyées dans la masse. *« Depuis quelque temps, l'intérêt des investisseurs s'est déplacé des 40 valeurs du CAC vers les 13 valeurs françaises composant l'indice de la zone euro, l'EuroStoxx 50 »*, remarque un vendeur d'actions.

Sur le marché interbancaire, qui permet aux banques de se refinancer à court terme, *« certaines banques n'affichent plus de prix sur l'échéance correspondant au passage en euro ou ne veulent pas répondre aux demandes »*, relève Bernard Paget, responsable du département marché du CIC Paris. En dépit des garanties délivrées par les banques centrales d'assurer une bonne liquidité du marché, les intervenants s'inquiètent de la nouvelle donne monétaire après le 1er janvier 1999. Ils se demandent notamment quelle forme aura le fameux *« JJ »* – taux de l'argent au jour le jour – et quelles relations seront établies entre les différents établissements de l'Euroland. Pour éviter d'intervenir sur les marchés le 31 décembre, les banques ont emprunté par avance les liquidités nécessaires et elles tentent de persuader leurs clients de dénouer leurs opérations en date du 30 décembre. Dans les salles de change, le calme plat règne également.

Depuis le 2 mai 1998 et l'annonce des futures parités bilatérales de conversion, qui a permis de déjouer d'éventuelles attaques spéculatives, les transactions entre devises européennes ont fondu. Quant aux trésoriers d'entreprises, gros acteurs du marché des changes, ils limitent le plus possible leurs opérations de couverture destinées à se protéger contre les fluctuations des devises : techniquement, un contrat de couverture dollar contre franc dont l'échéance est fixée après le 4 janvier se dénouera en euro ; ils jugent plus sage dans ces conditions d'attendre la fixation de la parité de l'euro pour effectuer de nouvelles opérations.

PÉRIODE DE RODAGE

Sur les instruments de dette, enfin, la volonté des trésoriers de ne conclure des contrats de prêt qu'après le passage à l'euro s'explique par leurs anticipations d'une nouvelle baisse des taux , mais surtout par le souci d'éviter des complications administratives. Comme le souligne André Rousset, président de l'Association française des trésoriers d'entreprises, *« seulement 16 % des entreprises françaises ont prévu de basculer leurs comptes sociaux en euro dès 1999 »*.

Mais le ralentissement des transactions trouve aussi son origine dans le fait que les grands opérateurs ont connu, avec la crise financière de l'été, une année difficile. *« Il est évident que le montant des capitaux alloués à la prise de risque a diminué*, reconnaît un responsable de salle de marché d'une grande banque. *Les banques qui ont réussi à gagner de l'argent sur les opérations de marché cette année tiennent à conserver leurs gains, tandis que celles qui ont beaucoup perdu ne veulent plus prendre de risque. » « Aujourd'hui, nos services fonctionnent à 50 % de leur rythme habituel »*, ajoute-t-il. Des tables de marchés spécialisées dans les produits dérivés ou dans la dette des pays émergents sont même réduites au chômage technique.

Sur les produits dérivés de taux d'intérêt, l'année 1998 aura été en outre particulièrement difficile pour les intervenants français : la délicate introduction des cotations électroniques sur le Matif parisien a eu pour conséquence de détourner l'activité vers le marché allemand.

Même si l'avenir de la place de Paris reste incertain, les professionnels restent toutefois optimistes à l'échelle européenne. Ils estiment qu'une fois passée la période de rodage qui suivra le lancement de l'euro, les volumes de transactions devraient rebondir et même rapidement dépasser les niveaux antérieurs, à la faveur de la création d'un vaste marché de capitaux dans l'Euroland, susceptible d'attirer en masse les capitaux américains et asiatiques.

Enguérand Renault et Raphaël Kahane

La Bourse paneuropéenne se construit

Les initiatives en faveur d'un rapprochement des différentes Bourses européennes se multiplient. Vendredi 18 décembre, les représentants de Londres, Francfort, Paris, Amsterdam, Bruxelles, Zurich, Milan et Madrid se réunissaient à Londres pour négocier la mise en place d'une plate-forme électronique commune. Ce projet ambitieux devrait s'étaler jusqu'en 2002. Dès 1999, les différentes places devraient offrir un accès croisé à leurs membres. Ensuite, les différents systèmes de négociation devraient être interconnectés. Enfin, après examen des coûts, une nouvelle plate-forme pourrait être élaborée.

La constitution d'un marché européen des valeurs de croissance avance plus rapidement. Le réseau EuroNM, qui relie déjà les marchés français (Nouveau Marché), allemand (Neuer Markt), néerlandais (NMax) et belge (EuroNM Belgium), devrait être renforcé par l'arrivée prochaine d'autres marchés nationaux comme la Borsa Italiana et les futurs marchés suisse, suédois et danois. Les Britanniques envisagent de rejoindre ce réseau.

Mobilisation générale à Londres

LONDRES
de notre correspondant à la City

Alors que la Grande-Bretagne ne participera pas à l'euro, la City joue à 100 % la carte de la monnaie unique pour être prête pour le 4 janvier. D'où une mobilisation générale sans précédent dans l'attente du fameux week-end du Nouvel An au cours duquel doit avoir lieu la conversion des comptes et des logiciels en vue du basculement dans l'euro.

Plus de 30 000 employés, surtout du personnel technique et d'intendance, le *back office*, travailleront ces trois jours, normalement fériés, dans le cadre de la plus spectaculaire opération logistique jamais engagée sur cette place boursière vieille de cinq siècles. Réservation en bloc de milliers de chambres d'hôtels dans le centre-ville ou installation de lits de camp dans les salles de change, destinés aux professionnels devant travailler toute la nuit, réquisition des compagnies d'autocars et des taxis noirs, engagement à prix d'or de services de restauration d'entreprise, voire stockage de vivres..., rien n'a été laissé au hasard face à la tornade qui va frapper ce sanctuaire de la finance à partir du jeudi 31 décembre en début d'après-midi, quand seront connus les taux de conversion des monnaies, et ce jusqu'au lundi 4 à l'aube, lors de l'ouverture des marchés.

La Corporation of the City of London, l'organisme de gestion du « square mille », a payé de ses propres deniers l'ouverture exceptionnelle samedi et dimanche de la ligne de métro stratégique reliant Waterloo, gare favorite des banlieusards, à Bank, le cœur de la plus ancienne Bourse d'Europe. Des centaines de fonctionnaires de la Banque d'Angleterre et du Financial Services Authority, l'autorité de tutelle, seront de permanence pour superviser cette immense tâche. Pour calmer les appréhensions des opérateurs qui tremblent à l'idée d'une panne des systèmes informatiques, London Electricity et British Telecom ont mis en place des équipes spéciales chargées d'éviter les hoquets.

« Il s'agit du plus grand projet de ce type jamais réalisé. Parce qu'il s'agit d'un problème économique avec des retombées techniques, l'avènement de l'euro est un défi bien plus complexe que celui, purement technologique, du bogue de l'an 2000 », affirme Susan Kirchhoff, coordinatrice du projet euro auprès de la banque JP Morgan. Selon les estimations, chaque établissement a dépensé en moyenne 85 millions de dollars au titre des préparatifs. La planification a pris des allures militaires, comme l'attestent la création dans chaque banque de *« centres de commandement de crise »*, le renforcement des contrôles de securité ou la multiplication des scénarios de crise. L'américain JP Morgan a par exemple décidé de faire vérifier les données de conversion des titres toutes les trois heures. Une prudence que justifie l'interconnexion des marchés, qui fait qu'en cas de malheur tout le monde plonge en même temps, note un porte-parole.

Pour célébrer l'événement, l'administration britannique des postes mettra en vente, à partir du 19 janvier, un timbre spécial, couleur pourpre, sur lequel le sigle de la livre sterling situé à gauche de l'effigie d'Elizabeth II sera remplacé par un E majuscule. Au plus grand dam des eurosceptiques, qui crient déjà au crime de lèse-majesté...

Marc Roche

La Bourse de Paris et la Banque de France se préparent activement au week-end du 1er janvier

C'EST le 30 décembre à *17 heures* qu'apparaîtront les dernières cotations en francs à la Bourse de Paris. Dès le 4 janvier, tous les échanges seront libellés dans la nouvelle monnaie européenne.

En étant le premier marché du Vieux Continent à décider à se convertir à l'euro dès 1999 – bien avant la disparition des pièces et des billets en francs –, la place parisienne a eu le temps de se préparer à cette « révolution ». Trois tests réussis de simulation du basculement à l'euro ont eu lieu depuis septembre. Cependant, les opérateurs attendent le week-end de la naissance officielle de la monnaie unique européenne avec une certaine fébrilité.

Tout commencera le 31 décembre, vers midi et demi, lorsque la Banque centrale européenne communiquera le taux de conversion à l'euro des devises européennes. Les marchés étant fermés, les dernières opérations en francs seront alors dénouées. Une mise à jour de l'ensemble des bases de données utilisées par les membres de la Bourse sera alors lancée : le traitement informatique devrait durer quelque dix-huit heures.

Le lendemain, 1er janvier, tous les systèmes informatiques utilisés par les opérateurs financiers basculeront en euro. Les cours des valeurs seront ajustés dans la nouvelle monnaie, qu'il s'agisse des actions ou des obligations, dont la dette de l'Etat (4 000 milliards de francs).

Plus délicat, cette procédure concernera également les opérations en Bourse qui n'ont pas été exécutées ou qui ont été réalisées partiellement. Ce basculement sera effectué chez tous les intervenants du marché, les banques notamment vérifiant la cohérence avec leurs propres calculs des informations communiquées par les systèmes informatiques de la Société des Bourses françaises.

PRÉ-OUVERTURES

Si tout se passe bien, deux pré-ouvertures de la Bourse de Paris seront réalisées, au cours du week end du 2 et 3 janvier, dans la nouvelle monnaie. Le dimanche, cette opération se déroulera dès 6 heures du matin pour pouvoir bénéficier de toute la journée pour corriger les erreurs qui pourraient apparaître.

La Bourse de Paris estime que les premières opérations de règlement-livraison de titres en euro pourront être effectuées dans l'après-midi de dimanche. Tout doit être prêt pour le lundi matin, les cotations officielles en euro devant débuter à 10 heures.

Deux « postes de commandement » suivront minute par minute le bon déroulement des opérations sur la place de Paris : celui des marchés de capitaux et celui des systèmes de paiement. Ils pourront notamment pallier la défaillance d'un système en mettant en place rapidement des solutions de secours. Dans chaque banque, des cellules de pilotage et le personnel des salles de marché seront sur le pied de guerre tout au long du week-end.

Les banques centrales sont bien évidemment les premières concernées par ce week-end historique. Target, le système de transfert express automatisé en temps réel, qui permet l'interconnexion des systèmes nationaux de paiement, vient d'achever son programme de test. Il devrait démarrer comme prévu le 4 janvier à 7 heures du matin.

A Paris, quatre cents personnes seront mobilisées à la Banque de France pour surveiller le déroulement du « scénario global » qui a été testé par deux fois au début et à la fin octobre. La Banque centrale européenne, quant à elle, veillera particulièrement à assurer la transition vers l'euro d'un nombre limité d'institutions financières d'importance capitale, comme l'Association bancaire pour l'euro à Paris, Swift à Bruxelles et Echo à Londres.

Joël Morio

M. Trichet dresse le bilan de cinq ans d'indépendance

Le gouverneur de la Banque de France a rappelé que « l'introduction de l'euro n'est pas une question tactique mais une question stratégique pour les entreprises »

LE GOUVERNEUR de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a dressé, jeudi 17 décembre, le bilan annuel de la politique monétaire française. Cet exposé était le dernier de ce type : dès le 1er janvier 1999, le niveau des taux directeurs français sera défini non plus de Paris, par le Conseil de la politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission, mais de Francfort, par le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). M. Trichet en a donc profité pour élargir son propos et pour défendre les résultats de cinq années d'indépendance de la Banque de France.

Au nom du CPM, le gouverneur a d'abord longuement évoqué le processus politique et juridique qui avait conduit à cette indépendance. *« On affirme parfois qu'il est anormal dans une démocratie que le pouvoir monétaire ait été soustrait à la sphère gouvernementale*, a-t-il souligné. *Ce qui est remarquable dans notre cas, c'est que notre démocratie politique s'est, précisément, penchée à quatre reprises avec une grande attention sur cette question, et par les voies les plus solennelles – le Congrès à Versailles en juin 1992, le peuple par le référendum en septembre 1992, le Parlement par les lois du 4 août et du 31 décembre 1993 – et qu'elle l'a tranchée positivement sur la base d'un accord multipartisan. »*

CONFIANCE

Ce point d'histoire rappelé, le gouverneur de la Banque de France a estimé que, dans les économies modernes, la confiance est l'une des composantes majeures de l'efficacité, et *« le fait que la monnaie soit gérée par une institution indépendante est un élément de confiance supplémentaire considérable. »*

Il s'est à cet égard félicité de l'appréciation portée par l'opinion publique sur l'action menée par le CPM en s'appuyant sur les sondages indiquant qu'*« il y a trois fois plus de Françaises et de Français qui approuvent que de concitoyens qui désapprouvent la politique monétaire »*.

M. Trichet s'est réjoui de la stabilité du franc observée depuis douze ans dans le mécanisme de change européen et du fait que la France possède aujourd'hui les taux d'intérêt à court terme les plus bas de l'Union.

Il a noté, enfin, que les taux d'intérêt à long terme français ont baissé de 1,8 % entre janvier 1994 et décembre 1998 et qu'ils se situent en dessous de leurs homologues américains, *« ce qui ne s'était plus vu depuis soixante-dix huit ans »*.

Mais ces bons résultats monétaires ne signifient en aucune manière, selon le gouverneur de la Banque de France, *« que tout va pour le mieux dans notre économie. Les banques centrales ne commandent ni la croissance ni la création d'emplois »*, a-t-il affirmé. La lutte contre le chômage dépend très largement des *« stratégies et des réformes structurelles qui devraient permettre de réduire les frais généraux de l'économie, de libérer les initiatives, d'assouplir le fonctionnement du marché du travail »*. M. Trichet a rappelé à ce propos que les études menées par l'OCDE et le FMI arrivent à la conclusion que *« 75 % à 80 % du chômage en France et dans les grands pays voisins est structurel, c'est-à-dire qu'il est suscité et rendu permanent par nos propres règles »*.

RÉFORMES STRUCTURELLES

Avec la même politique monétaire, a-t-il observé, les taux de chômage sont de 11,6 % en France et de 3,9 % aux Pays-Bas. *« Certains observateurs extérieurs reprochaient encore tout récemment aux Européens de faire l'euro alors qu'il eût été plus important, selon eux, de mener à bien d'abord les réformes structurelles indispensables. Ces critiques avaient tort sur l'inopportunité de l'euro mais ils avaient raison s'agissant du diagnostic sur les défauts de l'économie européenne »*, a reconnu M. Trichet.

En conclusion, le président et porte-parole du CPM a dressé la liste des conditions à remplir pour une pleine réussite de l'euro. En dehors de la mise en œuvre de réformes structurelles, il a insisté sur le respect des prescriptions du traité et des orientations du pacte de stabilité et de croissance en matière budgétaire. *« Contrairement à ce que suggèrent certaines analyses, la construction monétaire européenne n'est pas inspirée par une ultra orthodoxie budgétaire*, a estimé M. Trichet. *Des deux côtés de l'Atlantique, il y a désormais consensus pour recommander un budget équilibré, ou proche de l'équilibre, en période normale. »*

Le respect de cet objectif est selon lui indispensable si l'on veut pouvoir faire face collectivement aux périodes économiques de *« vaches maigres »*. Enfin, M. Trichet a mis en garde les entreprises contre une approche purement technique de l'euro. *« L'introduction de l'euro n'est pas une question tactique mais une question stratégique »*, a-t-il lancé.

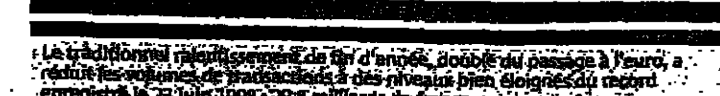
Pierre-Antoine Delhommais

Attentisme avant le passage à l'euro

MONTANT DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS À LA BOURSE DE PARIS

en milliards de francs

2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17
14,1	17,3	16,9	11,6	16,1	15,1	15,4	16,6	10,6	13,3	14	12,5



Le traditionnel ralentissement de fin d'année, doublé du passage à l'euro, a réduit les volumes de transactions à des niveaux bien éloignés du record enregistré le 23 juin 1998 : 29,8 milliards de francs.

L'OCDE analyse les zones d'ombre de l'euro

*« **SI LA BANQUE** centrale européenne échoue à établir sa crédibilité, si la coordination en matière de politique budgétaire ne marche pas, s'il y a absence de réformes structurelles et notamment sur le marché de l'emploi, alors on pourra parler d'un échec de l'euro »* : ainsi s'exprime, lorsqu'on l'interroge sur les dangers qui pèsent sur la monnaie unique, Michael Feiner, directeur des études au département économique de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). A quelques jours du lancement de la monnaie unique, l'OCDE a consacré une étude – publiée jeudi 17 décembre à Paris – aux enjeux de la politique monétaire et budgétaire dans la zone euro.

« Il y aura inévitablement une part d'incertitude », souligne ce texte qui fait la liste des zones d'ombre de l'euro. Le problème majeur concerne la décentralisation budgétaire (en vertu du principe de subsidiarité) alors que la politique monétaire se fait désormais à Francfort. Pour mieux amortir les chocs en l'absence de l'arme du taux de change et d'une faible mobilité des salariés à l'intérieur de la zone, l'OCDE souligne l'urgence d'une plus grande souplesse de la politique budgétaire au niveau des pays membres. Des réformes structurelles *« réduisant le nombre des bénéficiaires des transferts en général »* s'imposent à tous les pays membres de la zone euro.

A plus long terme, l'OCDE favorise l'adoption d'un plus grand fédéralisme budgétaire en Europe mais aussi une réduction de la *« concurrence fiscale dommageable »*. Cette prise de position devrait encourager les efforts franco-allemands en la matière, qui n'ont pour l'instant rencontré aucun succès au niveau des Quinze (comme on a pu le constater lors du sommet de Vienne il y a quelques jours).

L'OCDE considère par ailleurs que les évolutions démographiques à venir en Europe devraient inciter les pays de la zone euro à adopter *« des objectifs budgétaires à moyen terme plus ambitieux »* que celui du « quasi-équilibre » contenu dans le Pacte de stabilité. Même si cet équilibre était atteint, *« après 2010, des hausses d'impôt substantielles seraient encore nécessaires dans la plupart des pays afin d'adhérer à la règle de quasi-équilibre »*, souligne l'OCDE, qui parle à propos du vieillissement démographique d'un *« fardeau considérable »*.

INCERTITUDES

D'autre part, pour compléter les règles de discipline européenne fixées par le Pacte, l'OCDE préconise l'adoption de *« pactes de stabilité internes »*, une approche actuellement à l'examen en Allemagne et en Italie.

Les *« incertitudes »* qui continuent à peser sur l'euro concernent aussi la politique monétaire. *« La Banque centrale européenne n'est chargée d'aucune responsabilité générale en ce qui concerne la surveillance prudentielle des établissements de crédit et la stabilité du système financier, qui sont du ressort des autorités nationales… A cet égard, la BCE est susceptible de jouer le rôle de prêteur en dernier ressort en ce qui concerne l'octroi de liquidités à court terme »*, souligne le rapport. Autrement dit, on ne sait pas encore très bien si la BCE est capable d'anticiper ou de gérer correctement les risques liés à des crises bancaires du type Crédit lyonnais.

Autre incertitude : les décideurs de la BCE prendront-ils en compte naturellement la dimension européenne de leur action ou seront-ils guidés par des préoccupations liées à leur nationalité d'origine ? L'OCDE souligne le *« risque d'une prise en compte excessive des conditions régionales »* par les membres du conseil de la BCE. Enfin *« il faudra faire des efforts pour élaborer une large batterie de statistiques de la zone euro »*, écrit l'OCDE en ajoutant que *« ces décisions n'ont pas été prises »* et que les effectifs de chercheurs et d'analystes continuent à être bien plus importants dans les banques centrales nationales qu'à la Banque centrale européenne.

Lucas Delattre

La Lyonnaise de banque absorbe la Banque régionale de l'Ain

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Fusion au sein du groupe CIC : la Lyonnaise de banque va absorber la Banque régionale de l'Ain (BRA). La marque BRA sera maintenue sur l'ensemble de l'Ain et du sud du Jura, son territoire opérationnel. La fusion, effective au 1er juillet 1999, entre dans le cadre de la réorganisation du CIC, impulsée par le Crédit mutuel, actionnaire majoritaire du groupe depuis sa privatisation. Paul Deguerry et Denis Samuel-Lajeunesse, présidents de la BRA et de la Lyonnaise, devaient annoncer, vendredi 18 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain), que l'opération n'entraînerait ni plan social ni licenciements, mais des redéploiements de personnels. Un comité de pilotage sera mis en place pour préparer la fusion.

Objectif de l'actionnaire majoritaire : constituer un établissement d'une taille suffisante pour afficher une excellente rentabilité et réaliser d'importantes économies d'échelle. Celles-ci toucheraient principalement les services centraux, les services d'exploitation et d'informatique. Le potentiel commercial devrait être renforcé : la Lyonnaise projette d'ouvrir une cinquantaine d'agences dans les cinq ans à venir sur la grande zone sud-est. Selon M. Samuel-Lajeunesse, un développement important est prévu dans les plates-formes téléphoniques. Le centre de Bourg-en-Bresse garderait des capacités de décision importantes pour le nord de Rhône-Alpes. La BRA devrait céder environ 40 % de sa filiale de capital-développement, la Société régionale de participation (SRP), à Flord, l'organisme de capital-investissement du groupe CIC. Cette cession devrait permettre à la BRA d'afficher un résultat net de 5 millions de francs.

La prochaine fusion marquera la fin d'une histoire pour la BRA, qui fêtera son 150e anniversaire en 1999. Ses dirigeants et, en dernier lieu, M. Deguerry, qui ira jusqu'au terme de son mandat, en juin 1999, avaient toujours farouchement défendu le principe d'indépendance de la banque très proche des entreprises de l'Ain. La BRA, avec 497 personnes et et une part de marché de 22 % dans les crédits, est environ six fois plus petite que la Lyonnaise de banque.

Laurent Guigon

« L'Humanité » prévoit pour mars 1999 sa formule de « la dernière chance »

Le PCF a entériné le couplage de « L'Humanité-Hebdo » avec le quotidien. Le projet de Claude Maggiori séduit mais le maintien de la direction du journal suscite des interrogations sur la possibilité d'imposer une nouvelle ligne éditoriale

L'HUMANITÉ peut-elle vivre à côté du Parti communiste, sans être tout contre ? Peut-elle abandonner ses *« outils »* – le marteau et la faucille – qui ont disparu de la plupart des banderoles du PCF mais continuent à orner la « une » du *« journal du Parti communiste français »* ? Lors d'un comité national, jeudi 17 décembre, le parti communiste a entériné le lancement d'une nouvelle formule de *L'Humanité*, prévue en mars 1999, dont le PCF ne sera que l'éditeur, le journal se constituant en société à directoire et conseil de surveillance et entrouvrant son capital à des souscripteurs. Le parti s'est refusé à une ouverture du capital à des actionnaires extérieurs, comme souhaite le faire le quotidien limousin communiste *L'Écho du Centre*.

« Le projet est lancé », annonce à sa « une » *L'Humanité* du 18 décembre. Face à *« l'impasse financière »*, Michel Laurent, chargé de coordonner le projet par le bureau national, a évoqué *« l'ultime sursaut du quotidien de Jaurès : il peut en sortir grandi ou ne pas en sortir »*. Seuls Martine Bulard, ex-rédactrice en chef de *L'Humanité Hebdo*, les refondateurs Guy Hermier et Roger Martelli, l'ultra-orthodoxe Rolande Perlican, Christian Audoin, directeur de *L'Écho du Centre*, et Alain Pieri, patron de la fédération de la Corse-du-Sud, ont manifesté leur désaccord.

Avant, 20 000 militants d'après la direction (soit 10 % des adhérents officiels) ont été *« consultés »* : 80 % se seraient prononcés pour le couplage, mais la direction a aussi évoqué *« un nombre relativement important d'abstentions et de refus de vote »*, vraisemblablement largement supérieur lui aussi à 20 %. *« 40 % de réticences, c'est un vote d'une ampleur inédite*, a commenté Guy Hermier. *Il faut savoir l'entendre »*.

Promu directeur de la rédaction, Claude Cabanes (auparavant rédacteur en chef) a présenté devant les dirigeants du parti la nouvelle *Humanité* élaborée par Claude Maggiori, concepteur graphique qui a réalisé notamment la formule du *Libération* des années 80. Ce projet veut permettre à *L'Humanité* de redevenir *« doublement actif : journalistiquement et politiquement »*.

FORTES INQUIÉTUDES

Avec trente-deux pages, et non plus vingt-quatre, et une « une » en couleurs, le journal s'ouvrira sur une double page d'informations du jour très hiérarchisées. Au moment où *L'Humanité Hebdo* rend hommage à *Tintin aux pays des Soviets*, ce traitement sélectif s'inspire de la double colonne à la « une » du *Wall Street Journal*, *« What's news »*.

Une dizaine de pages déclineront les faits du jour (deux pages au moins) avec *« décryptage, mise en débats, coulisses, enquête, interviews »*. La partie centrale (cinq pages) veut décrypter les évolutions de la société : « Moi-je » (témoignage), villes, travail, images, modes. Le journal se conclut par les sports, la culture, des jeux, la consommation et par quatre pages consacrées aux médias et à la télévision – *« partie incisive et insolente »* du journal. Un « Bloc-notes » de Claude Cabanes fermera le journal, en dernière page. *L'Huma Hebdo* du samedi comportera cinquante-six pages et l'essentiel des rubriques du magazine.

« Il faut faire un journal porteur des valeurs fondatrices de la visée communiste et que d'autres que les communistes ressentent, soutiennent font leur », explique Michel Laurent, conscient de la nécessité d'élargir le lectorat sans déstabiliser les fidèles. Claude Maggiori relève dans sa note : *« Nous assistons à un fort développement du pôle de radicalité, la* « gauche rouge » *progresse, l'extrême gauche a atteint 5 % aux régionales. Les chômeurs ont commencé à bouger. Nous constatons partout un fort développement des associations et des initiatives citoyennes. »*

Pour définir le travail de *L'Humanité*, il proposait, non sans ironie, une phrase emblème : *« La vérité est un combat. Contre les puissants, les indifférents et les menteurs. Et souvent contre nous-mêmes »*...

Le projet de Claude Maggiori a été bien accueilli par la rédaction, lors de sa présentation. Il a été chaleureusement approuvé par le comité national y compris par ceux – comme les refondateurs – qui ont voté contre le couplage. C'est sur sa mise en oeuvre que les inquiétudes sont les plus fortes. *« Comment peut-on faire un nouveau journal avec les mêmes hommes ? »*, soupirait Roger Martelli à l'issue du comité national, en évoquant Pierre Zarka, Claude Cabanes et l'admistrateur Richard Béninger, qui conservent leurs postes. *« Une nouvelle formule qui se met en place aux moment des élections européennes et un an avant le Congrès, bonjour l'impertinence de ton ! »*, ajoutait-il.

En annonçant son départ, Martine Bulard a regretté le *« repli journalistique »* sur lequel se fonde la nouvelle formule. Soutien des sans-papiers et chargé de l'immigration place du Colonel-Fabien, Serge Guichard s'est élevé contre le projet d'encarter chaque semaine un journal interne du PCF de quatre pages dans la nouvelle *Huma* : *« Il faut faire la différence entre la communication et l'information. »*

L'HOMME DE LA SITUATION

L'Humanité peut-elle réaliser un tel projet, après des années de langue de bois, s'interrogent en somme les sceptiques. Les partisans de la nouvelle formule rétorquent que les deux jeunes rédacteurs en chefs exécutifs, Pierre Laurent – adjoint de Martine Bulard à l'hebdomadaire – et Jean-Emmanuel Ducoin – qui s'occupe du « journal des 35 heures » – sont des journalistes avant d'être des politiques.

Il n'a pas été question d'organigramme. Toutefois, Michel Laurent, patron de la puissante fédération de Seine-Saint-Denis, membre du bureau national depuis le dernier Congrès de décembre 1996, faisait figure, sans titre officiel, d'homme de la situation. Fils de Paul Laurent, responsable de « l'organisation » sous Georges Marchais, il a déjà été confronté à diverses opérations de restructurations. Certains lui prédisent un avenir dans la nouvelle presse communiste. Le 30e Congrès, en janvier 2000, verra-t-il le renouvellement du directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka ?

Ariane Chemin et Alain Salles

TSF, du communisme à Paris Jazz

Michel Laurent ne s'occupe pas seulement de *L'Humanité* : il est aussi, officieusement, chargé de trouver un *« partenaire privé »* pour TSF, en butte à de graves difficultés financières. Installée avenue Karl-Marx, à Bobigny, TSF, radio francilienne née, en 1992, de la fusion de trois radios départementales des années 80, mêle chanson francophone, infos, magazines et émissions politiques (89,9). *« Radio du mouvement social »*, elle donne la parole aux sans-papiers ou bouleverse sa grille lors des grèves de décembre 1995.

Â« On n'a jamais été la voix du PCF »*, tient à préciser Amar Abdelkrim, responsable de l'information. Même si Lucien Atencia, ancien bras droit de Jean-Claude Gayssot, préside l'association des auditeurs, place du Colonel-Fabien, et que le conseil général de la Seine-Saint-Denis finance la radio. Las ! La manne s'est réduite. Les 3 millions de publicité récoltés naguère ont fondu. Parmi les candidats qui convoitent l'émetteur de 40 kilowatts, Paris Jazz est la mieux placée. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pourrait trancher avant fin 1998.

« L'Humanité Hebdo » revisite Tintin

A l'occasion du 70e anniversaire de la naissance de Tintin et de la réédition de *Tintin au pays des soviets* par les éditions Casterman, en janvier 1999, *L'Humanité Hebdo* du 17 décembre consacre une « contre-enquête » de huit pages au héros de Hergé, sous le titre « Tintin a-t-il vu juste ? ». En rappelant que *L'Humanité* avait déploré une précédente édition en fac-similé par Casterman de cette *« grossière charge antisoviétique »*, le journal indique que, *« si, à présent, le mouton noir est autorisé par Casterman à regagner le troupeau, c'est évidemment parce que le contexte politique est différent »*.

Tout en décrivant le parcours et l'inspiration de Hergé et le contexte « antibolcheviste » de la Belgique des années 30, *L'Humanité Hebdo* conclut ce dossier illustré de nombreux documents – et notamment d'un télégramme de Georges Marchais à Hergé – en accordant une *« circonstance drôlement atténuante »* au « père » de Tintin, *« homme de droite qui a épousé les convictions de son siècle »*, mais aussi *« merveilleux donneur de rêves partagés par de multiples générations »*...

Un rapport souligne les différences entre les télévisions publiques européennes

ELLES ONT des missions comparables mais leurs moyens financiers et leurs systèmes d'organisation différent : telles sont les conclusions du rapport sur « la télévision publique en Europe » mené par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), présenté jeudi 17 décembre.

Après avoir noté que l'audience des chaînes publiques est proche de celle du secteur privé, le rapport évoque leur *« crise d'identité »* et pointe *« ce dilemme : les chaînes privées assurent des missions de service public et les chaînes publiques diffusent des programmes analogues à ceux que propose le secteur privé »*.

En ce qui concerne le financement, le CSA souligne *« que la question est posée, dans tous les pays, du bon équilibre entre ressources publiques et commerciales des chaînes publiques et commerciales, compte tenu des effets que la nature du financement peut avoir sur leur programmation »*.

Il souligne deux *« modèles d'évolution »*. Le modèle anglo-saxon (Grande-Bretagne et Allemagne), disposant de fortes ressources publiques et le modèle latin (France, Italie, Espagne), déstabilisé par l'arrivée brutale des chaînes privées et la compétition pour l'accès au marché publicitaire.

HANDICAP AU DÉVELOPPEMENT

« Dans les cinq pays étudiés, l'évolution a été dans le sens d'un allègement des contraintes réglementaires et d'un assouplissement des modes de fonctionnement qui rapprochent les organismes publics des sociétés privées ». Pourtant, le CSA constate d'importantes différences dans les systèmes d'organisation entre les télévisions regroupées en holdings et *« menant une stratégie de développement cohérente au niveau du groupe »* comme la RAI, la BBC et la télévision allemande. En revanche, la télévision française est éclatée en une dizaine de sociétés nationales de radio et de télévision, de production ou de distribution composant le secteur public. Ce système est considéré comme un handicap au développement. Pour l'avenir, le rapport constate que *« la multiplication des chaînes thématiques, le développement de la diffusion transfrontières, et surtout les perspectives ouvertes par le numérique instituent de nouveaux enjeux pour le secteur public »*. Dans ce domaine, tous les pays n'avancent pas à la même vitesse, notamment en ce qui concerne le numérique hertzien terrestre sur lequel la France continue de réfléchir, alors que les Britanniques, les Allemands et les Espagnols s'y sont engagés.

Françoise Chirot

Le CSA veut pouvoir jouer les arbitres entre chaînes et câblo-opérateurs

UNE POSITION *« mi-chèvre mi-chou »* : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), saisi par Canal J et Planète, deux chaînes thématiques évincées respectivement des réseaux câblés de Biarritz et Metz par France Télécom Câble (FTC), a choisi de ne pas prendre parti. *« Dans une telle situation et en l'état actuel des textes, le CSA ne peut qu'entériner les demandes de vérification des plans de service des câblo-opérateurs qui lui sont proposées par les communes. »* Pour Philippe Besnier, PDG de FTC, *« le CSA est très gêné dans cette affaire, car il n'a pas à prendre position entre les câblo-opérateurs et les communes »*. Selon lui, une prise de position du CSA instaurerait *« un système de* must-carry » qui obligerait les câblo-opérateurs à transporter obligatoirement certaines chaînes dans leurs services de base. *« Quelles chaînes seraient alors diffusées ? »*, s'interroge Philippe Besnier.

Arbitre sans pouvoir, le CSA a toutefois souhaité *« le maintien, dans les services de base des réseaux câblés, des chaînes qui ont su acquérir une forte notoriété et contribuer à la production de programmes frais »*. C'est le cas de Canal J, retirée du câble à Metz au profit de Teletoon, vendue moins cher. Selon Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J : *« Si Canal J était vendue à 1,5 franc par mois et par abonné – le prix de Teletoon –, elle devrait cesser toute production propre (magazines, journaux quotidiens et séries) pour devenir une chaîne de rediffusions, ce qui nuirait à la qualité des programmes proposés à nos 2,5 millions d'abonnés »*.

Pour faire contrepoids à la seule logique économique invoquée, notamment, par FTC, le CSA veut obtenir la capacité *« d'arbitrer, en cas de conflit, la composition des services de base, afin de favoriser le pluralisme de l'offre, la qualité des programmes et la prise en compte des investissements dans la production »*.

Guy Dutheil

DISPARITIONS

Paul Rivière

Grand résistant et ancien député

COMPAGNON de la Libération, ancien député UDR (gaulliste) de la Loire entre 1962 et 1978, Paul Rivière est mort, mercredi 16 décembre à Montagny (Loire).

Né le 22 novembre 1912 à Montagny, Paul Rivière est professeur de lettres au collège jésuite des Chartreux, à Lyon, quand il est mobilisé, à vingt-sept ans, comme instructeur des cadets de Saumur. Il participera, dès juin 1940, à la résistance de ces mêmes cadets qui défendent le passage de la Loire face à l'envahisseur allemand. A la fin 1941, il abandonne l'enseignement et entre au mouvement Combat, fondé et dirigé par Henri Frénay, dont il diffuse la presse clandestine. Il rencontre Jean Moulin le 12 janvier 1942, peu après le parachutage en Provence de celui qui, sur la demande du général de Gaulle, allait devenir l'unificateur, en France occupée, de la Résistance. Il travaillera un temps à ses côtés. Alors qu'il participe à sa première réception de parachutage, il est arrêté par la police de Vichy et emprisonné pour quatre mois.

Dès sa sortie de prison, Paul Rivière retourne à la clandestinité, où il prendra plusieurs noms de code, dont les plus connus sont « Marquis », « Charles-Henri », « François » ou « Galvani ». Il est chargé en 1943 d'organiser, en zone Sud, des atterrissages, des départs et des parachutages pour le compte de la Résistance. Lui-même se rend par deux fois en Angleterre. En 1943-1944, il sert à l'état-major du général de Gaulle, à Londres. Il est fait compagnon de la Libération, le 24 mars 1945, comme lieutenant-colonel à la direction générale des études et recherches (DGER), les services de renseignement gaullistes, qui seront l'ancêtre de l'actuelle DGSE.

Après la guerre, Paul Rivière entre dans l'armée avec son grade de lieutenant-colonel, qu'il conservera toute sa carrière, jusqu'en 1962, date à laquelle il quitte l'uniforme. Il sert en Indochine, en Allemagne et en Algérie. Il est nommé attaché militaire à Tokyo (Japon) en 1956, avant de recevoir, fin 1959, la responsabilité de la sécurité militaire (SM) en Algérie, qu'il exerce jusqu'aux accords d'Evian, signés en mars 1962 et reconnaissant l'indépendance du pays après l'organisation, en juillet de la même année, d'un référendum dit d'autodétermination.

En novembre 1962, Paul Rivière est élu député UDR (gaulliste) de la Loire, il le restera jusqu'en 1978, ainsi que maire de son village natal, Montagny, jusqu'en 1983. A l'Assemblée nationale, il est notamment l'un des rapporteurs du projet de budget militaire au nom de la commission de la défense.

Jacques Isnard

Jacques Monfrin

Un spécialiste de la linguistique romane

MEMBRE de l'Institut et chef de file incontesté de l'école française de linguistique romane, Jacques Monfrin est mort à Paris, vendredi 11 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Né à Decazeville (Aveyron) le 26 avril 1924, Jacques Monfrin fait ses études au lycée de Rodez avant de préparer à Paris un diplôme d'archiviste-paléographe à l'Ecole des chartes, tout en fréquentant la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études (1943-1947). C'est là, puis à l'Ecole française de Rome (1947-1949 et 1951-1952), qu'il se forme à la recherche. Il assure bientôt la charge de bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, avant de poursuivre sa carrière à l'Ecole nationale des chartes où il est secrétaire général (1955-1958), professeur de philologie romane (1958-1992), directeur enfin de 1976 à 1988.

De ses nombreux travaux – il a notamment lancé l'édition des plus anciennes chartes en langue française et édité les textes d'Abélard –, on retiendra son supplément au *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*, de Robert Bossuat (éd. CNRS, 1986-1991) – réalisé en collaboration avec celle qui fut son élève avant de lui succéder à la chaire qu'il occupa plus de trente ans à l'Ecole des chartes, Françoise Vieilliard – ou, mieux fait pour assurer une notoriété publique, sa magistrale édition de la *Vie de Saint Louis* de Jean de Joinville (Dunod, 1995). A signaler, plus inattendu sous la plume de l'archiviste-paléographe, un *Honoré Champion et sa librairie 1874-1978* (naturellement publié chez Champion).

Jacques Monfrin, qui a formé des générations d'étudiants, tant à l'Ecole des chartes qu'à l'Ecole pratique des hautes études et à la Sorbonne, était d'un abord réservé. Prisant peu les mondanités et les honneurs – il refusa qu'on lui offrît des « *mélanges* » lors de son départ en retraite –, il savait être chaleureux en privé et d'une telle générosité intellectuelle qu'il tissa un réseau d'amitiés et d'attachements indéfectibles, qui trahit mieux que les reconnaissances officielles la place d'un maître d'une exigence intellectuelle rare.

Les distinctions internationales ne lui manquèrent pas cependant. Membre notamment de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique dès 1982, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1983. Il est enfin accueilli, en 1987, par la romaine Accademia nazionale dei Lincei, la plus prestigieuse distinction étrangère à ses yeux. Peut-être en souvenir de ses années de formation en Italie.

Philippe-Jean Catinchi

Vittorio Cottafavi

Un maître du péplum

LE RÉALISATEUR italien Vittorio Cottafavi est mort à Anzio, près de Rome, lundi 14 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né à Modène en 1914, Vittorio Cottafavi, après avoir étudié le droit, la philosophie et la littérature, entre en 1935 au Centro sperimentale de Rome, où il est formé aux différentes techniques cinématographiques. Il devient, trois ans plus tard, l'assistant d'Alessandro Blasetti et de Vittorio de Sica. Cottafavi débute dans la mise en scène en 1943 en adaptant une comédie de Hugo Betti, *I nostri sogni (Nos rêves)*. C'est seulement vers 1949, après l'échec de son premier film personnel, *La fiamma che non si spegne (La Flamme qui ne s'éteint pas)*, un drame historique situé durant la deuxième guerre mondiale, qu'il trouve malgré lui sa voie : le traitement de genres considérés comme indignes (mélodrame, péplum).

La fiamma che non si spegne fait scandale au Festival de Venise en 1949, au moment où apparaît le courant néo-réaliste. Avec un tel drame historique, il arrive en retard. Cottafavi fit toujours du cinéma populaire contre son gré. Dès qu'il le put il entra à la RAI et se livra à un travail, plus noble à ses yeux, d'adaptation de pièces ou de romans classiques.

Vittorio Cottafavi ne s'est jamais mis au service d'un système, il s'est efforcé de le contourner à sa manière et de magnifier un cinéma considéré comme mineur. *Le Prince au masque rouge* (1948), sur un groupe de royalistes fidèles qui essaient de faire évader Marie-Antoinette de sa cellule, doit beaucoup à Sophocle et se comprend d'abord comme une tragédie sur le déterminisme. *Hercule à la conquête de l'Atlantide* (1961), l'un des meilleurs péplums jamais réalisés, puise son inspiration chez Brecht et chez Chirico pour ses décors.

Méprisé en Italie, Vittorio Cottafavi trouvera une reconnaissance inattendue en France dans les années 50 auprès des *Cahiers du cinéma*. *La Révolte des gladiateurs* (1958), *Les Légions de Cléopâtre* (1960), *Le Fils du Cid* (1965), *Les Cent Cavaliers* (1965) seront les autres sommets d'une carrière qui s'éteindra à la fin des années 60 au moment où le cinéma de genre commence à s'essouffler en Europe.

Samuel Blumenfeld

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 16 décembre sont publiés :

● **Bruit** : un décret et un arrêté relatif aux prescriptions applicables aux établissements ou locaux recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée, à l'exclusion des salles dont l'activité est réservée à l'enseignement de la musique et de la danse.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Caroline LACHOWSKY
et Alain GOLOMB
ont la joie d'annoncer la naissance de

Flora,

le 4 décembre 1998, à Paris.

38, rue George-V,
95600 Eaubonne.
12, rue Bleue,
75009 Paris.

– Il est important que le Monde sache que

Nathan,

le Tigre, a décidé de venir jouer avec son frère,

Lucas,

à Strasbourg, le mardi 15 décembre 1998, pour le bonheur de ses parents,
Marie-Hélène et Jérôme SZWARCBERG
et la joie de tous ceux qui les aiment.

Anniversaires

Mami,

Après douze mois de lutte et de courage, nos souhaits pour une vie recomposée riche de grandes satisfactions et de petits bonheurs, jusqu'à cent vingt ans...

S.B.D.C.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques HURFIN,
président-directeur général
de la SA SIN REJAC,

rappelé à Dieu, le 15 décembre 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de
Mme Bernadette Hurfin,
son épouse,
Pierre-Yves et Jean-Philippe,
ses fils et leurs épouses,
Kévin, Garance, Jeanne, Alexandre, Aurane,
ses petits-enfants,
M. Yves Hurfin,
son frère et sa famille,
Ses neveux et nièces,
Ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 décembre.

La messe sera célébrée à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– Jean-Loup Benech,
son époux,
Antoine Benech et Nathalie Rigal,
Pierre et Marie-Laure Benech,
Anne et Pierre-Henri Bois,
Séverine et Franck Bessière,
ses enfants,
Camille, Julia, Jean, Théo, Emile, Martin et Mathilde,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Marie-Antoinette BENECH,
née CAVAILLE,

survenu le 16 décembre 1998, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier.

4, rue César-Franck,
75015 Paris.

– M. Serge Cudennec,
son époux,
Françoise et Bernard Pistre,
Catherine et Jean-Pierre Charier,
Yves Cudennec et Laurence Laporte,
ses enfants et beaux-enfants,
Clément, Charlotte, Anne, Mathilde, Maxime, Yann,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Elisabeth CUDENNEC,
née FERNAGUT,

survenu à son domicile, le 8 décembre 1998, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu le 11 décembre, à Eyragues.

Mas Beauregard,
13630 Eyragues.

– Vincennes. Paris.

Mme Yvonne Liepao,
son épouse,
Daniel, Serge et Patricia,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. LIEPAO
HUANG CHOU MING,

survenu à Vincennes, le 16 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La bénédiction sera célébrée par le RP Claude Larre, dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

144, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

– L'Amicale des réseaux Action de la France combattante
a la grande douleur de faire part du décès, survenu le 16 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-septième année, de son fondateur, le

colonel (e.r.)
Paul RIVIERE,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance
avec rosette
et titulaire
de nombreuses décorations
étrangères.

Les obsèques religieuses se dérouleront le samedi 19 décembre, à 15 heures, en l'église de Montagny (Loire).

(Lire ci-dessus.)

– Lyon. Saint-Rambert.

Guy et Claudie Sedallian,
Alain et Anne-Marie Sedallian
et leurs filles,
Jean-Pierre Sedallian,
ses enfants et petite-fille,
Mme Pâquerette Minjat,
Mme Andrée Arnaud,
et leurs familles,
Le personnel de l'Association d'aide aux personnes âgées du quartier de Saint-Rambert,
font part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

Mme Paul SEDALLIAN,
née Edith VALAYER.

Selon la volonté de la défunte, les funérailles religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Yves et France Tertrais,
Hugues et Tu Tertrais,
ses enfants,
Gabriel, Thomas-Vinh, Frédéric,
ses petits-fils,
Les familles Tertrais, Croux, Vincent, Baron,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis TERTRAIS,
née Marthe VINCENT,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Vertou (Loire-Atlantique).

23, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.
110, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

– La délégation aux Arts plastiques,
Et l'Ecole nationale des beaux-arts de Bourges
font part du décès de

Michel PARRÉ,

survenu le soir du 15 décembre, et témoignent de l'estime et de l'amitié que tous, artistes, collègues et étudiants lui portaient.

Nous partageons l'émotion d'Anne, d'Elise et de Jean-Baptiste, à qui nous adressons toute notre sympathie.

Anniversaires de décès

– Ses proches,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont aimé
se souviennent de

André RONDEPIERRE,

qui les quittait brutalement, il y a dix ans, le 18 décembre 1988.

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Jean-Georges
VONDRUS-REISSNER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a vingt ans, le 18 décembre,

Gilbert ZAKSAS

nous quittait.

Il fut rapporteur de la Déclaration des droits de l'homme, en 1946, à l'Assemblée nationale constituante.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Communications diverses

– Couple, Neuilly-sur-Seine, recherche pour sa fille de six ans, très bonne élève, une

PRÉCEPTRICE-RÉPÉTITRICE

pour l'aider après l'école.

Nous recherchons une jeune fille ayant l'expérience de l'enseignement primaire et, si possible, la connaissance de méthodes telles que Hattemer, Montessori ou Ecole alsacienne.

Permis de conduire nécessaire. Logement indépendant, bonne rémunération.

Ecrire : M. Martigny.
68 *bis*, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Soutenances de thèse

– *Mme Anne Girollet a soutenu sa thèse* d'histoire du droit : « **Victor Schoelcher, abolitionniste et républicain : approche juridique de l'œuvre d'un fondateur de la République** », pour l'obtention du doctorat de droit, le 15 décembre 1998.

Le jury, composé de MM. L.-A. Barrière (professeur, Lyon-III), J. Bart (professeur émérite, Bourgogne), J.-J. Clère (professeur, directeur de thèse, Bourgogne), J.-L. Halpérin (professeur, Bourgogne), G. Noiriel (directeur d'études, EHESS) et N. Olszak (professeur, doyen de la faculté de droit, Strasbourg-III), *lui a décerné la mention* Très Honorable avec félicitations du jury et bon pour le concours du prix de thèse.

– A l'université Paris-IX-Dauphine, **Agnès Thibault** a soutenu une thèse de doctorat de sciences économiques sur « **L'analyse d'un élément déterminant de la gestion du patrimoine physique : l'entretien rénovation. Application *économétrique au logement*** ».

Le jury, composé de MM. les professeurs Piganiol, Babeau, Chevalier, Granelle et Mouillart, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations.

Cette thèse a été réalisée dans le cadre d'une Convention industrielle pour la formation et la recherche en entreprise (Cifre) à la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb).

– *Le 14 décembre 1998, à l'université* Paul-Valéry (Montpellier-III), Jean François Courouau a soutenu une thèse de doctorat en études occitanes : « **Edition critique de *La Margalide gascoue* et *Meslanges* (1604) de Bertrand Larade** ».

Le jury, composé de Marie-Madeleine Fragonard (Paris-III), Philippe Gardy (CNRS, Montpellier-III), Jean Salles-Loustau (inspecteur général, Pau) et Patrick Sauzet (Paris-VIII), lui a décerné la mention Très Honorable, avec félicitations, à l'unanimité.

– **Mme Maria Patrini** a soutenu publiquement, mercredi 16 décembre 1998, une thèse de doctorat en anthropologie sociale à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 105, boulevard Raspail, Paris-6e, intitulée « **Le Conteur contemporain : une étude de la transmission et de la réception orales du conte en France** ».

Le jury, composé de Mme Belmont, directrice d'études à l'EHESS (directrice de thèse), de Mme Veronika Görög-Karady, chargée de recherche au CNRS, et Gloria Pondé, directrice d'études à *l'UFF de Rio de Janeiro (Brésil)*, et de M. Claude Bremond, directeur d'études à l'EHESS, lui a décerné la mention Très Honorable, avec ses félicitations.

gomesaugusto@hotmail.com

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le constructeur français a signé**, jeudi 17 décembre, un mémorandum pour la reprise de 51 % du capital du constructeur roumain Dacia, dont il était le seul candidat au rachat. Le prix d'acquisition est évalué à 750 millions de francs par l'Etat roumain, propriétaire de Dacia.

● **AT&T : l'opérateur de téléphone américain** s'apprête à relancer son plan de développement de réseaux utilisant des liaisons radio afin d'attaquer le marché du téléphone local, selon le magazine *Business Week* du 18 décembre. Ce projet, jugé trop coûteux, a été stoppé l'an passé.

● **DAEWOO : le secrétaire d'État à l'industrie, Christian Pierret**, a écrit au PDG de Samsung, Jun Jong-Yong, pour le rencontrer à propos de l'avenir des trois usines de Daewoo Electronics en Lorraine. Dans le cadre d'un échange d'actifs entre industriels sud-coréens, Samsung s'apprête à reprendre les activités électroniques de Daewoo.

● **GENERAL MOTORS : le numéro un américain de l'automobile va porter de 37,5 % à 49 %** *sa participation dans le* constructeur japonais de poids lourds Isuzu Motors.

● **PHILIPS : le groupe néerlandais** a annoncé, le 17 décembre, qu'il versera à ses actionnaires 10 milliards de francs, via un rachat d'actions mi-1999. Il a signé, le 17 décembre, un accord de vente de son activité terminaux de radiomessagerie à la société belge Advantra.

SERVICES

● **SEMA GROUP : le groupe franco-britannique d'informatique**, qui veut attirer davantage d'actionnaires français, est coté depuis le 17 décembre à Paris au marché à règlement mensuel.

● ***STRAFOR FACOM : le groupe* français** a annoncé le rachat de Werndl, numéro deux allemand du mobilier de bureau.

● **HOCHTIEF : le numéro deux *allemand du BTP a annoncé***, vendredi 18 décembre, son retrait du capital du numéro un du secteur, Philipp Holzmann. Après avoir échoué à en devenir l'actionnaire de référence, Hochtief a cédé sa participation de 15 % à la société Gebema N.V., filiale du groupe belge Gevaert.

FINANCE

● **La Lyonnaise de banque** absorbe la Banque régionale de l'Ain. *(Lire p. 19.)*

● **RABOBANK-ACHMEA : la banque coopérative et l'assureur néerlandais** ont abondonné leur projet de fusion, annoncé en juin. La Rabobank va reprendre les discussions avec la banque belge Kredietbank-Cera (KBC).

● **CCF : l'assureur suisse Swiss Life veut rester au capital du Crédit commercial de France (CCF)**, dont il est le premier actionnaire, avec 9,9 %. L'assureur japonais Taiyo Mutual Life a porté sa participation dans le CCF à 5 % des droits de vote et 3,65 % du capital. Par ailleurs, le CCF va entrer à hauteur de 25 % dans le capital de Financo, filiale de crédit à la consommation du Crédit mutuel de Bretagne.

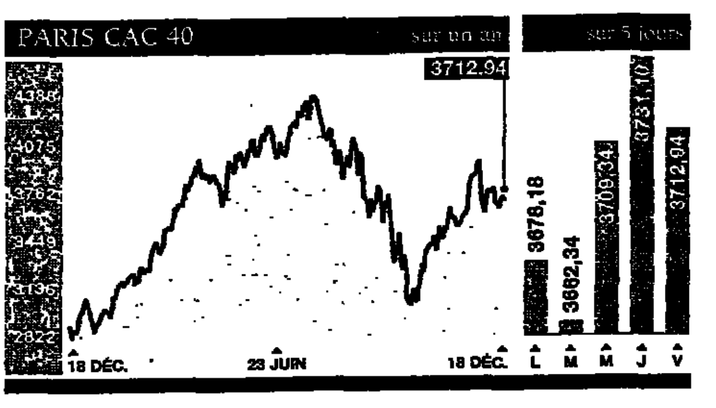
● **GAN : le groupe d'assurances a vendu Château Clinet**, un des grands crus de Pomerol, pour environ 80 millions de francs.

RÉSULTATS

■ **MOULINEX : le fabricant français d'électroménager, a annoncé des pertes** semestrielles de 69 millions de francs, contre un bénéfice de 21 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires recule de 45 millions pour s'établir à 3,41 milliards sur la même période.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».** www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3712,94	−1,02	23,81
- SBF 120	[illegible]	−0,84	22,24
- SBF 250	2377,39	−0,18	22,24
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,42	5,08
- MIDCAC	[illegible]	−0,22	−2,70
LONDRES FT100	5757,80	1,28	12,12
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,82	22,49
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,11	40,64
FRANCFORT D30	4703,60	−0,32	10,80
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,14	28,31
MILAN MIB30	[illegible]	−0,14	29,62
SUISSE SMI	[illegible]	−0,27	12,07
STOXX 666	[illegible]	−0,23	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,44	—
STOXX 50	[illegible]	−0,29	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,48	—

Monde ▶	Cours 17/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8875,82	0,97	12,23
- SP 500	[illegible]	1,65	21,59
- NASDAQ	[illegible]	1,72	30,15
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−2,18	−39,18
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,30	−20,89
MEXICO BOLSA	[illegible]	1,24	−33,89
SANTIAGO IPSA	[illegible]	2,39	−32,54
SAO PAULO BOU.	[illegible]	0,40	−34,83
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,12	−6,09
ASIE 10h15	18/12	17/12	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	1,08	−4,88
HONGKONG H.	[illegible]	1,42	−4,83
SÉOUL	[illegible]	−0,48	40,98
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,91	−6,74
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,34	5,08
TOKYO NIKKEI	14194,29	0,48	−6,98

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 17/12	Var. % 16/12	Var. % 31/12
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+7,70	−6,85
SODEXHO ALLIA	[illegible]	+7,09	+46,19
SIDEL	[illegible]	+6,75	+12,53
ATOS CA	[illegible]	+6,31	+67,13
PINAULT-PRINT.	[illegible]	+6,27	+55,55
MONTUPET SA	[illegible]	+6	+214,07
SFIM	[illegible]	+5,74	−54
S.I.T.A	[illegible]	+5,41	+26,35
CAP GEMINI	[illegible]	+4,82	+77,15
CRED.FON.FRAN.	[illegible]	+4,65	−4,25

Baisses ▶	Cours 17/12	Var. % 16/12	Var. % 31/12
HACHETTE FILI.	[illegible]	−6,22	−12
CHARGEURS	[illegible]	−5,63	−27,91
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	−5,37	+97,86
VALLOUREC	[illegible]	−5,08	−47,49
SAUPIQUET (NS	[illegible]	−4,77	−33,15
BULL#	[illegible]	−4,19	−38,80
BOUYGUES OFFS.	[illegible]	−4,06	−51,32
DYNACTION	[illegible]	−3,94	−1,30
EIFFAGE	[illegible]	−3,81	+60,29
RUE IMPERIALE	[illegible]	−3,80	+18,12

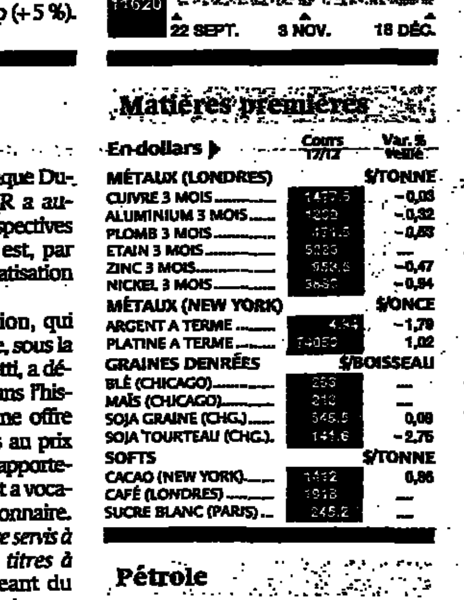
PARIS SBF 250 — 3 mois: 2377,39 (2502, 2386, 2269, 2153, 2036, 1920 ; 22 SEPT. 3 NOV. 18 DÉC.)

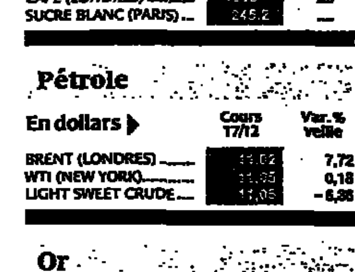
NEW YORK Dow Jones 3 mois: 8875,82 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 ; 22 SEPT. 3 NOV. 17 DÉC.)

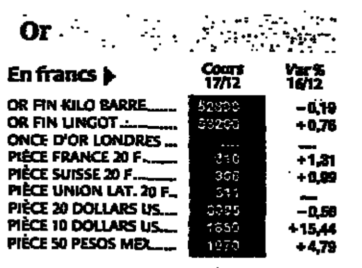
LONDRES FT100 3 mois: 5757,80 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 ; 22 SEPT. 4 NOV. 18 DÉC.)

FRANCFORT DAX 30 3 mois: 4703,60 (6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 ; 22 SEPT. 4 NOV. 18 DÉC.)

TOKYO Nikkei 3 mois: 14194,29 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 ; 22 SEPT. 3 NOV. 18 DÉC.)







LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a rapidement accentué son repli en perdant 1,37 %, à 3 699,72 points, à la mi-journée, vendredi 18 décembre, dans un volume d'activité réduit à 3,7 milliards de francs. La reprise des débats liés à la procédure de destitution du président Clinton a pesé sur le cours du dollar, dont l'affaiblissement à 5,56 francs s'est à son tour répercuté sur les places européennes. La nouvelle baisse des cours du pétrole, le baril de brent cédant 1,3 dollar, à 10,09 dollars le baril, a affecté le cours des valeurs pétrolières, notamment Elf Aquitaine (− 4,3 %), Total (− 1,9 %) et Esso (− 0,9 %). L'action du groupe Renault, qui s'apprête à reprendre le constructeur roumain Decia, a abandonné 2 %. En revanche, le titre NRJ a brusquement grimpé de 14,6 % après l'annonce de ses résultats pour l'exercice 1997-1998, en hausse de 12 %.

FRANCFORT

MALGRÉ LA FERMETÉ des places asiatiques et américaine, la Bourse allemande a ouvert en baisse vendredi 18 décembre. Quelques minutes après le début des cotations, l'indice DAX de la Bourse de Francfort reculait de 0,65 %, à 4 701,59 points. L'action Philipp Holzmann gagnait 4,7 % après que Hochtief et Deutsche Bank eurent annoncé le transfert de parts de la société au groupe belge Gevaert.

LONDRES

L'ANNONCE INATTENDUE d'une progression de l'indice des ventes de détail en Grande-Bretagne pour le mois de novembre a permis à la place londonienne de terminer en hausse jeudi 17 décembre. L'indice Footsie a clôturé sur un gain de 0,97 %, à 5 685,2 points. Les valeurs pétrolières étaient à la hausse après l'attaque anglo-américaine contre l'Irak.

TOKYO

DANS LE SILLAGE de Wall Street, la Bourse de Tokyo a progressé de 0,48 %, à 14 194,29 points, vendredi 18 décembre. Alors que des rumeurs font état de l'intérêt éventuel de DaimlerChrysler pour Nissan, la firme automobile japonaise a gagné 2 %.

NEW YORK

MALGRÉ les tensions dans le golfe Persique, l'indice Dow Jones a gagné 0,97 %, à 8 975,82 points, jeudi 17 décembre. Les opérateurs ont bien réagi à la publication du déficit de la balance commerciale en octobre, stable, à 14,2 milliards de dollars. L'annonce, par Chase Manhattan, de perspectives de résultats rassurantes a permis au titre de gagner 7,1 % et d'entraîner dans son sillage l'ensemble des valeurs bancaires, notamment Wells Fargo (+ 9,3 %), BankAmerica (+ 7,8 %), American Express (+ 5,5 %) et Citigroup (+ 5 %).

Valeur du jour : Cerus, la fin d'une errance

MICHEL CICUREL, vice-président de Cerus, vient d'annoncer qu'il quittait ce groupe, filiale à 63 % de la société italienne CIR, présidée par Carlo De Benedetti. Il prendra la présidence du directoire de la compagnie financière Edmond et Benjamin de Rothschild et de sa maison mère, la Compagnie financière Saint-Honoré, remplaçant Henri Cukierman.

M. Cicurel a terminé le long travail d'assainissement du groupe Cerus qu'il a entrepris depuis 1992. Il avait été appelé à la tête du groupe après le raid manqué de Cerus, alors piloté par Alain Minc, sur la Générale de Belgique. Il avait aussi été chargé d'organiser la liquidation de la Banque Duménil-Leblé, impliquée dans le scandale des « fonds turbo », qui permettaient aux entreprises de se créer artificiellement des avantages fiscaux. La filiale du groupe italien a, au fur et à mesure, cédé tous ses actifs, notamment la holding espagnole Cofir, puis les 28 % détenus dans l'équipementier automobile Valeo, vendu à la CGIP fin 1996 pour 6,7 milliards de francs. Elle n'est plus aujourd'hui, au dire des analystes financiers, qu'une « *grosse sicav de trésorerie* », forte de 1,6 milliard de francs de liquidités. M. Cicurel n'a trouvé aucun investissement valable, jugeant les prix des actifs et de la Bourse beaucoup trop élevés en France. Le groupe conserve quelques actifs immobiliers et un portefeuille de créances en cours de recouvrement, hérité de la Banque Duménil-Leblé. Le groupe CIR a aujourd'hui davantage de perspectives de placement en Italie : il est, par exemple, candidat à la privatisation des aéroports de Rome.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni, jeudi 17 décembre, sous la présidence de M. De Benedetti, a décidé de tourner une page dans l'histoire de Cerus en lançant une offre publique de rachat d'actions au prix de 45 francs par titre. CIR n'apportera pas ses titres à cette offre et a vocation à rester le dernier actionnaire. « *Les minoritaires pourront être servis à 100 % s'ils apportent leurs titres à l'offre* », constate un dirigeant du groupe. L'opération, si elle était totalement suivie, coûterait environ 535 millions de francs à Cerus. Parmi ses actionnaires minoritaires, Cerus compte l'investisseur américain Guy Wyser-Pratte.

Selon les analystes, au prix de 45 francs par titre, le groupe CIR ferait une bonne affaire. L'action s'échangeait, jeudi 17 décembre, à 41,50 francs, mais la valeur d'actif net de Cerus, même en tenant compte de l'incertitude sur la qualité de certains avoirs du groupe, serait plus proche de 60 francs. Selon Marc Mozzi, analyste chez BNP Equities, avec le report déficitaire dont bénéficie Cerus, l'actif net vaudrait même 65 francs par action.

Sophie Fay

Action Cerus — en francs à Paris: 41,5 le 15 déc. (46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32 ; J F M A M J J A S O N D ; 1998)

Matières premières

En dollars ▶	Cours 17/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,32
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,63
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,47
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,94
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−1,79
PLATINE A TERME	[illegible]	1,02
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,09
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−2,75
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,86
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 17/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	7,72
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,18
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−6,36

Or

En francs ▶	Cours 17/12	Var % 16/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,19
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,76
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+1,31
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,89
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	−0,58
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+15,44
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	+4,79

MONNAIES

● **Dollar :** le dollar était en baisse dans les premiers échanges entre banques, vendredi 18 décembre. La devise américaine s'échangeait à 115,44 yens, 1,6589 mark et 5,5628 francs.

La deuxième vague d'attaques aériennes sur le sol irakien et les tensions apparues durant la nuit de jeudi à la frontière entre les deux Corées ont offert un soutien au dollar, monnaie refuge par excellence. Mais les analystes ne croient pas que la crise irakienne aura un impact majeur sur le marché international des changes. Les opérateurs sont de surcroît préoccupés par la reprise du débat sur la destitution du président Clinton à la chambre des représentants. Les risques politiques liés à cette procédure ont largement contribué à la baisse du billet vert et devraient continuer à peser sur la monnaie américaine à brève échéance. La faiblesse actuelle de la Bourse de Sao Paulo contribue également à pénaliser le dollar.

Cours de change

18/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,58	6,59	9,36	4,15	2,98	4,81	0,34	3,35	—
DM	1,66	1,96	2,79	1,23	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1644,10	1945,71	2764,96	1221,76	878,91	1427,61	....	990,38	295,31
YEN (100)	115,14	136,30	193,64	85,59	61,56	....	7,01	69,36	20,68
FLORIN	1,87	2,21	3,15	1,39	....	1,62	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,35	1,59	2,26	....	0,72	1,17	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,59	0,70	....	0,44	0,32	0,52	0,04	0,36	0,11
ECU	0,84	....	1,42	0,63	0,45	0,73	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,68	0,74	0,53	0,87	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/12 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,03	3,88	4,74
ALLEMAGNE	[illegible]	3,22	3,86	4,72
GDE-BRETAG.	[illegible]	5,99	4,51	4,40
ITALIE	[illegible]	3,33	4	4,97
JAPON	[illegible]	0,34	1,36	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,43	4,57	5,01
SUISSE	[illegible]	1,31	2,19	3,74
PAYS-BAS	[illegible]	3,19	3,95	4,77

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 18/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	—	—
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 99	[illegible]	—	—

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 17/12	Achat 17/12	Vente 17/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,29	3,89
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,28	5,88
FINLANDE (100)	[illegible]	105	118
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,92	9,77
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,57	4,92
NORVÈGE (100)	[illegible]	66,50	75,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	63,50	73,50
SUISSE (100)	[illegible]	400	424

TAUX

● **Europe :** les marchés obligataires européens étaient stables en début de matinée, vendredi 18 décembre. Le cours du contrat notionnel, qui traduit l'évolution des obligations d'Etat françaises, gagnait 2 centièmes, à 111,57 points. Son équivalent allemand, le contrat Bund, cédait, quant à lui, un centième à 115,88 points.

La veille, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, avait affirmé que la Banque centrale européenne ne devrait « *pas changer rapidement* » son taux d'intervention.

Toutefois, les opérateurs n'ont pas perdu tout espoir d'un assouplissement de la politique monétaire. La note de conjoncture publiée par l'Insee, vendredi, confirme la perspective d'un ralentissement de la croissance française en 1999, même si la décrue du chômage soutiendrait la consommation. Ces statistiques confirment les prévisions pessimistes concernant l'économie allemande, publiés par l'institut IFO.

ÉCONOMIE

L'Insee prévoit une croissance plus faible que prévu en 1999

SELON les prévisions de l'Insee, rendues publiques jeudi 17 décembre, la croissance en France n'atteindrait que 0,3 % au premier trimestre 1999 et 0,6 % au second. Si ces prévisions se confirment, l'objectif du gouvernement de parvenir à une croissance annuelle de 2,7 % paraît difficilement réalisable. Mais le ministre des Finances, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré au Sénat que les dernières prévisions de croissance du FMI *pour la France en 1999, publiées* prochainement, seraient proches des 2,7 %. Selon l'Insee, le ralentissement de la croissance économique ne devrait pas affecter la poursuite de la baisse du chômage qui s'établirait à 11,4 % en juin 1999, grâce à une progression moins soutenue mais suffisante de l'emploi (*lire p. 7*).

■ **ALLEMAGNE : l'institut de conjoncture IFO** a indiqué qu'il s'attendait à ce que la croissance allemande n'atteigne que 1,7 % en 1999. En octobre, à l'instar d'autres instituts, l'IFO prévoyait encore une croissance de 2,3 % en 1999.

■ **UNION EUROPÉENNE : le conseil des ministres de l'UE a donné**, jeudi 17 décembre, son accord final au programme d'aide alimentaire d'urgence à la Russie. Cette assistance s'élèvera à 400 millions d'écus (3,2 milliards de francs). Elle permettra la livraison d'un million de tonnes de blé, 500 000 tonnes de seigle, 150 000 tonnes de viande de bœuf, 100 000 tonnes de porc, 50 000 tonnes de riz et autant de lait en poudre.

■ **COREE DU SUD : la Corée du *Sud a annoncé*** vendredi 18 décembre qu'elle avait commencé à rembourser en temps et en heure la première tranche de 2,8 milliards de dollars du prêt qui lui a été accordé par le Fonds monétaire international, en effectuant un premier versement de 1,1 milliard de dollars.

■ **INDONESIE : la Banque mondiale** a décidé de ne consentir à l'Indonésie le prêt de 1 milliard de dollars qu'elle lui a promis qu'après les élections prévues en juin 1999, a déclaré son représentant local, Dennis de Tray, dans une interview publiée vendredi par le *Jakarta Post*.

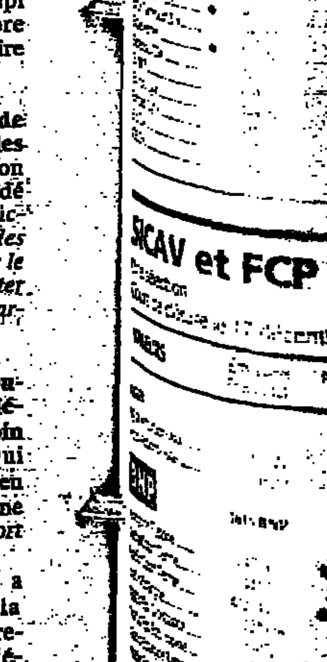
■ **FMI : le comité intérimaire du FMI doit devenir** « *l'embryon de gouvernement que nécessite l'économie mondialisée* », a affirmé jeudi 17 décembre à Rome le ministre du Trésor Carlo Azeglio Ciampi. M. Ciampi est depuis le mois d'octobre président du Comité intérimaire du FMI.

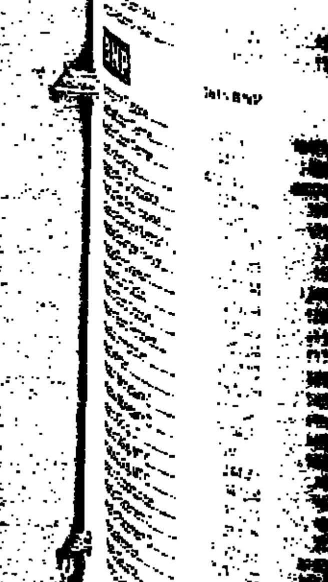
■ **FRANCE : le président de l'union des industries textiles** et président de la commission sociale du Medef a demandé jeudi 17 décembre « *une réduction massive et immédiate des charges sociales patronales sur le travail peu qualifié pour éviter une dégradation rapide du marché de l'emploi en 1999* ».

■ **EUROPE : le Parlement européen a adopté jeudi 17 décembre le budget de l'Union européenne pour 1999**, qui s'élève à 85,5 milliards d'écus en crédits de paiements, soit une *progression de 2,4 % par rapport* à 1998.

Mais le Parlement européen a infligé un camouflet à la Commission européenne en refusant de lui accorder la décharge budgétaire pour 1996 afin de la sanctionner pour sa mauvaise gestion dans des affaires de fraude et d'irrégularités.

■ **ETATS-UNIS/UE : les Etats-Unis pourraient engager** dès février des mesures de rétorsions commerciales contre l'Union européenne si un accord n'est pas trouvé dans le conflit sur la banane, a indiqué Charlene Barshefsky, la Représentante américaine pour le commerce, dans un entretien jeudi à *USA Today*.





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

-1,10 %

CAC 40 : 3709,73

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	959	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Renault (T.P.)	2635	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	950	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Accor	1110	[illegible]	- 2,07	[illegible]
AGF	335	[illegible]	- 0,02	30
Air Liquide	998	[illegible]	- 1,20	30
Colas	1125	1155	+ 2,66	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,30	12	- 2,43	[illegible]
Comptoirs Mod.	3601	3600	- 0,02	[illegible]
CPR	230	228	- 0,86	[illegible]
Cred.Fon.France	90	85,60	- 4,88	[illegible]
Credit Lyonnais CI	190	192	+ 1,05	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	370	351,20	- 5,08	[illegible]
Damart	■ 4535	4600	+ 1,43	[illegible]
Danone	1590	1574	- 1	[illegible]
Dassault-Aviation	1879	1850	- 1,54	[illegible]
Dassault Systemes	236,60	232	- 1,52	[illegible]
De Dietrich	260,60	268	+ 2,83	[illegible]
Devekux(Ly)#	690	675	- 2,17	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	63,90	61	- 4,53	[illegible]
Dexia France	845	840	- 0,59	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	62,10	63,80	+ 2,73	[illegible]
Dynaction	151	146	- 3,31	[illegible]
Ecla	692	681	- 1,58	[illegible]
Eiffage	416	414,70	- 0,31	[illegible]
Elf Aquitaine	630	600	- 4,76	[illegible]
Eramet	160	160	—	[illegible]
Eridania Beghin	915	910	- 0,54	[illegible]
Essilor Intl	2149	2115	- 1,58	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1870	1820	- 2,62	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Siemens #	362,40	361	- 0,38	5
Sony Corp. #	402	400,60	- 0,34	50
STmicroelectronics	439	426	- 2,96	15
Sumitomo Bank #	60	60,90	+ 1,50	50
T.D.K #	466,90	469,50	+ 0,55	50
Telefonica #	246,90	243,10	- 1,53	500
Toshiba #	33,30	33,40	+ 0,30	50
Unilever #	421,80	437,20	- 3,65	1
United Technol. #	547	543	- 0,73	5
Volkswagen A.G #	427,10	425	- 0,49	—
Yamanouchi #	175,50	—	—	50
Zambia Copper	7,80	7,60	- 2,56	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Paris Orleans	329	330
Promodes (CI)	2460	2380
PSB Industries Ly	538	535
Raynal Roq.ex.SAP ◆	365	365
Rougier #	280	260
Saga ◆	275	275
S.I.P.H.	130	130
Sofragi ◆	5010	5010
Taittinger	3500	3501
L.Boullet (Ly) ◆	400	400
Lloyd Continental ◆	13900	13900
Matussiere Forest.	46,60	47,60
Moncey Financiere	3450	3449
Part-Dieu(Fin)(Ly)	124	120
Poliet	545	545
Sabeton (Ly)	731	731
Samse (Ly)	1250	1250
Sechilienne (Ly) ◆	1356	1386
Sucr.Pithiviers	2550	2500

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	22	24,20
Europe Finance Ind. ◆	702	702
Cibox-LCI ◆	175	175
CTT-SCETA ◆	460	460
Sté lecteurs du Monde ◆	185	185
Troc de l'Ile ◆	111	111

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

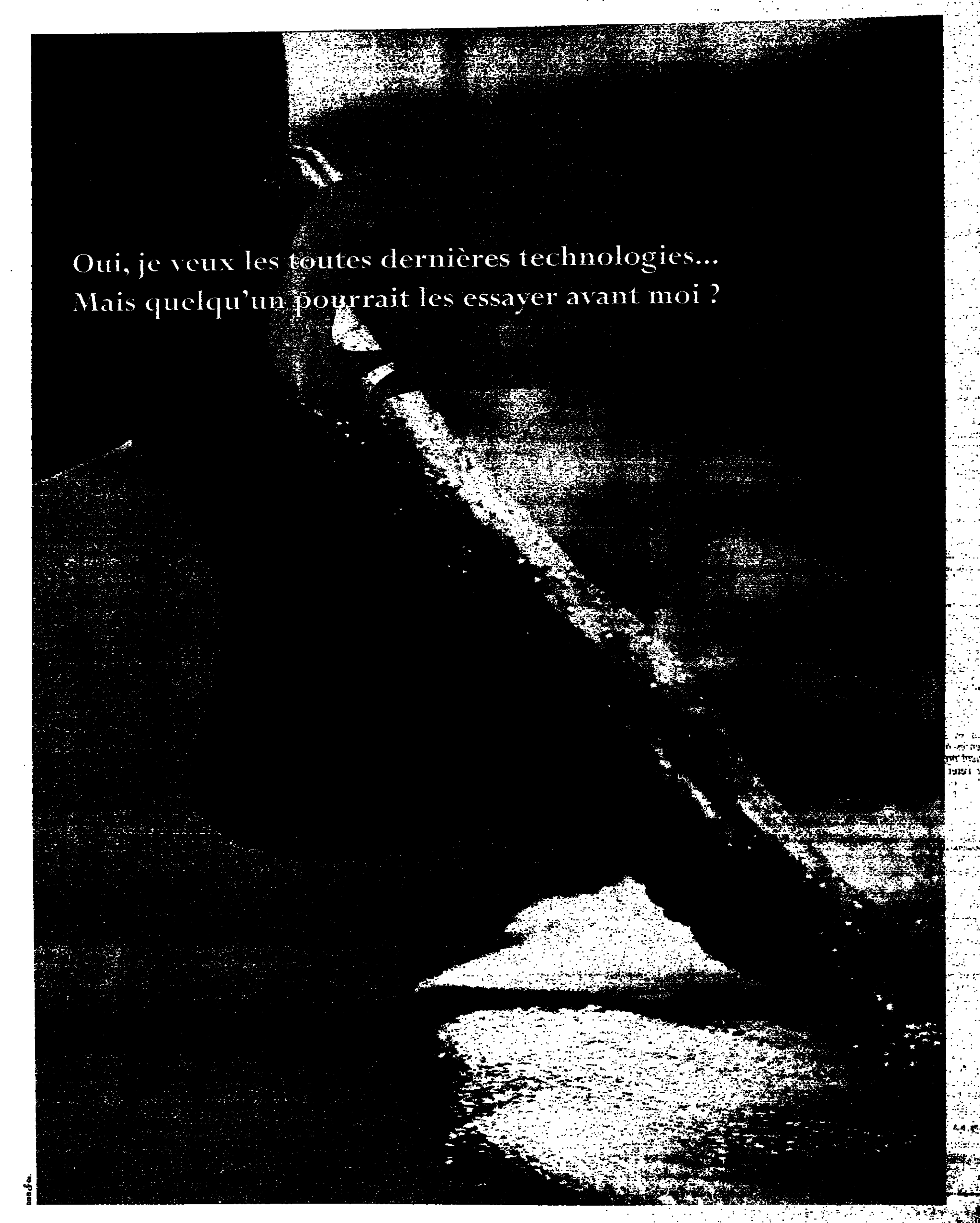
Une sélection
Cours de clôture le 17 décembre

SG ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

Actimonétaire C	39522,95	39522,95
Actimonétaire D	30482,59	30482,59
Cadence 1 D	1095	1084,16
Cadence 2 D	1082,20	1071,49
Cadence 3 D	1070,64	1060,04

SYMBOLES

cours du jour; ◆ cours précédent.


Oui, je veux les toutes dernières technologies...
Mais quelqu'un pourrait les essayer avant moi ?



SCIENCES Une équipe de chercheurs de l'université de Hawaï vient de présenter un nouveau procédé de prévision des éruptions volcaniques. ● FONDÉ sur l'utilisation de satellites dotés de capteurs infrarouges qui détectent les anomalies thermiques, ce système est relayé quasiment en temps réel sur Internet, permettant l'alerte automatique des autorités. ● L'USAGE de satellites géostationnaires rend possible la surveillance en continu d'une zone donnée. Douze volcans sont ainsi sous l'œil des engins américains du réseau mis au point à Hawaï. ● L'OBSERVATION spatiale – en mode visible, radar ou infrarouge – est un mode d'étude des volcans de plus en plus prisé des géologues, en complément des stations au sol. Des satellites météorologiques sont déjà *utilisés à cet effet*, et l'Europe envisage le lancement d'une flotte de six engins spécialement dédiés.

L'activité des volcans est surveillée depuis l'espace

Des chercheurs américains ont mis au point un système d'observation en infrarouge par satellites des éruptions. Relayé quasiment en temps réel sur Internet, il peut aussi détecter les incendies de forêt. Un projet européen plus performant est à l'étude

PRÈS DE 10 % de la population mondiale danse au-dessous des volcans. Sur 1 500 de ces bouches à feu potentiellement actives, 500 sont entrées en éruption au cours de ce siècle, et 70 sont actuellement en activité. La surveillance de ces monstres telluriques présente donc un intérêt certain. Les stations au sol se sont multipliées pour tenter de mesurer les premières manifestations précédant leur réveil ou leurs sursauts, mais, depuis une vingtaine d'années, les satellites sont arrivés en renfort.

Une nouvelle génération d'instruments, faisant appel à des mesures infrarouges, pourrait être d'un précieux secours dans la prévision des éructations de ces géants. Lors de la réunion d'automne de l'Union géophysique américaine, qui a eu lieu du 7 au 10 décembre à San Francisco (Californie), une équipe de vulcanologues de l'université d'Hawaï a présenté un système d'alerte s'appuyant sur deux satellites géostationnaires d'étude de l'environnement (GOES) de l'agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), dont les observations peuvent être diffusées aux autorités civiles sur Internet en une dizaine de minutes seulement.

Baptisé « Point chaud » (*« Hot Spot »*), car il consiste à repérer des anomalies thermiques grâce à des capteurs infrarouges embarqués, ce programme a déjà quelques réussites à son actif. Le 15 septembre, *« nous avons détecté une éruption trois heures avant les scientifiques qui étaient présents sur le terrain »*, indique Peter Mouginis-Mark, qui dirige le projet. Le 20 mai, le Pacaya, un volcan guatémaltèque, se réveillait une semaine après que le système automatique de l'université d'Hawaï eut détecté un « point chaud » sur un cliché pris par un satellite GOES. Mais la marge de « prévision » est parfois plus juste : le 24 novembre, un événement éruptif d'intensité modérée affectant le Popocatepetl, près de Mexico, a été signalé à 8 h 2 par les scientifiques sur place, et à 8 h 3 par le système satellitaire...

SIGNATURES THERMIQUES

Cet auxiliaire spatial n'en est pas moins précieux. Il surveille en permanence douze sites volcaniques, dans les îles Hawaï, l'île de Montserrat, le nord du Chili, le Guatemala, le Mexique et les Galapagos. Il peut aussi détecter des feux de forêt, aussi bien en Californie qu'en Floride ou dans le bassin amazonien. Les satellites américains fournissent des images constituées de pixels (points élémentaires) correspondant à des carrés de 500 mètres de côté. Sa sensibilité est satisfaisante, mais il arrive aussi qu'il délivre des fausses alertes, certains nuages ou des portions du sol chauffées par le Soleil pouvant renvoyer des « signatures thermiques » identiques à celles d'une éruption ou d'un incendie. *« Mais nous laissons l'interprétation finale aux scientifiques expérimentés qui sont dans les observatoires au sol »*, se défend Luke Flynn, de l'université d'Hawaï.

Cette utilisation de caméras infrarouges va sans doute faire des émules dans la communauté des vulcanologues. *« Nous venons de répondre à un appel d'offres de l'Agence spatiale européenne en ce sens »*, indique Pierre Briole, de l'Institut de physique du globe (IPG) à Paris. Bien qu'il soit en retard sur la première américaine, *« notre projet est d'offrir une résolution bien meilleure »*. Il s'appuierait sur des satellites plus spécialisés, capables de prendre des images dans le visible et en infrarouge en haute résolution (les pixels auraient 1,5 m de côté). Mais cette haute définition bien meilleure que celle des GOES impose, en contrepartie, une durée de traitement informatique de l'ordre de douze heures. De plus, une flotte de six satellites serait nécessaire pour observer un même point tous les trois jours environ. Une assiduité inférieure à celle des satellites américains géostationnaires, qui ont une position fixe par rapport au globe terrestre et peuvent donc fournir des données quasiment en continu sur leur zone de couverture.



SPOT IMAGE/NATHAN. IN « VOLCANS VUS DE L'ESPACE »

Vus du satellite Spot, quatre volcans sur les îles Isabela (à droite) et Fernandina, dans l'archipel des Galapagos.

Si le projet est retenu, ce Space Volcano Observatory (SVO) serait capable, vers 2003-2004, d'effectuer des visées légèrement décalées afin d'obtenir des modèles numériques de terrain, sorte de cartes en trois dimensions de la zone survolée. Au fil des passages, il serait possible de comparer des évolutions du relief d'ordre décimétrique.

Les systèmes qui utilisent l'écho d'ondes-radar, employées notamment sur les satellites européens ERS, permettent déjà d'observer des évolutions de terrain plus fines encore (*Le Monde* du 24 juin 1995), mais ils ne survolent un même point que tous les trente-cinq jours. Ils sont mieux adaptés *« pour l'observation de déplacements de terrain affectant de grandes zones »*, assure Pierre Briole, pour qui tous ces moyens d'observation sont complémentaires – au même titre que les pointeurs lasers déployés sur les pentes des volcans, les montgolfières ou les drônes (avions sans pilote) utilisés pour explorer cratères et fumerolles.

Un mode d'observation plus « rustique » concerne le suivi grâce à des satellites météorologiques des panaches de fumée exhalés par les volcans. En 1982, un Boeing 747 avait failli s'écraser après avoir traversé un nuage de poussière volcanique au-dessus de Java. Un réseau coordonné par l'Organisation internationale de l'aviation civile et l'Organisation mondiale de la météorologie a donc été mis sur pied, qui s'appuie sur neuf centres régionaux – dont un à Toulouse – et offre, selon Pierre Briole, *« un excellent exemple d'utilisation globale des satellites »* pour lutter contre les désordres volcaniques.

Hervé Morin

Les malades du sida sous trithérapie restent contagieux par voie sexuelle

***UN GROUPE** de chercheurs et de médecins américains* dirigé par le docteur Roger J. Pomerantz (université Thomas-Jefferson, *Philadelphie*) publie *dans le* numéro du 17 décembre de l'hebdomadaire *New England Journal of Medicine* les résultats d'une étude concluant au caractère potentiellement contagieux des personnes infectées par le VIH et traitées, apparemment avec succès, par trithérapie. Cette publication vient s'ajouter à une série de travaux qui relativise, depuis quelques mois, la portée biologique de ces nouvelles thérapeutiques, dont on sait pourtant qu'elles peuvent souvent se traduire par de spectaculaires résultats cliniques.

Les auteurs de cette étude rappellent que les trithérapies hautement actives peuvent, de manière efficace, diminuer les taux de VIH dans le sang et dans le sperme *des hommes infectés. Mais ils soulignent* aussi que l'on ne sait toujours pas si le système génital de ces hommes recèle des vi*rus capables de se répliquer. Ils expliquent* avoir recueilli des échantillons de sang et de sperme chez sept hommes infectés par le VIH qui recevaient depuis plusieurs mois (entre 5 et 41 mois) une associations de médicaments antirétroviraux ayant rendu indétectable la présence du virus dans le plasma sanguin. Ils ont ensuite cherché, grâce à une technique de grande sensibilité (l'amplification en chaîne par polymérase ou PCR), la présence d'ADN proviral, et étudié par des méthodes de coculture cellulaire l'aptitude à se développer de ce précurseur viral lorsqu'il était identifié. Ces travaux ont été complétés par l'analyse génétique de ce matériel viral.

En dépit de l'absence du VIH dans le *plasma sanguin*, les auteurs de ces recherches expliquent avoir trouvé de l'ADN proviral dans les cellules séminales de *quatre patients et, chez trois d'entre eux*, des virus capables de se répliquer dans des cellules du sang périphérique ou des cel*lules séminales*.

AFFINITÉ PARTICULIÈRE

Les analyses génétiques ont permis d'établir que ces virus n'étaient pas, comme on aurait pu l'imaginer, des souches *devenues résistantes aux médica*ments antirétroviraux administrés à ces patients. Il s'agissait, en revanche, de virus ayant une *affinité* particulière pour certaines cellules du système immunitaire (les macrophages). Une propriété caractéristique des souches de VIH susceptibles d'être transmises par voie sexuelle.

« Nous pouvons conclure que, chez des hommes infectés par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral hautement actif et qui ne présentent pas de taux plasmatiques décelables d'ARN viral, le virus peut être présent dans les cellules séminales, explique le docteur Pomerantz. *Ces personnes doivent donc se considérer comme potentiellement contagieuses par voie sexuelle et avoir recours au safer sex. »* Ces résultats viennent confirmer le fait que les associations antirétrovirales ne permettent pas *d'obtenir une éradication de l'agent pa*thogène dans l'ensemble de l'organisme. Il y un an, deux publications de l'hebdomadaire *scientifique Science avaient conclu à* la présence persistante du VIH dans d'autres cellules du système immunitaire (des lymphocytes) *où il restait comme tapi*, et ainsi protégé contre les molécules visant à le détruire (*Le Monde* du 15 novembre 1997).

Ces nouvelles observations confirment, d'autre part, l'hypothèse selon laquelle les virus – ou les précurseurs viraux – retrouvés sont présents depuis la phase initiale de l'infection. Elles démontrent, en d'autres termes, que les associations antirétrovirales sont inefficaces sur les cellules où le matériel génétique est intégré à celui de la cellule où il demeure latent. Elles expliquent enfin les récentes observations (*Le Monde* du 30 octobre) concernant le caractère indispensable du maintien au long cours – sinon à vie – des contraignantes associations médicamenteuses, tout assouplissement de la thérapie conduisant à une reprise de la réplication du VIH.

Jean-Yves Nau

Voile : le sort s'acharne sur Isabelle Autissier

APRÈS AVOIR DÛ FAIRE FACE, la semaine dernière, à un problème de vérin au niveau de la quille de son bateau, Isabelle Autissier est confrontée à une nouvelle avarie lors de la deuxième étape de l'Around Alone, le tour du monde à la voile en solitaire avec escales, entre Le Cap et Auckland. Le rail de grand-voile de son monocoque, *PRB*, s'est arraché, dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 décembre, alors que la navigatrice menait la course. Privée également de moyens de communication à la suite de la perte de son antenne de Standard C, et donc d'informations météorologiques, Isabelle Autissier a décidé de s'éloiger du pôle afin de trouver des conditions de course plus clémentes. L'Italien Giovanni Soldini (*Fila*) et le Français Marc Thiercelin (*Somewhere*) sont passés devant la Rochelaise.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : l'ingénieur britannique John Barnard,** cinquante-deux ans, vient d'intégrer l'écurie de formule 1 d'Alain Prost, Prost-Grand Prix, dans laquelle il occupera un rôle de consultant technique. Il s'agit de retrouvailles pour les deux hommes, qui, entre 1984 et 1986, avaient obtenu deux titres mondiaux avec McLaren.

■ **FOOTBALL : l'Union nationale des footballeurs professionnels** s'est déclarée « *surprise et choquée* » par les propos de Louis Nicollin, le président de Montpellier-Hérault, qui avait notamment traité ses joueurs de « *petits cons* » après leur défaite (0-1) face à l'Olympique de Marseille, mercredi 16 décembre (*Le Monde* du 18 décembre)

■ **DOPAGE : Bernd Pansold, médecin du champion olympique autrichien de ski Herman Maier,** sera congédié à la fin de l'année du centre d'entraînement d'Obertauern (Autriche) en raison de ses antécédants en matière de dopage. Le praticien allemand a été reconnu coupable, le 7 décembre, d'avoir administré des hormones masculines à neuf nageuses mineures de l'ex-RDA entre 1975 et 1984.

■ ***Le médecin espagnol de l'équipe cycliste ONCE,*** *Nicolas Terrados*, déjà mis en examen dans l'affaire Festina pour infraction à la loi antidopage de 1989, a été mis en examen, jeudi 17 décembre, à Lille pour importation illégale de substances vénéneuses.

■ ***OMNISPORTS : Xavier de La Courtie,*** contraint à démissionner de la présidence du Racing Club de France, en juillet, à la suite d'un vote de défiance du comité directeur sur son budget, a repris la majorité au comité directeur du Racing Club de France en enlevant les dix sièges du tiers sortant soumis a réélection lors de l'assemblée générale du club, qui s'est tenue jeudi 17 décembre à Paris. Il devrait retrouver le fauteuil présidentiel qu'il occupait depuis 1992.

La fédération juge que la relève du tennis français masculin est assurée

Julien Jeanpierre, même éliminé de l'Orange Bowl, pourrait être sacré champion du monde juniors

Si le jeune Julien Jeanpierre emporte le titre mondial juniors, il offrira au tennis français masculin sa troisième couronne en trois ans, la récompense d'un travail lancé en 1995 par la Fédération française de tennis (FFT) à l'intiative de Patrice Dominguez, alors entraîneur national. ***« Nous avons la chance de voir arriver une génération de garçons plus forts »*****, se félicite Patrice Hagelauer, chargé du haut niveau masculin.**

JULIEN JEANPIERRE attend. Dimanche 20 décembre, le joueur français âgé de dix-huit ans saura s'il est champion du monde junior 1998. Il aurait pu s'éviter cette agaçante attente, mais, lundi 14 *décembre*, il a été éliminé dès le premier tour de l'Orange Bowl, le plus grand tournoi de jeunes du monde, organisé à Miami (Etats-Unis). Le Français est talonné par trois adversaires, un Chilien (Fernando Gonzales), un Argentin (David Nalbandian) et un Suisse (Roger Federer), qui peuvent encore *lui* damer *le* pion.

TENNIS

« *Si Julien ne termine pas premier, ce n'est pas colossal*, explique Patrice Hagelauer, chargé du haut niveau masculin à la Fédération française de tennis (FFT). *Il y a autant d'exemples de jeunes Français qui ont réussi en terminant ou en ne terminant pas au sommet. Bien sûr, ce serait une déception pour lui et pour nous car, s'il reste numéro un, il succéderait au palmarès à son compatriote Arnaud Di Pasquale qui avait été précédé, en 1996, par son compatriote Sébastien Grosjean.* »

Champion cadet de l'Orange Bowl en 1996, Julien Jeanpierre s'était fait connaître en janvier 1998 *en s'imposant* aux Internationaux d'Australie juniors. Ce droitier longiligne avait gagné en simple et en double avec Jérôme Haehnel. Aussi habile en coup droit qu'en revers – mais il lui reste des progrès à faire au service –, le jeune homme avait été quart de finaliste à Roland-Garros et à Wimbledon avant de s'incliner en demi-finale aux Internationaux des Etats-Unis. Vainqueur de quelques tournois en double, notamment le très coté *Banana Bowl*, aux Etats-Unis, il avait confirmé ses excellentes dispositions pour cette discipline.

Numéro un mondial ou pas, Julien Jeanpierre confirme l'émergence d'une nouvelle force française dans le tennis. On craignait une piètre relève chez les messieurs : elle est bel et bien assurée avec, en tête, Arnaud Di Pasquale et Nicolas Escudé, demi-finaliste des Internationaux d'Australie juniorsen janvier. Après des années de tergiversations, la FFT a enfin su se doter d'un groupe élite performant.

SUPPORT PSYCHOLOGIQUE

L'idée d'un groupe espoirs avait été lancée en 1995 par Patrice Dominguez. L'ancien entraîneur national avait lancé la politique des voyages au long court : « *Il faut que les jeunes apprennent à vivre dans leurs valises pour savoir s'ils veulent vraiment faire ce métier* », disait-il alors. Aujourd'hui sous la houlette de Thierry Tulasne, le groupe des garçons s'est étoffé et ses performances se sont embellies. « *Il n'y a rien de plus que ce que nous avons fait ces dernières années,* note Patrice Hagelauer. *Il y a des cycles et nous avons la chance de voir arriver une génération de garçons plus forts. Dans le groupe espoirs, Thierry a cinq ou six jeunes qui promettent. Avec les autres structures fédérales, nous arrivons à une dizaine de joueurs, ce qui est très important.* »

Si le tennis français déplore un « saut » de génération important entre Cédric Pioline et Nicolas Escudé, Patrice Hagelauer ne désespère pas : « *Derrière les résultats des juniors, ceux qui sont passés professionnels progressent sur le circuit et sont aux portes de l'équipe de France de Coupe Davis. Arnaud Di Pasquale en est l'exemple le plus convaincant.* » Ce dernier a manifestement profité des progrès fédéraux en matière de formation psychologique. De trop nombreux juniors, garçons ou filles, avaient récemment été « lâchés » dans le monde des pros sans grande préparation et certains ont craqué. Julien Jeanpierre passera pro en janvier 1999.

« *Il faut que les juniors comprennent qu'ils rentrent dans un monde différent,* poursuit Patrice Hagelauer. *Tout est plus dur ; en juniors, ils jouent sur une année d'âge, chez les pros ils doivent jouer dix années d'âge. Alors il ne faut plus avoir d'états d'âme. Nous pouvons les aider à appréhender cela. Eux, il faut qu'ils acceptent de travailler dur. C'est la clef pour survivre dans ce monde-là. Il faut qu'ils comprennent bien que tout dépend d'eux.* »

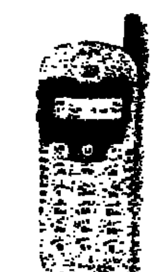
Les dames, elles, connaissent une période difficile. Comme annoncée, la génération qui suit la prometteuse promotion 79 (Amélie Mauresmo, Nathalie Dechy, Anne-Gaëlle Sidot, Amélie Cocheteux) est bien loin des performances de ses grandes sœurs. La FFT ne désespère pas, qui vient d'ouvrir une cellule dirigée par Gail Lovera et qui rassemblera des joueuses âgées de dix à douze ans. L'expérience avait été tentée une fois, avec la génération 79.

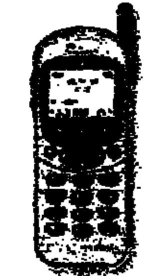
Bénédicte Mathieu

■ **Le cadet français** Nicolas Mahut s'est qualifié, jeudi 17 décembre, pour les demi-finales de l'Orange Bowl en battant l'Américain Eric Nunez (4-6, 6-3, 6-3) alors que, chez les juniors, sa compatriote Lætitia Sanchez s'est inclinée au troisième tour face à l'Argentine Clarisa Fernandez (7-6 (7/3), 3-6, 7-5).













L'Atletico Madrid, fief néonazi du hooliganisme à l'espagnole

Un ultra madrilène a tué un supporteur basque

AITOR ZABALETA avait vingt-huit ans. Ce jeune Basque est mort, le 8 décembre, sauvagement poignardé près du stade Vicente-Calderon, fief de l'Atletico Madrid. Supporteur de longue date de la Real Sociedad, l'équipe de Saint-Sébastien, Aitor Zabaleta s'était rendu dans la capitale espagnole en compagnie de sa fiancée afin d'encourager son équipe fétiche à l'occasion d'un match de la Coupe de l'UEFA opposant Madrilènes et Basques (4-1, après prolongation).

Arrivé aux abords du stade quelques heures avant le coup d'envoi, le jeune couple cherche un endroit où manger un morceau. Aitor Zabaleta et sa compagne décident finalement de pénétrer dans le bar Alegre, situé face à l'une des entrées de l'enceinte sportive, sans se douter qu'il s'agit là d'un des lieux de rendez-vous habituel de hooligans néonazis. Avec leurs écharpes bleues de la Real Sociedad autour du cou, les deux Basques constituent une cible parfaite pour les fous furieux du Bastion, un groupuscule paramilitaire qui constitue la frange extrême du Frente Atletico, rassemblant quelques milliers de supporteurs parmi les plus turbulents de l'Atletico Madrid. Les insultes fusent et c'est en sortant du bar qu'Aitor Zabaleta est poignardé à mort.

Ce drame, qui a bouleversé le pays, met de nouveau en exergue le danger représenté à Madrid par des bandes de hooligans se réclamant ouvertement du nazisme. Pendant longtemps, c'est l'autre club de la capitale, le mythique Real, qui a fait les gros titres de la rubrique des faits divers avec les agissements des tristement célèbres Ultrasur. Saluts fascistes, croix celtiques bien en évidence, crânes rasés et violences organisées sont au programme de ces supporteurs extrémistes qui ont acquis, sur la scène européenne, une sinistre réputation.

L'assassinat du jeune Basque a permis aux fous furieux de l'Atletico, l'autre grand club madrilène, de voler pour une fois la vedette à leurs voisins Ultrasur. La police, bien aidée dans sa tâche par la direction du club madrilène, a finalement arrêté après enquête quatre jeunes appartenant au Bastion, groupuscule composé d'une quarantaine de néonazis habitués aux entraînements paramilitaires.

« *Le Bastion est un groupe très violent dont plusieurs membres sont actuellement incarcérés. Des images, tournées il y a quelque temps à Saint-Sébastien, lors d'un match, montrent clairement certains de ces individus arborant des croix gammées et effectuant le salut fasciste* », rappelle Esteban Ibarra, président du Mouvement contre l'intolérance.

DÉJÀ CONDAMNÉ

Les quatre individus en question sont des skinheads affichant leurs opinions néonazies et ayant des antécédents judiciaires. L'un d'entre eux, Ricardo Guerra, vingt-trois ans, a reconnu les faits avant d'être placé en détention provisoire, jeudi 17 décembre, sur décision du juge d'instruction madrilène Maria del Rosario Esteban Meilan, de même qu'un de ses acolytes. Le meurtrier présumé avait déjà été condamné à deux ans de prison, au mois de mai, pour avoir blessé d'un coup de couteau, en 1996, le client d'une boîte de nuit. Il bénéficiait depuis quelques semaines d'un régime de semi-liberté.

Sur décision du juge, les deux autres membres du Bastion interpellés à l'occasion de l'enquête sur la mort d'Aitor Zabaleta ont été remis en liberté. Les responsables de l'Atletico Madrid ont annoncé qu'une fouille minutieuse aura lieu aux entrées du stade Vicente-Calderon lors du prochain match – en championnat, il devrait opposer l'Atletico à Estrémadure, le [illegible] janvier – afin de confisquer tous les symboles douteux (croix celtiques et gammées, notamment) qui fleurissent habituellement dans le virage occupé par le Frente Atletico.

Alain Constant (avec AFP)

Les fantaisies changeantes de la table

Recevoir, ce n'est plus sortir le grand service au complet. La vaisselle et le linge de maison offrent une diversité de formes et de couleurs qui répondent à toutes les humeurs

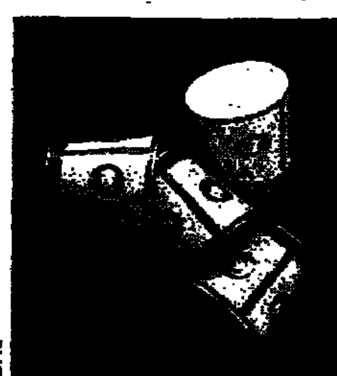


Coffret de six tasses à café multicolores, Christian Lacroix.

L'ART DE RECEVOIR, qui passe beaucoup par l'agencement de la table, dit un plaisir. Celui que l'on se fait à soi-même et que l'on offre aux autres. Signe de générosité, amorce de dialogue, miroir d'une personnalité – voire d'une humeur –, la table envoie des messages, dévoile des attentions, fait don d'une atmosphère.

Elle témoigne aussi des codes esthétiques de son époque. Celle d'aujourd'hui tend à les mélanger, osant le mariage des styles et des matières, du classique et du contemporain. La table n'échappe pas à cette tendance du métissage qui touche l'habitat en général, et la mode en particulier.

La fin de ce siècle marque aussi le déclin du dîner d'exception, des vastes réunions familiales ou sociales. Les années de crise ont encouragé les consommateurs à bouder les restaurants au profit des « dîners chez soi » entre amis et petits comités. Les créateurs ont saisi cette opportunité. Aujourd'hui, l'offre couvre un large éventail de formes et de couleurs pour une table qui peut s'habiller, à l'envi, de baroque revisité, de classique détourné, de lignes zen, de profils futuristes... Résultat : le consommateur peut préférer à la ménagère de cinquante pièces deux ou trois petits services différents, pour des humeurs et un quotidien changeants. Le salon Recevoir, qui s'est tenu du 10 au 14 décembre au Carrousel du Louvre à Paris, avait choisi cette année de mettre en avant la modernité de l'art de vivre français.



Gobelets de table, Bernardaud.

Cette manifestation ne donnait que très frileusement un aperçu de cette diversité. L'univers du luxe qu'elle propose en vitrine n'est d'ailleurs pas le meilleur représentant de la ferveur créatrice.

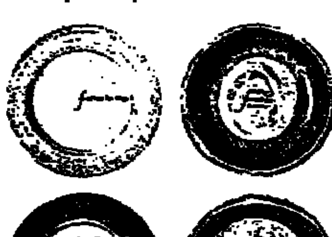
Certes, les lignes que signe Christian Lacroix chez Christofle apportent une touche différente aux collections de l'enseigne. Sur sa série d'assiettes et de tasses à thé en porcelaine *« cartes postales »*, le couturier livre sa vision *« onirique et fantaisiste »* de six grandes villes qu'il aime. Un enchevêtrement de monuments et d'immeubles interprètent, en motif central, Paris, Arles, New York, Londres, Séville, Rome. Pour encadrer ses croquis bleus et habiller les ailes des assiettes, trois décors : les rayures bayadères, la dentelle fine de la haute couture et l'œillet. Pour son autre ligne, nommée *« follement »*, Christian Lacroix colore la vaisselle de couleurs douces et gaies – rose buvard, vert anis, parme, jaune soleil... – rehaussées de volutes d'or fin.

Le gobelet inspire Olivier Gagnère qui porte un nouveau regard sur cet objet ancestral, tant pour les Cristalleries Saint-Louis (ligne Cosmos en cristal clair doublé de cristal couleur taillé en hublot) que pour Bernardaud (gobelets en porcelaine Eolie), une enseigne où deux autres créateurs bousculent les conventions. Olivier Gagnère, avec son gobelet de table en porcelaine Eolie, porte un nouveau regard sur cet objet ancestral dont il a conservé la forme large.

FORMES PRÉCIEUSES

Le service aux formes élancées et précieuses de Hervé van der Straeten révèle le goût du créateur pour les références néo-baroques. Flammes prune et arabesques vert anis soulignent la délicatesse de la porcelaine. Une impression que tempèrent les boutons et anses généreusement dorées dont se dotent les différentes pièces.

Robert, le héros, a choisi l'humour, la légèreté et la gaieté avec un service, faussement désassorti, qui se décline au quotidien. Toutes les pièces sont différentes et se décomposent en deux grandes familles : *« les tachistes »* et *« les fruits et légumes »*. Tout peut se mélanger, les couleurs pouvant s'assembler les unes aux autres. Petites phrases de tous les jours, mille et une fois entendues – *« Maman, j'ai faim ! »*, *« A quoi songes-tu ? »*, *« De deux choses l'une »* ; *« Aujourd'hui, c'est dimanche »*...) –, dispersent leur clin d'œil sur cette vaisselle qui conçoit la table comme un jeu. C'est parce que Sandrine Ganem



Assiettes de la collection « Bonjour, bonsoir », Bernardaud.

ne trouvait pas de service à son goût dans le commerce – *« trop classique »* – qu'elle a commencé à dessiner de la vaisselle pour elle. Ses premiers pas la conduisent vers des couleurs fortes. Aujourd'hui, elles sont devenues plus subtiles, permettant à Sandrine Ganem de réaliser de belles nuances – gris, taupe, lilas – qu'elle associe à des matières précieuses comme le platine, l'or ou



Verres, Cristalleries de Saint-Louis.

le brillant. Son attirance pour les formes carrées et rectangulaires, les décalages discrets des teintes, inscrit cette créatrice dans la mouvance d'une esthétique sobre et raffinée. Sandrine Ganem crée un univers à la fois indémodable et parfaitement ancré dans son temps, pour un quotidien minutieusement élaboré.

Les assiettes *« masques africains »* que présentait Sophie Guilhemsans au salon Recevoir livrait une tout autre sensibilité. Cette jeune créatrice, qui s'inspire de la nature, de thèmes divers (la chasse, la corrida...), des saisons, préfère les formes géométriques, ne cherche pas à coller aux tendances et considère la table comme un élément de la maison avec lequel il est possible de jouer pour créer un décor au sens large.

« CASSER LA ROUTINE »

Créatrice mais aussi décoratrice, Agnès Comar élabore ses tables comme une fête. *« On peut casser la routine par un objet, une couleur »*, dit-elle. A travers le mélange des coloris et des matières, elle fait passer des histoires qui n'appartiennent qu'à elle mais qui parlent à tous. Les tables d'Agnès Comar, comme les intérieurs qu'elle réalise, bannissent le statisme. Elles créent, au contraire, une dynamique, un mouvement ; capte l'œil pour mieux le balader, le conduire vers des détails qui font toute la richesse du voyage.

Verres en pâte de verre et bois, assiettes *« abeilles »* et assiettes en étain, bougeoirs à branches de bois doré, déjeuners en faïence italienne vernissée aux contours festonnés, vases plissés, ronds de serviette à plumes, couverts *« bambous noirs »*... composent un ensemble doux et espiègle, aux tons d'orage. Agnès Comar invente, bouscule sans jamais provoquer. Probablement parce qu'elle a su intégrer les valeurs classiques, les marier aux influences contemporaines venues de tous horizons (notamment de la mode) et les adapter à sa propre sensibilité. *« Il faut être ludique »*, avoue-t-elle. Assurément, cette créatrice l'est. Avec beaucoup de raffinement.

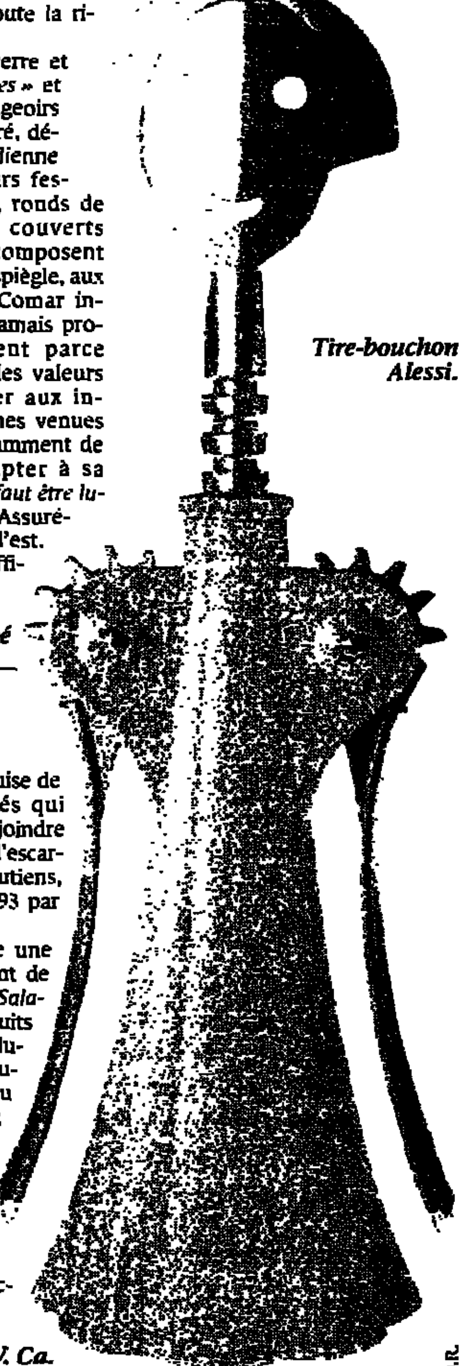
Véronique Cauhapé



Ronds de serviette à plumes, Agnès Comar.

Adresses

● **Cristalleries de Saint-Louis :** 13, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-40-17-01-74.
● **Christofle :** 9, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-49-33-43-66.
● **Bernardaud :** 11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-47-42-82-66.
● **Sandrine Ganem :** 16, rue de l'Odéon, 75006 Paris. Tél. : 01-44-41-00-03.
● **Sophie Guilhemsans porcelaine :** 25, rue de la Tour, 75016 Paris. Tél. : 01-45-27-65-61.
● **Agnès Comar :** 7, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 01-49-52-01-89.
● **Alessi :** téléphoner au 01-42-66-14-61 pour connaître les différents points de vente sur Paris.



Tire-bouchon Alessi.

Le monde enchanté d'Alessi

Ronds de serviette ajourés en acier inoxydable, Alessi, design King Kong.

AVEC L'ARRIVÉE dans son catalogue de plus de cinquante nouveaux produits, l'italien Alessi triomphe en cette fin d'année 1998. Stefano Giovannoni, Jasper Morrison, Andrea Branzi et Ettore Sottsass sont au rendez-vous pour des collections qui viennent enrichir une offre toujours vive, drôle et pleine d'astuces.

Stefano Giovannoni signe une gamme de huit nouveaux produits marqués par l'univers de la bande dessinée : *« Alibaba »*, un pichet hermétique, bien ventru, pour boissons chaudes ou froides ; *« Coccodandi »*, un panier à cuisson pour quatre œufs monté d'un joyeux pommeau en cocotte ; *« Ship shape »*, une boîte alimentaire en forme de bateau ; *« Pino »*, l'entonnoir à l'effigie de la célèbre marionnette ; *« Rimini »*, un égoutte-couverts, avec panier intérieur amovible, qui se veut un clin d'œil aux seaux de plage...

Andrea Branzi propose un programme complet sur le thème *« conte génétique »*. Tasses, assiettes, vases aux croquis énigmatiques racontent une étrange histoire de famille, aux résonances autobiographiques. Tandis qu'Ettore Sottsass revient dans les collections Alessi avec une série d'accessoires de table, tout en couleurs et transparence.

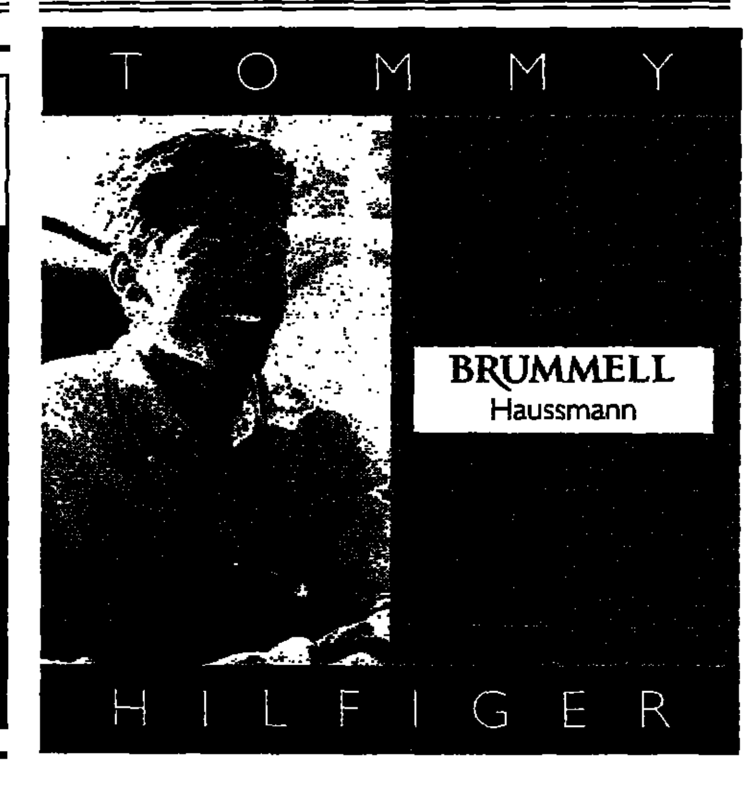
Avec son plateau rond en acier inoxydable – existe en version colorée – dont la découpe ajourée n'est rien d'autre qu'une tête de mort stylisée, Guido Venturini transforme un thème d'horreur en motif gracieux et fort élégant. Alessandro Mendini, lui, étoffe sa série *« Anna G »*, un ballet de figurines de jeunes filles, avec des bouchons pour bouteilles d'eau minérale, de vin ou de champagne.

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE

Chez Alessi, chacun s'amuse. A sa façon. Pour la collection *« family follows fiction »*, Stefano Pirovano a choisi de créer *« So & zo »*, un hachoir pourvu d'une lame en acier inoxydable qui fait office de balançoire et de poignées en plastique qui représentent deux petits personnages assis face à face. Mattia Di Rosa a décidé de retomber en enfance en peuplant l'univers de la table de sujets ronds et rigolards, aux allures de pâte à modeler : ronds de serviette sur pattes ou fantômes rassurants en guise de bouchons. Autant de nouveautés qui viennent agrandir cette famille et rejoindre le plateau de coquetiers en forme d'escargots, la salière et le poivrier lilliputiens, respectivement créés en 1994 et 1993 par Stefano Giovannoni.

Jasper Morrison, enfin, apporte une large contribution à l'enrichissement de l'offre d'Alessi avec, entre autres, *« Saladim »*, un double saladier-coupe à fruits et pain, proposé en versions translucide et bleue ; *« Pepe le Moko »*, moulins à poivre et à sel, avec pommeau de réglage en acier inoxydable ; *« Tin family »*, une série de cinq boîtes de cuisine en acier, finition satinée ou brillante... Une approche moins ludique des objets de la table que les autres créateurs, mais empreinte d'une grande justesse, tant d'un point de vue fonctionnel qu'esthétique.

V. Ca.





Temps perturbé

SAMEDI, les pressions baissent progressivement sur la France. La première perturbation qui a traversé la France vendredi est suivie par un front secondaire qui sera marqué par un temps instable au nord et un net renforcement des vents de sud-ouest. Une nouvelle onde apportera l'après-midi des pluies sur les régions atlantiques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel sera souvent nuageux avec des averses sur les côtes nord. De nouvelles pluies arriveront dans l'après-midi. Le vent de secteur ouest restera modéré en Manche. Il fera de 7 à 10 degrés.

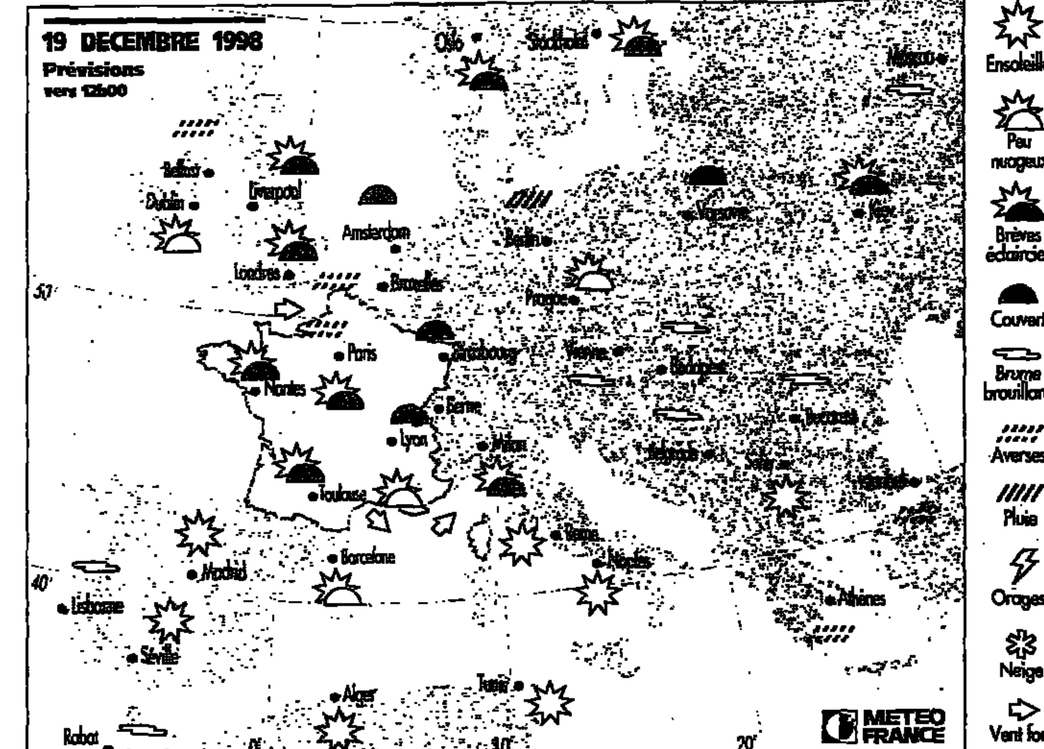
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après la pluie et le vent fort de sud-ouest, jusqu'à 80-90 km/heure dans la nuit et la matinée, le ciel reste agité avec des averses. Le vent faiblit, mais des rafales sont encore possibles. Le thermomètre indiquera entre 7 et 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après une matinée pluvieuse et venteuse, le ciel reste nuageux avec quelques averses près des frontières belges. Il fera doux, entre 6 et 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques pluies faibles près des Pyrénées, le ciel reste assez nuageux. De nouvelles pluies arriveront sur les côtes en fin de journée. Il fera de 9 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel est plutôt nuageux avec quelques précipitations faibles le matin sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. Après quelques gelées matinales, le thermomètre montera en général entre 5 et 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel est bien dégagé avec juste quelques nuages élevés sur le Languedoc-Roussillon. La tramontane et le vent de nord-ouest à ouest sont soutenus, entre 60 et 80 km/h. Il fera de 13 à 15 degrés.



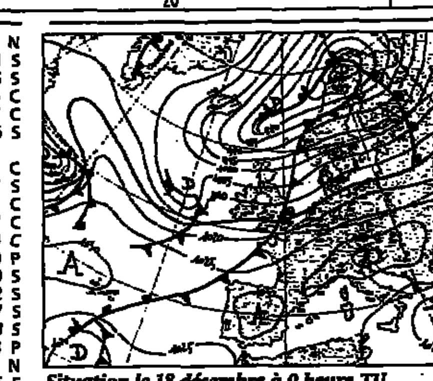
LE CARNET DU VOYAGEUR

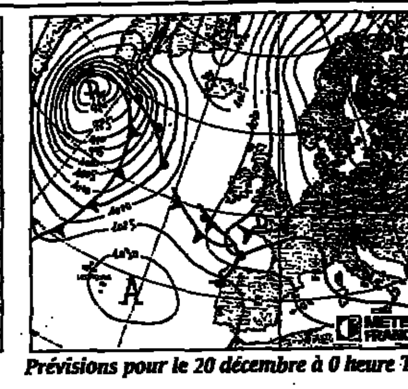
■ **FRANCE.** Au 15 décembre, les chiffres publiés par les cent stations de sports d'hiver de l'association Ski France révèlent qu'il reste de la place, sur tous les massifs, durant la première semaine des vacances scolaires. Du 19 au 26 décembre, dans les Alpes, dans les Pyrénées, les Vosges ou le Massif central, le taux de réservation oscille autour de 50 %. Les clubs étant globalement plus remplis que les hôtels et les locations d'appartements ou gîtes ruraux. A l'inverse, du 27 décembre au 3 janvier, les stations affichent quasiment complet. Renseignements, tél. : 01-47-42-23-32, Minitel 3615 En montagne ou Internet (http://www.skifrance.fr).

■ **PAYS-BAS.** La compagnie Regional Airlines proposera une troisième liaison quotidienne Marseille-Amsterdam, à partir du 2 janvier, en partage de code avec KLM pour les vols en continuation vers l'Europe et l'international.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	3/14	S
BIARRITZ	7/11	C
BORDEAUX	5/10	C
BOURGES	3/7	N
BREST	5/8	C
CAEN	6/7	P
CHERBOURG	5/7	P
CLERMONT-F.	3/8	C
DIJON	3/8	C
GRENOBLE	1/8	C
LILLE	4/7	C
LIMOGES	3/7	C
LYON	2/7	C
MARSEILLE	1/13	S
NANCY	3/8	C
NANTES	4/8	C
NICE	4/13	S
PARIS	5/8	P
PAU	5/11	C
PERPIGNAN	4/14	N
RENNES	4/7	C
ST-ETIENNE	3/7	C
STRASBOURG	5/8	C
TOULOUSE	3/9	C
TOURS	3/6	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/30	P
FORT-DE-FR.	24/28	N
NOUMEA	24/28	N
PAPEETE	23/29	P
POINTE-A-PIT.	23/29	S
ST-DENIS-RÉ.	23/28	N
EUROPE		
AMSTERDAM	4/8	C
ATHENES	7/11	P
BARCELONE	6/13	N
BELFAST	0/5	P
BELGRADE	-2/7	C
BERLIN	3/7	P
BERNE	-3/4	C
BRUXELLES	4/8	C
BUCAREST	-7/1	C
BUDAPEST	-2/3	C
COPENHAGUE	2/3	P
DUBLIN	1/7	N
FRANCFORT	1/6	P
GENEVE	-3/5	C
HELSINKI	-2/3	N
ISTANBUL	7/10	P
KIEV	-4/2	N
LISBONNE	8/13	C
LIVERPOOL	3/8	S
LONDRES	2/7	S
LUXEMBOURG	1/4	P
MADRID	1/11	S
MILAN	-2/5	N
MOSCOU	-3/1	C
MUNICH	-3/6	N
NAPLES	8/15	S
OSLO	-6/1	N
PALMA DE M.	3/15	N
PRAGUE	1/7	N
ROME	5/13	S
SEVILLE	5/17	S
SOFIA	-5/3	S
ST-PETERSB.	0/4	N
STOCKHOLM	-1/5	N
TENERIFE	12/16	C
VARSOVIE	1/5	C
VENISE	-1/6	S
VIENNE	-1/7	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/26	C
BUENOS AIR.	14/30	N
CARACAS	24/28	P
CHICAGO	-4/5	S
LIMA	19/22	C
LOS ANGELES	11/17	C
MEXICO	7/23	S
MONTREAL	-8/1	C
NEW YORK	4/9	C
SAN FRANCIS.	3/8	S
SANTIAGO/CHI	12/27	S
TORONTO	-2/5	N
WASHINGTON	4/12	C
AFRIQUE		
ALGER	5/16	S
DAKAR	22/28	C
KINSHASA	23/29	P
LE CAIRE	11/19	N
MARRAKECH	8/21	S
NAIROBI	15/26	S
PRETORIA	17/25	C
RABAT	8/17	C
TUNIS	9/15	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/32	C
BOMBAY	19/31	S
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	19/27	C
HANOI	20/24	C
HONGKONG	19/20	P
JERUSALEM	11/20	S
NEW DEHLI	6/22	S
PEKIN	-4/7	S
SEOUL	1/8	S
SINGAPOUR	25/28	P
SYDNEY	19/24	N
TOKYO	7/15	S


Situation le 18 décembre à 0 heure TU


Prévisions pour le 20 décembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel de janvier

HORMIS les exceptionnelles supernovae, qui s'allument un soir tel un nouveau phare sur l'océan, le piquetis d'étoiles parsemé sur la tenture céleste offre, à l'échelle d'une vie humaine, un spectacle immuable. Et pourtant le ciel scintille encore de constellations mortes, que l'homme a inventées avant de les rayer de ses tablettes. Passé à la postérité pour son catalogue regroupant 50 000 étoiles, l'astronome français Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande (1732-1807) s'était aussi fait baptiseur de figures. Il avait ainsi trouvé un chat astral, une montgolfière – ce qui, dans le ciel, est un peu plus normal – et un quadrant mural, en hommage à l'instrument qu'il utilisait pour mesurer la position de ses chères étoiles.

Ces trois inventions ainsi que quelques dizaines d'autres dues à l'imagination d'autres astronomes tombèrent dans les oubliettes lors de la première réunion de l'Union astronomique internationale (UAI), qui, en 1922, retint officiellement quatre-vingt-huit constellations. Huit ans plus tard, l'UAI fixait définitivement les « frontières » invisibles de ces astérismes. *Exit*, donc, le *Quadrans muralis* de Lalande, qui se situait quelque part entre le Bouvier, Hercule et le Dragon. Ses possessions stellaires furent réparties entre les constellations survivantes.

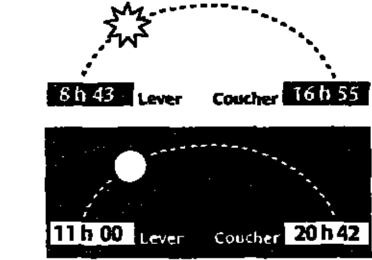
Mais cette antiquité astronomique revit un peu tous les ans, dans la nuit du 3 au 4 janvier, à l'occasion de la pluie d'étoiles filantes des... **Quadrantides**, baptisée ainsi car elle fut découverte en 1825, à une époque où les originales figures de la nuit avaient encore cours dans les atlas célestes. Observé pour la première fois par l'Italien Antonio Brucalassi, cet essaim météoritique, un des plus importants de l'année – entre 60 et 200 étoiles filantes par heure au moment du maximum –, risque, en 1999, de ne pas être très spectaculaire. La faute en incombe à la Lune, quasiment pleine, dont l'éclat atténuera fortement la brillance des Quadrantides.

Alors que Mercure restera « absente » en janvier, la Lune donnera rendez-vous à toutes les autres planètes visibles. **Mars** ouvrira le bal dans la nuit du 9 au 10 janvier. Dans la soirée du 19, ce sera au tour de **Vénus** de saluer notre astre des nuits, avant que **Jupiter**, le 21, et **Saturne**, dans la nuit du 23 au 24, ne viennent présenter leurs hommages à notre satellite. Comme elle l'avait fait le 4 décembre, la Lune, toujours elle, se couchera, pleine à 99 %, entre les pattes de l'Arc de triomphe parisien. *Un spectacle observable uniquement si on se trouve dans l'axe des Champs-Elysées, direction l'ouest.*

Pierre Barthélémy

★ **Cette chronique hebdomadaire s'interrompt pendant les fêtes de fin d'année. En 1999, elle sera publiée chaque semaine dans *le Monde* du lundi daté du mardi. Le prochain rendez-vous avec l'astronomie est donc fixé au *Monde* daté du 12 janvier.**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 22 décembre 1998 (à Paris) •



Le retour du grand Lion

CIEL DU 15 JANVIER À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)

NORD – EST – OUEST – SUD

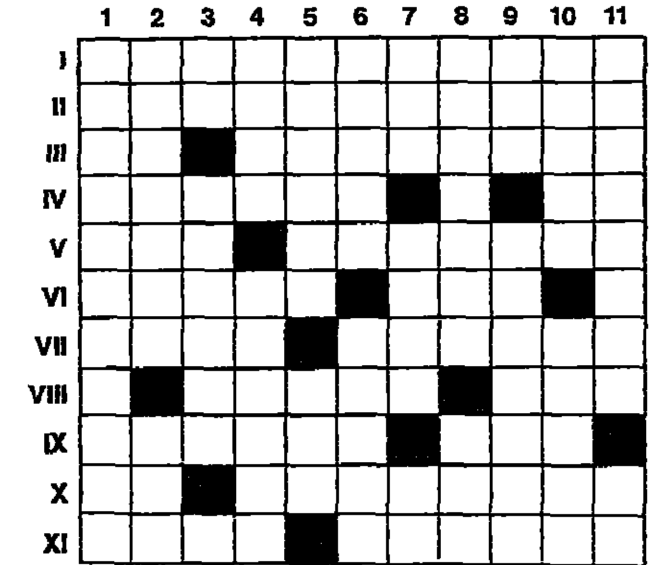
POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98302

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Libres en chambre. – II. Bidon quand il devient marron. – III. Bonne note. Impossibles à retenir. – IV. Problème d'insuffisance. Un par jour. – V. Debutant à la barre. Bien préparée. – VI. Qui ont déjà bien vécu. Transmis sur les ondes. – VII. Possessif. Habitant du désert. – VIII. Dentelle au fuseau. Son père lui a imposé un mari. – IX. Permet de récupérer l'après-midi. Expression forte. – X. Préposition. Maintiennent les têtes en place. – XI. Très souvent organisee clandestinement. Dans les Alpes autrichiennes.

VERTICALEMENT

1. Jouer les hommes de paille. – 2. Evite les coups de chaleur, mais sa prise est inquiétante. Collectionne les bandes. – 3. Marque de défi. A évité la fauche. – 4. Terme comptable. Fit l'éloge de la folie. – 5. Chants autour du feu. Dans une citation. – 6. Un petit peu d'aigreur. S'appuient. – 7. Pas net en répétition. Qui ont trop servi. Lettres de Jeanne. – 8. Se dansait en deux temps et plusieurs mouvements. Donne du caractère aux appellations. – 9. Sur les côtes nippones. Pourvu de commandes. – 10. Coupe le mot mais pas la parole. Bassin ménager. – 11. Deux as et demi. Un peu snob.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98301

HORIZONTALEMENT

I. Eventualité. – II. Variante. Il. – III. Eponte. SARL. – IV. Notais. Suai. – V. Tris. Crin. – VI. Ris. Couvert. – VII. Asana. Se. Il. – VIII. Têtards. Coq. – IX. Iris. Œil. – X. OESN. Rime. – XI. Non. Espèces.

VERTICALEMENT

1. Eventration. – 2. Vaporiser. – 3. Erotisation. – 4. Ninas. Nase. – 5. Tati. Car. SE. – 6. Unesco. Dons. – 7. At. Russe. – 8. Lessive. Ire. – 9. Aune. Clic. – 10. Tira. Rio. Me. – 11. Elliptiques.

PHILATÉLIE

Les timbres français ont 150 ans

LE 24 AOÛT 1848, les députés français adoptent « *le principe de la taxe uniforme (...) pour toute lettre circulant de bureau à buredu dans toute l'étendue de la France, de la Corse et de l'Algérie et quelle que soit la distance à parcourir* ». Cette réforme postale, que l'on doit à Etienne Arago (1802-1892), directeur de l'administration des postes, met fin dans le calcul du port de la lettre au critère de la distance. Elle entre en application le 1er janvier 1849. A cette date – il y a donc cent cinquante ans – paraît le premier timbre-poste français, le 20 c noir au type *Cérès*, neuf ans après l'émission du premier timbre-poste du monde, le « Black Penny » britannique à l'effigie de la reine Victoria.

Jacques-Jean Barre (1793-1855), graveur général à l'hôtel des Monnaies de Paris, dessine et grave cette *Cérès* imprimée à 41 millions d'exemplaires, dont une dizaine de millions seront détruits après son retrait.

LE TIMBRE-POSTE FRANÇAIS A 150 ANS

CERES 1849 1999 3,00

A l'occasion de cet anniversaire, La Poste mettra en vente générale, samedi 2 janvier, un carnet de cinq timbres à 3 F représentant quatre *Cérès* rouge et une *Cérès* noir (sans leur valeur d'origine) attenants à une vignette sans valeur annonçant l'exposition Philexfrance 99. Le Service philatélique de La Poste commercialisera également un prêt-à-poster reprenant le visuel du 20 c noir.

Les timbres, conçus et mis en page par Charles Bridoux d'après l'oeuvre de Barre, sont imprimés en héliogravure.

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, le vendredi 1er janvier 1999, au bureau de poste « premier jour » ouvert au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e.**

EN FILIGRANE

■ **« Opération 5 000 ».** La Fédération française des associations philatéliques (FFAP) lance une souscription auprès de ses membres pour le maintien, en 1999, de son mensuel *La Philatélie française*, assuré si la barre des cinq mille abonnements est franchie (100 F pour dix numéros de 24 ou 32 pages, 150 F pour l'étranger). La survie d'un titre vieux de quarante-six ans est suspendue aux capacités de mobilisation des philatélistes... (FFAP, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris).

■ **Ventes.** Un ballon monté est en couverture du catalogue de la vente sur offres Danièle Duterne (Paris, tél. : 01-42-96-09-29) clôturée le 5 janvier : lettre-formule « *aux drapeaux* » (papier azuré) avec deux n° 36, étoile « 2 » plus cachet à date « Paris/R. St-Lazare 19 janv. 71 3e levée », plus mention manuscrite « Armée de Paris », pour Bédarieux (Hérault), arrivée à Nîmes le 31 janvier 1871 (prix de départ 14 000 F). Noter aussi une sélection de marques départementales et une centaine de lettres avec valeurs déclarées.

La 30e vente sur offres Patrice Robin (Paris, tél. : 01-42-46-56-22) disperse plus de 4 000 lots dont d'importantes variétés d'impression, des non-dentelés, des essais de couleurs, des carnets, des roulettes...

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ART Le Musée d'art moderne de New York (MoMA) propose, jusqu'au 2 février 1999, une vaste rétrospective de Jackson Pollock. Cent vingt peintures et quelque quatre-vingts dessins ou gravures sont rassemblés, dont l'ensemble des « peintures coulées » des années 1947-1950, autour desquelles le mythe du Pollock dansant autour de ses toiles posés par terre s'est construit. Avant d'y accéder, le visiteur est invité à suivre, à travers sept salles, le parcours de Pollock depuis les années 30. ● L'EXPOSITION, dans une version restreinte (quatre-vingts œuvres), sera présentée à la Tate Gallery de Londres, du 11 mars au 6 juin 1999. ● DES PHOTOGRAPHIES du peintre au travail dans son atelier de Long Island, prises au cours de l'été 1950 par Hans Namuth, sont exposées dans une salle du MoMA où a été reconstitué l'intérieur de la grange en bois dans laquelle Pollock réalisait ses *drippings*.

New York met en scène la peinture savante et sauvage de Pollock

Cent vingt peintures et de nombreuses œuvres sur papier retracent au Musée d'art moderne, jusqu'au 2 février 1999, le parcours houleux du héros de l'art américain de l'après-guerre. C'est la première grande retrospective du peintre depuis trente ans aux Etats-Unis

***JACKSON POLLOCK.* Museum of Modern Art, 11, West 53th Street, New York. Tél. : 00-1-212-708-94-00. Catalogue par Kirk Varnedoe et Pepe Karmel (35 dollars). Jusqu'au 2 février 1999. L'exposition sera présentée dans une version restreinte (80 œuvres) à la Tate Gallery de Londres, du 11 mars au 6 juin 1999.**

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Cela faisait trente ans que les Américains n'avaient pas proposé une grande exposition Pollock, trente ans au cours desquels ni l'image héroïque du peintre américain par excellence ni la place de sa peinture à l'origine du triomphe de l'école de New York n'ont souffert de l'abondante littérature qui a entouré l'homme et l'œuvre. C'est l'œuvre qui en a pris un coup, sous le poids d'analyses aussi enrichissantes qu'appauvrissantes.

D'où le bien-fondé d'une vaste rétrospective permettant aux Américains de revisiter l'œuvre pour de bon, sans le partage qui en a été fait. Kirk Varnedoe, directeur du département des peintures et sculptures du Museum of Modern Art (MoMA) de New York, l'a orchestrée et a fait tout ce qu'il fallait pour cela. Cent vingt peintures et quelque quatre-vingts dessins ou gravures ont été rassemblés (en 1982, l'exposition du Centre Georges-Pompidou comptait une soixantaine de numéros ; celle de Londres, au printemps prochain, en aura quatre-vingts). L'ensemble des « peintures coulées » des années 1947-1950, autour desquelles le mythe du Pollock fulgurant, improvisant, dansant autour de ses toiles au sol s'est construit et renforcé dans l'oubli de son passé, est admirable. Les plus grandes toiles, les plus sauvages comme les plus sophistiquées, les plus terre à terre comme les plus cosmiques de cette période curieusement dite « classique » sont là, présentes, envahissantes, et comme peintes de la veille. Mais, avant d'y arriver, le visiteur est invité à suivre, à travers sept salles, le parcours houleux du combattant Pollock depuis les années 30.

Pollock, c'est d'abord beaucoup de violence et d'angoisse mêlées, et ça le restera, même lorsque l'artiste aura trouvé son *modus videndi* dans l'exercice physique de la peinture. Cette violence, cette angoisse traversent les premières peintures : un autoportrait goyesque, des paysages de tourmente, des flamboiements nocturnes, des visions traversées de lignes de force : restes de bannières, de croix, de lances inscrites dans l'épaisseur d'un champ de bataille embourbé, lourd de corps perdus dans les lambeaux de couleur. Le catalogue situe la plupart de ces tableaux entre 1934 et 1938, sans plus de précision. Les débuts de Pollock ont, décidément, été négligés. Pollock, l'enfant de Cody – le pays de Buffalo Bill –, qui a déjà pas mal bourlingué dans l'Ouest, beaucoup bu et inquiété toute sa famille, est à New York depuis 1930. Il y fréquente le cabinet d'un analyste jungien et l'Art's Student League, bastion des artistes de gauche, où il suit les cours de Thomas Hart Benton, un peintre régionaliste qui veut magnifier la scène américaine par un style digne de la Renaissance et du maniérisme italiens.

Une suite de dessins montrent les travaux de l'élève : études d'anatomies musclées et de drapés, mais pris entre un foisonnement spontané de lignes et des formes solides, entre la tentation de laisser aller le trait et le besoin de le discipliner. D'autres études font naître d'un tissu fibreux des monstres aux traits exacerbés, à la façon des surréalistes. Ailleurs, des figures totémiques entourent un cheval qui tombe classiquement. Des feuilles sont couvertes de pictogrammes à l'encre noire qui tiennent de Picasso et de l'art des Inuits. Picasso – en particulier celui du Minotaure –, arts américano-indiens : les références pleuvent, amalgamées, toutes révélatrices d'une force créatrice qui se cherche en amont de l'histoire de l'art classique, dans la gestualité, entre l'informulé et la formulation symbolique d'une pensée des origines.



HANS NAMUTH © 1998 HANS NAMUTH LTD

Jackson Pollock dans son atelier de Long Island en 1950, devant « Number 32 », photographié par Hans Namuth.

CALLIGRAPHIES

Les peintures de la fin des années 30 et du début des années 40 sont lourdes d'images mystérieuses, pleines de lunes, de masques, d'yeux, de figures monstrueuses lovées parmi les feux serpentins de quelque fête mexicaine, ou solidaires d'un corps de guerrier auquel elles tiennent lieu de bouclier ou de tripes. Nœud d'angoisse démasqué, un tourbillon informe occupe la tête d'un homme nu planté comme un kouros. Un autre homme nu brandit un couteau : là, la violence expressive rejoint celle d'Orozco et de Siqueiros, les muralistes mexicains que Pollock connaissait bien. Vers 1943, les tableaux prennent de plus en plus tournure de rituels de passage dans le monde des morts et des esprits, des rêves et des forces de la nuit, en compagnie de la Femme-lune, de la Femme-louve et de figures totémiques mâles et femelles. Un chien veille au pied d'un lit-cercueil basculé de telle sorte qu'il fait figure de tableau dans le tableau, œuvre habitée de signes indéchiffrables. Pour le bonheur des critiques psy qui ont entrepris de déchiffrer la mythologie personnelle de l'artiste.

Celui-ci tend de plus en plus à recouvrir ses images de calligraphies, comme pour les stigmatiser, et navigue toujours entre écriture spontanée, matière informelle et images mythiques, entre expression directe et culture de sa sauvagerie, entre petits gribouillis qui pourraient illustrer avec autant de justesse, sinon plus de profondeur, que Picasso ne l'a fait, *Le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, et grandes constructions. Ainsi du « Mural » de 1943 pour l'appartement de Peggy Guggenheim, immense toile de près de deux mètres cinquante sur six, où les figures totémiques sont prises dans l'épaisseur voluptueuse des tracés. Pollock réussit, pour la première fois vraiment, la fusion des éléments jusque-là dissociés de sa peinture. Pour le bonheur de la critique formaliste qui pourra y reconnaitre une étape décisive vers l'invention d'un nouvel espace pictural abstrait qui ne doit plus rien à l'Europe.

Les diktats bien ou mal compris de Clement Greenberg pèsent encore lourd sur l'approche de l'œuvre de Pollock. Le critique a été le premier à porter l'artiste au pinacle, à voir en lui, dès 1945, le meilleur peintre américain de sa génération, et en 1949, *« un des peintres majeurs de notre temps »*, puis le premier à le lâcher, au début des années 50, les nouvelles œuvres du peintre ne collant plus avec sa vision puritaine et transcendantale de l'art. Pollock commettait le sacrilège de faire remonter à la surface de ses peintures alors cantonnées au noir et au blanc les corps dont il nourrissait sa peinture au début des années 40. Pendant quatre ans, il les avait évacués ou noyés dans ses épais tapis de coulures et de taches.

ERRANCE GESTUELLE

Après 1950, Greenberg ne connaîtra plus que le Pollock des années 47-50, celui des *drippings* annonçant la peinture du *all over* : des champs de couleurs sans hiérarchie, sans limites, sans profondeur. Beaucoup l'ont suivi, oubliant l'avant, oubliant l'après, pour ne plus mettre l'accent que sur les textures et la frontalité enveloppante des toiles, où l'œil ne parvient plus à se fixer. Oubliant aussi que Pollock, tout *« expressionniste abstrait »* qu'il ait pu être pendant quelque temps, ne s'est pas privé de réserver une place aux figures, ombres chinoises ou danseurs.

L'exposition permet de s'en assurer, comme elle permet de reconnaître dans les immenses « peintures coulées » le fruit d'une discipline et d'une construction assez classique parfois pour faire penser à d'antiques scènes de bataille, en frise ou pas. Pollock improvisait, mais avec des acquis. Les leçons de Benton, des muralistes mexicains, du Picasso de Guernica, ses propres expériences au sein du Federal Art Project : le programme de commandes artistiques qui permettait aux artistes américains de traverser la crise économique lui a appris à canaliser son errance gestuelle. Dans le feu de l'action, Pollock ne l'oubliera pas. D'ailleurs, il niait l'accident dans sa peinture. Mais il perdra le contrôle de sa voiture, et la vie ; il avait quarante-quatre ans.

Geneviève Breerette

Tracés

● 1912. Naissance de Paul Jackson Pollock, au ranch Watkins à Cody, dans le Wyoming. Il est le cinquième et dernier fils d'un couple d'origine irlando-écossaise, qui déménage au gré des emplois du père, *« un travailleur de la terre »*. A dix ans, le jeune Pollock aura habité dans six villes différentes, en Arizona et en Californie.

● *1927.* Durant l'été, Pollock travaille comme garde forestier sur la rive nord du Grand Canyon. La rentrée scolaire sera particulièrement difficile, et en mars 1928, il quitte le collège.

● 1928. A la Manual Arts School de Los Angeles, il fait la connaissance de Philip Guston avec qui il participe au *Journal of Liberty*. Sa critique de l'école provoque son renvoi.

● 1930. Jackson accompagne à New York ses frères Charles et Frank, qui y sont étudiants, et s'inscrit à l'Art's Student League, où il suit les cours de Benton, avec qui il lie de solides liens d'amitié.

● 1935. Pollock entre dans le circuit des muralistes qui travaillent au sein du Federal Arts Project.

● 1939. Le peintre découvre *Guernica* de Picasso, exposé à New York.

● 1943. Pollock commence à exposer à Art of this Century, la galerie de Peggy Guggenheim, qui lui commande une peinture murale pour l'entrée de son appartement.

● 1945. Pollock se marie avec le peintre Lee Krasner qu'il a rencontrée en 1941. Le couple s'installe dans une ferme à Long Island.

● 1947. Premières peintures au sol.

● 1949. Pollock signe un contrat avec la galeriste Betty Parson. Il y expose ses toiles récentes. Le magazine *Life* se demande si Pollock est le plus grand peintre vivant des Etats-Unis.

● 1951-1956. Pollock déçoit ses défenseurs en réintroduisant des images mythiques dans sa peinture. Pour Clement Greenberg, *« il a perdu son truc »*. La production se raréfie. Il a recommencé à boire. Sa relation avec Lee Krasner se défait. En août 1956, ivre au volant, il percute un arbre et meurt ainsi qu'une de ses deux passagères.

Au bout du pinceau, le corps dansant de l'artiste

EN 1950, Jackson Pollock est un peintre célèbre et controversé. Depuis deux ans, la grande presse parle de lui. *Vogue* a publié des photos de mode sur fond de *drippings*, et *Life*, qui a déjà parlé deux fois de lui, l'a mis, pendant l'été 1949, en bonne place dans son magazine en titrant « Jackson Pollock : est-il le plus grand peintre vivant des Etats-Unis ? ». En 1950, Pollock, porté par la critique et les musées, est à la mode. Trois de ses peintures sont présentées au pavillon américain de la Biennale de Venise. Le Musée d'art moderne de New York achète *Number 1A*, de 1948. Il expose chez Betty Parson. Il est interviewé pour la radio, ou pour le *New Yorker*. Et le *Harper's Bazaar* demande à un photographe d'aller faire une visite d'atelier.

C'est Hans Namuth qui s'en chargera. Au cours de l'été, celui-ci passe plusieurs semaines à photographier le peintre au travail dans son atelier de Long Island. Il en sortira quelque deux cents photos prises pendant la réalisation de deux tableaux : *One : Number 31* et *Autumn Rythm : Number 30* et plusieurs douzaines de clichés montrant Pollock devant ses toiles, dans son jardin, avec Lee Krasner. Puis, à l'automne, il enchaîne avec un film pour lequel il demande à Pollock de réaliser une peinture sur un écran de verre : ce sera *Number 29*, ou le « mystère » Pollock.

Les photos de Namuth sont célèbres, surtout celles où on voit Pollock en action : les toiles sont étalées au sol, le peintre tourne autour, se penche, met un pied, mais pas plus, dans la toile, pour faire goutter la couleur de quelque brosse, bâton ou boîte trouée. Les murs sont aussi couverts de grandes toiles exécutées selon cette technique qui rompt avec les habitudes de brosser les tableaux, fait de la peinture le produit d'une discipline de tout le corps et non seulement de la main, d'un exercice physique, d'une chorégraphie, d'une dépense d'énergie, qui dispense de l'image.

CONTEXTE OUBLIÉ

Les photos de Namuth sont de précieux et fascinants témoignages sur le geste du peintre, sa spontanéité, son urgence, sa nécessité existentielle. Mais elles ne disent pas tout, pas grand-chose, en fait, du résultat, de la richesse de la peinture, de la densité de ses textures, de sa matérialité. Elles sont en noir et blanc. Et de modestes formats. Or le Pollock de ces années-là s'avère un prodigieux coloriste, capable de nous faire sentir l'air des grands espaces et respirer toutes les odeurs des saisons, celle de la terre et des feuilles pourries de l'automne ou celle d'un champ de lavande, quand il ne nous plonge pas, encore, dans les méandres de ses nuits noires ou glacées.

En pistant l'homme et sa danse avec la peinture, Namuth, obligé de recourir à des cadrages mouvementés du sol et des coins par où le peintre aborde la toile, ne donne que des vues partielles et déformées de l'œuvre en cours. Ses clichés en rajoutent sur l'embrouille des tracés et ne montrent pas les petits miracles d'équilibre interne qui se produisent à tout bout de champ.

On peut trouver un peu bête l'idée d'avoir reconstitué dans une salle du MoMA l'intérieur de la grange en bois dans laquelle Pollock réalisait ses *drippings*. Mais, après tout, c'est une façon de rappeler un contexte oublié : la proximité de la nature comme l'étroitesse de l'atelier, qui pourrait expliquer les toiles étalées au sol. Et puis on trouvera judicieux qu'y soit montré un choix des photographies de Namuth. On y est bien pour mesurer l'écart entre la réalité de l'œuvre de Pollock et l'image convenue du peintre gestuel, coupé de tout, de son histoire et de l'histoire de l'art, qui s'est développée avec l'appui des photos du peintre au travail.

G. B.

Ministry of Sound ou les techno-affaires

Accords commerciaux, exportation de soirées, ventes de programmes radio, ce haut lieu de la « dance » à Londres mêle fête et industrie

LONDRES
de notre envoyée spéciale

A la fermeture des pubs, à 23 heures sonnantes, Londres refuse de s'endormir et s'engouffre dans les clubs. Au fort lien qui unit la jeunesse anglaise à la musique, et *« pas seulement pour Noël »*, comme le martèle le slogan publicitaire des disquaires Tower Records, s'ajoute l'envie communément partagée de se « laver la tête » chaque fin de semaine, à coups de bières, de musique et, éventuellement, de substances illicites. A 23 heures donc, parfois même plus tôt, la première tâche du *nightclubber* sera de s'inscrire dans de longues files d'attente à la porte des boîtes, pour un résultat parfois négatif (le samedi notamment). Haut lieu de la nuit londonienne, le Ministry of Sound (MOS) s'est niché à Gaunt Street, quelque part du côté de la station de métro Elephant and Castle.

En quelques années, le MOS, voué à la *dance* (la techno), rendez-vous chic et délirant, a bâti sa réputation sur les soirées « Open » du vendredi (10 livres l'entrée, 92 francs environ). Il est devenu une entreprise de loisirs. DJ invités et résidants (Judge Jules, Tony Humphries et Boy George) font danser une moyenne de cinq mille personnes chaque fin de semaine. La qualité du MOS est certaine, même si les métissages électroniques londoniens se font désormais à The End, large club à scènes multiples où tout est fait pour la convivialité – finesse du son comprise, sous l'impulsion de l'un des DJ résidants, Fat Boy Slim. Le MOS, en comparaison, est devenu massif, presque touristique – en novembre, le DJ italien Claudio Coccolcuto s'y est produit, flanqué de quatre cents fans venus de la Péninsule...

Le MOS a été fondé en 1991 par Justin Berkman, James Palumbo, Humphrey Waterhouse. Le lieu – une friche industrielle – a été choisi par Justin Berkman surtout parce qu'il était *« wicked »* (affreux). Construit en douze semaines, le club est doté d'un toit spécial contenant un système de son d'une capacité de 140 dB, *« un vrai Concorde au décollage »*, lit-on dans *Ministry of Sound, The Manual* (éd. Headline, 10 livres), un des nombreux produits dérivés du MOS. Il s'inspire des clubs américains, en particulier du Paradise Garage, lieu mythique de New York ouvert en 1977, où le DJ Larry Levan inventa la musique *garage*.

SUR UN MUR DE BUCKINGHAM

Le MOS doit aussi à un devancier du nord de l'Angleterre, l'Hacienda, créé en 1982 dans un décor industriel, qui a imposé rapidement sa philosophie punk et situationniste. Dans ce que certains appellent *« la tour Eiffel de Manchester »* a débuté le DJ français Laurent Garnier. Mais l'Hacienda a vécu un drame en 1989 : Claire Leighton, une adolescente de seize ans, meurt après y avoir acheté de l'ectasy. Le club fermera en 1997, laissant la place libre au MOS. Le Ministry of Sound a une autre originalité : il est essentiellement financé par James Palumbo, ex-golden boy de la City et fils de Lord Palumbo, ancien président de l'Arts Council. *« Les clubs ont toujours généré leur part d'entrepreneurs originaux, mais aucun avec le vieil argent, les titres de noblesse de Palumbo »*, écrit Matthew Collin, dans *Altered State, The Story of Ectasy Culture and Acid House* (Ed. Serpent's Tail, 330 p., 7 livres). Fort de ce parrainage inattendu, *« le Ministry a affiné l'idée de la culture club comme pur produit et le nightclub comme un outil marketing »*, ajoute Matthew Collin. Interviewé à la mi-décembre par l'hebdomadaire professionnel *Music & Media*, Mark Rodol, directeur du marketing du MOS, déclarait : *« Le club a du succès car il est un parapluie ouvert sur la scène très fragmentée de la dance culture »*.

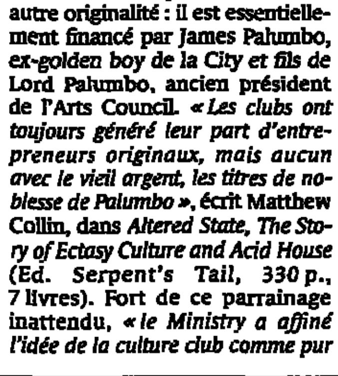

Ministry of Sound, un club de loisirs doté d'un système de son d'une capacité de 140 dB. MINISTRY OF SOUND

Un parapluie parfaitement étudié : accords commerciaux (les *flyers*, tracts qui annoncent le moindre événement culturel, sont de bons supports publicitaires) ; politique de promotion de la « marque », y compris par des coups médiatiques, comme la projection de son logo en 1997 sur un mur de Buckingham Palace... Le logo voyage aussi, grâce aux tournées Ministry of Sound, autant de soirées animées par les DJ maison de New York à Sydney – soucis de l'exportation partagé aussi par le Cream de Liverpool et l'équipe de Respect au Queen de Paris. En 1998, le MOS a lancé une revue, *Ministry*, une boutique *on line* (www.ministryossound.co.uk), proposant disques, voyages (à Ibiza, entre autres) et produits dérivés. Le site est aujourd'hui au cinquième rang des consultations sur le Net en Angleterre.

MOS vend des programmes de radio clés en main, deux heures de musique retransmises sur dix-huit stations européennes. Il a lancé son label de disques en 1993, pour contrer au départ les *bootlegs*, enregistrements pirates des prestations de l'un de ses DJ, Tony Humpries. Le chiffre d'affaires du label est estimé à 16 millions de livres (160 millions de francs). Paru à la mi-décembre, *The Annual IV*, mixé par Judge Jules et Boy George, et où figurent Fat Boy Slim, Run DMC, Mousse T, est entré directement à la sixième place des charts anglais. La nuit anglaise ? Une industrie rentable.

Véronique Mortaigne

INSTANTANÉ



DAFT PUNK, NOËL ET LES BANLIEUES

Le Queen, club gay de l'avenue des Champs-Elysées, a été célèbre pour ses soirées « mousse », canailles et voluptueuses. Mercredi 16 décembre, des jeunes gens et des jeunes filles tendent au peuple des noctambules parisiens de larges sacs poubelles afin qu'ils y déposent, avant de descendre danser jusqu'au petit matin, des joujoux, cadeaux de Noël destinés aux enfants défavorisés de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Camions, voitures, *play stations*, nounours, poupées s'empilent en haut du grand escalier, tandis que DJ Rico, initiateur du projet, finit un set d'esprit assez disco.

Depuis des mois, le mercredi, le Queen ne désemplit pas : à minuit, sans droit d'entrée, le club s'ouvre à Respect, nuitées techno montées en 1996 par trois garçons dans le vent (*Le Monde* du 24 mars 1998). Le duo Daft Punk, fer de lance de la musique électronique française, y fait de fréquentes apparitions, aux côtés des meilleurs DJ du monde – le deuxième tome des compilations *Paris is Sleeping, Respect is Burning*, vient de paraître chez Labels/Virgin.

Mercredi, pour la troisième fois, Guy Manuel de Homen Christo, Thomas Bangalter (les Daft Punk) et Eric de Chedvil (DJ Rico, associé de Guy Manuel) organisent une soirée « Daft Club pour Noël », en collaboration avec le Centre social de Chanteloup-les-Vignes, une association loi 1901. Le Queen est plein à craquer : il suffit que le nom de Daft Punk apparaisse sur les tracts publicitaires pour que la foule se masse à l'entrée. Avec la possibilité d'une BA à la clé, c'est pire. Les deux Daft Punk ont un évident talent pour susciter la joie chez les danseurs. Ils l'ont prouvé en octobre à New York, où Respect s'était exporté à l'occasion des expositions *Premises* et *Rendez-vous* au Musée Guggenheim.

V. Mo.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Lionel Jospin a écrit aux responsables de l'ARP** (Société civile des auteurs réalisateurs producteurs) qui s'inquiétaient de la mise en place du Partenariat économique transatlantique – nouvelle version du controversé New Transatlantic Market – mettant en place un « marché commun » euro-nord-américain qui balaierait les acquis de l'exception culturelle. *« Le secteur audiovisuel est exclu du mandat donné à la Commission européenne »* pour négocier ce nouveau traité, écrit le premier ministre. Il ajoute que *« la France a exigé que les Etats membres puissent directement participer à l'ensemble des séances de négociations bilatérales dans le domaine des services et de la propriété intellectuelle »*.

■ **INSTITUT : l'architecte André Wogenscky a été installé, mercredi 16 décembre, à l'Académie des beaux-arts,** au fauteuil de l'architecte Jacques Couëlle. Né le 3 juin 1916 à Remiremont (Vosges), diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts et de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris, André Wogenscky a été architecte-adjoint du Corbusier (de 1945 à 1956), avant de fonder son propre atelier. Il a notamment construit la préfecture des Hauts-de-Seine et l'extension de l'hôpital Necker à Paris.

■ **VENTES : le *Portrait de la baronne Strogonoff*, peint par Elisabeth Vigée-Lebrun** (1755-1842), a été adjugé 1,55 million de francs, lundi 14 décembre à Drouot-Richelieu, par l'étude Piasa. Un ensemble de dessins de Nicolas Mignard (1606-1668) – dont six ont été préemptés – a totalisé 1,13 million de francs. Le produit de la vacation s'élève à près de 12 millions de francs.

■ **MUSÉES : un musée de la peinture russe du XXe siècle,** annexe de la Galerie Tretiakov, a été inauguré, mercredi 16 décembre à Moscou. Les grands noms de l'avant-garde russe, de Kandinsky à Chagall et de Malevitch à Tatlin, ont été rassemblés dans une trentaine de salles.

■ **OPÉRA : le gouvernement britannique a accepté, après des mois de crise ouverte,** d'aider financièrement le Royal Opera de Londres, qui pourra finalement assurer quelques représentations en 1999 et garder son chef d'orchestre Bernard Haitink.

Paris, Londres et Berlin relogent leurs collections ethnographiques

LE 23 DÉCEMBRE, en conseil des ministres devrait être confirmée la création d'un établissement public qui sera le maître d'ouvrage du futur Musée de l'homme, des arts et des civilisations (MHAC), dont la construction est prévue quai Branly, à Paris. Stéphane Martin, ancien chef du cabinet de Philippe Douste-Blazy, serait nommé président de cet établissement.

Maurice Godelier et Germain Viatte, responsables de la mission de préfiguration du MHAC, ont présenté leur projet lors d'un colloque international organisé par l'Ecole nationale du patrimoine, du 8 au 10 décembre, qui avait pour thème « Le musée et les cultures du monde ».

La silhouette du MHAC se précise. Il regroupera les collections du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) ainsi que celles du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme. Le concours d'architecture sera lancé au printemps 1999 et le lauréat choisi en septembre, pour un édifice de 35 000 mètres carrés, dont 8 000 pour les collections permanentes et 2 000 pour les expositions temporaires.

Prévu pour ouvrir en 2004, cet établissement ne sera pas seulement un musée où les chefs-d'œuvre côtoieront les objets de la vie quotidienne dans une alchimie qui reste à définir. Il sera aussi un centre de recherche avec une importante bibliothèque doublée d'une médiathèque et un centre d'enseignement supérieur pour une quarantaine d'étudiants français et étrangers.

Dès novembre 1999, le Louvre, *abritera une « vitrine » du MHAC*, accueillant 120 à 150 chefs-d'œuvre venus des Amériques, d'Afrique et d'Océanie. Le problème des collections européennes du Musée de l'homme qui n'iront pas au MHAC, au grand désespoir d'un certains nombre de chercheurs, n'est toujours pas réglé. Seront-elles confiées au Musée des arts et traditions populaires ? Ce dernier est dans un triste état. Maurice Godelier a appelé à la création d'un musée de l'Europe en rappelant que Berlin en préparait un.

A Berlin, depuis la réunification, la valse des musées continue. Claudius Müller, directeur du Museum für Völkerkunde, a présenté, au cours du même colloque, son projet de rénovation, à l'étude depuis dix ans. Le plus grand musée ethnographique d'Europe, avec ses collections immenses (500 000 objets) et très anciennes (il a été créé en 1873), est situé à Dahlem, faubourg chic de la future capitale allemande. Il est flanqué de deux musées d'arts asiatiques, autonomes.

GALERIES GÉOGRAPHIQUES

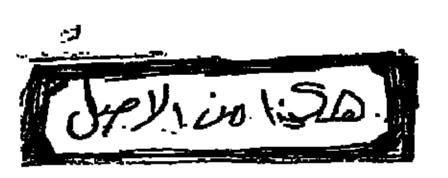
La première tranche des travaux, qui débutera en 1999, coûtera 35 millions de marks (environ 100 millions de francs). En 2001, devraient ouvrir un prologue de 1 000 mètres carrés résumant l'objet du musée, et les salles consacrées aux civilisations de l'Asie de l'Est et de la Sibérie. Mais les 22 000 mètres carrés du bâtiment à rénover de fond en comble ne pourront pas être entièrement parcourus avant 2015...

Claudius Müller précise la philosophie du projet berlinois : *« Qu'est-ce que la culture ? Comment se manifeste-t-elle dans les aires régionales ? Comment se développent les relations transculturelles ? Quelle est la capacité de l'homme à organiser sa vie individuelle et plurielle ? »* Le Museum für Völkerkunde sera doté d'un équipement capable d'accueillir des spectacles vivants et des festivals de cinéma, ainsi qu'un musée pour les enfants, et une section destinée aux aveugles.

A Londres, profitant du départ de la British Library, le département d'ethnographie s'apprête à réinvestir en force le British Museum, d'où il avait été pratiquement évincé, faute de place. John Mack, conservateur de ce département, a présenté cette mutation confiée à Sir Norman Foster, l'un des architectes les plus illustres de Grande-Bretagne. *« Il s'agit de faire un musée entièrement nouveau »*, précise John Mack. Les réserves, la bibliothèque, les archives du département et le centre d'étude qui l'accompagne seront logés dans un bâtiment annexe existant, à cent mètres du British Museum – *« C'est laid, mais c'est vaste »*, indique le conservateur. Les salles d'expositions permanentes (plus de 5 000 mètres carrés) seront disposées au nord de la cour centrale du British Museum sur deux niveaux. Là encore, on trouvera des galeries géographiques et des galeries thématiques. Ces dernières changeront tous les six mois.

« Au British Museum, les expositions sont directement issues des travaux du département qui se font en grande partie sur le terrain », note John Mack. Le calendrier d'ouverture n'est pas encore fixé. Il est tributaire d'un mode de financement complexe. Mais on sait qu'une grande partie du British Museum rénové devrait ouvrir pour les fêtes du millénaire en l'an 2000.

Emmanuel de Roux



Les autochromes trompeurs de 14-18

La propagande dévoilée au Musée de Blérancourt

COULEURS DU FRONT, LA VIE QUOTIDIENNE, Musée national de la coopération franco-américaine, château de Blérancourt, 02300 Blérancourt. Tél. : 03-23-39-60-16. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 janvier 1999.

BLÉRANCOURT (Aisne)
de notre envoyé spécial

C'est une exposition étrange et émouvante que présente le Musée national de la coopération franco-américaine, à Blérancourt. Parce qu'il s'agit d'autochromes de la guerre 14-18. Et donc de couleurs apaisantes qui enveloppent les images d'une douceur de vivre trompeuse pour un conflit qui a fait plus d'un million de morts en France.

Où est la guerre, où sont les atrocités ? C'est l'intérêt de l'exposition de décrypter ce que l'on voit, d'apprécier la part de propagande dans des clichés aseptisés qui sont souvent des reconstitutions, voire des constructions. L'armée française a en effet contrôlé la majeure partie des photographies prises par des professionnels mobilisés. Avec deux objectifs constants : dire que les Allemands sont des barbares et des vandales ; montrer que la France est héroïque et que les Français ne vivent pas si mal que ça.

Les 116 images exposées, prises en 1917, viennent des archives photographiques de la *Médiathèque du patrimoine à Paris* (ministère de la culture). Six sont des originaux, des plaques de verre 9 × 12, dont on peut apprécier les nuances chromatiques. Les autres sont des tirages laser agrandis : *« La fragilité des plaques originales a entraîné cette solution,* explique Anne Dopffer, conservateur du musée. *Le travail exceptionnel des photographes de la Médiathèque du patrimoine a permis de restituer la qualité des couleurs. »*

Deux photographes sont mis en valeur : Fernand Cuville et Paul Castelnau. Ils nous mènent sur la ligne de front, de la Suisse à la Belgique en passant par la Picardie. Anne Dopffer a mis l'accent sur la vie quotidienne aux abords du front – civils et militaires – par le biais de thèmes : bâtiments *bombardés, vitrines de magasins,* métiers, portraits de poilus, cantonnement, etc.

La propagande souligne d'abord les destructions allemandes. Une église envahie par la neige après l'effondrement du toit. Un arbre fruitier coupé à sa base par l'ennemi pour empêcher un ravitaillement. Des enfants assis dans un trou béant causé par un bombardement. Des obus allemands, qui n'ont pas éclaté, exhibés comme des trophées. *« Ces obus montrent que la technologie allemande ne fonctionne pas »,* explique Anne Dopffer.

Ensuite, elle montre ce qui semble fonctionner, les services publics, l'activité marchande, la vie sociale. Des pompiers passent d'un incendie à l'autre, un facteur relève une boîte aux lettres, des vendeurs de journaux crient dans la rue. Certains *magasins* bombardés restent ouverts, comme « A la providence », dévasté au point de ressembler à un musée d'art brut.

Ailleurs, une série de portraits – un porteur de pains, un artisan au travail, un sculpteur devant la cathédrale de Reims, un laboureur à la Millet, etc. – décriyent un « front des civils ». Avec parfois la compassion pour moteur. Une petite fille joue à la poupée sur le barda du soldat. Un poilu en permission, assis, seul, découpe son pain, le regard perdu, au cœur d'une ville déserte.



MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE

« Poilu faisant sa correspondance », Soissons, 1917. *Photo de Fernand Cuville.*

STÉRÉOTYPES SORTIS DU TEMPS

Ce ne sont plus des photographies mais des stéréotypes qui semblent sortis du temps. Même les photos de cantonnement servent une forme de propagande. Prises après les mutineries de 1917 pour montrer que les conditions de vie sont améliorées, *que les abris sont bien camouflés,* elles alignent des scènes familières : coupe de cheveux, lessive, repas, corvées de carottes, théâtre aux armées, tourisme à Soissons ou *écriture de lettres à la femme* aimée... La technique de l'autochrome vient renforcer la propagande. Le matériel était pratique et les clichés pouvaient être tirés sur place. Mais si la couleur restitue des informations précieuses (décor, costumes, paysage, objets), le procédé même – temps de pose *jusqu'à dix secondes qui in*terdit l'instantané, couleurs avantageuses – est en totale contradiction avec la réalité de la guerre.

C'est encore plus spectaculaire quand le front est dans l'image. Dans ce superbe paysage de barbelés et de no man's land sur fond de ciel bleu-émeraude. Ou quand le front est reconstitué : un « mitrailleur en action », avec personnages mimant leur rôle. L'horreur de la guerre surgit rarement. Sauf avec violence dans ce portrait de *trois poilus, comme éblouis par le* soleil, qui sont aveugles depuis une intoxication au gaz.

Michel Guerrin

Marc Minkowski, héraut de l'Idoménée de Mozart

MOZART : *Idomeneo, rè di Creta* (nouvelle production), solistes vocaux, David McVicar (mise en scène et costumes), Michael Keegan Dolan (chorégraphie), chœur et orchestre de l'Opéra des Flandres, Marc Minkowski (direction). OPÉRA DES FLANDRES, Anvers, les 18 et 23 décembre, à 19 h30 ; le 20, à 15 heures ; à Rotterdam, le 5 janvier *en version de concert* ; à Gand, les 7, 12, 14 et 16 janvier à 19 h30, le 10 à 15 heures.

ANVERS
de notre envoyée spéciale

Un guerrier jeune, à demi-nu, s'avance lentement sur la scène obscure. Dans ses bras, le masque sombre de la tragédie. Le *fatum* est en marche : retour du père, colère des dieux, sacrifice du fils, amours impossibles, tandis que sonnent les accords fatidiques de l'ouverture. Opéra de la jeunesse démiurgique et de l'affirmation de soi, jaillissement d'une musique qui semble vouloir se dépasser à chaque note, tel est cet *Idomeneo* dont Minkowski s'est fait le héraut.

Son orchestre est oraculaire : direction incisive, violence de la battue, articulation presque âpre, individualisation maximale des timbres. Son orchestre est amour : subtiles palpitations, atermoiements soudains, enivrement et douceur, enveloppements, épan*chements. Avec quel art Minkow*ski tire parti de cette géométrie *seria* (qui culmine dans des récitatifs bouleversants), lui insufflant vitalité et dynamique à l'instar d'une œuvre *buffa.*

PURE JUBILATION

Rien de surfait dans la mise en scène sobre et efficace – à peine symbolique –, laissant place nette à la musique. Ils sont bien de l'Orient, ces guerriers magnifiques, rouges et blancs, pantalons larges attachés aux chevilles, jupes gonflées comme celles des derviches tourneurs. Pour Ilia, la Troyenne captive, la robe simple d'une jeune fille : prisonnière de guerre, enchaînée par amour pour son geôlier Idamante.

La musique suit les mouvements de cette âme qui s'ouvre à la vie, Veronica Cangemi lui donne la chair chaude et souple de sa voix. Ainsi dans le fameux *Se il padre perdei,* qui préfigure à plus d'un titre le *Martern aller Arten* de Konstanze et surtout l'*Et incarnatus est* de la *Messe en ut mineur,* modèle de pure jubilation, de lyrisme et d'exaltation. Emission, intonation, souffle, ligne, tout y est. De même pour le bel et juvénile Idamante, qu'incarne Magdalena Kozena avec un naturel scénique *et vocal confondant. Assurément,* ces deux jeunes femmes vivent sous des latitudes mozartiennes – leur duo d'amour, *S'io non moro,* est simple comme deux enfants qui s'aiment.

Jeu plus convenu, vocalité plus stéréotypée pour Idomeneo et Elettra, marqués par leur apparte*nance tragique* (et par l'école de chant américaine). Chacun possède à n'en pas douter la vaillance du rôle, que ce soit le terrible *Fuor del mar,* chanté de haute lutte par Richard Croft, et l'imprécatoire *D'Oreste e d'Aiace,* par Lyne Fortin, qui en appelle aux mânes de son frère Oreste. Si les timbres un rien nasaux de l'un et de l'autre souffrent parfois d'un manque d'ouverture et de largeur, la véhémence d'Idomeneo sait prendre des couleurs d'airain tandis que le sang maudit des Atrides siffle par la gorge d'Elettra.

L'ensemble est de belle tenue. On tient en Russell Smythe un Arbace de premier plan : rondeur du timbre, puissance, virtuosité ; en Nicolas Testé une *voce* qui sait allier profondeur et magnanimité. Les chœurs (sans doute parmi les *plus beaux jamais écrits* par Mozart) sont tout simplement magnifiques, relayés par des ballets qui s'intègrent à l'action sans redondance. Ainsi la danse d'accueil d'Idomeneo, non pas liesse populaire mais gestuelle guerrière. Ainsi la longue péroraison du ballet final (en cinq actes), qui achève de *dénouer la trop brève résolution* vocale, rendant ainsi au public reconnaissant la juste résonance de la catharsis.

Marie-Aude Roux

SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Granmoun Lele, Tao Ravao et Vincent Bucher
Le Réunionnais Granmoun Lele est le détenteur des secrets du maloya, expression musicale la plus authentique de l'île, de ses métissages, sorcelleries et esprit festif. Le vieil homme ne s'est pas privé du concours des jeunes, il a intégré dans son groupe des as des tambours au look de rappeurs. Vincent Bucher (harmonica) et Tao Ravao (guitare) forment un duo franco-malgache fort original. Tous sont des fidèles au festival Africolor, qui les accueille avant la traditionnelle nuit de Noël mandingue du 24 décembre.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

PARIS

Des mondes et des anges
Dans le cadre des Soirées jeune public, l'Opéra de Paris présente du hip-hop. Houlala ! *Des mondes et des anges* est signé par la compagnie Camarguo que dirige Dominique Rebaud. Que la danse des rues et des cités soit à l'Opéra n'étonnera que ceux qui n'ont pas suivi (ou pas cru) l'incroyable ascension d'une danse qui a su ne rien abandonner de sa verve, de sa vitalité. Penser qu'en venant à l'Opéra le hip-hop devient respectable est en revanche une bêtise : *tout art, à partir du* moment où il devient respectable, existe-t-il encore ?
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e. Mº Bastille. Le 18, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Nguyên Lê Maghreb and Friends
Après le jazz-rock caraïbe d'Ultramarine, son hommage à Jimi Hendrix, le retour vers ses racines et l'enfance avec son projet « Vietnam », le guitariste Nguyên Lê explore les musiques du Maghreb. Ce n'est pas du world-jazz à l'exotisme toc mais bien une écoute attentive et une utilisation intelligente d'un ailleurs musical.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mº Châtelet. Les 18, 19 et 21, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

François Théberge Ensemble Stan Leferrière Tentet
Deux solistes avec leurs formations pour un concert de jazz qui puise ses origines dans les grands maîtres du genre (années 50 et 60 pour François Théberge, le swing des moyennes formations des années 30 et 40 pour Stan Laferrière) sans nostalgie passéiste. Du jazz d'aujourd'hui donc.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mº Passy. Le 19, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Autre
de John Cromwell (Etats-Unis, 1 h 34).
Brute
de Maciej Dejczer (France-Pologne-Allemagne, 1 h 30).
Comme une bête
de Patrick Schulmann (France, 2 h 10).
Couvre-feu
d'Edward Zwick (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ennui (*)
de Cédric Kahn (France, 2 h).
Hadès
de Stelios Haralambopoulos (Grèce, 1 h 30).
Karakter
de Mike Van Diem (Hollande, 2 h).
Le Prince d'Egypte
dessin animé de Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Prince de Sicile
de Jim Abrahams (Etats-Unis, 1 h 30).
La Route du sel
d'Ulrike Koch (Suisse-Allemagne, 1 h 50).
Un soir après la guerre
de Rithy Panh (France-Cambodge, 1 h 48).
Viktor pendant qu'il est trop tard
de Sandrine Veysset (France, 1 h 28).
West Beyrouth
de Ziad Doueiri (France-Liban, 1 h 45).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGE

Heurtaux
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. Fermé dimanche et lundi. Du 18 décembre au 20 février. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Accalmies passagères
de Xavier Daugreilh, mise en scène d'Alain Sachs.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, 2e. Mº Opéra. Le 18, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. De 70 F à 200 F.

Sankai Juku
Ushio Amagatsu : *Création.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mº Châtelet. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ahmed Essyad : *Ombline ou le Volcan à l'envers* (oratorio). Corine Sertillange (soprano), Sylvie Sullé (mezzo), Michael Benett (ténor), Arnaud Marzorati (baryton). Ensemble Musicatreize (chœur mixte), Daniel Mesguich (récitant), Dominique My (direction). Création mondiale à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mº Passy. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Gilles Apap (violon)
Œuvres de Tartini-Kreisler, Dvorak, Sarasate, Kreisler, Enesco. Orchestre national d'Ile-de-France. François Xavier Bilger (direction).
Théâtre de la Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc, 92 Châtenay-Malabry. Le 18, à 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-37. 100 F et 120 F.

Anne Marguerite Werster (mezzo) Jungi Mitsuichi (piano)
Dans le cadre du centenaire de l'Opéra-Comique et du centenaire Francis Poulenc. Récital autour de Poulenc et du « groupe des six ».
Opera-Comique, salle Bizet, place Boieldieu, 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 18, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. 100 F.

Les DéSAXés
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6e. Mº Odéon. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 90 F à 130 F.

L'Orchestre du dancing
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, 14e. Mº Vavin. Le 18, à 21 h 30. Tél. : 01-43-20-14-20. 100 F.

Francesca Solleville
Limonaire, 18, cité Bergère, 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 18, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Le Groupe Riche et Pauvre
avec la chanteuse Maya.
La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Mº Monge. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-42-72-29-61. 70 F.

ANNULATION

Hommage à Sviatoslav Richter
Victor Tretyako (violon), Natalia Gutman (violoncelle) et Elisso Virsaladze (piano) annulent le concert qu'ils devaient donner en hommage à Richter le 9 janvier 1999 au Théâtre des Champs-Elysées.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Tél. : 01-49-52-50-50.

DERNIERS JOURS

22 décembre :
Peony Pavilion
de Tang Xianzu, mise en scène de Peter Sellars.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 70 F à 170 F. En chinois et en anglais surtitrés en français.

Le Corps et la ville,
de Johan Van der Keuken : Bolivie
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 7e. Tél. : 01-49-54-75-00. Entrée libre.

EN VUE

■ Des missiles américains ont atteint le domicile à Bagdad d'une des filles de **Saddam Hussein**, mais **Hala** ne s'y trouvait pas.

■ **Bob Levingston**, leader républicain de la Chambre des représentants, a fait l'effet d'une bombe, en avouant ses infidélités conjugales, jeudi 17 décembre, au moment des journaux télévisés occupés sur le front de l'Irak.

■ Les propriétaires d'animaux, qui, aux Etats-Unis, dépensent en moyenne 54 dollars pour offrir à leurs compagnons des cadeaux de Noël, gâtent surtout les reptiles.

■ Le Modafinil, pilule efficace pour annuler l'effet des somnifères responsables d'un accident sur trois aux Etats-Unis, sera commercialisé à partir du 31 décembre, jour du réveillon.

■ Le Viagra, pilule contre l'impuissance sexuelle, vendue en Russie dans les pharmacies depuis le mois d'octobre, s'accompagne de nombreuses contrefaçons à base d'amidon.

■ Au Kenya, les crédules n'utilisent pas de préservatif avec « *les femmes grosses et les écolières* », réputées inaccessibles au virus. Les jaloux s'en passent avec leurs épouses, car ces mêmes croyances populaires attribuent au préservatif le pouvoir de les rendre trop désirables : 230 000 Kenyans ont contracté le sida, depuis le début de l'épidémie.

■ Ses descendants ayant accepté de présenter à **Nana Ponkor Baffour**, chef du village d'Old Tafo près de Kumasi au Ghana, les boissons traditionnelles (vin de palme, Gin ou Schnapps), **Nana Konadu Yiadom**, reine-mère coutumière, dont la dépouille mortelle attend depuis quatre ans, sera prochainement enterrée selon le rituel du pays Ashanti.

■ « *Il n'y a aucune raison de redouter un nouveau militarisme prussien* », a déclaré **Wolfgang Thierse**, président social-démocrate du Bundestag, en dévoilant, le 17 décembre, à Berlin, l'aigle en aluminium, emblème de l'Allemagne, affectueusuement surnommé « *la poule grasse* ».

■ Après *L'Humanité* qui s'interroge : « *Tintin a-t-il vu juste ?* » à propos de l'Union soviétique, le petit reporter – « *Mon seul rival international* », disait **Charles de Gaulle** – est « *embauché* » par *France-Soir* pour repartir au *Pays des Soviets*, album désavoué par **Hergé**.

■ Mercredi 16 décembre, le tribunal de Nanterre, jugeant qu'une somme symbolique suffisait à réparer « *complètement la violation objective de ses droits à la personne* », a condamné *Ici Paris* à verser 1 franc de dommages et intérêts à **Patrick Poivre d'Arvor**, journaliste, qui en réclamait davantage.

Christian Colombani

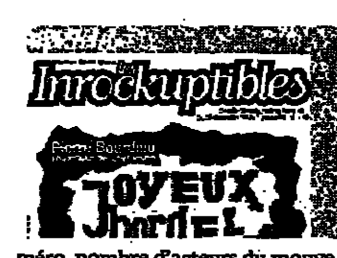
Pierre Bourdieu, rédacteur en chef invité des « Inrockuptibles »

Le sociologue, invité du numéro double spécial de fin d'année du magazine, a voulu donner la parole à ceux qui sont d'ordinaire exclus des médias

LA QUESTION ne date pas d'hier, puisqu'elle remonte à l'apparition même de la grande presse, au milieu du XIXe siècle, mais elle a été posée en France avec une insistance particulière tout au long de l'année qui se termine : les médias affadissent-ils systématiquement les débats d'idées ? Ne préfèrent-ils pas, par paresse et manque de temps, donner la parole à une toute petite poignée d'« *intellectuels médiatiques* », quasiment interchangeables, plutôt qu'à des personnalités novatrices mais dérangeantes ? Tel est, comme on sait, le point de vue de Pierre Bourdieu. Le magazine *Les Inrockuptibles* a proposé au sociologue contempteur des médias d'être le rédacteur en chef invité de son numéro double spécial de fin d'année, en vente jusqu'au 5 janvier.

Pierre Bourdieu s'est prêté au jeu en suggérant des personnes et des sujets injustement délaissés selon lui. « *J'ai voulu ouvrir à quelques-uns de ceux qui sont exclus du cercle médiatique, et qui ne sont en rien mes porte-parole, un espace de liberté. Il y a parmi eux, j'en ai bien conscience, beaucoup d'"irresponsables", comme aiment à dire, avec l'élégance morale qui les caractérise, nos "responsables" politiques, qui retrouvent spontanément les inusables réflexes jdanoviens de tous les socialismes autoritaires* », écrit-il dans son éditorial.

On retrouve donc, dans ce numéro, nombre d'acteurs du mouvement social de décembre 1995 et, de façon plus générale, de représentants, connus ou inconnus, de la « *gauche de la gauche* ». Susan George, une Américaine vivant en France depuis quarante ans, raconte son parcours de militante : la guerre du Vietnam, Mai 68, le Chili et, plus récemment, son combat contre « *le ténébreux et vampirique Accord multilatéral sur l'investissement* ». Elle décèle, après le grand « *trou* » des années 80, un regain d'intérêt de la jeunesse pour les grandes causes.



ESPRIT LUDIQUE

« *Nous croyons à une autonomie du mouvement social, pas à une force d'appoint de la gauche "plurielle". Il faudra attendre une dizaine d'années pour devenir grands* », affirme Pierre Contesenne, militant au syndicat SUD-aérien d'Orly et à l'association Droit au logement (DAL). Avec sa compagne Annie Pourre, une ancienne cégétiste d'Orly, ils forment un drôle de couple de militants, organisant des contestations ludiques, des concerts, des expositions sur l'érotisme et le féminisme, des débats sur la prévention du sida...

C'est le même esprit ludique qui a guidé une fine équipe d'étudiants des beaux-arts de Leeds, dans le nord de l'Angleterre. Leur cursus prévoit une exposition en troisième année. Ils montent une minutieuse mise en scène, photos de plage et bronzage artificiel à l'appui, destinée à faire croire qu'ils ont empoché la subvention *ad hoc* pour aller prendre une semaine de vacances en Espagne. Le scandale est considérable. « *Nous cherchions à remettre en cause l'idée de l'auteur unique travaillant à son œuvre, du génie face à l'objet* », raconte l'un d'eux. En regard de ces trublions pince-sans-rire, les bilans de fin d'année de quelques célébrités du football ou du spectacle paraissent nettement plus conventionnels.

Le propos le plus iconoclaste de ce numéro, au demeurant plutôt sage, est celui du philosophe Jacques Bouveresse, à propos de la mode actuelle des cafés philosophiques. « *Même les managers tiennent, semble-t-il, à introduire la philosophie dans leurs entreprises* », remarque-t-il. Tout cela est un peu bizarre, de même que l'empressement des intéressés à satisfaire ce nouveau marché. « *N'est-on pas en train de demander à la philosophie ce qu'on a plus ou moins renoncé à demander à la religion ?* », s'interroge-t-il.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La dernière vague de sondages politiques de l'année permet de distinguer clairement un vainqueur et un vaincu. *Le vainqueur* de 1998 s'appelle Jacques Chirac. Il y a un an, Lionel Jospin était le *grand bénéficiaire. Cette fois-ci,* c'est le chef de l'Etat qui tire les marrons du feu. Quant au vaincu, il s'appelle naturellement Jean-Marie Le Pen. Le sondage Sofres-*Nouvel Observateur* mené parmi les électeurs du Front national permet de constater que les sympathisants de l'extrême droite mettent Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, en chiffres ronds, à égalité en terme de responsabilité dans la crise ou de proximité politique. Le fait majeur est que le Front national, dont l'ascension était bloquée depuis deux ans, se scinde en deux et entame inévitablement un déclin.

LIBÉRATION
Serge July

■ Ce qu'on soupçonnait fortement dès mercredi soir est aujourd'hui démontré : l'intervention américaine est fondée pour l'essentiel sur de faux-semblants. Comme *Libération* le révèle, le rapport de l'Unscom a été manipulé par son chef de mission, Richard Butler. Avec les mêmes informations, on pouvait – on devait – écrire un texte montrant la réussite du travail de vérification des émissaires de l'ONU et traduisant, à trois anicroches près, une relative collaboration des Irakiens. Mais la guerre était décidée à l'avance : le rapport Butler a été rédigé pour les besoins de cette mauvaise cause.

THE NEW YORK TIMES

■ En attaquant l'Irak au moment où les membres de la Chambre des représentants se rassemblaient à Washington pour envisager sa destitution, M. Clinton ne pouvait éviter de donner l'impression qu'il levait les frontières qui doivent séparer la conduite de la politique étrangère américaine des aléas de la vie politique intérieure. Mais cette accusation serait essentiellement injuste. Le conflit avec l'Irak a lieu selon son propre calendrier et il se trouve qu'il avait atteint un moment décisif à la veille du débat à la Chambre sur la destitution.

THE DAILY TELEGRAPH

■ Quand un président américain ne peut plus ordonner une action militaire sans déclencher un débat passionné sur ses motivations, il est clair que sa crédibilité n'est plus réparable. Ce journal soutient vigoureusement la politique britannique et américaine consistant à bombarder les installations militaires de l'Irak, et nous faisons l'éloge du courage de nos pilotes. Mais il existe maintenant un danger que les doutes sur la moralité de Bill Clinton n'entachent une politique justifiée, laquelle aurait été déjà difficile à appliquer dans les meilleures circonstances.

www.alibabook.com

Malgré un marché étroit et déjà encombré, les librairies françaises se multiplient sur le Net

APRÈS un demi-siècle d'existence feutrée, le grossiste en librairie SFL (Société française de livres) se lance dans la vente au détail en ouvrant un site de vente baptisé « Alibabook ». La SFL ne fait que reprendre une recette éprouvée, car le commerce électronique du livre est très développé dans d'autres pays. De fait, le marché français est déjà assez encombré, avec notamment le service en ligne de la FNAC et diverses boutiques comme A La Page, Chapitre.com, Livres-en-ligne ou Culture Surf. On s'attend en outre à l'arrivée imminente de grands groupes comme Bertelsmann, qui prépare son projet pan-européen BooksOnline, ou l'Américain Amazon, qui, déjà implanté en Allemagne et en Grande-Bretagne, a prévu de s'attaquer à la France en 1999.

Pour faire face à ces géants, la SFL ne pourra pas investir plus de dix millions de francs sur trois ans. Les débuts ne sont pas faciles : elle aurait voulu faire de la publicité sur la page d'accueil d'AOL-France, mais les espaces y ont été réservés par BooksOnline pour les deux prochaines années...



Pourtant, Jean-Manuel Escalas, président de la SFL, reste persuadé que « *sur Internet, tout le monde a encore sa chance, même les petits. Il est vrai qu'on note un fort engouement pour le commerce électronique dans notre secteur, et qu'il y a aura bientôt des morts. Mais désormais, l'expansion de nos entreprises passe par le Net* ». La SFL a créé son propre catalogue électronique de près de 450 000 titres, ce qui représente selon M. Escalas « *l'essentiel de l'édition française* », y compris les romans étrangers traduits en français.

Si le livre est en stock à la SFL, la livraison en France se fait en 48 heures, mais si Alibabook doit se le procurer auprès d'un distributeur, le délai peut atteindre 5 à 7 jours. Conformément à la loi, les prix sont les mêmes qu'en librairie, mais pour ses clients français, Alibabook fait cadeau des frais de port. Le client navigue grâce à un moteur de recherche classique. Pour les indécis, le site a prévu une sélection thématique de près de trois mille titres, accompagnés de commentaires. Chaque jour, cinq livres sont mis en vedette. En ce début de deuxième semaine, Alibabook a choisi une tonalité résolument sérieuse, avec des ouvrages comme *La Traversée de la nuit* de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, (Seuil) ou les confessions de saint Augustin (La Pléiade). Seule touche festive dans cette vitrine austère, un album de photographies dédié au décolleté féminin.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CONCOURS

■ Pour la sixième édition des Trophées de la micro-informatique communicante, France Télécom va décerner trois prix : meilleur site de commerce électronique, meilleur jeu interactif en réseau et produit de télécommunication le plus performant. Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 6 janvier. Le palmarès sera annoncé le 28 janvier.
web : *www.francetelecom.fr.*
e-mail : *tropheefrancetelecom@wanadoo.fr*

ÉTAT DU MONDE

■ Pour sa dix-huitième édition, l'annuaire économique et politique *L'Etat du monde 99* (Editions La Découverte) propose, dans son bilan par pays de l'année écoulée, une sélection de sites Web pour chaque pays ou région.

VŒUX HUMANITAIRES

■ La Croix-Rouge et France Télécom Multimédia ont mis en place sur Internet un service d'envoi de cartes de voeux animées à vocation humanitaire. Chaque carte coûte 30 francs, payables en ligne. Le bénéfice de l'opération sera intégralement reversé à la Croix-Rouge française.
web : *www.cartesonline.com*
e-mail : *comcrf@croix-rouge.fr*

Le propre du chimpanzé

par Alain Rollat

L'HISTOIRE des primates retiendra qu'il pleuvait sur Bagdad des missiles inventés par l'*Homo sapiens* le soir où le chimpanzé fit faire à l'*Homo sapiens*, sur Arte, le grand bond en avant qui allait bouleverser l'histoire des hommes. Les primatologues du prochain millénaire se demanderont même si cet accès de fièvre guerrière ne résultait pas d'une opération de diversion, lancée par les derniers anthropocentristes, pour essayer d'occulter la révélation de cette vérité qui a changé le destin de l'humanité : l'*Homo sapiens* ne descend plus du singe et le chimpanzé peut en témoigner, puisqu'il est le plus humain de ses cousins. Les faits sont là, et ils ont été attestés, reportages scientifiques à l'appui, par tous les savants consultés au cours de cette mémorable soirée thématique : tout ce qui, jusqu'à présent, constituait officiellement le propre de l'homme constitue aussi le propre du chimpanzé. Il faut se rendre à cette évidence. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, a conscience de soi. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, a un langage. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, a une capacité de raisonnement.

Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, possède des savoirs multiples. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, fabrique son outillage. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, exprime des émotions. Le chimpanzé, comme l'*Homo sapiens*, est un animal sociable. Etc. Pauvre Rabelais ! Il ne pourrait même plus écrire que « *rire est le propre de l'homme* »... Une conclusion s'impose donc : si le chimpanzé n'est pas *Homo sapiens*, il n'en est pas moins homme ! Il est même plus proche de l'*Homo sapiens* – avec lequel il a 98 % de gènes en commun – que du gorille. Cela signifie que la véritable humanité, celle qui englobera un jour, sans exclusion, *tous* les rejetons de notre arbre généalogique, reste à découvrir.

La clé de notre destin se cache sans doute dans les deux seules caractéristiques qui semblent différencier, jusqu'à présent, le propre du chimpanzé du propre de l'homme. La première est l'aptitude du chimpanzé au silence. Son cerveau disposant d'un centre de la parole, comme celui de l'*Homo sapiens*, ce silence nous apprendra des choses importantes sur la vacuité de nos bavardages. La seconde est encore plus troublante, parce qu'elle n'appartient qu'à une seule famille de chimpanzés, celle des Bonobos, dont les membres résolvent tous leurs conflits d'une façon originale : en cas de guerre, ils font l'amour non stop. *Peace and love* ! L'histoire des primates s'étonnera donc aussi que, vis-à-vis de Saddam Hussein, Bill Clinton se soit montré aussi *Homo sapiens* et si peu *Homo simiesque*...

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Le Suspect ■ ■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

20.55 Le Rouge et le Noir ■ ■
Claude Autant-Lara (France, 1954, 185 min). Cinétoile

21.50 Gazon maudit ■ ■
Josiane Balasko (France, 1995, 105 min). RTBF 1

21.55 Plumes de cheval ■ ■
Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

0.25 Sexe, mensonges et vidéo ■ ■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 2

0.30 ▶ La Femme aux deux visages ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Arte

0.40 Maurice ■ ■
James Ivory (Grande-Bretagne, 1987, v.o., 130 min). France 2

3.00 Bronco Apache ■ ■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, 95 min). Cinétoile

3.50 La Séparation ■ ■
Christian Vincent (France, 1994, 85 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 De l'actualité à l'Histoire. L'Avenir des retraites. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Majax ; Sidney Ohanna ; Miossec. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.10 *Le Rendez-Vous.* Invité : Bruno Mégret. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Paroles de Nobel. Une voix pour les réfugiés. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Invité : DanyBoon. Paris Première
20.05 C'est la vie. Les accros de télé. TSR
20.55 Thalassa. Escale aux Açores. France 3
22.20 Faut pas rêver. Espagne : La capitale du bouchon. France : Le marionnettiste de Noël. Vietnam : Chasseurs de bonsaïs. France 3
22.40 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo. France 2
23.15 *Sans aucun doute.* Les arnaques à la voyance. Invitée : Dee Dee Bridgewater. TF 1
23.25 Top bab. Rythm Kings. Canal Jimmy
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Aigle et le Sphinx. France 3
19.40 Jazz Collection. [3/12]. Louis Armstrong. Planète
20.15 Plans de vol. *Les mordus de l'aviation.* Odyssée
20.35 L'homme qui fabriqua le super-canon. Planète
20.40 Arctique. Villages du Grand Nord. Odyssée
20.45 Méditerranée. [11/12]. Venise, l'empire des marchands. Histoire
21.30 Pour l'amour des crocodiles. [3/10]. Planète
21.45 Conférences de presse. 31 janvier 1964 [3/3]. Histoire
21.45 Mémoires d'ex. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Odyssée
22.15 Hôpitaux psychiatriques, la fin d'une institution. Planète
22.55 Le paradis est ailleurs. Odyssée
23.00 Grand format. *Et je vois les étoiles...* La vie de la chanteuse Renate Kern. Arte
0.30 Alfonso Cabeza de Vaca, marquis de Portago. Un clochard magnifique [1/2]. Planète
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète. Mission Guérilla. France 3

DOCUMENTAIRES

18.15 L'Hôtel en folie. [3/3]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. *La Course dans la vie.* La Cinquième
18.35 La Jungle de verre. Les nerfs à vif. Odyssée
19.00 Danseuses célestes du pays khmer. Muzzik
19.15 *La Quête du futur.* [16/22]. L'écologie planétaire. Planète
19.30 Le Monde merveilleux des jouets. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

22.00 Equitation. Show Jumping International de Londres (2e épreuve) : Christmas Puissance. Eurosport

DANSE

20.45 La Fleur de pierre. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Mezzo

MUSIQUE

20.30 L'Arpeggione de Schubert. Avec Marc Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, alto. Muzzik
21.00 John McLaughlin & Katia Labèque. Muzzik
22.00 La Belle Hélène. Opéra bouffe d'Offenbach. Solistes : Anne Barbier, Fernand Fedronic. Paris Première
23.00 Tito Puente 1997. Muzzik
0.15 Tchaïkovski. *Roméo et Juliette.* Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Le Frère irlandais. Robin Davis [1 et 2/2]. Festival
20.45 Tamás et Juli. Ildiko Enyedi. Arte
20.50 Le Fléau. Mick Garris [3/4]. Série Club
20.50 20 000 lieues sous les mers. *Rod Hardy.* TSR
20.55 Un taxi dans la nuit. Alain-Michel Blanc. France 2
21.45 Le Mur. Alain Berliner. Arte
0.00 Les Complices. Serge Moati. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.35 Libre court. *Facile.* Nathalie Serrault. France 3

SÉRIES

20.55 Soirée Sitcom. M 6
22.30 Dream On. Derrière les barreaux (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Seinfeld. L'agenda électronique (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, Deep Space Nine. Le passager (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Star Trek, la nouvelle génération. Le vrai visage de l'ennemi (v.o.). Canal Jimmy
2.45 New York Police Blues. Meurtre en sous-sol (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.40 France 2
Bouillon de culture

« Mais, mon petit, tu n'es pas fait pour ce métier, je ne peux rien faire pour toi... », prédisait René Simon à Jean-Paul Belmondo, alors auditeur au Conservatoire. Aujourd'hui sur le plateau de Bernard Pivot pour retracer sa carrière, Belmondo, serein, toujours prêt *« à déconner »*, encourage les apprentis comédiens de la prestigieuse école parisienne à ne pas baisser les bras. S'il avait écouté les *« hommes de la profession »*, il n'aurait pas, du jour au lendemain, tenu dans ses bras la pulpeuse Sophia Loren, à qui, sur ordre du metteur en scène Vittorio de Sica, il *« roulait un patin de première, dès le premier jour, à 6 heures du matin, à Rome »*.
Belmondo raconte les débuts d'avant *A bout de souffle* (1959), de Godard, le film qui l'a propulsé. Un an plus tôt, le cinéaste lui offrait 500 francs pour tourner *« dans sa chambre »*, à la grande inquiétude du débutant, son premier court métrage, *Charlotte et son Jules*. L'acteur se souvient de son premier rôle au cinéma, en 1956 – un ouvrier – dans *Les Copains du dimanche*, d'Henri Aisner ; film produit par la CGT, jamais sorti mais projeté dans les comités d'entreprise. De bouts d'essais sans suite en prestations écourtées – le Conservatoire, puis la Comédie-Française –, Jean-Paul Belmondo a fini par réaliser son rêve d'acteur après avoir songé devenir clown. Il *était heureusement soutenu par* son père, le sculpteur Paul Belmondo, à qui Jacques Copeau, bien des années avant, avait lancé, dans les coulisses d'un théâtre d'Alger : *« Belmondo, voilà un nom qui serait splendide pour un comédien ! » – C. M.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Enfants de la télé. Spécial bêtisier.
23.15 Sans aucun doute. Les arnaques à la voyance.
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.15 *Le Dernier Contrat.* Téléfilm. Romolo Guerrieri [2/2].

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 et 0.05 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 *Un taxi dans la nuit.* Téléfilm. Alain-Michel Blanc.
22.40 Bouillon de culture. Tête-à-tête avec Jean-Paul Belmondo.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Ciné-club. *Cycle nostalgie britannique.*
0.40 Maurice ■ ■ Film. James Ivory (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Escale aux Açores.
22.20 Faut pas rêver.
23.20 Météo, Soir 3.
23.40 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. L'Aigle et le Sphinx.
0.35 Libre court. *Facile.*
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Les Secrets de la guerre secrète.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 City of Crime ■ Film. John Irvin.
22.35 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe.
0.45 Scrooge ■ Film. Brian-Desmond Hurst (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Edouard Vuillard (1868-1940). Les allées du souvenir : *Les Jardins publics*, 1894.
20.45 *Tamás et Juli.* Téléfilm. Ildiko Enyedi
21.45 Le Mur. Téléfilm. Alain Berliner.
22.55 Contre l'oubli. François Jacob (France).
23.00 Grand format. *Et je vois les étoiles... La vie de la chanteuse Renate Kern.*
0.30 ▶ La Femme aux deux visages ■ ■ Film. George Cukor (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Politiquement rock.
20.50 David Lansky. L'Enfant américain.
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'éveil
23.20 Buffy contre les vampires. Innocence [1 et 2/2].

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Hélène Védrine (*Rops sur autre ne veut être*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Leporello*, de Stefan Zweig.
23.00 Nuits magnétiques. *L'écriture est un pays.*
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Penderecki, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Fouillaud, Corcoran, Kate Bush.
23.07 Jazz-club. La chanteuse Jeri Brown.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Trio nº 28*, de Haydn. 20.40 Berlioz et l'Allemagne. Œuvres de Berlioz, Beethoven, Weber, Schubert, Mendelssohn, R. Schumann, Paganini, Liszt, Wagner.
23.00 L'Enlèvement au sérail. Opéra de Mozart par le Beecham Choir Society et le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Thomas Beecham.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Bronco Apache ■ ■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, 85 min). Cinétoile

15.00 La Vie de château ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min). Cinétoile

16.45 Plumes de cheval ■ ■
Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

23.00 Berlin Express ■ ■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Classics

0.55 Tout ce que le ciel permet ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1955, *85 min*). Arte

1.05 Germinal ■ ■
Yves Allégret (France, 1963, N., 105 min). Cinétoile

2.10 Evasion sur commande ■ ■
Jack Smight (Etats-Unis, 1968, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

2.25 Mission : impossible ■ ■
Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.45 Savoir plus santé. Merci docteur. France 2
14.10 et 16.40, 21.10 Grand Angle. L'excision au Burkina Fasso. France 2
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Yves Le Maner, *André Sellier, Frédéric Monier*, Dominique Veillon. Histoire
15.55 La Rétro des sports. Invités : Jean-Luc Crétier, Laurent Blanc, Christine Arron, Jean-Marie Leblanc, Marc Pajot. France 2
16.30 *De l'actualité à l'Histoire.* L'avenir des retraites. Histoire
17.05 Courts particuliers. Spécial café-théâtre. Pascal Légitimus. Paris Première
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Paroles de Nobel. Avec Stéphane Défi-Georges. Une voix pour les réfugiés. Avec Philippe Chabasse. Histoire
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 19 décembre 1948. Vers la Chine de Mao. Invité : Jean-Luc Domenach. Arte
19.05 Paris Modes. Yves Saint-Laurent. Paris Première
19.30 Le Bazar de Ciné Cinémas. Invité : Stéphane Meunier pour son documentaire *Les Yeux dans les Bleus.* Ciné Cinémas
20.00 Thalassa. Jeux de mer. TV 5
20.35 Le Club. Avec *Cédric Kahn.* Ciné Classics
20.45 *Le Magazine de l'Histoire.* Portraits et destins. Invités : Jean-Marie Rouart, Philippe Sollers, Laure Adler. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Niger : Les salines du désert. *France : Le train des pèlerins.* Brésil : Le cirque Barque. Invité : Stéphane Freiss. TV 5
21.40 Metropolis. I.N.R.I., le retour. Weimar, capitale culturelle 1999. Arte
22.30 Strip-tease. J'englobe, j'adhère, *j'envoûte. Bizness à la belge.* France 3
22.55 T'as pas une idée ? Invité : L'abbé Pierre. Canal Jimmy
23.25 Union libre. France 2
19.00 Le Temps des cathédrales. Dieu est lumière. Odyssée
19.40 Les Grandes Batailles du passé. [7/28]. Azincourt. Planète
19.55 Mémoires d'ex. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Odyssée
20.05 Le Temps des vendanges. [7/8]. La dernière ligne droite. France 3
20.35 L'Hôtel en folie. [3/3]. Planète
20.35 Planète animal. Les royaumes de l'ours russe : La façade de l'Arctique. TMC
20.45 ▶ *L'Aventure humaine.* Les Volcans sous la mer. Arte
21.05 Johann aux cheveux blonds. Odyssée
21.30 Planète Terre. L'Ouest américain [7/8] : Le temps des déchirures [1/2]. TMC
21.35 La Quête du futur. [16/22]. L'écologie planétaire. Planète
21.50 Marx Brothers. [2/2]. Côté cour, côté jardin. Ciné Classics
22.05 Jazz Collection. [3/12]. Louis Armstrong. Planète
22.20 Les singes-lions du Brésil. Odyssée
22.55 L'homme qui fabriqua le super-canon. Planète
23.00 Les Empereurs romains. [3/6]. Néron : le pouvoir et la folie. Histoire
23.45 Music Planet. Altman's Jazz 34. Kansas City. Arte
0.00 Corpus Christi. [7/12]. Judas. Histoire
0.35 Hôpitaux psychiatriques, la fin d'une institution. Planète

DOCUMENTAIRES

18.05 Kitikmeot. [1/3]. Le grand voyage de la pierre. La Cinquième
18.30 Arctique. L'univers mouvant des glaces. Odyssée
18.35 Les Cent Premières Années du cinéma. [2/2]. Ciné Cinémas

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Elite 1. Pau - Colomiers. Canal +
15.00 et 18.00 Handball. *Championnat d'Europe féminin.* Demi-finales. AB Sport
20.00 Football. D1. Multifoot. Canal +
20.30 Motocyclisme. Guidon d'or de Bercy. Paris Première
20.40 Basket-ball. Pro A : Besançon - Cholet. Eurosport

MUSIQUE

17.30 Symphonie nº 8 en do mineur, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Pierre Boulez. Mezzo
20.00 Fedosseiev dirige Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
20.30 Le Barbier de Séville. Opéra de Rossini. Mise en scène. Dario Fo. Amsterdam 92. Par le Netherlands Chamber Orchestra, dir. Alberto Zedda. Mezzo
23.00 Noël anglais. Cathédrale St Edmundsbury. Avec Gerald Finley, baryton ; Aled Jones, soprano. Par le Farnaby Brass Ensemble et le Chœur du Royal College de musique de chambre, dir. David Willcocks. Mezzo
0.15 Porgy and Bess. Opéra de Gershwin. Mise en scène. *Trevor Nunn. Par l'Orchestre* philharmonique de Londres, dir. Simon Rattle. France 3
0.35 Pet Shop Boys. Londres 97. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.05 Bouvard et Pécuchet. J.-D. Verhaeghe [2/2]. Ciné Cinémas
17.45 La Princesse de l'espace. Robert Marchand. RTL 9
18.25 Le Réveil du volcan. Graham Campbell. France 2
19.00 Catherine Courage. Jacques Ertaud [2/3]. Festival
20.20 Une passion ardente. Larry Peerce. Ciné Cinémas
20.30 Des enfants dans les arbres. Pierre Boutron. Festival
20.35 Merlin. Steve Barron. TSR
20.50 La Femme du boulanger. *Nicolas Ribowski.* RTBF 1
20.55 Le Feu sous la glace. F. Decaux-Thomelet. France 3
22.25 La Dernière Fête. Pierre Granier-Deferre. Festival
22.40 Tamás et Juli. Ildiko Enyedi (v.o.). Arte
23.35 Docteur Jekyll and Mister Hyde. David Wickes. M 6

SÉRIES

17.20 Equalizer. Fureur silencieuse. 13ème Rue
18.40 Homicide. Content d'être là. Série Club
19.45 Happy Days. Le visiteur venu d'ailleurs. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Défaillance. Téva
20.10 3e planète après le Soleil. Jolly Old St. Dick (v.o.). Série Club
20.30 Tout le monde aime Raymond. Le plus beau des deux. Série Club
20.40 New York Undercover. Double jeu. Echec et mat. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. La preuve par balle. M 6
20.55 Shogun. [5 et 6/6]. Téva
21.00 Maximum Bob. L'ex-femme du juge (v.o.). Canal Jimmy
21.45 The Sentinel. Une question de confiance. M 6
22.13 High Incident. Acompte requis (v.o.). 13ème Rue
22.30 Orages d'été, avis de tempête. [9/9]. TV 5
22.30 Blanche. [7 et 8/11]. TMC
22.40 Profiler. Point de rupture. M 6
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Le passager. Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes *du câble et du satellite.*
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.45 Arte
Music Planet

Du vrai cinéma

ALORS qu'il s'apprêtait à tourner *Kansas City* (1996), film de gangster et de jazz situé au début des années 30, le cinéaste américain Robert Altman eut l'idée de recréer, dans un deuxième film, *Jazz 34*, les nuits de swing, les poursuites musicales improvisées *(chases)* des solistes, durant une répétition ou face au public. Dans le décor du Hey Hey Club, il installe la vingtaine de musiciens qui *avaient participé à la fiction Kansas City.* Quelques phrases situent l'époque, la ville, la nuit, la pègre. Cinéaste du détail, Altman ne loupe pas un bouton de manchette, une goutte de sueur, une chaise isolée ou une belle fille à l'œil aguicheur. De ce point de vue, son club est parfait, ses musi*ciens sont parfaits. On se sait au* cinéma, donc on y croit.

Altman est aussi un cinéaste du mouvement, des scènes de groupe *(MASH, Nashville, Mariage...)*. Sa caméra suit le développement des thèmes, s'attache à un riff, met en valeur un solo. En arrière-plan, dans la brume opaque de la fumée des cigarettes, on voit des joueurs de cartes, un musicien qui examine son saxophone, une fille passe dans le champ ; certains plans sont construits sur des événements en cascade.

On est toujours au cinéma et dans du grand cinéma. Il y a même un scénario. L'après-midi, des musiciens arrivent au club, improvisent ensemble. D'autres les rejoignent. Petit à petit on arrive à un grand orchestre, le public est là, on danse, on boit. A la pause, il y a toujours un gars pour reprendre son biniou. Au matin, il ne reste qu'un quartette, pour *une dernière mélodie.*

Comme *Jazz 34* est la mise en scène d'un concert – ce qu'était la dizaine de minutes de *Jammin' the Blues*, de Gjon Mili (1944), auquel on pense immédiatement –, la musique l'est aussi. Joshua Redman, Craig Handy, Gerri Allen, Cyrus Chestnut, James Carter, Ron Carter, Olu Dara, David Murray... jouent à être qui Lester Young, qui Coleman Hawkins, qui Mary Lou Williams... Le son, la technique de jeu, la manière de tenir les instruments restent ceux d'aujourd'hui. Une musique trop parfaite pour être vraie. On est toujours au cinéma.

Sylvain Siclier

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Touche pas à mon nain !
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Drôle de jeu.
23.05 Les Trophées de la mode et de la beauté 1998.
1.20 Formule foot.
1.55 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.40 Consomag.
13.45 Savoir plus santé.
14.35 L'Euro.
14.40 Tiercé.
15.00 Sur la trace du renne.
15.55 La Rétro des sports.
18.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.25 Le Réveil du volcan. Téléfilm. *Graham Campbell.*
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tapis rouge.
23.25 *Union libre.*
1.00 Journal, Météo.
1.25 Trafic à Singapour. Téléfilm. Rob Marchand.

FRANCE 3

13.57 Keno.
14.05 Le Magazine du cheval.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 *Couleur pays.*
18.10 Expression directe. PS.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Temps des vendanges. [7/8].
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Feu sous la glace. Téléfilm. Françoise Decaux-Thomelet.
22.30 Strip-tease.
23.35 Météo.
23.37 L'Euro, mode d'emploi.
23.40 Soir 3.
0.00 Saturnales. Journal des spectacles.
0.15 Saturnales. Porgy and Bess. Opéra de Gershwin.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.30 C'est ouvert le samedi.
14.00 Rugby. Elite 1 : *Pau - Colomiers.*
16.05 Football NFL.
17.05 Maguinnis, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.00
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania.
18.50 Flash infos.
18.59 Jean-Luc et Faipassa.
19.00 Les Simpson.
19.30 Football. Multifoot. Championnat de D 1. 20.00 Coup d'envoi.
22.15 Jour de foot.
23.00 Les Feebles ■ Film. Peter Jackson.
0.35 La Rançon. Film. Ron Howard (v.o.).
3.55 Grace of My Heart ■ Film. Allison Anders (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.35 Le Cinéma des effets spéciaux.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
14.55 *Sur les chemins du monde.*
15.00 Les Authentiques.
15.30 Les Grands Hôtels.
16.00 L'Enfance dans ses déserts.
16.30 Lonely Planet.
17.30 Terres de légendes.
18.05 Kitikmeot. [1/3].
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 19 décembre 1948 : Vers la Chine de Mao.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. La Cour pénale internationale.
20.15 Cruellement vôtre. [5/6].
20.45 ▶ L'Aventure humaine. Les Volcans sous la mer.
21.40 *Metropolis.* I.N.R.I., *le retour.* Weimar, capitale culturelle 1999.
22.40 Tamás et Juli. Téléfilm. Ildiko Enyedi (v.o.).
23.45 Music Planet. Altman's Jazz 34.
0.40 Le Rock de la soucoupe volante. Court métrage. *Enda Hugues (v.o.).*
0.55 Tout ce que le ciel permet ■ ■ Film. Douglas Sirk.
2.20 Court-circuit. *Souko, le cinématographe en carton.* Court métrage. Issiaka Konate.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.20 La Belle et la Bête.
15.20 Fame L.A.
16.15 Raven.
17.15 Amicalement vôtre.
18.20 Bugs.
19.15 Turbo.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. La preuve par balle. 21.45 The Sentinel. Une question de confiance. 22.40 Profiler. Point de rupture.
23.35 Docteur Jekyll and Mister Hyde. Téléfilm. David Wickes.
1.25 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Quand tu descendras du ciel*, de Howard Buten.
22.35 Opus. La pierre qui chante ou les instruments de la cathédrale de Chartres en concert.
0.05 Le Gai Savoir. Michel Perrin, ethnologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 A l'Opéra.
19.30 La Traviata. Opéra de Verdi. Donné en direct du Metropolitan Opéra de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. Carlo Rizzi, Patricia Racette (Violetta), Marcelo Alvarez (Alfredo), *Vladimir Chernov (Germont).*
23.07 Présentez la facture. Invités : Pierre-Henri Xuereb, alto, Bernard Salin, luth. Autour de l'alto.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Haydn, de Brahms.
20.00 Picasso et la musique. Concert. Œuvres de De Falla, Satie, Stravinsky, œuvres traditionnelles, Poulenc, Milhaud.
22.00 Da Capo. Œuvres de Beethoven, Schubert, Mozart, Wolf.

هكذا من الأصل

PLANTU

ET GRAINES DE PLANTU

les rendez-vous

Le Monde

du 21 au 23
Feuilleton
Paroles de médecins

23 daté 24
48 pages d'inédits de
Plantu : les dessins auxquels vous avez échappé

30 daté 31
Supplément spécial
"Bonjour l'Euro"

31 daté 1er
Dessins d'enfants sur l'actualité

Tous les jours
chez votre marchand de journaux

ABONNÉS
FAITES SUIVRE
VOTRE ABONNEMENT
PENDANT LES VACANCES

Le Monde

La CNIL
consommati
C'EST D
SUR E
et g
DES TÉL
MAGNÉT
CHAIN
LECTEU
CAME
NUME
RADIO-C
BALA
APPAREI
NUME
Téléphonez au
Euro
La radio acti



Le Monde

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 1998

La CNIL critique un questionnaire sur la consommation s'enquérant du sexe des conjoints

Le formulaire devrait être distribué, à partir de janvier, dans les boîtes aux lettres

VINGT MILLIONS de ménages français vont recevoir un questionnaire sur leurs habitudes de consommation qui risque, selon la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), de *« permettre l'identification des couples homosexuels »*. Outre plusieurs centaines de cases à cocher sur ses comportements d'achats, la personne sondée devra indiquer son sexe, ainsi que celui de son *« conjoint »*. Masculin, masculin ? Féminin, féminin ? Par déduction, redoute la CNIL, la vie en couple de deux personnes d'un même sexe sera révélée. Or, la loi sur l'informatique et les libertés interdit de collecter et d'enregistrer des informations *« faisant apparaître, directement ou indirectement, les mœurs des personnes »*.

Glissé dans les boîtes aux lettres à partir de janvier, le formulaire émane d'une société, Claritas, spécialisée dans la constitution de bases de données personnelles et dans leur commercialisation auprès d'entreprises de vente par correspondance. Chaque année, depuis 1994, Claritas diffuse ce type de document auprès de vingt millions de foyers en France. Mais c'est la première fois que le formulaire mentionne le sexe du conjoint.

Le directeur général de Claritas, Hervé Pointillart, proteste de sa *« bonne foi »*. Il invoque une erreur liée à la nouvelle mise en page de son questionnaire. *« Nous n'entendons pas procéder au traitement des données relatives aux couples homosexuels, qui ne sont pas un marché pour nous »*, assure-t-il. Pour preuve de sa déontologie, il ajoute que sa société a, dans le passé, *« refusé de louer les noms de gens se déclarant célibataires aux agences matrimoniales »*.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Regrettant que le questionnaire ne lui ait pas été préalablement soumis, la CNIL veut moraliser le secteur des bases de données dites *« comportementales »*. Un marché *en plein développement. Grâce* aux progrès des méthodes d'exploitation, les fichiers traditionnels du marketing direct, qui recensaient un petit nombre de données par personne, ont été remplacés par des *« mégabases »* : celles-ci engrangent des milliers d'informations sur les habitudes de consommation (équipement de la maison, centres d'intérêts, loisirs, alimentation, soins de beauté, etc.) et le comportement général (profession, environnement familial, revenus, assurances, etc.) d'un ménage donné. Quelques sociétés distribuent de la sorte, en France et en Europe, sous pli anonyme, leurs questionnaires à des millions d'exemplaires. Afin d'inciter les ménages à répondre, elles proposent généralement des cadeaux ou autres offres spéciales.

Pour lever toute ambiguïté, Claritas a proposé à la CNIL de ne pas enregistrer les informations sur le sexe du conjoint dans sa base de données. Insuffisant, estime la commission, qui demande l'adjonction d'un rectificatif avisant les intéressés qu'ils n'ont pas à répondre à la question incriminée. La juridiction déplore, en outre, que le formulaire enfreigne le code de déontologie sur les bases de données comportementales, adopté par le Syndicat des entreprises de vente par correspondance et à distance. Ce code interdit précisément d'*« effectuer des traitements de nature à reconstituer de manière indirecte des données sensibles, notamment celles relatives (...) aux mœurs des personnes »*. A Claritas, où plus de dix millions de questionnaires litigieux ont déjà été mis sous enveloppe, on espère trouver une solution avant le mois de janvier.

Erich Inciyan

M. Bolloré se renforce chez Pathé

VINCENT BOLLORÉ devait publier, vendredi 18 décembre, sa déclaration d'intention, pour expliquer les motifs de son entrée surprise dans Pathé. L'homme d'affaires breton, qui présente son arrivée dans le groupe de cinéma et de communication comme un investissement financier, a pris 19,6 % du capital en deux semaines.

Lors d'une rencontre avec Jérôme Seydoux, PDG de Pathé, mercredi 16 décembre, M. Bolloré se serait engagé à demeurer *« à un niveau inférieur à 20 % »*, selon un communiqué de Pathé publié jeudi. Le groupe Bolloré affirme qu'il y a un malendendu : M. Bolloré veut toujours dépasser la barre des 20 %, ce qui lui permettrait de consolider sa participation dans les comptes de son groupe. Il pourrait atteindre ce niveau dès vendredi. M. Bolloré n'aurait pas l'intention d'aller au-delà *« en l'état actuel de l'actionnariat »*. En clair, si de nouveaux intervenants faisaient leur entrée dans le capital de Pathé pour venir épauler Jérôme Seydoux ou, si celui-ci, qui détient 44,5 % des droits de vote, se renforçait, M. Bolloré n'exclut pas d'augmenter à nouveau sa part.

Bien que deuxième actionnaire de Pathé, M. Bolloré ne sollicite aucun mandat d'administrateur au conseil du groupe. Mais il ne verrait pas d'un mauvais œil que le PDG de Pathé lui propose de siéger au conseil : *« Il s'en remet à la décision de Pathé »*, affirme son entourage.

Martine Orange

La méthode Pinson

par Pierre Georges

LES OISEAUX rêvent en chantant. Cela ferait un joli titre de roman ou de thèse. Surtout s'agissant de pinsons, dont la gaieté n'est plus à vanter. Car voici que dans la revue *Science*, des chercheurs de l'université de Chicago viennent de publier les résultats d'une étonnante étude sur le sommeil des diamants mandarins, variété de passereaux au plumage qu'on suppose éclatant.

Il faut être très fou ou très savant pour aller explorer la zone *Robustus archistratalis* (RA) d'un cerveau de pinson en plein sommeil. Cette zone RA est réputée, entre autres, comme le QG, le Pentagone du chant chez l'oiseau. Le professeur Daniel Margoliash et ses collègues biologistes ont donc réalisé une triple expérience. Ils ont pris des pinsons éveillés, des pinsons sous anesthésie générale, et des pinsons endormis du sommeil du juste pinson. Et aux trois échantillons d'oiseaux dans tous leurs états, ils ont diffusé les enregistrements de leur propre chant.

Chez les diamants mandarins éveillés, la RA n'a pas bronché. Chez les diamants mandarins anesthésiés, calme plat. Mais chez les diamants mandarins endormis, ce fut tout le contraire, un séisme de RA, une activité Richter. Ce pinson-là visiblement ne dort que d'un œil ou d'un chant. Et tout se passe, selon les chercheurs, comme si l'oiseau pendant la nuit fixait, dans son disque dur RA, le chant entendu.

Le pinson étant un homme comme les autres, on voit bien les perspectives radieuses et les explications cohérentes qu'une telle découverte autorise. On s'est longtemps demandé pourquoi Jean-Pierre Chevènement parla le latin au sortir d'un long sommeil. Ne cherchons plus, c'était sa *Robustus archistratalis* qui fit de l'auto-allumage. Ou alors un médecin du Val-de-Grâce facétieux qui lut au chevet du ministre une sentence de Molière.

Prenons la Belle au bois dormant. Que son Prince lui inflige un numéro complet de *Science* et elle s'éveille, la belle, plutôt Nobel de biologie que Miss France ! Imaginons, cela peut fort bien s'imaginer, un téléspectateur assoupi devant l'écran bleuté de CNN et des nuits de Bagdad. On lui passe de la musique militaire. Il se lève en tenue de combat, missile au poing !

Apprendre en rêvant, quel bonheur ! La méthode Pinson de l'assimilation sans peine et sans souci. Ecrire en dormant, quel luxe sur l'écran noir de nos RA blanches. Méthode Pinson ! Voici venu le temps du Raï de RA, du Rap de RA, du tube en rêve, de la cure inventive de sommeil.

Jean-Jacques Rousseau, ce doux rêveur, avait bien eu une formule comme cela, du genre : le recueil de mes longs rêves est à peine ébauché ! Simple propos d'un surdoué de la RA puisqu'il rêvait même éveillé. Car telle est bien l'injustice distributive que certains ont une RA d'enfer et d'autres l'ont toute mitée, comme tableau noir effacé chaque matin. Relevant plutôt de cette seconde catégorie, des pinsons sans mémoire, des mandarins cailloux, on ne sait plus trop bien pourquoi on écrit tout cela. Peut-être pour dire que cette chronique s'interrompt jusqu'au 4 janvier. Et qu'il n'était que temps !

Tirage du *Monde* daté vendredi 18 décembre : 559 351 exemplaires 1 -

A nos lecteurs

PENDANT la période des fêtes, *Le Monde* vous propose plusieurs rendez-vous originaux. Du lundi 21 (daté 22) au mercredi 23 décembre (daté 24), « Paroles de médecins » : à l'occasion des mouvements de protestation dans le corps médical, un voyage de Dominique Le Guilledoux dans un univers professionnel en proie au doute. Le *mercredi 23 décembre (daté 24)*, « L'enfer de Plantu » : un cahier spécial rassemblant près d'une centaine d'inédits de notre dessinateur. Le mercredi 30 décembre (daté 31), « Bonjour l'Euro » : un cahier spécial à l'occasion de l'entrée en vigueur de la monnaie européenne. Enfin, le jeudi 31 décembre (daté 1er janvier 1999), *des regards d'enfants sur l'actualité* à travers leurs dessins.

Durant cette période, notre pagination sera légèrement modifiée. Les pages « Régions » et « Communication » s'interrompent à partir du vendredi 25 décembre (daté 26) et reprennent le lundi 4 janvier (daté 5). La page « Kiosque » et la *chronique de Pierre Georges* s'arrêtent pendant les deux semaines de vacances scolaires, et notre rendez-vous hebdomadaire « Placements » est ramené à une page. La page « Histoire » ne paraîtra pas les samedis 26 décembre *(daté 27)* et 2 janvier *(daté 3-4)*.

Pour la rentrée de janvier, *Le Monde* vous proposera à partir du lundi 4 (daté 5) plusieurs nouveautés.

هكذا من الاصل

(Publicité)



